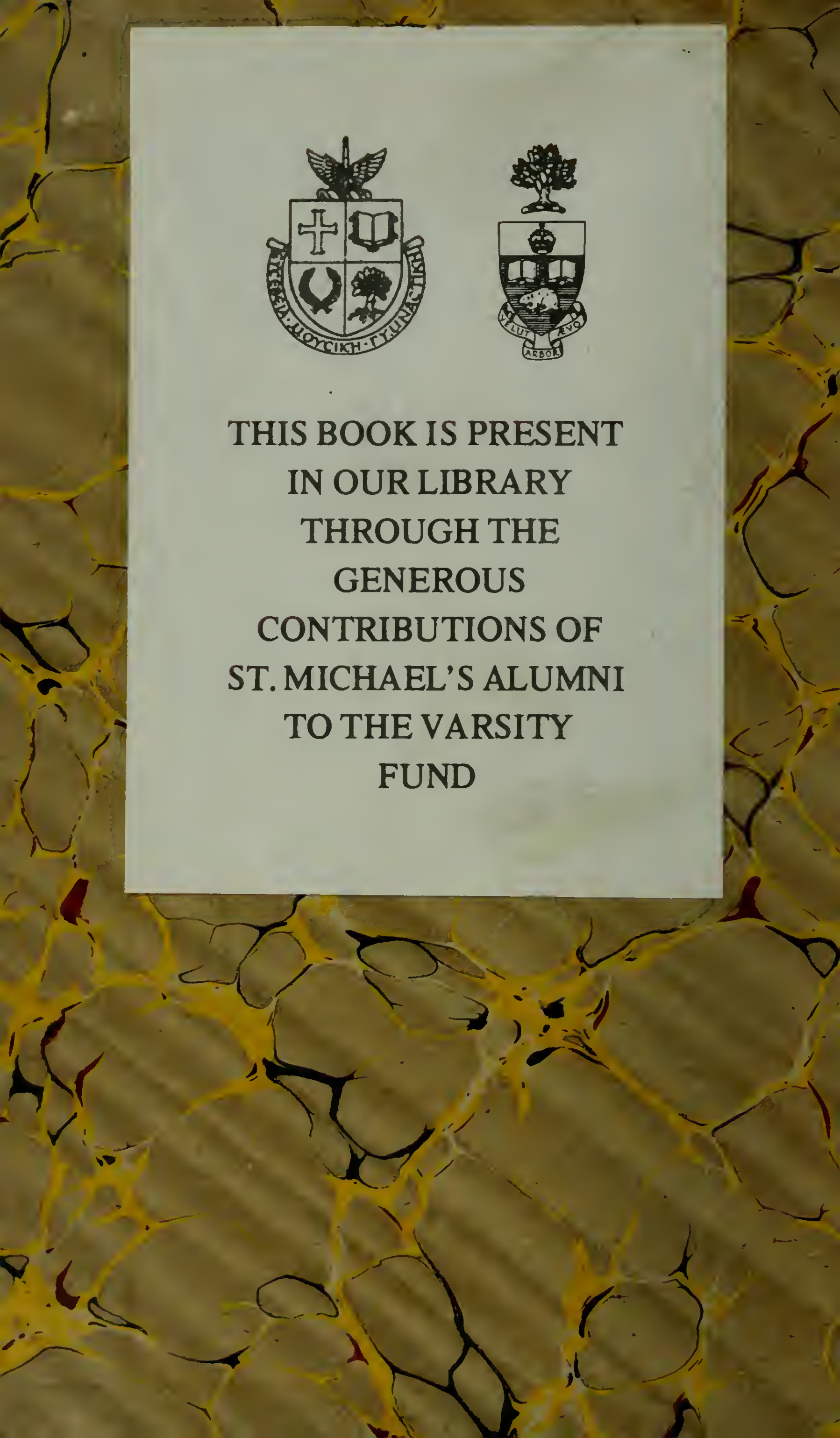
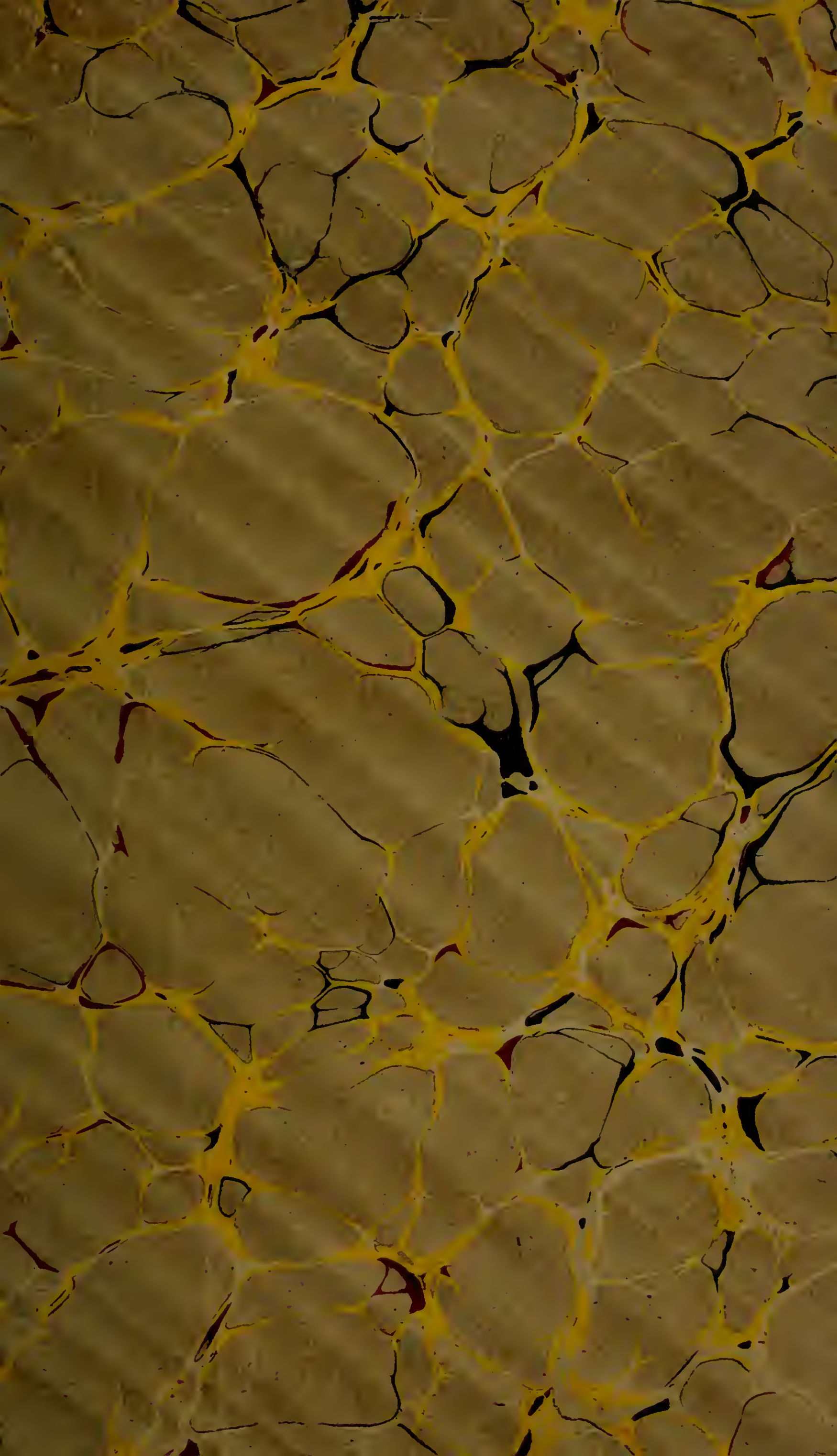

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01988326 3


VELUT ARBOR ÆVO
THIS BOOK IS PRESENT
IN OUR LIBRARY
THROUGH THE
GENEROUS
CONTRIBUTIONS OF
ST. MICHAEL'S ALUMNI
TO THE VARSITY
FUND




UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY



ŒUVRES PASTORALES ET ORATOIRES

DE

MONSEIGNEUR FREPPEL

ŒUVRES

DE

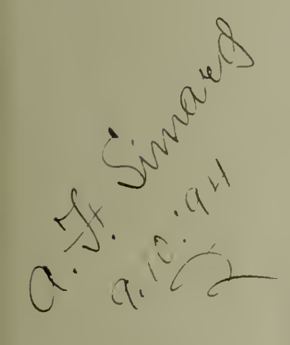
MGR FREPPEL

ÉVÊQUE D'ANGERS

TOME IX

ŒUVRES PASTORALES ET ORATOIRES

VI





PARIS

MAISON A. JOUBY & ROGER

A. ROGER & F. CHERNOVIZ, LIBRAIRES-EDITEURS

7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 7

1886

LETTRE PASTORALE

DU 21 SEPTEMBRE 1883

SUR LA DÉVOTION DU SAINT ROSAIRE

Nos Très Chers Frères,

A l'exemple de son prédécesseur, d'illustre et sainte mémoire, le Souverain Pontife actuellement régnant ne néglige aucune occasion pour réveiller dans le peuple chrétien l'esprit de foi et de prière. Chaque année, pendant le mois d'octobre, la solennité du Rosaire fait éclater nos sentiments de confiance et de vénération envers la Très Sainte Vierge ; et cette fête, célébrée dans toutes nos paroisses avec un pieux empressement, ne manque jamais de devenir pour le monde catholique une source abondante de faveurs spirituelles. Mais, en présence des maux

qui affligent la chrétienté et afin d'appeler sur elle les secours divins, Notre Saint Père le Pape Léon XIII désire que, cette année, la dévotion du Rosaire devienne l'objet d'une attention particulière, et que le mois d'octobre tout entier soit spécialement consacré à la Reine du Ciel. C'est le but de la Lettre Encyclique dont nous venons vous donner connaissance, en vous invitant à participer aux pieux exercices recommandés par le Père commun des fidèles.

La dévotion du saint Rosaire, comme le rappelle le vicaire de Jésus-Christ, a été divulguée dans le monde chrétien au commencement du XIIIe siècle : siècle remarquable entre tous par les grandes œuvres qu'il vit éclore dans son sein. C'était l'époque où toutes les nations civilisées se rangeaient autour de la Chaire de saint Pierre, pour former, sous la houlette d'Innocent III, cette merveille sociale qui s'est appelée si longtemps la république chrétienne ; où les institutions civiles et politiques s'épanouissaient à l'ombre du trône de saint Louis comme le développement naturel de l'État chrétien ; où enfin, sous la bannière de saint Dominique et de saint François d'Assise le dévouement et le sacrifice

multipliaient leurs légions : siècle des grandes cathédrales, des universités, des sommes théologiques, de toutes ces hautes créations scientifiques, artistiques, morales et sociales que nous contemplons à distance avec autant de joie que d'admiration.

Mais l'œuvre de Dieu est toujours traversée ici-bas par les artifices de Satan et par le jeu des passions humaines. Quelque grand que le XIIIe siècle nous apparaisse dans la suite de l'histoire, il avait eu à son début ses luttes et ses faiblesses. Une hérésie formidable, celle des Albigeois, menaçait d'ébranler l'édifice religieux jusque dans ses fondements. Si cette hérésie, la plus radicale peut-être qui fut jamais, n'avait pas été arrêtée dans son cours, c'eût été le protestantisme anticipant de trois siècles les déchirements de l'Europe chrétienne. Dieu ne le permit pas : en même temps qu'il suscitait à la cause catholique d'héroïques défenseurs, il mettait aux mains des fidèles une arme plus puissante que le glaive matériel, l'arme de la prière.

Cette arme nouvelle, ce fut le saint Rosaire. Nous ne rappellerons pas au milieu de quelles circonstances la chrétienté reçut cet instrument

de la victoire par le ministère du bienheureux Dominique. Ce que nous voudrions vous montrer, Nos Très Chers Frères, à la suite du Souverain Pontife, c'est l'excellence, c'est la trempe merveilleuse de l'arme spirituelle que tous les enfants de l'Église ont appris à manier depuis cette époque-là pour mettre en fuite les ennemis de la Foi et du saint Nom de Dieu.

L'excellence de la dévotion du saint Rosaire se tire des éléments mêmes dont il se compose et qui se réunissent dans un harmonieux ensemble pour lui prêter une incomparable vertu. C'est d'abord l'acte de foi, Nos Très Chers Frères, le *Credo* par où vous débutez en récitant le chapelet : ce *Credo* qui, après avoir passé sur les lèvres de tant de générations, est arrivé jusqu'à nous à travers dix-huit siècles d'attaques et de contradictions pour rester seul debout sur les ruines de tant de systèmes tombés les uns après les autres ; ce *Credo* que les apôtres ont recueilli de la bouche de l'Homme-Dieu, que les martyrs ont scellé de leur sang, que les conciles ont défini sous le feu des hérésies, et qui est devenu la charte divine des sociétés humaines ; ce *Credo* qui se répète à toute heure et dans

toutes les langues, des Alpes aux Montagnes-Rocheuses, des sables de l'Afrique aux glaces du pôle, à travers cent climats, cent peuples, cent civilisations différentes ; ce *Credo* que l'enfant bégaie sur les genoux de sa mère, que le philosophe et le théologien méditent dans le silence de l'étude ; ce *Credo* dont l'orgueil et les passions peuvent s'éloigner pour un temps, mais auquel on revient tôt ou tard, après les épreuves et les déceptions de la vie, comme à la plus sûre et à la plus haute affirmation de la vérité sur la terre.

Le *Credo* est donc le premier anneau de cette chaîne de prières qui se déroule dans la récitation du saint Rosaire. Et certes, Nos Très Chers Frères, rien n'est puissant sur le cœur de Dieu comme ce cri d'une âme qui confesse sa foi en protestant de son inviolable attachement à la vérité révélée. Mais à la foi succède l'espérance, et l'espérance s'exprime par la demande. Or, quelles demandes plus justes, plus légitimes, plus complètes que les sept demandes contenues dans cette prière à la fois sublime et populaire que nous appelons l'oraison dominicale et qui forme le deuxième élément du saint Rosaire ? Tout l'Évangile se ramasse en quelque sorte

dans cette formule idéale de la prière chrétienne. Hommage rendu à Dieu par le titre de Père; témoignage de foi en glorifiant son nom; marque de soumission en soupirant après l'accomplissement de sa volonté; acte d'espérance en hâtant de nos vœux l'avènement de son règne; demande du prolongement de la vie dont le pain est l'aliment; aveu de nos péchés en implorant le pardon; précautions contre les dangers de l'âme en sollicitant la protection divine : tous ces sentiments et tous ces actes religieux, nous les résumons dans les simples et émouvantes paroles que le Fils de Dieu lui-même a placées sur nos lèvres. Combien de douleurs apaisées, de courages raffermis, de ressentiments vaincus, de doutes évanouis par la récitation de cette prière dont tous les accents vont droit au cœur! Quand l'enfant de nos salles d'asile joint ses mains pour la balbutier, nous nous sentons remués jusqu'au fond de l'âme. Quand le pauvre nous aborde le *Notre Père* sur les lèvres, il n'est pas de nature, si peu compatissante soit-elle, qui puisse lui résister; et si telle est la vertu de cette prière sur un cœur d'homme, quelle ne doit pas être sa puissance sur le cœur de Dieu?

Et maintenant, pieux habitués du saint Rosaire, après avoir poussé le cri de la foi dans le *Credo*, après avoir exprimé dans le *Pater* tous vos besoins spirituels et temporels, laissez-vous aller aux élans de la divine charité en saluant avec transport Celle qui a été trouvée pleine de grâce. Oui, que le ciel par la voix de l'archange, que la terre par l'organe de la sainte Église viennent s'unir dans cette salutation angélique qui forme le troisième élément du Rosaire! Ne vous lassez pas, prononcez, répétez ces divines paroles, comme l'enfant qui ne cesse de dire à sa mère qu'il l'aime, comme le cœur dont les battements se succèdent toujours les mêmes pour témoigner de la vie. Attachez fleur par fleur cette couronne de roses au front de Marie. Enchâssez les unes après les autres ces perles précieuses dans son diadème royal ; et en même temps que les paroles de l'*Ave Maria* tomberont de vos lèvres, repassez dans le silence de votre âme les mystères de la Rédemption qui viennent les entrecouper, comme pour emporter votre esprit aux plus hauts sommets de la doctrine et de l'histoire.

Ce qui achève en effet l'excellence du saint

Rosaire, c'est qu'il embrasse sous la forme d'une prière toute l'histoire de la Rédemption. Il y a trois grandes choses dans la destinée humaine, Nos Très Chers Frères : le travail, la souffrance, la gloire. Or dans la vie de la Mère de Dieu, ces trois choses se réunissent pour former un poème d'une admirable unité et d'une merveilleuse grandeur. Vierge immaculée, elle conçoit le Fils de Dieu dans ses chastes flancs et devient ainsi le premier instrument de la Rédemption. Elle le porte à sainte Élisabeth, comme pour préluder à son ministère de charité envers les hommes. Après l'avoir enfanté à Bethléem, elle le présente à Dieu dans le temple de Jérusalem, comme la grande victime du genre humain. C'est là encore qu'elle va le retrouver au milieu des docteurs, associée elle-même à la mission de Jésus dont elle conserve les paroles au fond de son cœur. Voilà ses joies, et ces mystères joyeux sont le premier acte du grand drame de la Rédemption, comme c'est par eux que nous débutons dans la récitation du saint Rosaire.

Mais aux joies de la maternité divine vont succéder les souffrances. La passion de Jésus appelle la compassion de Marie. De là, dans le

saint Rosaire, une deuxième série de mystères : les mystères douloureux. Depuis la sueur de sang au jardin de l'agonie jusqu'au crucifiement sur le Calvaire, toutes les souffrances de l'Homme-Dieu sont partagées par Celle que nous nommons à si juste titre la Mère des Douleurs. Or la souffrance à son tour enfante la gloire ; et c'est par là que se termine cette dévotion qui est à la fois une prière et un enseignement. Glorifiée dans son Fils ressuscité, dans son Fils montant au ciel vainqueur du péché, de l'enfer et de la mort, dans son Fils répandant l'Esprit-Saint sur la terre pour y établir le règne de Dieu, la Vierge, elle aussi, est reçue triomphalement au séjour de l'éternel bonheur où le Père céleste la couronne Reine des Anges et des hommes. Toutes ces joies, Nos Très Chers Frères, ces souffrances, ces gloires, vous les redites, vous en faites l'objet de vos méditations en récitant le saint Rosaire : c'est la doctrine entière que vous passez en revue, et ses différentes parties deviennent autant de rayons de lumière pour votre esprit, autant d'étincelles qui rallument dans votre âme le feu de la divine charité.

Quelle n'est pas dès lors l'excellence de cette

arme spirituelle que l'Église nous place entre les mains ! Quel empressement ne devrons-nous pas mettre à pratiquer une dévotion que le Père commun des fidèles nous recommande avec tant d'insistance ! Sans doute, Nos Très Chers Frères, nous ne sommes plus en face de l'hérésie des Albigeois, comme au temps de saint Dominique ; la chrétienté n'a plus à refouler devant elle l'invasion musulmane, comme aux jours de Lépante et de Péterwaradin où les Souverains Pontifes consacraient par leurs bénédictions la dévotion du saint Rosaire. Mais, comme le fait observer Notre Saint Père le Pape Léon XIII, notre époque souffre de calamités d'un autre genre. A l'heure présente, nous avons à lutter contre une invasion pire encore que celle des siècles précédents, l'invasion de l'athéisme et du matérialisme. D'un bout du monde à l'autre, une race d'infidèles se dresse contre nous, sortie des flancs du protestantisme et de l'incrédulité. Le mot d'ordre de ces hommes qui se comptent par milliers, c'est la guerre à Dieu et à ses saints. Dieu, ils voudraient le bannir de ce monde ; le Christ, ils le blasphèment ; l'Église, ils la persécutent ; la religion, ils cherchent à l'étouffer

dans le sang et dans la boue. Voilà leurs projets hautement avoués. A ces desseins pervers, nous opposerons, nous aussi, une ligue, mais une ligue toute pacifique, toute spirituelle, une sainte croisade de prières et de bonnes œuvres. Or, dans ce divin arsenal de la piété chrétienne, le saint Rosaire apparaît comme une arme puissante entre toutes : *arma et tela nostra* (1).

Puisse donc le mois d'octobre prochain devenir parmi nous un mois de prières et de supplications! Aussi bien le chef de l'Église a-t-il daigné ouvrir pour cette époque le trésor des faveurs spirituelles dont il est ici-bas le suprême dispensateur. Approchons-nous des sources de la grâce pour y puiser dans la mesure de nos besoins. Si la pieuse initiative du Souverain Pontife pouvait avoir pour effet d'affermir et d'étendre la dévotion du saint Rosaire, nous y verrions un résultat des plus heureux. Car ce n'est pas pendant le mois d'octobre seulement, Nos Très Chers Frères, mais encore dans tout le reste de l'année qu'une si excellente pratique est appelée à produire ses fruits. Rien n'est touchant comme le spectacle

---

(1) Tertullien, *de oratione*, XXVIII.

que présente une famille où la récitation du chapelet en commun vient couronner pieusement les travaux et les fatigues de la journée. Plus cette prière est facile et à la portée de chacun, plus elle devrait venir se placer sur les lèvres des chrétiens de tout âge et de toute condition. Par là nous attirerons sur nous la protection de Marie ; et la protection de Marie est pour ses fidèles serviteurs un gage de bonheur et de salut.

LETTRE

au R. P. Kervennic, supérieur de la résidence d'Angers

A L'OCCASION DE LA

MORT DU RÉVÉREND PÈRE CHAIGNON

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Mon Révérend Père,

Vous m'annoncez une bien triste nouvelle. Quoique nonagénaire, le R. P. Chaignon jouissait d'une santé qui semblait devoir lui promettre encore de longs jours; et d'ailleurs nous étions tellement accoutumés à le voir travailler au milieu de nous que sa disparition presque subite causera non moins d'étonnement que de douleur. Quelle énergie de caractère et quelle vivacité d'esprit à un âge où d'ordinaire les facultés de l'âme se ressentent de la diminution des forces

physiques! Si j'en excepte notre illustre Angevin, M. Chevreul, il ne m'avait pas encore été donné de rencontrer chez un vieillard un prolongement aussi complet des qualités les plus heureuses de la jeunesse. C'était chose admirable de voir une pareille application au travail dans ce religieux qui, après avoir dépassé depuis longtemps les limites les moins ordinaires de la vie humaine, ne se donnait pas plus de repos qu'à trente ans, occupé qu'il était du matin au soir à entretenir une correspondance qui embrassait tous les diocèses de France, retouchant ses anciens ouvrages, en composant de nouveaux; et c'est à peine si vous et moi nous parvenions à modérer une ardeur toujours prête à se dépenser dans la création de nouvelles œuvres pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Dans la personne du R. P. Chaignon, votre illustre Compagnie si féconde en grands serviteurs de Dieu, perd l'un des hommes qui l'auront le plus honorée dans ce siècle par l'éclat de leurs vertus et par le mérite de leurs prédications. Quant aux prêtres et aux fidèles du diocèse d'Angers, ils ne sauraient oublier que le vénéré défunt a passé au milieu d'eux la plus grande

partie de sa vie religieuse et sacerdotale. Associé à la fondation de votre résidence en 1839, il y était rentré depuis quarante ans, après une courte absence, pour n'en plus sortir. Je me trompe : il vint un jour où il dut la quitter : ce fut le 29 juin 1880. Ce jour-là, nous eûmes la douleur de voir le vénérable vieillard, alors âgé de 89 ans, expulsé de sa cellule par la police républicaine, prendre le chemin d'un village voisin, son bréviaire sous le bras, au milieu d'une foule attristée d'une pareille scène : jour néfaste dont il faudrait pouvoir effacer le souvenir de notre histoire, pour l'honneur de la France. Du moins y avait-il là quelque consolation pour ceux qui comprennent encore la grandeur morale : c'était le calme et la sérénité d'âme du P. Chaignon et de ses confrères en face d'une violence que ni la vieillesse ni les infirmités mêmes ne parvenaient à désarmer.

Mais quelque féconde qu'ait pu être sa carrière en Anjou, c'est au clergé de France tout entier que le P. Chaignon appartenait par le ministère si important et si délicat des retraites ecclésiastiques. Ces prédications toutes spéciales ont été la grande œuvre de sa vie, et Dieu seul peut

savoir tout le bien que l'infatigable missionnaire a opéré dans ces exercices salutaires qui ont pour objet la sanctification du clergé. « Par une disposition miséricordieuse et providentielle, dont nous voulons être reconnaissant jusqu'au dernier moment de notre vie, écrivait-il dans l'introduction du *Nouveau cours de méditations sacerdotales*, Dieu a daigné se servir de notre organe, dans un grand nombre de retraites pastorales, pendant plus de trente ans, pour rappeler à ses ministres les glorieux privilèges et les obligations du prêtre et du pasteur. » Plus de trois cents retraites ecclésiastiques prêchées dans presque tous les diocèses de France, avec autant de fruit que de zèle, témoignent, en effet, de cette vocation toute particulière. Après avoir donné de vive voix un enseignement puisé aux meilleures sources de l'Écriture et de la tradition, le savant conférencier en a reproduit la substance dans des livres que tous les prêtres connaissent et admirent : monument remarquable d'éloquence et de piété, qui assure à son auteur une place distinguée parmi les maîtres les plus éminents de la vie spirituelle.

Le P. Chaignon possédait, en effet, un en-

semble de qualités qui devaient le rendre tout particulièrement apte à ce genre de ministère. Doué d'une grande puissance oratoire, il avait fécondé par l'étude un esprit aussi vigoureux que juste. « Vous vivrez longtemps, lui disait autrefois un provincial de la Compagnie de Jésus, car vous profitez si bien du temps, que Dieu vous laissera en jouir à votre aise. » La dignité et l'excellence du sacerdoce, voilà l'idée dont il s'était pénétré plus profondément : c'est à la faire passer dans les âmes, haute et lumineuse, qu'il appliquait les ressources de son talent, réunissant autour d'elle toutes les connaissances qu'il avait pu puiser dans les livres sacrés, dans les écrits des pères et des théologiens. Une longue expérience l'avait initié à tous les détails de la vie du prêtre, comme d'ailleurs la rectitude de son jugement le préservait de toute exagération, soit dans le précepte, soit dans le conseil. Homme de la règle et du devoir, durant ses soixante-quatre années de vie religieuse, il trouvait des accents d'une chaleur entraînante, pour rappeler à ses vénérés confrères la sainteté de leur état. Aussi ai-je été aussi édifié que peu surpris d'apprendre que, ce matin, on a retrouvé sur sa

table son livre de méditation marqué de la veille pour la fête du lendemain. L'oraison n'avait-elle pas été le premier, comme elle devait rester le dernier mot de ce grand zélateur de la perfection sacerdotale ?

Ah ! les prêtres du Seigneur ! Il ne se bornait pas à se dévouer pour eux de leur vivant ; sa charité le portait encore à vouloir les soulager après leur mort. N'est-ce pas dans ce but qu'il fondait naguère, à Angers, cette admirable œuvre de Saint-Joseph pour les prêtres défunts qui, à l'heure présente, est répandue dans la France entière, où elle compte ses associés par milliers ? Après les retraites ecclésiastiques, le P. Chaignon n'avait rien de plus à cœur que le soulagement des âmes du Purgatoire. On peut dire que cette deuxième pensée non moins que la première a rempli toute sa vie. C'est pour la réaliser qu'il établissait l'œuvre de Saint-Michel pour les âmes des fidèles trépassés et l'association du Cœur agonisant de Jésus. Touchantes institutions, et qui témoignent de sa grande foi non moins que de son ardente charité ! Comment le temps de l'épreuve se prolongerait-il pour celui qui a mis tant de zèle à l'abréger, lorsqu'il

s'agissait de ses frères? Que d'intercessions dans le ciel auront été la récompense de sa sollicitude pour les âmes du Purgatoire! Et d'ailleurs quelles gerbes de mérites n'aura-t-il pas portées au seuil de l'éternité, cet ouvrier évangélique, après avoir travaillé pendant de si longues années dans le champ du Seigneur? *Beati qui in Domino moriuntur* : « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur! (1) »

Quand de tels hommes disparaissent du milieu de nous, ils ne manquent jamais de laisser derrière eux un grand vide. Rien que par leur présence, ils étaient une force et une bénédiction. En eux l'on voyait revivre tout un passé déjà lointain, et la génération présente s'éclairait de leurs conseils, comme elle se fortifiait par leurs exemples. Le P. Chaignon personnifiait pour la Compagnie de Jésus un demi-siècle de travaux, d'épreuves, de services rendus à l'Église et à la France. Il était aussi pour les prêtres et les fidèles de mon diocèse un sujet de grande édification; et pour ma part, je regardais comme une faveur du Ciel la présence de ce saint vieillard

(1) Apocal. xiv, 13.

dans ma ville épiscopale. Aussi, pendant que vous inscrirez son nom parmi les disciples les plus fidèles de votre glorieux fondateur, nous conserverons pieusement sa mémoire dans les annales de l'Église d'Angers.

Agréez, mon révérend père, avec mes sentiments de condoléance, l'expression de mon sincère attachement,

Angers, le 21 septembre 1883.

† Ch.-Émile, Évêque d'Angers.

LETTRE

SUR

LE PLAIN-CHANT

A M. TARDIF, chanoine de la Cathédrale d'Angers.

Mon cher Chanoine,

Je vous remercie de nous avoir donné une nouvelle édition de votre Méthode théorique et pratique du Plain-Chant. Tous les connaisseurs ont apprécié de longue date un ouvrage devenu classique dans les grands séminaires. Mais il importait de le mettre en harmonie avec les travaux accomplis depuis plusieurs années en France et à l'étranger. Nous pouvons compter, en effet, parmi les meilleurs résultats de notre époque, les progrès si considérables qu'a faits, dans ces derniers temps, l'étude du chant ecclésiastique. Les anciens manuscrits des

mélodies grégoriennes ont été recueillis et analysés avec un grand soin ; et à l'aide de ces recherches entreprises simultanément sur différents points, la question du texte musical lui-même, la première de toutes, a pu être élucidée sans trop de peine. S'il était moins facile de résoudre les difficultés relatives à l'interprétation du texte traditionnel et au mode d'exécution du chant grégorien, on ne saurait méconnaître que, sur ce point comme sur tous les autres, la science contemporaine est parvenue à répandre de vives lumières. Il suffit de citer à cet égard le remarquable ouvrage récemment publié par un docte bénédictin de Solesmes, Dom Pothier. Après avoir si puissamment contribué au retour des Églises de France à la liturgie romaine, il convenait que la célèbre abbaye, rétablie par dom Guéranger, eût une part principale à la restauration du chant ecclésiastique, complément nécessaire de la sainte Liturgie.

Mais, ce qui est nécessaire avant tout, lorsqu'il s'agit de vulgariser une science, c'est d'en résumer les principes et les règles pratiques dans un livre accessible à tous. Tel est, mon cher chanoine, le but de votre ouvrage que

j'appellerais volontiers une grammaire du Plain-Chant. Vous n'y omettez rien de ce qu'il importe de connaître pour se tenir au courant de toutes les questions relatives au chant liturgique. Étude historique du Plain-Chant dans ses rapports avec la musique grecque, systèmes divers de notation, examen approfondi des modes grégoriens, de leur caractère et de leurs relations avec les modes et les tons de la musique moderne, théorie du discours mélodique, du rythme et de la mesure, règles générales de l'hymnodie et de la psalmodie, conseils à suivre pour la direction d'un chœur, exercices pratiques, rien ne manque à ce travail consciencieux dont tous les termes ont été pesés avec soin, tous les principes solidement établis d'après les témoignages les mieux autorisés. Dans l'état actuel de la science, où le dernier mot de toutes choses n'est pas dit, on pourra peut-être vous contester l'une ou l'autre de vos conclusions sur l'accentuation et le mouvement propres aux mélodies grégoriennes. Mais, même sur ce point, le plus obscur sans doute et le moins facile de toute la matière, vous montrez un esprit éminemment judicieux, vous procédez en homme de goût qui sait interpréter

avec autant de finesse que de discrétion les textes sur lesquels s'est exercée la controverse.

C'est pourquoi je désirerais voir votre livre entre les mains de tous les prêtres de mon diocèse, et je compte bien en faire un manuel obligatoire pour les élèves du grand séminaire. La science du Plain-Chant n'est-elle pas, en effet, le complément nécessaire des études théologiques ? C'est l'une des gloires de l'Église d'avoir su adapter à sa liturgie ce chant dont la grâce sévère et la majestueuse simplicité conviennent si bien à la louange de Dieu : chant admirable, auquel les Ambroise, les Damase, les Grégoire ont mis la main tour à tour, pour y laisser l'empreinte de leur génie et de leur piété ; chant unique dans son genre, et qui, tout en s'imposant de grandes réserves par suite de sa constitution rythmique, n'en sait pas moins varier ses formes suivant toutes les nuances du sentiment religieux ; chant sacré qui laisse aux passions de la terre leur ton d'exaltation fiévreuse, pour emprunter aux joies de la patrie céleste quelque chose de leur calme et de leur sérénité ; chant qui est par excellence celui de la tradition et des siècles, parce que c'est en lui que viennent se résumer

la gravité de la musique orientale et la douceur de la mélodie grecque, s'harmonisant sous le souffle de l'inspiration chrétienne pour atteindre à la perfection de l'art.

Combien je voudrais que l'exécution du Plain-Chant pût répondre à son haut caractère et à son incomparable beauté! Car il ne faut pas se le dissimuler, s'il règne encore des préjugés sur la valeur musicale d'un chant auquel d'ailleurs les plus illustres compositeurs se sont plu à rendre un éclatant hommage, cela tient à ce qu'une exécution trop souvent défectueuse n'en fait pas ressortir suffisamment les grandes qualités. Mais encore faut-il, ici comme en toutes choses, que la pratique soit réglée par une théorie nette et précise. C'est la tâche que vous venez de remplir avec autant de zèle que de talent. Je vous en remercie de nouveau et je vous en félicite grandement.

Agréez, mon cher chanoine, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

Angers, le 1er Décembre 1883.

† CH.-ÉMILE, ÉV. d'Angers.

ALLOCUTION

AU

CLERGÉ D'ANGERS

PRONONCÉE LE 1er JANVIER 1884

Je vous remercie, Monsieur le Vicaire général, des vœux que vous venez de m'exprimer en termes si touchants et si élevés, au nom du vénérable chapitre de la cathédrale ainsi que du clergé de la ville et du diocèse d'Angers. A mon tour, je vous souhaite, à vous et à tous vos excellents confrères dans le sacerdoce, une année heureuse et pleine de consolations. Pour nous, prêtres, les années heureuses sont celles où le bien l'emporte sur le mal, où la foi et la piété sont en progrès, où le pays voit sa prospérité s'accroître avec ses forces morales. Santé, repos, intérêt personnel, tout le reste ne vient pour nous qu'en seconde ligne ; et quant aux incidents auxquels vous venez

de faire allusion, il faut bien s'attendre à des contradictions, quand on a le périlleux honneur d'être mêlé aux affaires publiques de son pays. Ces contradictions, on peut les regretter quelquefois ; mais il ne faut jamais s'en émouvoir, ni même en être surpris.

Je n'oserais pas dire que l'année 1883 ait compté parmi ces années heureuses. Sans parler du grand deuil qui a ému toute la France, et je puis dire l'Europe entière, nous avons eu à déplorer bien des maux dans le cours de l'année qui vient de s'écouler ; nous avons vu les agressions se multiplier contre tout ce que nous aimons et vénérons. Des dispositions plus pacifiques vont-elles succéder à une hostilité dont nous n'avons eu que trop de preuves ? Finira-t-on par comprendre que le clergé, tout entier aux devoirs de son saint ministère, n'a de parti pris contre personne et ne fait d'opposition systématique à aucune institution ni à aucun pouvoir civil ? J'aime à l'espérer pour l'honneur du pays et dans l'intérêt de la paix publique.

Car enfin, on ne saurait trop le redire, parce que c'est la vérité même, il n'y a pas au monde de clergé plus exclusivement attaché aux devoirs de

sa charge que le clergé de France. Non seulement nos prêtres s'interdisent toute discussion politique dans l'exercice de leur ministère, mais en dehors de leurs fonctions même, ils ont pour les hommes de n'importe quel parti les égards qui leur sont dus, et pratiquent envers tous les devoirs de la justice et de la charité. Je ne serai démenti par personne en disant que le clergé angevin en particulier s'est toujours distingué par sa sagesse et par sa modération. Sans doute nous n'entendons abdiquer aucun de nos droits : l'éducation de la jeunesse est une question dont nous ne pouvons pas nous désintéresser, et quand la foi des enfants court quelque part un péril sérieux, nous avons le devoir d'élever la voix pour protester hautement. Tout ce qui concerne les fabriques et le temporel de nos églises, nos établissements paroissiaux, nos institutions religieuses ou ecclésiastiques, tout cela nous regarde au premier chef ; et nous manquerions à nos obligations, si nous ne réclamions pas contre toute mesure qui tendrait à entraver notre ministère, sinon à le rendre impossible. Il en est ainsi d'une quantité d'autres questions du même genre. Mais de ces revendications nécessaires, légitimes aux rébel-

lions que l'on nous prête contre l'ordre de choses actuellement établi en France, il y a une distance que le clergé n'a jamais songé à franchir. Ce sont là, qu'on me permette le mot, autant de fantômes qui hantent des cerveaux mal équilibrés. La vérité est que deux sentiments dominent chez nous toute autre impression : le sentiment religieux et le sentiment patriotique. Nous confondons l'Église et la France dans un seul et même amour ; et jamais nous ne ferons fléchir les intérêts de l'une et de l'autre ni devant des vues personnelles, ni devant aucune considération de parti. Car, sans être indifférents le moins du monde à un ordre de choses où le droit prime le fait, nous ne sommes pas des hommes de parti, mais des hommes de doctrine et de principes. Voilà l'héritage de fidélité et d'honneur que nos prédécesseurs nous ont légué à travers quinze siècles d'histoire : c'est en gardant cette attitude haute et ferme, calme et résolue, que nous forcerons nos adversaires eux-mêmes à nous rendre justice ; et si nous n'y réussissons pas, nous aurons fait du moins tout ce qui est en nous pour empêcher la séparation de ces deux grandes choses qui s'appellent la religion et la patrie.

ORAISON FUNÈBRE

DE

MONSEIGNEUR COLET

ARCHEVÊQUE DE TOURS

Prononcée le 15 janvier 1884, dans l'église métropolitaine de Tours.

Ideo habentes administrationem, juxta quod misericordiam consecuti sumus, non deficimus.

« C'est pourquoi ayant l'administration des choses saintes selon la miséricorde que nous avons obtenue, nous ne savons pas ce que c'est que la défaillance. »

(2e aux Cor., IV, 1.)

Mes Frères,

Il y a neuf ans, du haut de cette chaire, je payais le tribut de ma vénération et de mes regrets à l'avant-dernier de vos archevêques. Je ne croyais pas être appelé si tôt à rendre le même devoir au successeur de Monseigneur Fruchaud.

Cette pensée de tristesse, j'aimais à l'écarter, parce que, dans la situation où se trouve notre pays, la mort d'un Évêque n'est pas seulement un sujet de deuil dans le présent, mais encore un motif d'inquiétude pour l'avenir. J'aimais à l'écarter devant un épiscopat qui semblait vous promettre une plus longue durée. Sans doute l'éminent Prélat dont nous pleurons la perte était arrivé au milieu de vous laissant déjà derrière lui près d'un demi-siècle de ministère sacerdotal ; mais, à le voir encore si plein de vigueur jusque dans un âge avancé, on se rappelait cette parole de la sainte Écriture : *Usque in senectutem permansit illi virtus* (1). Un coup inattendu allait tromper nos espérances, en frappant le Pontife dans l'exercice de ses fonctions saintes, comme le soldat qui tombe sur le champ de bataille. Il avait plu à Dieu d'avancer pour son fidèle serviteur le jour de l'éternelle récompense.

Grande page, Mes Frères, dans l'histoire d'une province que cette succession d'Évêques se passant de main en main la houlette pastorale !

---

(1) Eccli. XLVI, II.

C'est par elle surtout que se manifestent l'unité et la perpétuité de la vie sociale à travers toutes les vicissitudes des événements. Depuis l'époque lointaine où votre ville était devenue le chef-lieu de la troisième Lyonnaise jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, que de changements dans votre état politique et civil! Cette contrée que la Providence s'est plu à combler de ses dons, je la vois passer successivement sous vingt régimes divers, des Visigoths aux Francs, de l'Austrasie à la Neustrie et à l'Aquitaine, des comtes de Tours aux ducs d'Anjou, de l'Angleterre à la France, avant d'unir ses destinées pour toujours à celles de la patrie commune. Souveraineté territoriale, administration, fortune militaire, tout a varié d'âge en âge sur ces rives de la Loire témoins de tant et de si grandes choses. Il n'y a qu'une institution qui ait traversé votre histoire, toujours la même et n'ayant rien perdu de sa vigueur dans son immortelle jeunesse. Seule, la dynastie épiscopale y est restée debout comme à son origine et sans aucune interruption, reliant la chaîne des temps par dessus les hommes et leurs œuvres. Elle est l'arbre généalogique au tronc duquel se rattache depuis dix-huit siècles tout ce

qu'il y a eu parmi vous de puissance et de grandeur morales.

Aussi bien aucune gloire n'aura-t-elle manqué à cette lignée sacerdotale dans le cours de sa longue histoire : ni les mérites de la sainteté, avec les Gatien, les Lidoire, les Martin, les Perpétue ; ni les lumières de la science et de l'érudition, avec les Grégoire, les Hildebert, les Boisgelin ; ni l'éclat du rang et des services, avec les Georges d'Armagnac, les Simon de Maillé, les Matthieu d'Hairvault, les Jacques de Rastignac. Faut-il s'étonner que, dans le monde chrétien, le nom de la Touraine soit devenu inséparable du nom et de la dignité de ses archevêques ! Faut-il s'étonner que vos tristesses prennent le caractère d'un deuil public, chaque fois que la mort vient recouvrir d'un voile funèbre la chaire métropolitaine ? Ces sentiments qui honorent une grande cité, vous les avez manifestés de nouveau il y a quelques semaines, et j'en ai encore le cœur tout ému. De ces funérailles qui ressemblaient à un triomphe, on avait bien pu écarter pour la première fois des honneurs que la sagesse politique envisageait jusqu'ici comme une manifestation propre à

rehausser dans l'esprit des peuples le principe d'autorité ; mais, à défaut d'un concours dont on pouvait regretter l'absence, une foule nombreuse témoignait par son recueillement que pour la ville de Tours il n'est pas de gloire plus haute ni plus pure que d'avoir été le siège de saint Martin et d'être restée celui de ses successeurs.

Et maintenant, Mes Frères, quelle sera parmi les cent vingt-sept successeurs de saint Martin la place réservée au Pontife dont la vie fera l'objet de ce discours ? Bossuet disait : on définit les hommes par ce qui domine en eux. Fidèle à cette maxime, j'ai dû rechercher dans un tel ensemble de qualités et de vertus la note dominante, le trait caractéristique, le point central auquel se ramène tout le reste. Saint Paul me paraît l'avoir indiqué dans les paroles que j'ai prises pour texte : *Ideo habentes administrationem juxta quod misericordiam consecuti sumus, non deficimus.* « Ayant reçu par la miséricorde de Dieu l'administration des choses saintes, nous ne savons pas défaillir ». Oui, certes, administrateur du domaine des âmes, le vénéré défunt l'a été dans le sens complet du mot ; et ce n'est pas rendre à ses mérites un

faible hommage, que de lui décerner un pareil titre. Il y a dans la charge épiscopale, outre la mission du pontife et du docteur, une fonction non moins importante, celle du gouvernement. Pour la remplir avec fruit, il faut y apporter autant de sagesse que de fermeté, un jugement sûr, des habitudes laborieuses, les vues d'ensemble et l'examen du détail, la connaissance des hommes jointe au respect des principes et à l'observation des faits, toutes choses qui demandent une grande application d'esprit et une droiture de conscience non moins remarquable. C'est par là qu'a excellé le Pontife dont le pieux souvenir nous réunit dans cette enceinte; et je croirai l'avoir fait revivre pour un instant au milieu de vous, en montrant par quels degrés il était arrivé à cette science de l'administration spirituelle, et comment il a su la mettre en pratique sans jamais défaillir : *Ideo habentes administrationem non deficimus.* Telle sera la matière de l'éloge que je me propose de consacrer à la mémoire de votre révérendissime et illustrissime Père en Dieu, Monseigneur Charles-Théodore Colet, archevêque de Tours.

I

C'est chose admirable, Mes Frères, de suivre et d'étudier les voies par où Dieu se plaît à conduire ses serviteurs. Qui eût dit à ce petit pâtre des Vosges gardant le troupeau de la ferme paternelle dans les forêts de la haute Vologne qu'il serait appelé un jour à s'asseoir sur le siège illustré par Richelieu, et plus tard dans la chaire de saint Martin? Quelque loin que je remonte dans le cours de sa vie, je le vois passer sa première enfance sur les bords de ce lac de Gérardmer à l'aspect si grandiose, aux sites d'une beauté si sévère ; en face de ces montagnes par-dessus lesquelles l'Alsace et la Lorraine se donnent la main comme deux sœurs que rien ne pourra jamais séparer de la mère-patrie : terre de granit dont les habitants semblent participer du sol qui les voit naître par l'énergie et la ténacité du caractère : contrée rebelle à la culture, où l'homme, en lutte permanente avec la nature, n'obtient d'elle que ce qu'il peut lui arracher à force de travail et de persévérance ;

vraie pépinière de soldats et de prêtres, où l'esprit militaire et le dévouement sacerdotal trouvent un milieu également favorable au développement de l'un et de l'autre. Quand la grâce vient saisir ces robustes natures pour les transformer sous l'action d'en haut, il en résulte des âmes vigoureusement trempées, rompues à la fatigue, respectueuses de tout ce qui s'appelle règle, devoir, discipline, ayant gardé de la terre natale quelque chose de grave et d'austère, mais sachant allier, sous une enveloppe un peu rude, la bonté à la force et tempérer la grandeur par la simplicité.

A ces traits vous avez reconnu celui que Dieu destinait à devenir le Pasteur et le Père de vos âmes. C'est avec un sentiment profond de piété filiale qu'il pourra dire un jour à ses diocésains de Luçon : « Nous avons été élevé par des parents chrétiens qui nous ont transmis avec la vie le respect dont ils étaient pénétrés eux-mêmes pour le sacerdoce de Jésus-Christ (1). » Mais, quelque précoce que pût être le germe de

---

(1) Lettre pastorale du 25 août 1861, à l'occasion de la prise de possession du siège de Luçon.

vocation déposé dans son âme par la grâce divine, il n'en fallait pas moins, pour en assurer le développement, l'un de ces noviciats que l'Église a soin d'établir en vue de former ses futurs ministres. Ah ! si la fonction du prêtre se réduisait à celle d'un professeur de morale ou de métaphysique appelé à disserter plus tard dans une chaire d'académie, on comprendrait que son éducation pût ressembler à celle de tout le monde. Mais son ministère est d'un ordre infiniment plus élevé. Médiateur entre le ciel et la terre, il devra offrir tous les jours la victime sainte sur l'autel du sacrifice. Médecin des âmes, il aura pour mission de guérir des blessures dont il doit avoir appris à se préserver lui-même. Homme de prière et de méditation, il cherchera ses joies les plus intimes au pied de son crucifix et au milieu de ses livres. La pureté du cœur, la virginité de l'âme, voilà sa force, voilà son honneur. Que nous parlez-vous dès lors d'éducation commune à toutes les professions, de mélange des clercs au reste de la jeunesse, de contact anticipé avec les désordres et les souillures du monde ? Non, non, ce n'est pas à de tels dangers qu'il faut exposer les vocations sacre-

dotales, sous prétexte de vouloir les éprouver; ce n'est pas en respirant une atmosphère viciée que l'on évite la contagion; ce n'est pas au souffle des passions humaines qu'il convient d'abandonner l'innocence et la vertu, quand on veut leur conserver toute leur fraîcheur et leur délicatesse. Le prêtre est un homme à part: son éducation doit être en rapport avec sa condition exceptionnelle et unique; c'est loin du monde, dans le silence de l'étude et de la prière, qu'il a besoin de se préparer à sa haute mission, s'il veut travailler efficacement à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Tel est aussi, Mes Frères, le sentiment qui animait votre Archevêque, lorsqu'il vous recommandait avec tant d'instance l'Œuvre de Saint-Joseph destinée à favoriser parmi vous le recrutement des écoles du sanctuaire (1). Sa propre expérience ne lui avait-elle pas fait comprendre la haute nécessité de ces établissements, après qu'il était venu, au séminaire de Versailles, achever une éducation commencée

(1) Instruction pastorale du 5 novembre 1875; lettre circulaire du 31 mai 1879.

dans un modeste presbytère de campagne, à Voménil et à Pontchartrain, sous la direction d'un prêtre auquel son affection pour sa famille inspirait une sollicitude plus profitable encore aux intérêts de l'Église? Le jeune lévite s'y montra, dès le début, tel qu'il ne devait cesser d'être dans toute la suite de sa carrière sacerdotale : esprit droit et judicieux, plus solide que brillant, cherchant en toutes choses la juste mesure, moins préoccupé de la beauté et de l'élévation des doctrines que de leur portée pratique, prêtre assidu au travail, ne s'épargnant aucune fatigue pour remplir ce qu'il regardait comme son devoir, éloigné de tout désir de paraître, plein de réserve dans ses appréciations, ferme sans roideur, consciencieux jusqu'au scrupule, et manifestant par toute sa conduite un grand esprit de sacrifice et de désintéressement. On le vit bien, quand placé jeune encore à la tête de la paroisse de Montessan, il eut l'occasion de déployer son zèle en face d'une cruelle épidémie qui était venue ravager son troupeau. A l'exemple des Charles Borromée et des Belzunce, l'abbé Colet accourt partout où le danger l'appelle, organise les secours, visite les malades jour et

nuit, leur prodigue les soins du corps avec les consolations spirituelles et, bien qu'ayant ressenti lui-même les premières atteintes du fléau, n'en continue pas moins son ministère sans repos ni trêve, montrant ainsi tout ce qu'il y a de dévouement dans le cœur du prêtre quand c'est la foi qui le guide et la charité qui l'inspire.

Dieu l'en récompensa par le don d'une amitié qui allait devenir l'honneur et le charme de sa vie. Ému de tout le bien opéré par l'abbé Colet au milieu d'une paroisse qui auparavant avait été la sienne, le prêtre éminent dans lequel nous saluons aujourd'hui le vénérable doyen de l'Épiscopat français, fit de lui son auxiliaire à Notre-Dame de Versailles, pour se l'associer plus tard dans l'administration du diocèse de Dijon. Touchant spectacle, Mes Frères, que l'intimité de ces deux âmes si bien faites pour se comprendre et pour s'attacher l'une à l'autre! A les voir unies entre elles un demi-siècle durant par une communauté si étroite de sentiments, on se rappelait ces paroles de l'Écriture : *Hi sunt duæ olivæ et duo candelabra in conspectu Domini stantia.* « Ils étaient comme deux oliviers, comme deux candélabres debout côte à

côte en présence du Seigneur (1). » Même esprit de paix et de douceur, mêmes lumières puisées aux sources de la doctrine. Tant qu'ils furent rapprochés l'un de l'autre, il n'y eut entre l'Évêque et son pieux collaborateur d'autre distance que celle de la hiérarchie elle-même. Jamais on ne vit plus de conformité dans la pensée, ni plus d'unité dans l'action. Modeste autant que laborieux et fidèle, le vicaire général de Dijon s'effaçait avec soin derrière le premier pasteur, pour lui laisser tout le mérite du bien qu'ils accomplissaient ensemble dans ce vaste diocèse où tant de choses étaient en souffrance. Attentif à prendre pour lui la plus grande part possible dans la peine et dans la responsabilité, il s'efforçait de faire remonter plus haut l'honneur qui aurait pu lui en revenir. L'abbé Colet portait d'ailleurs dans le maniement des affaires cette sagesse et cette prudence qui font éviter les conflits, ou du moins trouver le moyen de les terminer heureusement, quand elles ne parviennent pas à les prévenir ; cet esprit de justice qui, joint à une vraie bonté d'âme, éloigne la

(1) Apocalypse, XI, 4.

crainte et appelle la confiance ; cet empire sur soi-même qui, s'il ne défend pas toujours un supérieur contre la surprise d'un premier mouvement, lui permet de reconnaître une erreur ou de confesser un tort ; ce grand fond d'honnêteté et de droiture auquel il est si difficile de ne pas rendre hommage, alors même que l'amour-propre et la passion sont en jeu ; et, par-dessus tout, cet amour de la règle, ce respect de la discipline et cette application au détail également nécessaires dans l'art de l'administration.

C'est, en effet, dans cette branche du ministère pastoral que devait exceller un esprit si patient et si façonné au travail : *Ideo administrationem habentes, non deficimus.* L'Église, Mes Frères, est une société parfaite qui doit posséder tous les moyens nécessaires pour remplir sa mission. Sans doute, cette mission s'exerce plus particulièrement dans l'ordre spirituel ; mais, de même que l'âme ne saurait se passer des organes du corps, ainsi certaines conditions matérielles sont-elles indispensables pour la vie d'une société appelée à se mouvoir dans le temps et dans l'espace. Il faut à la religion de quoi pourvoir à l'entretien de ses ministres, aux besoins

d'un culte extérieur et public. Les siècles chrétiens l'avaient compris en dotant l'Église d'un patrimoine qu'ils appelaient dans leur magnifique langage le patrimoine de Dieu et des pauvres. Il leur semblait que le droit de propriété prendrait aux yeux des peuples un caractère d'autant plus inviolable et plus sacré, que le sacerdoce lui-même serait appelé à l'exercer dans toute sa plénitude. Ce fut, de la part des novateurs du siècle dernier, une grave erreur de s'imaginer qu'en dépouillant l'Église de ses biens, ils serviraient utilement les intérêts de l'État. Outre qu'ils portaient au principe de la propriété un coup fatal et dont il ne s'est plus entièrement relevé depuis lors, ils privaient de liberté et d'indépendance le corps qui en a le plus besoin pour l'accomplissement de sa mission. A partir de ce moment-là, il a fallu reprendre par la base l'œuvre des temps passés, reconstituer péniblement le patrimoine de l'Église sous l'empire d'une législation soupçonneuse et défiante, hérissée d'entraves et de difficultés, mesurant aux catholiques avec parcimonie le droit d'assurer l'avenir de leurs établissements. Et, comme s'il était écrit que les leçons de l'expérience

seraient perdues pour nos contemporains, nous voici, à l'heure présente, réduits à défendre cette législation même, quelque défectueuse qu'elle soit, contre ceux qui semblent avoir pris à tâche de chasser Dieu de nos temples, après avoir effacé son nom de nos lois et de toutes nos institutions.

Peu de prêtres, Mes Frères, peu d'évêques de nos jours auront mieux compris que le vénéré défunt combien l'administration temporelle des paroisses mérite de soins et d'attention. Veiller à la stricte observation de la discipline, introduire de l'ordre et de la régularité dans la gestion des fabriques, assurer au culte divin, jusque dans le moindre village, sinon une pompe souvent impossible, du moins une décence toujours convenable, concilier avec les maximes du droit canonique une législation civile qui s'en écarte trop facilement, stimuler le zèle des pasteurs et encourager la bonne volonté des fidèles pour l'embellissement de la maison de Dieu, inculquer à tous le respect des saintes règles de la liturgie, telle était la préoccupation constante du vicaire général de Dijon; et vous savez, vous, Messieurs, qui deviez être un jour ses coopérateurs dans le

diocèse de Tours, vous savez quelle sollicitude votre Archevêque ne cessait de porter dans l'administration du temporel des églises : *ideo administrationem habentes non deficimus.*

Ne croyez pas toutefois qu'une application si soutenue aux choses extérieures et matérielles de la religion lui ait fait négliger la fonction la plus haute du ministère sacerdotal, je veux dire le soin des âmes. Pendant ces vingt-trois années vers lesquelles il éprouvait tant de bonheur à reporter ses souvenirs, il n'est pas d'œuvre importante de foi et de piété à laquelle il n'ait associé son nom. S'agit-il d'ouvrir aux enfants de saint Dominique les murs de Flavigny, d'établir les vierges du Carmel à Beaune, de diriger les filles de saint François de Sales dans les voies de la perfection, je le vois pénétré d'un zèle ardent pour le progrès des communautés religieuses, les appuyant de son autorité, leur prodiguant ses conseils soit de vive voix, soit par une correspondance active, s'occupant de leur organisation jusque dans les moindres détails et, d'autre part, employant tout ce qui lui restait de temps et de forces pour remplir à l'égard de quiconque venait s'adresser à lui un ministère qu'il ne

savait refuser à personne : *omnibus omnia factus, ut omnes faceret salvos* (1).

Ah! Mes Frères, l'on se demande quelquefois comment la France a pu rester la nation catholique par excellence, malgré tous les assauts livrés à sa foi par tant d'ennemis conjurés contre elle. Si vous voulez avoir l'explication d'un fait si merveilleux, voyez ces légions de prêtres qui, à l'exemple de l'abbé Colet, se dépensent au service de leurs frères pour entretenir et ranimer en eux le sentiment du devoir et l'amour des vertus chrétiennes; ces congrégations religieuses qui se font les auxiliaires du sacerdoce par la prière et par l'action; ces milliers de chaires d'où descend chaque dimanche un enseignement qui éclaire, console, fortifie et prépare les âmes à leurs destinées éternelles; ces foyers d'éducation religieuse où les générations se succèdent pour y puiser tour à tour la lumière et la vie; ces œuvres innombrables, ces institutions de toute sorte qui, de la ville épiscopale jusque dans la paroisse la plus reculée, enveloppent les peuples d'un immense réseau de dévouement et

(1) Ire aux Cor. IX. 22.

de charité ; et enfin ces apôtres de la foi qui partent chaque année de la terre française pour aller porter l'Évangile dans les contrées les plus lointaines. Il y a là une puissance morale qui défie toutes les attaques et toutes les contradictions. A la vue d'un spectacle si consolant, il est permis de se dire, en jetant vers l'avenir un regard de confiance : avec son admirable clergé, qui fait à la fois son honneur et sa force, la France restée fidèle à ses grandes traditions ne cessera jamais de mériter le titre de fille aînée de l'Église.

II

Ce qui fait le mérite de la vertu, c'est moins son éclat que sa constance et sa fidélité. Il n'est pas difficile, à un moment donné, de s'élever au-dessus de soi par l'effort d'une bonne volonté aidée de la grâce. L'énergie humaine, servie par les circonstances, trouve sans trop de peine ces élans passagers qui la laissent bien vite retomber sur elle-même. Mais la vertu n'est pas le triomphe

d'une heure ni d'un jour ; sa grandeur, comme ses difficultés, consistent dans sa persévérance. « C'est toujours, écrivait l'apôtre, qu'il faut faire le bien, » *semper quod bonum est sectamini* (1). Aussi les belles vies, aux yeux de la foi, ne sont pas celles où dans une longue suite de défaillances on peut découvrir l'une ou l'autre action extraordinaire. Avoir fait preuve d'héroïsme une fois dans sa vie ne suffit pas pour porter au front l'auréole de la sainteté ; mais rester continuellement l'homme de la règle et du devoir ; suivre d'un pas ferme et jusqu'au bout la voie du bien ; reprendre chaque jour, sans lassitude ni faiblesse, ce travail d'une âme se réformant elle-même ; puiser dans le sacrifice de la veille la force d'accomplir celui du lendemain ; rattacher une bonne œuvre à une autre comme les anneaux d'une chaîne dont chacun se relie à celui qui le précède et soutient celui qui le suit ; consommer dans le silence cette immolation lente et prolongée des sens à l'esprit, de l'intérêt au devoir, de la passion à la loi, de la volonté propre à l'autorité, du bien particulier au bien

---

(1) 1re aux Thess., V, 15.

général, de toute l'existence à Dieu : voilà, Mes Frères, la vraie perfection de la vie.

Ne vous semble-t-il pas que je vienne de résumer la vie de Monseigneur Colet depuis le jour où il était monté sur le siège de Luçon, après avoir acquis dans les rangs inférieurs de la hiérarchie cette science de l'administration qu'il allait déployer sur un théâtre plus élevé? Non, ne cherchez ni le bruit ni l'éclat dans la carrière d'un homme qui n'avait rien tant à cœur que d'éviter l'un et l'autre. Mais quelles journées pleines et fécondes dans cette vie d'évêque où tout appartient au devoir et à la règle! Le repos de la nuit n'y trouve place que dans les limites au-delà desquelles la nature refuserait ses forces. Les exercices de piété s'y succèdent avec une ponctualité qui ne se laisse surprendre par rien d'inattendu. Arrive l'heure du travail, et cette heure matinale devance de beaucoup celle où la plupart commencent leur journée. Il s'agit de veiller aux affaires de tout un vaste diocèse, et l'infatigable Prélat ne peut se résoudre à confier à d'autres mains que les siennes le soin de répondre à ceux qui le consultent. Du reste, pas de relâche ; nul besoin de distraction ; rien qui

l'enlève au travail même pour un moment. Les repas, il les abrège le plus possible ; les relations du monde, il les renferme dans les limites les plus étroites de la politesse chrétienne, et les conversations ne sont pour lui qu'un moyen de s'éclairer lui-même ou d'obliger les autres. On dirait les habitudes austères d'un Trappiste ou d'un Chartreux transportées au milieu du palais épiscopal. Il y a pourtant des époques dans l'année où les soins de l'administration font place aux labeurs de l'apostolat : alors je le vois se transformer en missionnaire qui parcourt les campagnes de la Vendée, visite une paroisse après l'autre, évangélise les grands et les petits, répand sur tous les grâces de son ministère, et cela simplement, avec l'exactitude et l'esprit d'ordre qu'il sait porter en toutes choses, sans lassitude ni défaillance : *ideo administrationem habentes non deficimus.*

Et quel était, Mes Frères, le ressort intime de cette activité sacerdotale ? Une conscience droite et incapable de trahir ce qui lui paraissait un devoir. Cette qualité maîtresse, je la retrouve chez Monseigneur Colet, là même où l'événement ne devait pas justifier ses prévisions. Lorsque,

après huit ans d'épiscopat, il se vit appelé à siéger au concile du Vatican, l'Évêque de Luçon savait fort bien que l'infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife ne constituait plus une opinion libre, qu'il n'eût été licite pour personne de l'attaquer au fond, parce que, tout en n'étant pas encore définie par l'Église, elle faisait partie de l'enseignement commun des Pères et des théologiens, à peu d'exceptions près, et que l'erreur contraire avait déjà été improuvée à maintes reprises par le Siège apostolique. Aussi n'eut-il garde de combattre la doctrine elle-même, se bornant à contester l'opportunité d'une définition. Craignait-il une recrudescence d'hostilité contre l'Église par suite d'un acte qui pourtant laissait debout tous les droits et ne modifiait en rien l'état des choses dans la société civile? Pensait-il que l'esprit de révolte, si répandu à notre époque, comprendrait difficilement cette haute et solennelle affirmation du principe d'autorité dont le Pape est la personnification suprême? Ou bien son humilité même lui inspirait-elle une déférence excessive pour les hommes vénérables dont il s'était fait une loi de suivre la direction? Une chose certaine, c'est qu'il eût été

difficile de se tromper avec des intentions plus pures. On le vit bien, lorsque, à peine de retour à Luçon, le premier peut-être parmi les Évêques de France, il s'empressa de réformer le catéchisme diocésain dans le sens de la définition qui venait de consacrer une doctrine dont il pouvait dire en toute sincérité « qu'il l'avait toujours considérée comme théologiquement certaine... En l'élevant à la dignité d'un dogme catholique, ajoutait-il, le Saint Concile du Vatican n'a fait, en ce qui nous concerne, qu'ajouter le mérite d'un acte de foi à ce qui était antérieurement l'objet de notre croyance (1). »

Monseigneur Colet avait, en effet, l'esprit trop juste pour ne pas voir que l'infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife est l'une des vérités les plus clairement enseignées dans l'Écriture sainte et dans la Tradition ; qu'elle est le ciment indestructible de la divine constitution de l'Église ; qu'on ne saurait y porter atteinte sans bouleverser toute l'économie de la foi ; que le chef suprême d'une Église infaillible doit être nécessairement infaillible comme elle ; que le

(1) Lettre-circulaire au clergé de Luçon, du 22 août 1870.

fondement d'un édifice inébranlable doit être inébranlable comme lui ; et que, d'ailleurs, cette infaillibilité en matière de doctrine est précisément ce qui fait l'incomparable certitude de la foi, comme elle assure à l'obéissance son honneur et sa dignité.

Pourquoi faut-il que des événements désastreux soient venus interrompre ces grandes assises de la chrétienté dont la continuation aurait pu être si salutaire pour l'Église et pour la sociéte civile elle-même ? Est-il besoin de vous dire, Mes Frères, que nos malheurs publics allaient trouver chez l'Évêque de Luçon un dévouement à toute épreuve ? Enfant de cette brave Lorraine où le patriotisme va de pair avec la foi, comment n'aurait-il pas ressenti au fond de l'âme les humiliations de la France, et cherché tous les moyens d'adoucir les maux qui en étaient la suite ? Créer des ambulances, ouvrir ses établissements diocésains aux soldats blessés, organiser des secours pour ceux qui éprouvaient les souffrances de la captivité sur la terre étrangère, venir en aide à leurs familles délaissées, solliciter des aumônes en faveur des orphelins de la guerre, rien de ce qui pouvait

consoler les douleurs de la patrie, n'échappa au cœur du zélé Pontife dans ces temps de calamité dont notre génération a conservé l'amer souvenir. Puissent du moins ces grandes leçons de l'adversité n'être pas perdues pour la France, et rallier tous ses fils, à l'heure du péril, autour d'un drapeau resté si longtemps le signe de l'honneur et le témoin de la victoire !

Il semblait, Mes Frères, que des liens si étroits avec l'Église de Luçon, liens resserrés dans les jours d'épreuve, ne dussent jamais être rompus. C'était l'espoir de Monseigneur Colet, avant que le Père commun des fidèles lui eût demandé un sacrifice si douloureux pour un pasteur attaché à son troupeau. Oh ! certes, nulle pensée d'ambition n'avait effleuré l'âme du saint prêtre qui, dans ses épanchements intimes, poussait la modestie et le désintéressement jusqu'à traiter « d'humiliation pour l'Église » son élévation à l'épiscopat. Il eût aimé vivre et mourir au milieu de cette famille religieuse à laquelle il s'était donné tout entier. Aussi n'est-ce pas sans un profond déchirement de cœur qu'il dit adieu à ces énergiques populations de la Vendée qui l'avaient tant de fois réjoui par la

simplicité de leurs mœurs et la vigueur de leur foi ; à ce clergé au sein duquel les Baudouin et les Montfort ont laissé un héritage impérissable de vertus sacerdotales ; à ces communautés si florissantes des Frères de Saint-Gabriel, des Filles de la Sagesse, des Ursulines de Jésus dont la France et l'étranger ont appris à bénir les services. Séminaires, collège de Richelieu, monastères de Fontenay et de la Roche-sur-Yon, il avait mis la main à tous ces établissements pour les affermir et les développer. Quoi de plus consolant pour l'ouvrier évangélique que de voir prospérer ses œuvres avec l'espérance de ne jamais s'en séparer ! Mais la divine Providence en avait décidé autrement ; et c'est pour vous, Mes Frères, qu'elle réservait les derniers travaux d'un ministère destiné à trouver sur le siège de saint Martin son terme et son couronnement.

Monseigneur Colet vous apportait en effet, avec une activité sur laquelle les années n'avaient pas eu de prise, une expérience consommée dans les choses de l'administration spirituelle. Quelques semaines ne s'étaient pas écoulées, que déjà son ardeur pour le travail excitait votre

admiration. Avec quelle exactitude scrupuleuse il remplissait tous les devoirs de sa charge! Quelle application aux mille détails du gouvernement des paroisses! Que de soins et d'efforts pour maintenir dans le corps sacerdotal la gravité des mœurs, l'honneur et l'intégrité de la vie! Combien de sages et utiles règlements sur la liturgie, sur la discipline, sur les officialités, sur tout ce qui fait la vie religieuse d'un diocèse! Et enfin quelle persévérance à interpréter et à mettre en lumière les différents points de cette législation moitié ecclésiastique, moitié civile, qui prend dans le Concordat son origine et sa source!

Il s'est accompli, au commencement de notre siècle, un de ces actes qui dominent l'histoire d'un pays. Si la sagesse politique d'un homme de génie y a eu sa grande part, il faut y voir surtout la conséquence d'une situation qui s'imposait à tout le monde. Il s'agissait de rétablir la paix religieuse si profondément troublée par les événements du siècle dernier. Comment y arriver si ce n'est en tenant compte des faits, sans porter atteinte aux principes? Tel est, en effet, Mes Frères, le caractère de ce pacte célèbre, où,

par de sages tempéraments, et en s'inspirant de leurs vrais intérêts, les deux puissances posaient d'un commun accord les bases d'une transaction honorable pour l'une et pour l'autre. L'État y prenait l'engagement de pourvoir à l'avenir par de justes réparations du passé, et l'Église y apportait de son côté tout ce qu'elle pouvait y mettre de condescendance et de désintéressement. Aussi l'expérience a t-elle donné raison à tant d'équité et de modération ; et si, depuis quatre-vingts ans, au milieu de toutes nos discordes civiles, aucun autre pays n'a été moins troublé que le nôtre par des luttes et des dissensions religieuses, nous sommes redevables de ce bienfait à la grande œuvre, qui est encore, à l'heure présente, une garantie sûre de la liberté des consciences et un élément nécessaire de la paix publique.

Personne n'était plus convaincu de cette nécessité que l'archevêque de Tours : il voyait comme nous dans le maintien du Concordat un gage d'union et de sécurité pour la société française. Mais il entendait qu'on appliquât cette convention de bonne foi, en la respectant dans son esprit comme dans sa lettre. Avec la droi-

ture et la loyauté qui lui étaient naturelles, il ne comprenait pas qu'on voulût faire d'un instrument de paix une machine de guerre, et transformer les liens d'un contrat en chaînes pour l'une des deux parties. Certes il poussait le désir de la conciliation aussi loin que sa conscience le lui permettait; et, dans ses rapports avec l'autorité civile, on pouvait dire de lui qu'il était disposé à rester en-deçà de son droit, plutôt que d'aller au-delà. L'injustice ne l'en révoltait pas moins; car il voulait rester fidèle à sa devise tout entière : *Justitia et pax :* la paix, sans doute, mais la paix fruit de la justice, et non la paix dans l'oppression. Éloigné par tempérament des luttes de la parole et de la plume, il n'avait que des encouragements, je le sais, pour ceux que le devoir ou les circonstances appelaient à les soutenir. Plus il mettait de soins à éviter les conflits, plus il était sensible à des peines que sa modération bien connue aurait dû lui épargner. Aussi quelle ne fut pas sa tristesse d'apprendre que dans une ville où la douceur des mœurs exclut toute idée de désordre, les solennités de saint Martin allaient être privées de leur pompe traditionnelle! Avec quel empres-

sement ne joignit-il pas ses instances à celles des autres Évêques de la province pour détourner de nos congrégations religieuses les actes de violence qui devaient retentir si douloureusement au cœur de tous les chrétiens ! Rien ne l'affligea plus vivement, si ce n'est peut-être de voir qu'au sein d'une nation catholique on songeait à constituer l'enseignement des écoles en dehors de Dieu et de la religion.

Que la question de l'enseignement chrétien demeure la question suprême et décisive de notre époque, Mes Frères, votre Archevêque n'a cessé de vous le dire dans les deux dernières années de sa vie où il semblait que le pressentiment de sa fin prochaine eût redoublé sa vigilance pastorale. Sans avoir jamais exercé par lui-même le ministère de l'éducation, Monseigneur Colet n'en suivait pas moins avec le plus vif intérêt tout ce qui pouvait s'y rattacher. L'Université catholique d'Angers honorera toujours la mémoire d'un prélat qui, dès le premier instant de sa fondation, avait compris la haute importance de ces foyers scientifiques et littéraires. Chaque année, nous avions le bonheur de le revoir au Conseil des Évêques, nous apportant avec les témoignages

d'une sympathie profonde le concours de sa longue expérience des hommes et des choses. Mais là où sa sollicitude se portait de préférence, parce qu'il y voyait les plus grands périls pour la foi, c'était du côté de l'enseignement populaire. Vous n'oublierez jamais ces trois instructions pastorales qui forment en quelque sorte son testament spirituel, et où, avec une vigueur tout apostolique, il vous rappelait que la neutralité devient une hostilité manifeste, quand il s'agit de l'école primaire, c'est-à-dire de la première formation de l'enfance; qu'il est impossible d'élever l'homme complet, avec son intelligence, son cœur et sa volonté, en dehors de la religion, fondement, règle et sanction de toute loi morale; qu'il appartient à l'Église d'éloigner de ses enfants les livres dangereux pour leur foi; et que l'avenir de la France, son retour aux grandeurs et aux gloires de son passé, est dans la pleine liberté de l'enseignement chrétien (1).

Entre ces graves paroles et le moment où ses forces allaient décroître, à peine un mois devait-il

(1) Lettre pastorale du 12 juin 1882 à l'occasion de la loi sur l'enseignement primaire. — Lettre pastorale du 29 novembre 1882. — Lettre-circulaire du 23 février 1883.

s'écouler. L'éducation religieuse et morale des enfants aura donc été sa dernière préoccupation, comme elle fait l'objet constant de nos propres alarmes. Non pas que la souffrance elle-même ait pu éteindre son ardeur pour le travail. Ce sentiment profond du devoir, qui avait été l'âme de toute sa vie, ne pouvait manquer de le suivre jusque dans les bras de la mort. Ah ! sans doute, il dut lui en coûter de ne plus être en état d'observer son règlement de chaque jour avec cette exactitude parfaite dont il s'était fait une loi. Quel accent de piété dans ce regret si touchant du vénérable malade disant à Notre-Seigneur, le crucifix entre les mains : « Mon Dieu, si vous ne voulez pas que je remonte à l'autel, je me résigne à ce sacrifice, mais je ne me sens pas le courage de vous en remercier ! » Et cette autre parole en réponse à ceux qui le pressaient de prolonger son repos au delà de ses habitudes, comme elle dépeint l'énergie d'une âme maîtresse d'elle-même : « Serais-je donc arrivé à mon âge pour me laisser dominer par mon corps ? » Traiter certains points de discipline, rédiger des plans d'instructions, correspondre avec son clergé, tel fut jusqu'au

bout l'objet de sa sollicitude. Comme cet empereur romain près d'expirer et disant d'une voix ferme au centurion qui, chaque matin, venait lui demander le mot d'ordre, *Laboremus*, « Travaillons, » votre Archevêque, une demi-heure avant sa mort, montrait du doigt le travail de la veille préparé pour le lendemain. Quand à l'entrée de la Sainte Quarantaine, ses dignes collaborateurs dans le ministère épiscopal vous parleront au nom de l'Église, c'est encore la voix de votre premier Pasteur, devenue désormais une voix d'outre-tombe, que vous entendrez dans la leur ; et en écoutant ces leçons qu'il vous destinait d'avance, vous pourrez dire en toute vérité : *Defunctus adhuc loquitur* (1). Ainsi devaient se vérifier jusqu'à la fin pour Monseigneur Colet ces paroles de l'Apôtre qui m'ont servi de texte : *Ideo habentes administrationem juxta quod misericordiam consecuti sumus, non deficimus.*

Quand de telles vies viennent à s'éteindre au milieu de nous, c'est un devoir pour chacun d'y chercher un enseignement. Vous, Mes Frères, qui appartenez aux différentes classes de

(1) Ép. aux Hébreux, XI, 4.

la société, apprenez par un si haut exemple que, dans n'importe quel rang ou quelle condition, l'attachement à la foi et la pratique des vertus chrétiennes peuvent seuls assurer le bonheur et la dignité de la vie. Et vous, ministres de Jésus-Christ, qui dans un chef justement vénéré pleurez avant tout un père, apprenez à son école que le prêtre doit rester constamment l'homme du devoir et de la règle, s'il ne veut pas déchoir de son sublime état. Vous enfin qui, dans les charges publiques, êtes appelés à diriger les affaires du pays, puissiez-vous comprendre, devant cette carrière vraiment sacerdotale, que l'épiscopat et le clergé ont uniquement en vue les intérêts de la religion et de la patrie. Voilà quatorze siècles qu'en France ces deux grandes causes se confondent en une seule. Vouloir les séparer, pour les mettre en contradiction l'une avec l'autre, ce serait déchirer toute notre histoire. Traditions, mœurs, génie national, tout proteste contre une rupture qui serait suivie d'une décadence irrémédiable. Quoi que l'on puisse dire ou faire, la France restera toujours le soldat de la Providence, armé pour la défense de la foi et de la civilisation chrétiennes : telle

est sa mission, telle sa raison d'être. Et l'Église, de son côté, l'Église dont les épreuves semblent devenues inséparables des nôtres, ne cessera jamais de bénir une nation qui lui a rendu et qui lui rend encore de si grands services. Les hommes ne peuvent rien contre les desseins de la Providence : alors même qu'ils cherchent à les combattre, ils en deviennent malgré eux les instruments dociles. A travers tous les événements qui agitent la surface de notre pays, une chose reste au fond, toujours la même, cette alliance indissoluble de la religion et de la patrie unies dans l'intérêt de leur commune grandeur.

Si tel est, comme nous l'espérons, le résultat de nos efforts, vous n'y aurez pas peu contribué, vénérable Frère, par une vie consacrée tout entière au service des âmes. Avant de reprendre le chemin de mon diocèse, laissez-moi déposer sur votre tombe ce dernier témoignage de mon respect et de mon affection fraternelle. Un jour viendra où je devrai à mon tour aller rendre compte à Dieu d'un ministère qui déjà se prolonge dans une vie moins paisible sans doute que n'aura été la vôtre. Le souvenir de vos vertus me restera comme une lumière et une

force. La divine Providence nous avait rapprochés dans cette belle province de Tours où saint Martin est demeuré le modèle des évêques et des prêtres : puissions-nous également être réunis et pour toujours au sein de l'immortalité bienheureuse ! Ainsi soit-il !

LETTRE

du 20 janvier 1884

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE

A L'OCCASION DE LA

MORT DE MONSEIGNEUR PERCHÉ

ARCHEVÊQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Messieurs et chers Coopérateurs,

Vous avez appris par les journaux la nouvelle de la mort de Monseigneur Perché, Archevêque de la Nouvelle-Orléans. Né en Anjou, ayant exercé le saint ministère pendant plusieurs années dans son diocèse d'origine, l'éminent prélat comptait parmi vous beaucoup de condisciples et d'amis. Le deuil qui vient d'attrister l'Église de la Louisiane est donc aussi le nôtre ; car nous ne saurions oublier que le vénéré

défunt est l'un des hommes qui, dans ce siècle, auront honoré davantage le clergé angevin par leur mérite et par leurs œuvres.

Sans doute, sa vie sacerdotale s'est écoulée loin de nous pour la plus grande partie. Les paroisses de Turquant et de Mûrs n'en conservent pas moins le souvenir du jeune prêtre qui avait débuté au milieu d'elles avec tant d'éclat. Nos établissements diocésains de Combrée, de Beaupréau et de Doué-la-Fontaine n'ont pas oublié davantage le brillant professeur de philosophie auquel son rare talent promettait de si grands succès dans la carrière de l'enseignement.

Mais la Providence réservait un plus vaste théâtre au zèle et à l'activité de M. l'abbé Perché. Depuis longtemps, il se sentait attiré vers cette jeune Église d'Amérique, aux progrès de laquelle il devait avoir une si large part. Un saint missionnaire, Monseigneur Flaget, évêque de Bardstown, fut l'instrument dont Dieu se servit pour décider d'une vocation sérieusement éprouvée. Après avoir exercé pendant quatre ans le ministère de la prédication à Portland, votre pieux et savant compatriote se fixa définitivement dans la Louisiane qui, par ses origines

toutes françaises, lui apparaissait comme un prolongement de la terre natale.

C'est à nos frères d'Amérique de nous apprendre quels éclatants services Monseigneur Perché n'a cessé de rendre à l'Église des États-Unis un demi-siècle durant par la parole et par la plume, dans les luttes de la presse et dans le ministère pastoral. Il nous est permis toutefois d'apprécier même à distance une activité dont les résultats s'étendaient bien au-delà du champ où elle s'exerçait immédiatement. Citoyen d'un État où la forme républicaine n'est pas seulement le fait, mais encore le droit, et où le pouvoir établi se confond avec le pouvoir légitime, l'abbé Perché s'empressa de mettre à profit dans l'intérêt de la cause religieuse toutes les libertés reconnues par la constitution du pays.

Le journal qu'il fonda sous le titre de *Propagateur catholique* devint l'un de ses principaux moyens d'action. A une époque où les uns hésitaient encore à se servir de cette arme nouvelle, tandis que les autres la maniaient avec plus ou moins d'adresse, l'éloquent écrivain avait déjà compris le grand rôle réservé dans le monde moderne à l'apostolat de la presse. Car, Mes-

sieurs, quoi qu'il faille penser du journalisme, de ses avantages et de ses périls, un fait s'impose à tous les hommes vraiment soucieux des intérêts de l'Église et de la société civile, l'indispensable nécessité d'opposer la bonne presse à la mauvaise.

L'abbé Perché partageait à cet égard le sentiment de l'illustre évêque qui ne craignait pas d'appeler le premier de nos journaux religieux « une grande institution catholique ». Admirateur fervent de l'incomparable polémiste dont la perte récente a laissé un si grand vide dans la presse française, il avait comme lui le mérite de s'orienter constamment sur les doctrines romaines ; et ce mérite n'était pas peu considérable dans une région où les idées contraires avaient gagné beaucoup d'esprits. Aussi le *Propagateur* de la Nouvelle-Orléans devint-il entre ses mains ce qu'il est resté depuis lors, une arme puissante pour les catholiques des États-Unis dans leurs controverses avec les sectes protestantes qui leur disputent la conquête spirituelle de ce vaste empire.

En prenant une part si active aux luttes de la presse dans ce pays de libre discussion qui était

devenu le sien, l'abbé Perché n'avait d'autre mobile que l'intérêt de la foi. Personne ne s'y trompa et ce rôle militant, au lieu de lui créer des inimitiés, ne fit que lui attirer la sympathie universelle. Il faut le dire bien haut à l'honneur des populations témoins de son zèle et de ses travaux, un genre d'activité qui, ailleurs, aurait pu éveiller des susceptibilités, parut tout naturel de la part d'un prêtre attaché à son devoir; aussi n'y eut-il qu'une voix, en 1870, pour le désigner comme devant succéder à Monseigneur Odin sur le siége de la Nouvelle-Orléans.

Il y avait, en effet, une âme d'apôtre dans le publiciste plein de verve et d'esprit qui, la plume à la main, combattait depuis tant d'années pour les droits et les libertés de l'Église. Sa parole ardente, soutenue par une logique sévère, attirait autour de sa chaire un auditoire d'élite, en même temps qu'elle remuait profondément les masses populaires. On n'admirait pas moins sa grande piété et l'esprit de sagesse dont il avait fait preuve dans la direction du couvent des dames Ursulines qui s'honoraient de l'avoir pour aumônier. Tant il est vrai que les dons les plus divers s'harmonisaient dans cette riche nature

où une exquise bonté de cœur prêtait un charme tout particulier aux meilleures qualités de l'esprit.

Que de choses à créer ou à organiser dans ce diocèse vaste comme la France! Monseigneur Perché y mit toute l'ardeur de son âme, au risque d'aller plus loin que ses ressources ne semblaient le lui permettre. Il est si difficile de se renfermer étroitement dans les calculs de la prudence humaine, lorsqu'il s'agit du salut des âmes! Vous avez aidé, Messieurs, votre éminent compatriote dans les entreprises, j'allais dire dans les entraînements de son zèle, et votre générosité s'inspirait d'un sentiment profond des vrais besoins de l'Église. Quand les deux tiers du genre humain sont encore privés des lumières et des bienfaits de l'Évangile, comment ne pas tourner nos regards vers les contrées plus récemment ouvertes à l'apostolat catholique? Et ne semble-t-il pas que tout se réunisse à l'heure présente pour inviter les ouvriers évangéliques à creuser de nouveaux sillons pour la semence divine? La vieille Europe a tant abusé de la grâce! Elle, à qui Dieu avait fait une si large part dans l'héritage des nations, semble ne

plus apprécier le don céleste à sa haute valeur. De tous côtés la persécution sévit contre le Christ et son Église. Comment ne pas s'effrayer de pareils symptômes pour l'avenir des peuples de l'Occident ? Comment ne pas se rappeler cette parole de la Sainte-Écriture : *Movebo candelabrum de loco suo* : « Je déplacerai la lumière (1) » ?

Aussi bien, Messieurs, que d'indices des changements profonds qui peuvent se produire dans l'état des sociétés humaines ! Que faut-il pour déplacer l'axe du monde historique ? Un siècle peut-être. Qui pourrait dire ce que sera, dans cent ans d'ici, la grande Amérique du Nord, avec sa population toujours croissante, ses vastes territoires, ses immenses ressources, son activité auprès de laquelle la nôtre semble déjà peu de chose, ses produits qui excitent nos inquiétudes et à juste titre ? C'est une loi providentielle, que Dieu dédommage son Église des pertes qu'elle subit dans une contrée par les conquêtes qu'il lui réserve sur d'autres points. Mille ans sont à ses yeux comme le jour d'hier qui vient de passer, et il n'y a pas de distance pour

(1) Apocalypse, II, 5.

« Celui qui soutient du doigt toute la masse de la terre, qui pèse les montagnes et met les collines dans la balance » ; *qui appendit tribus digitis molem terræ, et librat in pondere montes et colles in statera* (1).

C'était la pensée même qui, en 1837, avait entraîné le jeune prêtre angevin vers ce nouveau monde où Dieu semble réserver à son Église de si éclatants triomphes. A l'exemple de l'apôtre, qui se faisait tout à tous pour gagner les âmes à Jésus-Christ, Monseigneur Perché s'était complètement identifié avec sa nouvelle patrie : il en avait adopté l'esprit et les coutumes, comme il en admirait d'ailleurs les libres institutions. Aussi que de fois, revenant au milieu de nous, ne nous a-t-il pas témoigné sa profonde surprise et son indignation même de voir combien peu la liberté était comprise de ceux qui affectaient le plus d'en prononcer le nom.

Comme le P. Lacordaire exprimant le même regret dans son beau discours de réception à l'Académie française, l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans déplorait qu'en Europe la démo-

---

(1) Isaïe, XL, 12.

cratie fût devenue synonyme de persécution religieuse, à la différence de ce qui se passe en Amérique où la liberté de l'Église est envisagée comme la première et la plus nécessaire de toutes les libertés. Volontiers il nous citait les belles paroles de Washington résignant son commandement devant le Congrès, le 20 décembre 1783 : « Mon devoir indispensable en terminant mes fonctions publiques, c'est de recommander les intérêts de ma chère patrie à la protection de l'Être tout-puissant qui dispose des empires; qu'il daigne étendre ses bénédictions sur tous ceux qui sont chargés de veiller au bonheur et à la tranquillité de l'État ! » Quel contraste entre cette belle déclaration du fondateur de la grande république américaine et l'athéisme légal que l'on voudrait inaugurer au milieu de nous !

Je termine, Messieurs et chers coopérateurs, par où j'ai commencé cette lettre. Dans la personne de Monseigneur Perché, Archevêque de la Nouvelle-Orléans, l'Anjou, si fécond en hommes de foi et de caractère, perd l'un de ses fils les plus distingués. C'était mon devoir de vous retracer à grands traits une vie qui renferme de

si utiles leçons. Mais après nous être recueillis devant cette mémoire qui nous restera chère à tous, nous nous rappellerons que la prière est le meilleur témoignage de notre affection et de nos regrets.

Le vénérable chapitre de notre église cathédrale voudra bien célébrer un office solennel pour le repos de l'âme d'un de ses chanoines d'honneur ; et tous mes prêtres, j'en suis sûr d'avance, se feront un devoir de s'y associer de cœur au saint sacrifice de la Messe : *Orate pro invicem ut salvemini; multum enim valet deprecatio justi assidua* (1).

(1) Ep. de s. Jacques, v. 16.

LETTRE PASTORALE

du 21 février 1884

SUR L'ESPÉRANCE CHRÉTIENNE

Nos Très Chers Frères,

L'Espérance est un des mobiles les plus puissants de l'activité humaine. Dans chacune de nos entreprises, nous poursuivons un bien à venir : *omnia in rebus humanis spes futurorum agunt*. C'est l'observation que faisait l'un des écrivains les plus remarquables du ve siècle de l'ère chrétienne, Salvien. L'espérance, disait-il, est l'aliment et le soutien de cette vie passagère : *vita hæc temporaria nonnisi spe alitur ac sustinetur*. Quand nous ensemençons

nos terres, c'est avec l'espoir d'en retirer au centuple le grain de blé que nous leur confions : *Ideo enim terris frumenta credimus, ut cum usuris credita recipiamus.* Mettrions-nous tant de soin à cultiver nos vignes, si la perspective d'une récolte future ne nous consolait à l'avance de ce pénible labeur? *Ideo in vineis labor maximus ponitur quia homines spes vindemiæ consolatur.* Revendre avec profit ce qu'il vient d'acheter, tel est le succès que le négociant se promet de toutes ses opérations : *Ideo negotiatores thesauros suos emptionibus vacuant dum venditionibus sperant esse cumulandos.* Et le navigateur qui brave les vents et les tempêtes, exposerait-il sa vie à tant de hasards, s'il ne comptait sur l'accomplissement de ses vœux? *Ideo navigatores vitam ventis ac tempestatibus credunt, ut spebus votisque potiantur.* Ainsi toutes choses se font-elles parmi les hommes en vue des biens qu'ils espèrent : *Totum inter homines spebus agitur* (1).

Si, comme le disait l'éloquent prêtre de Marseille, l'espérance est un des plus grands ressorts

---

(1) Liber II *adversus avaritiam*, 12.

de la volonté humaine, faut-il en limiter l'action à la vie présente, ou bien l'étendre au-delà des bornes du temps et de l'espace ? A cette question capitale la raison et la foi répondent en même temps, bien qu'à l'aide de lumières diverses et avec une inégale autorité. S'appuyant sur les instincts les plus profonds de la nature humaine, la raison se refuse à la pensée d'un anéantissement de nous-mêmes qui serait la négation de nos grandeurs et la ruine de toutes nos espérances. Il n'est aucune de nos facultés qui atteigne ici-bas sa fin complète. L'intelligence, le cœur, la volonté, tout en nous aspire à l'infini. Nous voulons vivre, vivre encore, vivre toujours. Le néant nous fait horreur et la mort ne nous cause tant d'épouvante que parce qu'elle semble nous en offrir quelque image. Or serait-il possible que Dieu n'eût mis en nous ce sentiment de l'immortalité que pour nous bercer d'un vain rêve et nous rendre le jouet d'une illusion fatale ? La croyance universelle des peuples a toujours protesté contre une hypothèse non moins injurieuse pour l'homme qu'elle n'est contraire à l'idée même de Dieu.

A ce désir de l'immortalité, si naturel au

cœur de l'homme, la foi répond par les promesses de la vie éternelle, et ces promesses sont fondées sur la parole infaillible de Dieu. Sans doute, notre esprit enveloppé de nuages et appesanti par la matière est impuissant à comprendre dans toute son étendue le bonheur qui nous attend. L'Écriture sainte l'a dit : « L'œil de l'homme n'a pas vu, et son oreille n'a pas entendu ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment (1) » ; mais déjà il nous est donné de pressentir les joies ineffables qu'il nous réserve dans la vie future. Se reposer en Dieu avec la certitude d'une paix immuable ; le voir face à face, tel qu'il est, sans ombre et sans voile ; contempler à découvert cette vérité substantielle dont un simple reflet nous transporte ici-bas de joie et d'admiration ; aimer indéfiniment cette beauté parfaite dont le monde ne reproduit qu'une faible image ; posséder à jamais le bien suprême sans craindre de le perdre ; participer à la vie intime du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint ; puiser à cette source de délices intarissable ; partager avec ce qu'il y a eu de plus saint

---

(1) I[re] aux Corinthiens, II, 9.

et de plus pur sur la terre un bonheur qui ne connaîtra ni retours ni vicissitudes ; vivre avec les esprits bienheureux dans l'échange d'une félicité qui s'accroît pour chacun de ce qu'elle procure à tous, et trouver ainsi l'infini dans la lumière, l'infini dans l'amour, l'infini dans la possession, l'infini dans la béatitude, tel est, Nos Très Chers Frères, l'objet de l'espérance chrétienne.

L'an dernier, à pareille époque, nous cherchions à vous montrer l'excellence de la foi, en présence des efforts que l'on fait de tous côtés pour la détruire au fond des âmes. L'espérance chrétienne, qui a son fondement dans la foi, n'est pas moins exposée aux attaques de l'incrédulité. C'est pourquoi nous voudrions la ranimer et la fortifier en vous à l'entrée de cette sainte Quarantaine où nos fins dernières devront être plus particulièrement l'objet de nos méditations.

I

Quand nous plaçons dans la vie éternelle l'objet suprême de l'espérance chrétienne, les incrédules affectent de nous répondre : Vous faites de la vertu un calcul où la recherche de l'intérêt propre diminue le mérite, si elle ne le détruit pas complètement. Non, Nos Très Chers Frères, tel n'est pas le sens, tel ne saurait être l'effet de l'espérance chrétienne. Le motif essentiel de la vertu se tire de la sainteté même de Dieu à l'image et à la ressemblance de qui nous avons été créés. Il faut accomplir le devoir parce que c'est le devoir ; il faut obéir à la loi parce que c'est la loi. L'obligation de pratiquer la vertu n'en resterait pas moins étroite, alors même que, par impossible, on n'en retirerait aucun fruit, et que nulle récompense n'y serait attachée. Le bien est tel de sa propre nature ; il a son fondement dans la raison et dans la volonté divines, ou plutôt il est l'essence même de Dieu, et par suite, il s'impose à la créature raisonnable comme une loi absolue, en dehors de toutes les

conséquences qui peuvent en découler. Voilà l'idée que l'on doit se faire de la vertu : idée sublime et qui revient à toutes les pages de l'Écriture où la sainteté de Dieu apparaît comme le motif le plus élevé de la moralité humaine : « Soyez saints, parce que je suis saint : » *Sancti estote, quia ego sanctus sum* (1).

Mais, chose admirable, Nos Très Chers Frères, et sur laquelle nous ne saurions trop insister, l'espérance chrétienne, bien loin d'affaiblir le caractère absolu du devoir, ne fait qu'ajouter au mérite de la vertu, ou, pour mieux dire, elle est elle-même une vertu, et une vertu excellente parmi toutes. N'est-ce pas, en effet, une obligation pour l'homme de tendre vers Dieu, qui est sa fin dernière comme il est son premier principe? Or quel est l'objet de l'éternelle récompense sinon Dieu lui-même, c'est-à-dire le souverain bien? De telle sorte que l'idée du devoir implique le désir de la béatitude. En aspirant à la félicité céleste, nous aspirons à l'union immuable avec Dieu ; or l'union immuable avec Dieu ou la possession de Dieu est précisément la

(1) Lévitique, XI, 44, 45 ; XIX, 2 ; XX, 26 ; XXI, 8, etc.

perfection du bien, la consommation de la sainteté en même temps qu'elle constitue la plénitude de la récompense. Aussi, dans le sermon sur la montagne, cet admirable résumé de la morale chrétienne, Notre-Seigneur Jésus-Christ a-t-il fait suivre l'une de l'autre ces deux grandes paroles, pour montrer que l'homme doit chercher son propre bonheur dans l'accomplissement de la loi divine : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. — Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, parce que votre récompense est grande dans les cieux : » *Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis* (1).

Et pourquoi, Nos Très Chers Frères, le désir de la perfection morale et l'espoir de la béatitude éternelle, loin de s'affaiblir mutuellement, se fortifient-ils l'un par l'autre? Nous venons d'en indiquer le motif : l'objet de la récompense est en même temps la raison première du devoir et l'exemplaire de la sainteté. C'est la remarque que faisait le pieux auteur des Soliloques tirés des œuvres de saint Augustin : « Dieu couronne

(1) S. Matthieu, v, 12, 48.

et il est lui-même la couronne; il promet et il est lui-même l'objet de la promesse; il rémunère et il est lui-même la rémunération; il récompense et il est lui-même la récompense : » *Tu ipse coronator es et corona, tu ipse promissor es et promissio, tu remunerator es et munus, tu præmiator et præmium felicitatis æternæ* (1). Sans doute, l'amour de Dieu pour lui-même est le plus parfait de tous les sentiments; mais aimer Dieu comme la source de notre bien, c'est encore, à certains égards, aimer Dieu pour lui-même : c'est chercher sa gloire, puisque le bonheur de sa créature le glorifie en faisant éclater sa puissance, sa sagesse et sa bonté; c'est accomplir sa volonté et obéir à sa loi, puisque notre salut est la fin à laquelle tendent toutes ses œuvres. Ainsi toutes choses se concilient-elles parfaitement : l'amour de Dieu pour lui-même et l'amour de Dieu comme notre bien, suivant cette parole du Seigneur au père des croyants : « C'est moi-même qui serai votre récompense » : *Ego merces tua magna nimis* (2).

(1) *Soliloqu.*, XXXVI.
(2) Genèse, XV, 1.

Quelque absolu que puisse être, en effet, le caractère impératif et obligatoire de la loi morale, l'homme ne saurait se dépouiller complètement de l'amour de soi, ni faire abstraction de son propre intérêt dans l'accomplissement du devoir. Le désir du bonheur nous est naturel, aussi bien que l'idée de la justice ; c'est une loi de notre être, disait saint Augustin : *Omnis homo gaudere desiderat* (1). S'il nous est donné d'atteindre par des actes passagers à ce degré d'amour du bien où l'oubli total de soi-même bannit tout motif personnel, ce désintéressement absolu ne saurait être la condition habituellle de l'activité morale : ce serait la destruction de la personnalité humaine. Sur ce point comme en tout le reste, la doctrine catholique est en harmonie parfaite avec les besoins et les tendances légitimes de notre nature. Dans l'espérance chrétienne, l'intérêt se confond avec le devoir, et le désir de la béatitude devient un mérite.

Car, ainsi que l'enseigne saint Thomas, pour rendre notre espérance méritoire et lui assurer

---

(1) *Sermo de sanctis*, 30.

le caractère d'une vertu, Dieu a reculé la béatitude dans un avenir plus ou moins lointain. Il éprouve notre constance par le retard qu'il met à remplir nos vœux, et la confiance avec laquelle nous attendons l'effet de ses promesses est un hommage que nous rendons à sa justice et à sa véracité (1). Et, d'autre part, que de difficultés pour atteindre ce but placé au-delà des bornes de la vie présente! Que de mérite à poursuivre malgré tant d'obstacles un bien si éloigné, *bonum futurum et arduum!* Voilà pourquoi Notre Seigneur Jésus-Christ comparait le royaume des cieux à une cité placée sur la montagne : *civitas supra montem posita* (2). Pour y arriver, il faut monter, monter encore, monter jusqu'au sommet, c'est-à-dire avancer sans cesse dans la voie de la sainteté. D'où il suit que l'espérance chrétienne excite et stimule tout ce qu'il peut y avoir en nous d'ardeur pour le bien; elle est l'âme de notre vie mortelle, suivant l'expression de saint Augustin : *vita vitæ mortalis, spes est vitæ immortalis* (3).

---

(1) S. Thomas, 2a 2ae, quæstio XVII, art. 1.
(2) S. Matthieu, V.
(3) *Super psalmum* CIII, vers. 34.

II

En disant que l'espérance chrétienne est l'âme de notre vie mortelle, le saint Docteur envisageait tout particulièrement la vertu dont elle est le soutien, la souffrance et le malheur, qui trouvent en elle leur suprême consolation. Enlevez du milieu des hommes cette force immense pour le bien, cette protection si efficace contre le vice, que deviendra le monde moral? Quelque attrait que la vertu puisse exercer sur des âmes généreuses, il n'en est pas moins vrai qu'elle renferme un sacrifice souvent pénible, toujours coûteux, le sacrifice de la passion au devoir, des sens à l'esprit, de la liberté à la loi, de la volonté propre à l'autorité, de l'intérêt particulier au bien général. Depuis le commencement jusqu'à la fin de sa vie, l'homme est aux prises avec lui-même, avec les forces qui le sollicitent au mal, soit qu'elles agissent du dehors, soit qu'elles partent de son propre fonds. Eh bien, nous vous le demandons, Nos Très Chers Frères, se sentira-t-il porté à combattre ses

mauvais penchants, celui pour qui toute espérance disparaît avec la mort? N'ayant plus d'autre horizon que les bornes de la vie présente, ne cherchera-t-il pas à y concentrer tous ses désirs et à se procurer ici-bas la plus grande somme possible de jouissances, sans s'inquiéter d'aucun précepte qui pourrait contrarier ses inclinations? Si la crainte des hommes met quelque frein à ses passions, s'imposera-t-il la moindre gêne, la plus légère contrainte, dans tout ce qui échappe à l'action des lois humaines? Amasser et jouir, ne sera-ce pas sa seule et unique devise, du moment qu'il n'aura plus dans l'avenir d'autre perspective que le néant? Écoutez le langage que le *Livre de la Sagesse* prêtait, il y a déjà bien des siècles, à ceux qui n'ont pas d'espérance dans une vie future : ne croirait on pas entendre les paroles des athées et des matérialistes de nos jours?

« Ils ont dit dans l'égarement de leurs pensées : il est court et plein d'ennui le temps de notre vie; il n'est pas pour l'homme un lieu de repos à la fin de ses jours, et l'on n'en connaît pas qui soient revenus des enfers. Nous serons après cette vie comme si nous n'avions jamais

été. Notre nom sera livré à l'oubli pour toujours, et nul ne pourra plus se souvenir de nos œuvres. Venez donc et jouissons des biens présents : *venite ergo et fruamur bonis quæ sunt.* Couronnons-nous de roses avant que notre jeunesse se flétrisse. Nous n'attendons rien au-delà du tombeau : tous nos biens sont ici ; prenons-les où nous les trouvons. Que tout serve à nos plaisirs ! Laissons partout des traces de notre joie, car c'est là notre sort, c'est tout notre partage : *ubique relinquamus signa lætitiæ, quoniam hæc est pars nostra, et hæc est sors nostra* (1).

C'est ainsi que la recherche du plaisir devient le but unique de la vie, dès l'instant que l'espérance chrétienne cesse d'être pour la vertu un appui et un soutien. Mais, à supposer même qu'un tel langage ne soit pas le comble de la déraison, serait-il possible de le placer dans la bouche de tout le monde ? Songent-ils bien, ceux qui pensent et parlent de la sorte, à cette portion de l'humanité la plus nombreuse de toutes et aux yeux de laquelle la vie présente est loin de

(1) Sagesse, 1, 1-9.

s'offrir sous des aspects aussi riants ? Songent-ils à ces déshérités de la fortune dont la condition se réduit à gagner péniblement le pain de chaque jour, et auxquels l'on ne saurait parler sans une ironie cruelle des plaisirs et des jouissances de ce monde ? Songent-ils à ces masses d'ouvriers qui, au fond des mines et des carrières, s'épuisent du matin au soir dans des labeurs au bout desquels il n'y aura jamais pour eux ni richesses ni honneurs ? Songent-ils enfin, au milieu de leurs fêtes et de leurs réjouissances, à tous ces malades qui, soit dans les asiles de la souffrance, soit dans leurs propres familles, traînent le long de la vie leurs infirmités souvent incurables ? Où trouver place dans de pareilles existences pour les satisfactions que se procurent si aisément les heureux du siècle ?

Ah ! nous ne craignons pas de le dire, Nos Très Chers Frères, si l'espérance chrétienne venait à disparaître avec les réparations légitimes et les justes compensations de l'avenir, si elle n'était là pour rétablir dans un autre monde l'équilibre rompu dans celui-ci et assurer à la loi morale sa sanction définitive et complète, si, en un mot, tout se réduisait aux choses d'ici-bas, le

problème de l'inégalité des conditions deviendrait insoluble, et la misère des uns, se dressant devant l'opulence des autres, soulèverait des difficultés en face desquelles la raison humaine resterait sans lumière et sans force.

Ils sont donc aussi imprudents que coupables, ces ennemis de la religion qui, par leurs attaques incessantes contre les fondements sur lesquels repose l'espérance chrétienne, s'efforcent d'enlever aux pauvres et aux malheureux les consolations d'une autre vie. En réduisant la nature humaine à un pur assemblage d'éléments matériels, en assimilant notre dépouille mortelle à celle d'une brute dans des funérailles d'où l'idée de l'immortalité est absente, en faisant le vide dans les âmes pour n'y laisser debout que la négation et le doute, en promenant le travailleur de déceptions en déceptions à travers les rudes épreuves d'une carrière au bout de laquelle ils n'ont à offrir que la perspective du néant à cet homme dont le lot est si chétif sur la terre, les adeptes de l'impiété insultent à la souffrance, en même temps qu'ils créent pour l'avenir un immense danger social. Leurs déclamations contre la vie future n'ont pas d'autre résultat que de pousser

les classes nécessiteuses au mécontentement et au désespoir. Croient-ils sérieusement remplacer les réalités de l'espérance chrétienne par des phrases telles que celle-ci : votre nom sera inscrit dans l'histoire, vous vivrez dans la conscience de l'humanité? Vraiment, dire de ce pauvre ouvrier, ignoré la veille de sa mort et encore plus oublié le lendemain, que, pour toute récompense de ses travaux, il se survivra dans les annales de l'histoire et dans les souvenirs du genre humain, c'est outrager à la fois le bon sens et la faiblesse. Si c'est à de pareilles fantaisies que se réduisent les promesses des sophistes, qu'ils renoncent à traiter des questions dont la solution leur échappe, pour laisser à l'espérance chrétienne le soin de soutenir la vertu et de consoler le malheur.

C'est, en effet, l'immortalité personnelle, avec l'assurance d'un bonheur sans fin, que la doctrine catholique nous montre au terme de nos destinées terrestres comme la récompense d'une vie dont la loi divine aura été la règle. Et qui pourrait dire tout ce que l'espérance chrétienne a produit ici-bas d'énergie pour le bien, d'ardeur au travail, de modération dans la bonne fortune,

de constance et de résignation dans l'adversité? Apôtres de la foi qui, au prix de tant de fatigues, avez porté l'Évangile à travers le monde; martyrs de la sainte Église, auxquels la crainte des supplices n'a pu arracher une seule faiblesse; saints et saintes de tout ordre et de toute condition, qui êtes sortis victorieux des combats de la vertu, c'est l'espérance chrétienne qui vous fortifiait au milieu de vos épreuves. Vous y trouviez un préservatif contre le découragement, un attrait supérieur aux séductions du vice, une source de joies dans la persécution, un point d'appui fixe et invariable au milieu des agitations et des vicissitudes de la vie. Aussi est-ce avec raison que l'éloquence et l'art l'ont symbolisée sous la forme de l'ancre qui enchaîne au rivage le navire exposé à la fureur des flots : *Sicut anchora in mari navem immobilitat, ita spes animam firmat in Deo* (1). L'espérance met aux mains du chrétien l'arme de la mortification; elle fait contrepoids aux instincts qui le sollicitent au mal; elle excite en lui le désir de multiplier les bonnes œuvres et d'amasser des

(1) S. Thomas, *Super Epist. ad Hebr. cap. VI*, *lectio 4.*

mérites pour le grand jour de la rétribution universelle ; elle le détache de la terre pour l'élever au-dessus de lui-même ; elle est en toute vérité, selon l'expression de saint Augustin, l'âme de notre vie mortelle : *Vita vitæ mortalis, spes est vitæ immortalis.*

III

« Ne savez-vous pas, écrivait saint Paul aux Corinthiens que, dans les courses du stade, tous s'élancent à la poursuite du but, mais qu'un seul l'atteint ? Courez donc de manière à remporter le prix. Ceux qui luttent dans l'arène s'imposent toute sorte d'abstinence, bien qu'ils n'aspirent qu'à une couronne corruptible ; nous, au contraire, c'est une couronne incorruptible qne nous cherchons à obtenir » : *et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam* (1). Ces paroles de l'apôtre nous rappellent que, plus l'objet de l'espérance est élevé, plus il faut d'efforts pour y atteindre.

(1) 1re aux Corinth., IX, 24, 25.

Notre Seigneur Jésus-Christ ne l'avait-il pas dit auparavant dans cette mémorable maxime : « le royaume des cieux souffre violence et ce sont les forts qui l'emportent, » *regnum cœlorum vim patitur et violenti rapiunt illud* (1)? Voilà pourquoi, après avoir montré que, pour rendre notre espérance méritoire, Dieu a reculé dans l'avenir l'effet de ses promesses, saint Thomas enseigne qu'à cet éloignement vient s'ajouter, comme une autre condition du mérite, la difficulté d'arriver à un bien précédé de tant d'obstacles : *bonum futurum et arduum* (2).

Assurément, Nos Très Chers Frères, rien n'est triste comme la condition de ceux qui n'ont pas d'espoir dans une vie future. Leur existence, semblable à celle de l'animal sans raison, leur paraît limitée à quelques courtes années pendant lesquelles, quoi qu'ils fassent, les maux l'emportent le plus souvent sur les biens. Mais n'est-il pas à craindre, d'autre part, que la présomption ne prenne dans certaines âmes la place du désespoir? Quels sacrifices consent-on à s'imposer en

---

(1) S. Matthieu, XI, 12.
(2) S. Thomas 2ª 2ªᵉ quæstio XVII, art. I.

vue d'une éternité de bonheur ? Ne s'imagine-t-on pas trop facilement qu'il suffit de quelques actes de religion, accomplis à des intervalles plus ou moins éloignés, pour être à l'abri de toute inquiétude ? Où trouver de nos jours les saintes frayeurs que témoignaient les serviteurs de Dieu à l'approche de la mort, eux qui pourtant avaient passé toute leur vie au service de leur Maître ? Comment ne pas craindre pour le sort éternel de tant d'hommes à la foi si tiède, aux goûts si frivoles, qui ne savent refuser à leurs sens aucune satisfaction, pour qui tout devoir est un fardeau, toute privation un tourment, de telle sorte qu'on peut se demander s'ils ont conservé le souvenir de cette parole de l'Évangile : « le royaume des cieux souffre violence, et ce sont les forts qui l'emportent, » *et violenti rapiunt illud ?*

Pour ne citer qu'un exemple, Nos Très Chers Frères, cette loi annuelle du jeûne et de l'abstinence, dont nous venons vous rappeler les prescriptions, est-elle observée comme elle devrait l'être par des chrétiens qui aspirent aux biens de la vie céleste? N'y a-t-il pas quelque présomption à espérer une récompense éternelle, quand on n'a même pas assez d'empire sur soi-même

pour s'imposer une privation aussi légère ? Soumettre les sens à l'esprit, et l'esprit à Dieu dont l'Église est ici-bas l'organe et l'interprète, n'est-ce pas la meilleure préparation aux hautes destinées qui nous attendent ? Pourquoi, dès lors, tant de demandes indiscrètes et peu motivées, pour s'affranchir d'un précepte rendu d'ailleurs si facile par les adoucissements que nous avons cru devoir y apporter ? Est-ce trop exiger de la nature humaine, quand on songe que ces actes de mortification et d'obéissance unis au sacrifice de Jésus-Christ acquièrent une valeur infinie et contribuent à une béatitude dont l'éternité seule peut mesurer la durée ?

Et la prière, cette clef du ciel, comme l'appelle saint Augustin, *oratio clavis cœli* (1), tient-elle dans la vie de la plupart des chrétiens toute la place qu'elle devrait y occuper ? Cette élévation de notre âme à Dieu n'est-elle pas le complément et la suite nécessaires de l'espérance chrétienne ? Car ce n'est pas de nous-mêmes, mais de la bonté divine et par les mérites de Jésus-Christ que nous attendons l'éternelle

---

(1) Serm. 22.

béatitude et les moyens d'y parvenir. Ne nous lassons donc pas de demander à Dieu la grâce sans laquelle nous ne pouvons rien pour le salut. Plus nous sommes environnés de périls, plus la prière doit monter de notre cœur à nos lèvres comme le cri de l'espérance. C'était la pensée qui animait le souverain Pontife lorsqu'il nous invitait naguère à redoubler de supplications pendant le mois plus spécialement consacré à la dévotion du saint Rosaire. Le même motif lui a inspiré diverses recommandations que nous nous empressons de porter à votre connaissance. Toujours désireux, en effet, d'attirer sur ses enfants les bénédictions du ciel, le Père commun des fidèles vient d'étendre à toute la chrétienté une pieuse pratique déjà en usage depuis vingt-cinq ans dans les États pontificaux. En présence des maux qui affligeaient l'Église et le monde, le Pape Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire, avait prescrit de réciter dans les églises de Rome, à la fin de chaque messe non chantée, certaines prières enrichies de précieuses indulgences. Cette coutume si louable devra s'introduire également dans toutes les églises et chapelles de

notre diocèse, où elle ne manquera pas d'ajouter à la piété du clergé et des fidèles.

« Que Dieu, en qui vous avez placé votre espérance, vous comble de joie et de paix dans votre foi, afin que vous abondiez dans l'espérance et dans les dons que vous avez reçus de l'Esprit-Saint! »

Deus autem spei repleat vos omni gaudio et pace in credendo, ut abundetis in spe et virtute Spiritus sancti! (1).

---

(1) Épître aux Romains, xv, 13.

LETTRE

du 8 mai 1884

A M. L'ABBÉ DOUILLET, CURÉ DE CORBIE

SUR LA

VIE DE SAINTE COLETTE

Mon Cher Curé,

Vous avez consacré vos efforts et votre talent à la glorification de sainte Colette, et je ne saurais trop vous en féliciter, car il me semble, comme à vous, que la vierge de Corbie n'occupe pas dans l'admiration publique toute la place qui lui est due. Votre livre, si intéressant et si plein d'érudition, aura-t-il la bonne fortune d'appeler l'attention sur cette grande mémoire? Je le désire

vivement, et ce serait pour moi une bien douce satisfaction de pouvoir contribuer au succès de votre noble entreprise.

Oui, je comprends votre pieux enthousiasme pour cette humble fille du peuple, à laquelle il a été donné de remplir l'une des missions les plus merveilleuses dont l'histoire de l'Église ait gardé le souvenir. Quelle pure et ravissante apparition à travers les désordres et les souillures de la première moitié du xve siècle! Dans ce pays de France déchiré par les factions et devenu la proie de l'étranger, se peut-il rien imaginer de plus émouvant que le spectacle de cette enfant sortie d'une petite ville de la Picardie pour travailler à la réforme d'un grand ordre religieux, et par là au relèvement de la société tout entière? Rien ne l'arrête dans son dessein de reprendre l'œuvre de saint François d'Assise et de sainte Claire, ni les contradictions de toute sorte, ni les calomnies elles-mêmes. Restaurer la vie religieuse au fond des cloîtres pour restaurer la vie chrétienne sur la scène du monde, voilà le but qu'elle poursuit à travers mille obstacles et, pour l'atteindre, elle n'attend que de la grâce divine ses lumières et ses moyens d'action. A peine a-t-elle reçu le

voile des mains de Benoît XIII qu'elle se met à l'œuvre pour rétablir dans toute leur sévérité les règles de perfection tracées par le séraphique patriarche d'Assise. Besançon, Auxonne, Dôle, Poligny, vingt autres villes voient se former ou se reconstituer au milieu d'elles autant de communautés devenues pour un siècle dépravé la plus haute et la plus salutaire des leçons. Là où le zèle de sainte Colette ne parvient pas à se déployer dans de nouvelles fondations, sa puissante initiative ranime la piété au sein des couvents déjà établis ; et c'est à la grande famille franciscaine tout entière que s'étend une action réformatrice dont les heureux effets se sont prolongés jusqu'à nos jours.

Faut-il s'étonner de l'ascendant exercé par des vertus si héroïques sur une époque où, malgré tant de vices, la foi était restée au fond des âmes? C'est bien dans « cette petite ancelle du Seigneur, » comme l'appelle son premier historien, Pierre de Vaux, que l'on voit éclater la puissance surnaturelle dont Dieu se plaît à revêtir ses saints. Elle, qui ne cherche que la solitude et l'effacement, voit les plus illustres de ses contemporains venir à elle pour recourir à ses lumières

et réclamer son appui. Saint Vincent Ferrier, le grand thaumaturge du xve siècle, entreprendra le voyage de Poligny pour conférer avec la servante de Dieu sur les moyens de rendre la paix à l'Église troublée par le schisme d'Occident ; et les évêques assemblés au Concile de Constance accueilleront avec joie la lettre que leur adresseront de concert le célèbre dominicain et l'humble fille de saint François d'Assise. C'est encore avec elle que saint Jean de Capistran, ce missionnaire si puissant en œuvre et en parole, ira échanger ses vues sur l'amélioration de l'état religieux.

Rien n'est touchant comme la lettre dans laquelle le cardinal de Saint-Ange, président du Concile de Bâle, recommande aux prières de la vénérable abbesse les travaux d'une assemblée qui allait se rendre si tristement célèbre. S'agit-il de faire renoncer le duc de Savoie Amédée VIII à la tiare qu'il vient d'usurper sous le nom de Félix V? la pauvre clarisse trouvera un langage plein de feu pour conjurer un schisme funeste à l'Église. Ce n'est pas avec moins d'admiration qu'on la suit au milieu des discordes civiles, intercédant auprès de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, pour le détourner d'une lutte fratri-

cide, s'efforçant de réconcilier les partis et travaillant à la pacification de la France avec cette ardeur que la charité la plus pure sait inspirer aux âmes d'élite.

Le rapprochement entre sainte Colette et Jeanne d'Arc, son illustre contemporaine, devait se présenter tout naturellement à votre esprit, et j'aime à constater qu'il a été pour vous l'occasion d'écrire des pages éloquentes. La vierge de Corbie et la vierge de Domrémy se sont-elles rencontrées ici-bas dans le cours de leur mission ? Vous le pensez, non sans quelque motif; mais, peu importe : ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ont travaillé toutes deux à l'œuvre de Dieu, chacune suivant le don qui leur avait été départi. Pendant que Jeanne d'Arc ramène la victoire sous le drapeau de la France, sainte Colette relève l'étendard de la pénitence et du détachement évangélique. L'une fait resplendir l'image de la piété au milieu des camps ; l'autre prépare au fond des cloîtres les vertus dont l'influence devra se répandre sur toute la société. L'imagination est peut-être plus saisie par le souvenir de l'héroïque jeune fille qui, pour sauver son pays, affronte la mort dans vingt

combats ; mais je ne sais si l'on n'éprouve pas une égale émotion en suivant pas à pas cette héroïne d'un autre genre qui, pendant près d'un demi-siècle, lutte contre le relâchement des mœurs, fait accepter les livrées du sacrifice aux plus fières princesses de son temps et entraîne sur ses traces des milliers d'âmes dans les voies de l'abnégation et de l'humilité. Toujours est-il que dans ces deux pauvres filles, sorties des derniers rangs du peuple et appelées vers le même temps à de si hautes destinées, le surnaturel éclate avec une évidence irrésistible.

Oui, le surnaturel, car il faudrait fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir le doigt de Dieu dans des carrières aussi merveilleuses. Je vous sais gré, mon cher Curé, d'avoir compris la vraie tâche de l'hagiographe en ne dissimulant aucun des miracles dont la vie de sainte Colette est remplie. C'est dans les quatre années de cette réclusion extraordinaire à laquelle s'était condamnée la vierge de Corbie avant de commencer son œuvre ; c'est dans ces effrayantes austérités récompensées par tant de dons surnaturels ; c'est dans le commerce intime de cette âme privilégiée avec Dieu, qu'il faut chercher le

secret d'une puissance humainement inexplicable.

Telle est la pensée qu'exprimait Pie VII, lorsque, au fort de la tempête soulevée contre l'Église dans les premières années de ce siècle, il proclamait solennellement l'héroïque sainteté de l'humble religieuse dont le nom, comme celui de sainte Catherine de Sienne, rappelle toute une vie employée à ramener dans les cœurs la paix et l'union. Il ne reste plus qu'à enrichir d'un dernier fleuron la couronne de la réformatrice de l'ordre séraphique. C'est le vœu que je formais naguère avec un grand nombre de mes vénérés collègues de France et de Belgique en priant le Souverain-Pontife d'étendre à toute l'Église le culte de sainte Colette. Quel que puisse être le résultat de cette supplique, vous aurez contribué pour une large part à faire revivre la mémoire de celle qui est restée l'honneur et la gloire de vos paroissiens. Ce qui fait le mérite de votre œuvre, où se révèle d'ailleurs un véritable talent littéraire, c'est qu'elle ajoute au sérieux d'une étude historique le charme d'un livre de piété. Je la recommande à ce double titre à tous ceux qui voudront s'instruire et s'édifier au récit d'une

telle vie. Les vertus des saints forment la meilleure portion du patrimoine national ; et l'on ne saurait rendre de plus grand service à nos contemporains qu'en les appelant à contempler ces serviteurs de Dieu dans lesquels la religion et la patrie saluent de concert les plus belles figures de leur histoire.

Agréez, mon Cher Curé, avec mes remerciements et mes félicitations, l'assurance de mon affectueux dévouement.

† CH.-ÉMILE, Évêque d'Angers.

LETTRE

du 12 juillet 1884

A M. LE MINISTRE DES CULTES

SUR LA

FÊTE DU 14 JUILLET

Monsieur le Ministre,

M. Raulin, architecte diocésain, a bien voulu m'informer qu'il avait reçu de votre département l'ordre de pavoiser et d'illuminer la grille de l'évêché d'Angers à l'occasion de la fête du 14 juillet. Comme mon silence, après le mémorable arrêt de la cour d'Angers, en faveur de mon droit, pourrait faire supposer un consentement quelconque de ma part à une telle manifestation, j'ai le devoir de protester à nouveau contre ces

abus de la force. En voulant m'associer malgré moi à des sentiments que je suis loin de partager, vous m'obligez à déclarer une fois de plus que, en ma qualité d'évêque, je ne saurais même avoir l'air de participer en aucune façon à la célébration d'un anniversaire qui rappelle une émeute sanglante, la révolte contre l'autorité légitime, l'indiscipline et la défection dans les rangs de l'armée nationale, le mépris de la parole donnée, toutes choses, en un mot, dont je tiens à écarter le souvenir, quand je veux songer aux gloires et aux grandeurs de la patrie.

Laissez-moi ajouter, Monsieur le Ministre, que cette année, plus encore que les années précédentes, votre département aurait dû m'épargner une contrainte aussi pénible. Pavoiser et illuminer la grille de ma demeure épiscopale, en signe de réjouissance publique, quand deux de nos grandes villes, Toulon et Marseille, sont plongées dans le deuil et la désolation, et qu'une épidémie cruelle menace d'envahir le reste de la France, c'est me prêter aux yeux de mon diocèse les apparences d'un rôle auquel je ne saurais me résigner silencieusement. En tout autre temps, une pareille marque d'allégresse, imposée dans

des circonstances aussi douloureuses à un évêque profondément attristé du malheur de ses frères, eût semblé à tous un manque de tact et de convenance.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

† Ch.-Émile, Év. d'Angers.

LETTRE PASTORALE

Du 20 août 1884

A L'OCCASION

DE LA

NATIVITÉ DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

Nos Très Chers Frères,

Chaque année, le mois de septembre ramène une solennité particulièrement chère à l'Anjou. N'est-ce pas, en effet, sur l'initiative de l'un de vos plus illustres évêques, saint Maurille, et à la suite d'une apparition de la Sainte Vierge à ce grand serviteur de Dieu, que, d'après une tradition autorisée, la fête de la Nativité fut célébrée pour la première fois dans l'Église, quelques années avant le concile d'Éphèse où le dogme de

la maternité divine allait être proclamé en face du monde entier ? De là ce nom de « Fête angevine, » *Feria andegavensis*, resté populaire dans nos contrées de l'ouest pour désigner une solennité qui, avant de s'étendre à toute la chrétienté, avait été propre à l'Anjou. Glorieux souvenirs qui demeurent imprimés à cette terre bénie du Marillais où, depuis saint Maurille jusqu'à Charlemagne et à Urbain VIII, la piété des peuples, les hommages des princes, la sollicitude des papes et des évêques, ont également contribué à entourer d'honneur et de vénération l'un des sanctuaires les plus célèbres de la France !

Faut-il s'étonner qu'après une telle marque de la prédilection de Marie, le culte de Notre-Dame l'Angevine se rattache pour vous au 8 septembre comme à un jour consacré entre tous par la foi et la dévotion de vos ancêtres ? C'est ce jour-là que, fidèles à vos traditions locales, vous aimez à faire éclater davantage vos sentiments d'amour et de confiance envers la Mère de Dieu. Partout où il s'élève quelqu'un de ces sanctuaires fameux où la Reine du ciel et de la terre s'est plu à manifester son pouvoir et à faire sentir aux hommes les effets de sa bonté, vous vous y

portez en foule ; vous organisez des pèlerinages pour donner aux démonstrations de votre piété une forme plus solennelle, et jusque dans la dernière église du diocèse, Marie reçoit, au jour anniversaire de sa naissance, les hommages empressés de ses fidèles serviteurs.

Cette année, une circonstance particulière vous permettra d'ajouter un nouvel éclat aux cérémonies par lesquelles vous avez coutume de célébrer la fête de Notre-Dame l'Angevine. Cédant à des instances venues de divers points du monde chrétien, Notre Saint Père le Pape Léon XIII a prescrit pour les 6, 7 et 8 septembre un triduum solennel de prières en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie ; et il a daigné, à cette occasion, ouvrir le trésor des faveurs spirituelles dont il est ici-bas le dépositaire et le dispensateur suprême.

Nous ne doutons pas, Nos Très Chers Frères, de votre empressement à entrer dans les vues du Souverain Pontife pour honorer d'une manière toute spéciale l'auguste Mère de Dieu et pour appeler sa toute-puissante protection sur l'Église et sur la France. Instruits par la foi, vous savez et vous croyez fermement que cette créature

incomparable a été prédestinée et choisie de toute éternité pour donner naissance au Fils de Dieu fait homme ; que cette relation si étroite et si sublime avec la seconde personne de la Sainte Trinité l'élève au-dessus de tous les êtres créés ; que par son libre consentement aux desseins de Dieu sur l'humanité, la Bienheureuse Vierge a coopéré au grand œuvre de notre Rédemption ; et que si le Verbe incarné est la cause unique de notre salut, Marie est l'instrument dont il s'est servi pour donner la vie au monde. Avec tous les siècles chrétiens, émus et ravis de tant de merveilles, vous admirez dans la Vierge immaculée une plénitude de grâces et de privilèges surnaturels qui font d'elle, après l'humanité sacrée du Sauveur, la plus pure, la plus sainte et la plus parfaite de toutes les créatures. Et enfin, mesurant son pouvoir à son ineffable dignité de Mère de Dieu, vous invoquez avec une confiance sans bornes celle qui a été, qui est restée et qui restera pour toujours le canal bienfaisant par où, avec le Christ Fils de Dieu, la grâce et la vie sont entrées dans le monde.

Invoquez-la, Nos Très Chers Frères, avec plus de ferveur que jamais, le 8 septembre prochain,

jour anniversaire de sa glorieuse Nativité ; car, plus encore que par le passé, nous avons besoin de son secours et de sa protection au milieu des luttes et des épreuves de l'heure présente. Ce n'est pas sans de sérieux motifs que le Père commun des fidèles, toujours plein de sollicitude pour les intérêts de la grande famille chrétienne, nous invite à prendre part à ce concert universel de prières et de supplications. Du haut de la chaire apostolique, d'où son regard domine le monde, il a vu quels dangers menacent les sociétés humaines et combien il est nécessaire, dans ces graves circonstances, de recourir à Celui qui tient dans ses mains les destinées des individus et des peuples. Or, comme le disait saint Bernard, « qui pourrait avoir autant de titres que la bienheureuse Vierge Marie pour parler au cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? » *Quis tam idoneus ut loquatur ad cor Domini nostri Jesu Christi, ut tu felix Maria?....* Daigne la Mère des miséricordes prêter une oreille favorable à nos humbles prières pour le bien de l'Église et de la France !

LETTRE PASTORALE

RELATIVEMENT

AU MOIS DU ROSAIRE

Du 14 septembre 1884

Nos Très Chers Frères,

Dans sa sollicitude pour l'Église uuiverselle, Notre Saint Père le Pape Léon XIII vient de renouveler cette année les pieuses prescriptions que vous aviez mis tant d'ardeur à remplir pendant le mois d'octobre de l'an dernier.

En nous ramenant ainsi aux pieds de la Vierge du Rosaire, le Souverain Pontife veut ranimer notre confiance dans la protection de Celle dont

le pouvoir n'a d'égal que son éminente dignité. C'est que, en effet, la prière est une arme puissante dans les mains du chrétien. Ceux qui s'arrêtent à la surface des événements, n'en cherchent la cause que dans les calculs des hommes, dans le jeu des intérêts, dans le mouvement et le choc des passions ; mais, s'il nous était donné de suivre le fil de cette trame mystérieuse qui se déroule à travers les siècles, nous verrions quelle grande place occupe la prière des justes dans le plan de la Providence, ce qu'elle a d'action sur la vie des peuples et sur la destinée des empires.

Dieu est le maître souverain des nations comme des individus : en faisant de la demande la condition du bienfait, il a voulu que l'homme sentît sa dépendance et confessât hautement sa faiblesse. La prière est le grand ressort de cette économie providentielle où éclatent à la fois l'infirmité humaine et la toute-puissance de Dieu. Et certes, si l'on part de ce principe, également incontestable pour la raison et pour la foi, qui oserait soutenir que, depuis un an, nos appels réitérés à la prière publique soient demeurés sans effet ? Sans doute, le mal n'est pas encore

arrêté dans son cours ; et l'impiété poursuit sa marche en avant sans avoir rencontré jusqu'ici d'obstacle assez fort pour lui barrer le chemin. Mais ne semble-t-il pas que déjà nous ressentions sur bien des points le secours de la Vierge puissante dont l'Église ne craint pas de dire « qu'Elle a triomphé de toutes les hérésies dans le monde entier? » N'avons-nous pas vu de superbes dominateurs obligés de revenir sur leurs pas et d'avouer, devant d'invincibles résistances, qu'il existe en ce monde quelque chose de supérieur à la force matérielle, le droit des âmes rachetées au sang de Jésus-Christ et unies dans son Église par les liens de la foi et de la charité? Hier encore, est-ce qu'un pays voisin du nôtre ne secouait pas, contre toute attente, et en s'inspirant de sa foi catholique, le joug de l'athéisme et du matérialisme qui pesait sur lui depuis de longues années? La pacification religieuse ne s'annonce-t-elle pas comme devant succéder à la persécution dans ces cantons de la Suisse où l'intolérance avait pris la place de la vraie liberté? Et d'autre part, n'est-ce pas un véritable triomphe pour l'Évangile, que le succès de nos braves soldats au Tonkin, à Madagascar, en

Afrique comme en Asie, partout où le cours des événements nous amène à implanter la civilisation chrétienne? Devant ces résultats obtenus depuis le mois d'octobre dernier, n'est-il pas permis d'espérer que de nouvelles supplications nous vaudront des marques encore plus éclatantes de la protection divine?

Continuons donc à prier, Nos Très Chers Frères, prions avec confiance, prions sans nous lasser. Ainsi que nous le rappelle le Souverain-Pontife, « le secours céleste et les bienfaits que Dieu se plaît à nous accorder sont d'ordinaire le fruit de notre persévérance. » Ce n'est pas à nous qu'il appartient de marquer au Seigneur le jour où il devra mettre un terme à l'oppression de la cité. Certes, les ennemis de l'Église n'ont point désarmé; leurs projets de persécution se déroulent de jour en jour plus vastes et plus menaçants; il ne faut ni compter sur leur lassitude ni se laisser tromper par de fausses apparences de paix ou de conciliation. D'un bout du monde à l'autre, une vaste conspiration est ourdie contre le Christ et la société divine qu'il est venu fonder sur la terre. Mais « plus les ennemis du nom chrétien apportent

d'opiniâtreté en leurs desseins, plus ses défenseurs doivent montrer de constance dans la prière et dans l'action ». C'est sous le titre de « secours des chrétiens, » *auxilium christianorum*, que l'Église invoque la Vierge Marie : justifié dans le passé par tant de merveilles, ce titre, n'en doutons pas un instant, recevra de l'avenir une nouvelle et non moins haute confirmation.

DISCOURS

Du 1er novembre 1884

EN RÉPONSE A L'OFFRANDE

D'UNE

CROSSE ET D'UNE MITRE D'HONNEUR

PAR LES CATHOLIQUES DE L'ANJOU

Messieurs,

Malgré le discours beaucoup trop flatteur pour moi de M. Victor Pavie, je ne saurais accepter qu'à titre d'encouragement le magnifique cadeau qui vient de m'être fait par un grand nombre de catholiques de l'Anjou et du reste de la France. Il y a déjà longtemps sans doute, quelque chose comme trente-cinq ans, que Dieu m'a fait la grâce de m'appeler à prendre part aux luttes de

l'Église contre les erreurs du temps ; mais le mérite ne se mesure pas seulement à la durée des services ; et quand je repasse cette longue suite d'années, je me demande, non sans quelque inquiétude, si j'ai fait véritablement tout ce que j'aurais pu faire pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Votre bienveillante appréciation ne laisse pas que de me rassurer à ce sujet ; car si les attaques des ennemis de la foi n'ont jamais eu le don de m'émouvoir beaucoup, le sentiment des catholiques vraiment dignes de ce nom a toujours été pour moi une grande consolation et une grande force.

Aussi bien cette sympathie ne m'a-t-elle fait défaut en aucune circonstance : il y aurait injustice de ma part à ne pas le reconnaître. Car je ne suis pas de ceux qui croient avoir à se plaindre de leurs contemporains ; je trouve, au contraire, qu'ils m'ont toujours traité avec trop d'indulgence ; et volontiers je répéterai ce mot de je ne sais plus quel homme public à ses adversaires : « Vous ne direz jamais de moi autant de mal que j'en pense moi-même. » Sans doute la presse, je veux dire une certaine presse, ne se fait pas faute de mettre ma susceptibilité à l'épreuve ; et

il n'est guère de jour où elle ne me fasse l'honneur de s'occuper de moi dans un sens plus ou moins charitable. Mais dans les luttes de la vie publique, il est bon de n'avoir pas l'épiderme sensible ; et quand on se permet de donner des coups à ses adversaires, il faut s'attendre également à en recevoir de leur part sans trop se plaindre. Je ne parle pas de ces malfaiteurs de la presse qui s'arment de leur plume comme d'un stylet pour frapper les honnêtes gens : cela ne compte pas, et l'on passe outre en regrettant que la liberté d'écrire donne naissance à de pareils produits. Mais il est des controverses plus sérieuses, parce qu'elles vont davantage au fond des choses; et c'est à celles-là qu'il m'a été donné de prendre part avec une certaine ardeur qui m'a valu le suffrage des uns et l'animadversion des autres.

En me jetant ainsi dans la mêlée des partis, je me suis acquis, à tort ou à raison, la réputation bonne ou mauvaise, comment dirai-je? d'un batailleur. Eh bien, c'est là-dessus que je demanderais à faire quelque réserve, dans l'intérêt de la justice et de la vérité. A me voir aux prises, depuis plus d'un quart de siècle, avec des

adversaires de différente taille, d'aucuns en sont venus à conclure que j'aime la lutte pour la lutte, comme il en est qui aiment l'art pour l'art. Il est à peu près convenu, dans certains milieux plus ou moins littéraires, que je mérite les épithètes de fougueux et d'impétueux sous lesquelles on a voulu de tout temps accabler ceux qui apportent quelque énergie dans la défense de leurs convictions. Ai-je fait preuve en quelque circonstance de fougue ou d'impétuosité ? Je ne puis être assurément qu'un mauvais juge dans une question qui m'intéresse si particulièrement. Mais ce qu'il m'est permis de dire, en sondant mes dispositions, c'est que je me suis tenu constamment sur la défensive, et que, loin d'aimer la guerre pour elle-même, je n'y ai jamais vu qu'un moyen aussi douloureux que nécessaire pour arriver à la paix.

C'est dans ce sens seulement que l'Église elle-même, notre mère et notre modèle à tous, accepte la qualification de militante. Laissez-la se déployer dans la plénitude de ses droits, et loin de combattre personne elle offrira la paix à tout le monde, suivant le souhait évangélique : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus*

bonæ voluntatis. Chacun de ses enfants doit tenir le même langage. Nous combattons parce qu'on nous refuse les libertés auxquelles nous avons droit; et ce que l'on met sur le compte de je ne sais quelle humeur belliqueuse, n'est pas autre chose que la conscience de nos devoirs et le sentiment de notre responsabilité.

Est-ce à dire, Messieurs, qu'il répugne à mon caractère et à mon tempérament de répondre à ceux qui nous attaquent? Assurément non. Je ne mettrais pas en pratique le *nosce te ipsum*, si je disais le contraire. Mais je vous prierai de remarquer tout d'abord à ma décharge que, jusqu'ici, j'ai pris peu de part aux querelles qui peuvent diviser les catholiques, estimant que si elles sont quelquefois inévitables, elles ont rarement une grande utilité. On aura beau parcourir les vingt-six volumes de mes œuvres, poids déjà lourd à porter, on n'y trouvera aucune controverse avec ceux qui partagent notre foi. Je ne me souviens que d'une seule et c'est par elle que j'ai commencé. Il y a trente-cinq ans, je croisai le fer, je veux dire la plume, sur le terrain de la philosophie, avec l'excellent M. Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie*

chrétienne ; et si cet écrivain qui a tant mérité de l'Église avait bien voulu tenir compte des observations de son jeune adversaire, il se serait épargné la nécessité d'une rétractation qui, du reste, lui a fait le plus grand honneur. Hors de là, je ne crois pas qu'un seul catholique puisse me reprocher de m'être élevé, dans un débat public, soit contre sa doctrine, soit contre ses écrits.

C'est vous dire assez, Messieurs, que j'ai combattu presque constamment sur les frontières de la foi, contre les ennemis du dehors. En sera-t-il autrement pour l'avenir ? Je le crains plutôt que je ne le désire, voyant que, depuis quelques années, on semble revenir sur des résultats qui paraissaient acquis, et que, sur plus d'un point, l'on cherche à diminuer la vérité. Mais en ce moment je ne parle que du passé : et, dans ce passé, je ne saurais contester que mon nom a été mêlé aux principales luttes de mon temps.

Luttes doctrinales d'abord, sur le terrain de la théologie, de la philosophie et de l'histoire : elles ont occupé une bonne partie de ma vie, et c'est vers elles que je me sens attiré de préférence,

quelque goût que l'on se plaise à me prêter pour les choses de la politique. Il est vrai que ces grands débats ne passionnent guère nos contemporains, et l'on peut dire en toute vérité qu'au point de vue doctrinal et scientifique la controverse moderne est à peine sérieuse. D'une part, les adversaires de la foi en sont venus à rétrograder vers le matérialisme de Lucrèce et d'Épicure, c'est-à-dire vers la forme la moins large et la plus abaissée de la pensée humaine. D'autre part, ce qu'on est convenu d'appeler le positivisme s'est interdit toutes les hautes spéculations de l'esprit, en réduisant le domaine du savoir aux choses extérieures et sensibles ; en fait de vérité dépassant la matière, c'est tout simplement l'ignorance érigée en système. Et enfin l'homme de notre temps en qui semblait s'être personnifiée la critique anti-religieuse, l'auteur d'une prétendue *Vie de* Jésus dont j'avais montré dès l'origine le vide et l'inanité, s'est rendu pleine justice en traitant sa première œuvre de fantaisie d'artiste, et l'on a pu dire de lui tout récemment, qu'après s'être constamment égayé aux dépens du public, il avait fini par s'amuser de lui-même.

Voilà où en est, au point de vue de la science et des doctrines, la lutte contemporaine. Je le répète, dans de pareilles conditions, elle est à peine sérieuse, et il n'y a pas lieu d'en être fier pour le siècle auquel nous appartenons. On dirait que la Providence s'est défiée de nos forces, en ne permettant pas que des adversaires plus redoutables vinssent combattre la vérité.

Mais il est une autre lutte plus sérieuse, Messieurs, et celle-là donne aux erreurs de notre temps leur caractère distinctif. Commencée vers la fin du siècle dernier, elle se prolonge à travers le nôtre, ayant pour objet invariable et unique la conservation ou la destruction de l'ordre social chrétien. Déchristianiser la famille, l'école, l'État, toutes les institutions du pays et toutes les manifestations de la vie sociale, tel est le but auquel tend l'incrédulité moderne après les grandes controverses des âges précédents sur le dogme proprement dit. Il importe de bien saisir la nature spéciale de ce mouvement, pour ne pas épuiser nos forces dans de vains débats, et pour porter la défense là où se produit l'attaque. Toute l'Europe, j'oserais dire le monde entier,

est le théâtre de cette lutte à laquelle nous sommes tous appelés à prendre part. Nous ne saurions admettre à aucun prix que l'on veuille constituer l'ordre social en dehors du Décalogue et de l'Évangile; et c'est à conserver ou à ramener l'application de ce code fondamental dans les institutions et dans la vie du pays, que doivent tendre principalement les efforts des catholiques : car c'est autour de cette grande question que se meuvent, en France comme ailleurs, les controverses de notre temps.

Mais, afin de combattre efficacement la déchristianisation de l'ordre civil, politique et social, il faut éviter avec soin tout ce qui pourrait y conduire, même de loin. C'est ainsi qu'il n'est pas rare d'entendre dire à des personnes d'ailleurs bien intentionnées : La religion doit rester absolument étrangère à la politique et réciproquement. C'est là une grave erreur, s'il ne faut pas y voir plutôt un étrange malentendu. Ni la tradition chrétienne ni même le simple bon sens n'ont jamais admis cette espèce de manichéisme qui ne tendrait à rien moins qu'à faire dériver la religion et la politique de deux principes con-

traires ou du moins étrangers l'un à l'autre. La vérité est que la religion et la politique doivent rester unies pour conduire l'homme, l'une directement et l'autre indirectement à ses fins surnaturelles et divines. Et comment la politique, qui n'est pas autre chose que l'application de la morale évangélique au gouvernement des États, pourrait-elle faire abstraction de la religion sans laquelle cette morale manque de base et de sanction? Comment la religion, gardienne du droit et de la justice dans quelque ordre de choses que ce soit, pourrait-elle rester indifférente au respect ou à la violation de la justice et du droit? Comment n'aurait-elle pas des principes et des règles pour la vie publique, elle dont c'est l'essence d'en avoir pour la vie privée? Et surtout dans un pays comme le nôtre où, depuis quatorze siècles, l'Église et l'État ont vécu dans des relations si étroites, se sont touchés par une infinité de côtés, s'enlacent et se compénètrent dans tous les sens, pour ainsi parler, est-il possible d'admettre qu'il ne doive plus y avoir rien de commun entre l'un et l'autre? Pour m'en tenir à un point qui me concerne, et auquel vous

venez de toucher, mon cher Monsieur Pavie, osera-t-on prétendre sérieusement que chez une nation qui n'a pas oublié les services des Suger, des Richelieu, des Mazarin, des Fleury, *si parva licet componere magnis*, c'est chose déplacée de voir un évêque ou un prêtre ouvrir un avis sur des questions qui intéressent également la religion et la patrie? Ah! que l'on évite donc de donner prise à nos adversaires par de pareilles thèses, car elles amènent inévitablement le triomphe de l'erreur capitale de notre temps, qui est la séparation de l'ordre religieux d'avec l'ordre civil, politique et social.

Je finis, Messieurs, par où j'ai commencé, en vous remerciant d'un hommage qui témoigne si magnifiquement de l'union intime du pasteur avec son troupeau. Cette houlette, produit d'un art si parfait, restera dans le trésor de l'église d'Angers comme le mémorial des luttes que nous aurons soutenues ensemble pour maintenir dans ce beau diocèse l'empire de la foi chrétienne. Et, puisqu'un certain nombre de vos frères des autres diocèses de France ont bien voulu s'associer à cet acte de piété filiale, je tiens à leur

envoyer d'ici l'expression de ma vive reconnaissance. En tout cela, ma personne n'est rien : l'honneur de cette belle et touchante manifestation remonte tout entier à la cause que je défends, à l'Église de qui nous tenons nos pouvoirs, et à Dieu qui, je l'espère, daignera continuer à bénir nos efforts.

ALLOCUTION

AUX ÉLÈVES DU GRAND-SÉMINAIRE

du 27 décembre 1886

SUR

L'APOCALYPSE DE SAINT JEAN

MESSIEURS, CHERS ENFANTS,

Parmi les titres que l'apôtre saint Jean possède à notre admiration et à notre reconnaissance, il en est un dont les temps présents font ressortir davantage l'importance et l'éclat. Historien sublime de la vie de Jésus, interprète incomparable de la doctrine du Verbe fait chair, le disciple bien-aimé, celui qui, à la dernière cène, reposa sur le cœur du divin Maître, le témoin privilégié de la grande scène du Calvaire, devait avoir également pour mission de prédire

les destinées de l'Église jusqu'à la fin des siècles. C'est le rôle qu'a rempli saint Jean dans ce livre mystérieux par où se sont achevées les révélations divines, de même que la Genèse en avait marqué le commencement.

Et ce rôle de prophète, saint Jean l'a rempli pour nous instruire, nous fortifier et nous consoler tout à la fois. Sans doute, Notre Seigneur traçait d'avance le caractère général de l'histoire de son Église dans ces mémorables paroles que l'évangéliste saint Jean avait recueillies de ses lèvres divines : *Pressuram habebitis in mundo, sed ego vici mundum :* vous aurez de grandes afflictions dans le monde ; *confidite*, ayez confiance toutefois, j'ai vaincu le monde (S. Jean, XVI, 33). » Mais pour que nulle surprise ne restât possible dans l'esprit des chrétiens, pour qu'ils fussent préparés à tout ce qui les attendrait dans la suite des temps, il fallait que l'avenir de l'Église, ses épreuves et ses persécutions, comme aussi ses triomphes, devinssent l'objet d'une prophétie spéciale. De là, ce tableau anticipé de l'histoire du monde depuis les persécutions de Néron jusqu'à celles de l'antechrist.

De là ces avertissements solennels, par où s'ouvre l'Apocalypse, ces avertissements aux sept Églises d'Asie, image et figure de toutes les Églises à venir : avertissements qui tendent à combattre, ici, le relâchement des mœurs et la tiédeur dans le service de Dieu ; là, une négligence coupable à préserver la vraie doctrine des erreurs qui la menacent ; plus loin les défauts qui amèneraient à la longue une diminution de la foi et un refroidissement dans la charité : avertissements qui dépassent Smyrne, Ephèse, Laodicée, Pergame, pour s'appliquer aux Églises de tous les temps et de tous les lieux, comme une leçon éternellement vivante et qui se confirmera de siècle en siècle par la fidélité des uns et par les défections des autres.

Après les avertissements aux Églises, la prédiction des épreuves du christianisme jusqu'à la fin du monde. Saint Jean les dépeint dans le langage symbolique familier aux prophètes. C'est sur un double plan que se déroule ce drame immense. Au ciel, l'Église triomphante, c'est-à-dire l'Homme-Dieu entouré des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, sur la terre, l'Église militante, avec ses apôtres, ses martyrs, ses

confesseurs, ses vierges; là-haut, le livre marqué de sept sceaux et qui renferme les destinées des hommes, ici-bas, le mouvement de l'histoire qui correspond à l'ouverture de chacun des sept sceaux ; par delà le temps et l'espace, l'Agneau immolé depuis l'origine du monde et brillant de tout l'éclat de sa divinité, en deçà, l'antique serpent multipliant autour des élus ses prestiges et ses séductions ; au sein de l'éternité, les anges tour à tour ministres de la justice ou de la miséricorde divine, suivant que leurs coupes sont pleines de la colère de Dieu ou remplies des prières des saints ; sur le théâtre du monde, les empires qui s'élèvent ou qui s'abaissent selon que le règne de la justice s'affermit ou que la mesure de l'iniquité est comblée : peinture émouvante des vicissitudes et des contradictions humaines, vraie philosophie de l'histoire qui, dans le clair-obscur d'une vision prophétique, fait apparaître à nos yeux les desseins de Dieu sur l'Église.

Nous sommes arrivés, messieurs et chers enfants, à l'une de ces époques où l'erreur et le mensonge, sortis du puits de l'abîme, suivant l'expression de saint Jean, se répandent sur

toute l'étendue de la terre, comme une épaisse fumée qui aveugle les esprits ; où le caractère de la « bête » apparaît, plus visible que par le passé, au front des hommes que l'anti-christianisme a enrôlés dans ses sociétés secrètes. Commencé avec la grande apostasie du XVIe siècle, ce mouvement anti-chrétien n'a fait que s'étendre et gagner depuis lors, et, si rien ne nous autorise à l'envisager comme le prélude du déchaînement final de Satan, il est permis d'y voir l'une de ces épreuves formidables qui annoncent et préparent la dernière de toutes. Il est probable que votre vie sacerdotale s'écoulera en des temps troublés, peut-être même en des temps encore plus agités que les nôtres, car, bien loin de baisser, le flot de l'impiété monte sans cesse, et nul ne prévoit ce qui pourra l'arrêter chez des nations où le Christ a cessé de régner en maître.

Aussi bien le chantre prophétique des destinées de l'Église, tout en nous montrant ici-bas une alternative de repos et d'agitations, une succession d'épreuves et de victoires, ne place-t-il le triomphe définitif de l'épouse de Jésus-Christ qu'à la consommation des siècles, dans un ciel nouveau et sur une terre nouvelle : *Et vidi*

cœlum novum et terram novam. C'est encore à saint Jean qu'était échue la mission de nous faire entrevoir les splendeurs, les magnificences et les félicités de la Jérusalem céleste, dans cette vision finale qui couronne les révélations divines. Ainsi les promesses succèdent-elles aux prédictions et aux avertissements pour faire de l'Apocalypse un livre où l'Église militante trouvera jusqu'à la fin des temps une lumière, une force et une consolation.

Puisse cette lumière éclairer votre esprit, afin que vous compreniez de plus en plus que, dans les desseins de la Providence, la vie du prêtre doit être une vie de luttes et de combats! Puisse cette force vous soutenir au milieu des épreuves auxquelles il plaira au Seigneur de vous donner une part! Puisse cette consolation découler pour vous des paroles qui résument la révélation de saint Jean : « Je donnerai aux victorieux à manger du fruit de l'arbre de vie qui est au milieu du paradis de mon Dieu : *Vincenti dabo edere de ligno vitæ quod est in paradiso Dei mei.* » Ainsi soit-il!

ALLOCUTION

AU CLERGÉ D'ANGERS

Du 1er janvier 1885

SUR

DES ATTAQUES RÉCENTES CONTRE LE CLERGÉ

Je vous remercie bien sincèrement, mon cher vicaire général, des vœux que vous voulez bien m'offrir au nom du vénérable chapitre et du clergé séculier et régulier de la ville d'Angers. L'année 1884 vient de se terminer par des entreprises fort graves contre les droits et les libertés de l'Église. Celle où nous entrons verra-t-elle s'amoindrir cette hostilité contre l'enseignement et les institutions catholiques ? S'il faut en juger par les apparences, je n'y compte guère. Car

nous continuons à nous trouver en présence et sous la domination d'un parti qui s'est proposé pour but de déchristianiser la France. Et, à ce sujet, Messieurs, je ne puis m'empêcher de trouver à tout le moins fort étrange la prétention récemment émise de vouloir imposer au clergé une neutralité absolue entre les partis qui divisent l'opinion. Ah ! si ces partis avaient tous à l'égard de l'Église une attitude également bienveillante et que la religion n'eût d'ailleurs rien à redouter d'une issue quelconque des luttes politiques, on comprendrait peut-être de notre part une telle impassibilité. Je dis peut-être, car, même dans ce cas, des considérations d'un autre ordre ne permettraient pas une indifférence aussi déraisonnable à des hommes qui, citoyens d'un pays libre ou se croyant tel, ont bien le droit d'exprimer leur sentiment sur les conditions de sa grandeur et de sa prospérité. Mais exiger du clergé qu'il garde une neutralité absolue entre ceux qui prêchent l'athéisme ou le matérialisme et ceux qui professent ouvertement la foi chrétienne, entre ceux qui veulent chasser la religion de l'école, du collège, des facultés, de la caserne, de l'hôpital, du prétoire, de par-

tout, et ceux qui entendent lui conserver sa part d'action et son influence légitime dans la vie publique et sociale, exiger, dis-je, du clergé qu'il manifeste pour les uns et pour les autres une égale sympathie, c'est lui demander une injustice, une trahison et une lâcheté.

Ah ! je sais bien que, pour obtenir le silence et l'inaction, l'on parle de supprimer le budget des cultes. Mais depuis quand est-il reçu que les débiteurs viennent dire à leurs créanciers : si vous nous déplaisez, si vous cessez de nous être agréables, nous ne paierons plus nos dettes ? Car on ne saurait trop le répéter, et il faut que dans les villes, comme dans les campagnes, tout le monde en soit convaincu et pénétré, le budget des cultes est pour l'État français, république, empire ou monarchie, non pas une libéralité, mais une dette rigoureuse, une dette sacrée, une dette de justice et d'honneur, une dette contractée vis-à-vis du clergé et de tous les catholiques de France, comme une indemnité non facultative, mais strictement due pour les biens ecclésiastiques aliénés au profit de la nation, une dette aux termes de laquelle l'Assemblée constituante de 1789 s'est engagée solennellement,

devant Dieu et devant les hommes, à pourvoir désormais d'une manière convenable aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres, une dette enfin reconnue et confirmée par tous les gouvernements et toutes les assemblées législatives qui se sont succédé dans ce pays depuis plus de quatre-vingts ans. On aurait beau dénoncer le Concordat de 1801 et rompre tout lien entre l'Église et l'État, que cette dette, à acquitter soit en capital soit en revenu, n'en subsisterait pas moins dans son intégralité, fondée qu'elle est sur le droit naturel et sur le droit positif; et le jour où l'on cesserait de la payer, le monde entier constaterait avec stupeur, ce qui serait pire que la banqueroute matérielle, la faillite morale de la France.

Ce jour n'arrivera pas, je l'espère, malgré mon peu de confiance dans les hommes de ce temps; car ce jour-là, c'en serait fait parmi nous de l'idée de justice, de la foi des engagements, du respect de la propriété, du crédit de l'État français, et, je puis bien l'ajouter, de la sécurité des consciences troublées par le souvenir de la vente des biens ecclésiastiques, désormais séparée de la promesse d'indemnité qui

seule l'amnistiait et la couvrait. Quel serait donc le gouvernement assez mal avisé, quelle serait la Chambre assez peu soucieuse de la paix publique pour remettre ainsi toutes choses en question, pour nous ramener cent ans en arrière et faire renaître comme à plaisir des difficultés heureusement résolues au commencement de ce siècle ? Voilà pourquoi il est difficile de croire, malgré des apparences contraires, que l'on veuille se porter à de telles extrémités ; et, pour ma part, je ne veux pas le croire, pour l'honneur de mon pays, et dans l'intérêt de ceux-là même qui seraient tentés d'oublier à ce point les maximes de la sagesse politique.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, nous attendons l'avenir avec le calme qui sied, non pas à des fonctionnaires publics, — car quoi que l'on se plaise à en dire, vous ne l'êtes à aucun degré, dans aucune mesure, et par aucun côté, — mais avec le calme et la sérénité qui conviennent à des serviteurs de l'Église, de cette Église qui, depuis dix-huit siècles, a traversé bien d'autres temps, subi bien d'autres épreuves et survécu à des adversaires d'une toute autre taille. Nous continuerons à remplir les devoirs de notre saint

ministère et à nous intéresser en même temps aux affaires du pays, qui sont bien aussi les nôtres, sans nous laisser intimider par personne, et en nous rappelant que nous devons à tous la justice et la vérité. Il y a là, sans doute, une question de mesure et de prudence pastorale, mais dans laquelle il ne faut pas que les principes fléchissent jamais devant le désir de la conciliation ou devant l'amour du repos. Ménager les personnes, tout en combattant l'erreur, voilà notre devise ; et lors même que nous ne serions pas compris, nous n'en saurions pas moins rendre le bien pour le mal et répondre à la haine par le dévouement et la charité. C'est dans ces sentiments que je vous souhaite une année féconde en mérites et, s'il plaît à Dieu, remplie de consolations.

ALLOCUTION

AUX MEMBRES DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES D'ANGERS

Du 1er janvier 1885

SUR LA

QUESTION ÉCONOMIQUE

Je suis bien touché des vœux que vous venez de m'offrir au nom des associations catholiques de la ville d'Angers, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an. Vous ne sauriez douter de la sincérité des souhaits que je forme à mon tour pour le succès et la prospérité de vos œuvres.

N'ont-elles pas, en effet, pour objectif principal les intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière? Or, qu'on veuille le reconnaître ou

non, la question économique et ouvrière est l'une des plus graves questions de notre temps. Elle occupera la fin du XIXe siècle, et il est facile de prévoir qu'elle tiendra une place plus grande encore dans le siècle qui suivra le nôtre. Il est donc indispensable de s'en préoccuper non pas seulement pour se livrer à des enquêtes plus ou moins longues sur la situation des classes laborieuses, mais pour agir. C'est ce que vous faites. Pendant que d'autres parlent ou écrivent, vous agissez. Vous avez mis la main à l'œuvre, par vos cercles catholiques d'ouvriers, par vos banques populaires, vos fourneaux économiques, vos patronages, vos crèches, vos dispensaires, vos sociétés de prévoyance, d'encouragement et de protection. Et si ces diverses institutions ne répondent pas encore à tous les besoins, si l'on ne peut pas dire qu'elles soient le dernier mot de la situation, elles préparent du moins la solution du problème que les erreurs et les violences du siècle dernier ont légué à notre époque comme le plus difficile et le plus redoutable de tous.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, la question économique et ouvrière ne se résoudra pas en dehors des deux principes dont l'Église est ici-bas

l'immortelle gardienne : la justice et la charité. La justice d'abord, car elle est le premier fondement de l'économie sociale ; et la justice, au sens que la doctrine chrétienne attache à ce grand mot, c'est une proportion équitable entre le travail et le salaire, entre la peine et la rémunération ; c'est la fidélité aux contrats, le respect des engagements réciproques, la possibilité, pour chacun, d'améliorer sa situation sans détriment pour personne, le droit, pour tous, d'être traités suivant leurs capacités et leurs mérites.

La charité ensuite, car quelque rigoureux que puisse être l'accomplissement des devoirs de la justice, la charité conservera toujours sa grande place dans l'économie sociale. Je sais bien qu'il est des utopistes et des rêveurs qui voudraient la bannir de ce monde, avec la religion elle-même ; mais l'on peut se demander ce que deviendrait le monde si l'Église n'était là, enveloppant la société d'un immense réseau de services et de fonctions, d'œuvres et d'institutions charitables, multipliant ses secours, ses établissements et ses créations de toute sorte, à mesure qu'augmentent les besoins de l'humanité, mettant au service de la souffrance et de la faiblesse ses

prêtres, ses communautés religieuses, l'élite de ses enfants, pour ne laisser aucun mal sans remède, aucune infortune sans soulagement, aucune douleur sans espérance et sans consolation. On tremble à l'idée de ce que deviendrait la société humaine, si ce foyer divin de la charité venait à s'éteindre au milieu d'elle. Le froid de l'égoïsme et de l'indifférence saisirait les âmes, et c'est alors que la révolution sociale, ne rencontrant plus devant elle d'obstacle sérieux, triompherait sans peine, parce qu'elle s'attaquerait à un monde d'où la religion serait bannie, avec les deux forces qui le protégeaient : la justice et la charité.

Il n'en sera pas ainsi, Messieurs, avec des hommes tels que vous : la religion, conservant son empire sur les âmes, y maintiendra le feu sacré que le divin enfant de Bethléem est venu répandre sur la terre et qui ne cessera d'embraser vos cœurs pour votre propre bonheur et pour le bien de vos frères.

ALLOCUTION

du 15 janvier 1885

AUX MEMBRES DE LA CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE L'USINE

SUR

LA QUESTION OUVRIÈRE

Messieurs,

Je disais, il y a quelques jours, dans une autre réunion, que la question ouvrière est l'une des plus graves de notre temps, qu'elle occupera la fin du XIXe siècle, et que, suivant toute apparence, elle tiendra une place plus considérable encore dans le siècle qui suivra le nôtre. Or, cette question, comme toutes celles qui sont d'une solution difficile, se présente à nous sous divers aspects. Vous l'abordez par son côté religieux et moral dans l'Œuvre qui nous rassemble

aujourd'hui, la Confrérie de Notre-Dame-de-l'Usine. Car ce n'est pas à vous, Messieurs, qu'il est nécessaire de rappeler que la religion n'est étrangère à rien de ce qui intéresse l'ordre social. Elle est surtout une force de cohésion incomparable pour le bien. Et votre seule présence en ces lieux ne prouve-t-elle pas déjà que la foi rapproche les esprits et unit les cœurs? N'est-ce pas un spectacle consolant de vous voir, patrons et ouvriers, tous réunis au pied de l'autel, sous la bannière de la très sainte Vierge, confondant les rangs et les conditions dans l'égalité devant Dieu, et d'autant plus disposés à vous entr'aider dans l'œuvre commune du travail industriel, que vous aurez fortifié en vous les sentiments de la vraie fraternité, celle dont la religion est le principe et la source?

Car la religion n'est pas seulement, comme son nom l'indique, le lien qui unit les hommes à Dieu, elle est aussi, toute l'histoire en témoigne, le lien le plus fort et le plus puissant qui rattache les hommes entre eux. Or l'un des résultats les plus déplorables de l'idée révolutionnaire, a été de diviser les hommes du travail, de créer entre les patrons et les ouvriers un antagonisme

également funeste aux uns et aux autres. Aujourd'hui encore, et bien qu'ils aient sans cesse à la bouche le mot association, les hommes de la Révolution se montrent absolument hostiles à tout projet de loi, à toute œuvre qui tendrait à réunir les patrons et les ouvriers dans une seule et même agrégation. L'idée chrétienne de la corporation industrielle leur apparaît comme l'antithèse de leur œuvre de séparation et d'isolement. Et cependant qui ne voit qu'en tenant ces deux conditions sociales à distance l'une de l'autre comme deux forces ennemies, sans rien faire qui puisse les unir dans une assistance mutuelle et un dévouement réciproque, on prépare pour l'avenir des collisions qui pourront devenir facilement des catastrophes ?

Voilà pourquoi l'industrie moderne a besoin d'appeler la religion à son aide, si elle veut prévenir des ruines irréparables. Ce secours lui est d'autant plus nécessaire que des conditions toutes nouvelles l'ont mise en présence de difficultés qui seraient insolubles sans l'intervention d'un dévouement que la foi seule peut créer.

Je ne citerai qu'un fait dont se préoccupent à juste titre tous ceux qui ont quelque responsa-

bilité en pareille matière. Dans ces vastes usines où travaillent des centaines de jeunes filles, comment ne pas s'inquiéter d'une situation sans précédent dans l'histoire de l'industrie telle qu'on la comprenait il y a cent ans? L'un d'entre vous, Messieurs, a résolu en partie ce délicat problème en faisant appel au dévouement d'une communauté religieuse pour organiser dans les salles de travail une surveillance à la fois douce et ferme. Je ne puis qu'applaudir à une pensée aussi heureuse; mais n'y a-t-il pas lieu de la compléter en prolongeant hors de l'usine cette œuvre de préservation? Une ou plusieurs maisons de famille où, sous la direction de religieuses, les jeunes ouvrières trouveraient le logement et la nourriture et passeraient le dimanche sans être abandonnées à elles-mêmes au milieu des dangers d'une grande ville, de tels établissements, dis-je, ne répondraient-ils pas à l'une des nécessités créées par les conditions si difficiles de l'industrie moderne?

Vous y pensez, je le sais : aussi ne puis-je qu'encourager un tel projet.

C'est ainsi que, sur n'importe quel point, vous trouverez dans la religion, dans sa doctrine et

dans ses institutions, des lumières et des secours pour résoudre les problèmes soulevés par un état de choses aussi nouveau qu'il est peu rassurant à beaucoup d'égards. Tirer parti du zèle de nos congrégations religieuses pour servir les intérêts de la classe ouvrière, c'est une pensée éminemment féconde et dont l'application pourra être aussi utile que variée. Car nous n'en sommes plus au temps où un métier unique retenait l'ouvrier et sa famille dans les limites étroites d'un modeste atelier. Nos grandes manufactures ont modifié profondément l'ancienne organisation du travail et, par suite, la condition morale du travailleur. Or, à de nouveaux besoins, il faut de nouvelles œuvres. C'est aux chrétiens de chercher dans les inspirations de leur foi et dans leur charité pour leurs frères les moyens de faire tourner l'industrie moderne à la gloire de Dieu et au bien de l'humanité. C'est ce que vous faites dans vos réunions fraternelles : par là, vous aurez bien mérité de la classe ouvrière, et Notre-Dame-de-l'Usine bénira vos efforts.

ALLOCUTION

A L'OCCASION DE

LA BÉNÉDICTION D'UNE ÉCOLE LIBRE

A TRÉLAZÉ

LE 11 JANVIER 1885

Messieurs, Chers Enfants,

Je dois commencer par remercier les généreux fondateurs de cette école nouvelle que je suis venu bénir. Dans la situation que les événements nous ont faite, on ne saurait rendre à une paroisse de plus grand service que de la doter d'un établissement scolaire où la religion et la science se donnent la main pour assurer aux enfants le bienfait d'une éducation chrétienne. Vous l'avez compris, Messieurs, et par là vous

avez bien mérité des familles laborieuses de la ville de Trélazé.

Sans doute, ici comme ailleurs, il ne manquera pas de se trouver des hommes assez peu clairvoyants pour nous dire : A quoi bon ouvrir des écoles libres ? Ne voyez-vous pas ces palais que nous élevons de toutes parts à l'enseignement primaire, ces bâtiments somptueux auprès desquels vos écoles libres ne seront jamais que des constructions mesquines ? Oui, nous voyons ces bâtiments, et nous savons même, nous ne savons que trop ce qu'ils coûtent. Mais l'exagération de ces dépenses faites sans mesure et sans discernement n'est pas notre principal grief. Nous avons bien autre chose à y reprendre. De ces édifices pour lesquels vous prodiguez les ressources de l'État et des communes, jusqu'à mettre en péril la fortune publique, vous avez chassé Dieu, la religion, la prière, l'instruction chrétienne, tout ce qui élève l'homme, l'agrandit et tend à le perfectionner. Dans ces écoles auxquelles vous avez ravi le nom glorieux d'écoles chrétiennes, vous faussez l'esprit des enfants par des manuels où, sous prétexte d'exalter le présent, vous leur apprenez à dénigrer les gran-

deurs et les gloires du passé. Dans ces établissements où des programmes fastueux ont fait perdre de vue le véritable but de l'instruction primaire, vous imposez aux maîtres et aux élèves une surcharge de matières qui leur fait négliger fatalement ce qu'il y a tout à la fois de plus élémentaire et de plus essentiel. Voilà nos premiers griefs, et c'est pourquoi nous fondons des écoles libres.

Nous fondons des écoles où des maîtres chrétiens joignent à une instruction solide un dévouement à toute épreuve; des écoles où l'enfant retrouve dans la bouche de l'instituteur la prière qu'il avait recueillie des lèvres de sa mère, où le respect et l'intelligence de la loi divine le préparent à la connaissance et à l'accomplissement de tous ses devoirs à venir; des écoles où on lui fait aimer la patrie française non pas dans une période unique de son développement, mais dans toute la suite de sa longue et glorieuse histoire, en lui rappelant qui si notre époque n'est pas dénuée de grandeur, il fut un temps où notre pays était à la tête du monde et où un roi de Prusse, Frédéric II, pouvait dire que s'il avait l'honneur d'être roi de France il ne

se tirerait pas un coup de canon en Europe sans sa permission ; des écoles enfin où, au lieu d'accabler l'esprit de l'enfant sous un amas de connaissances indigestes et superficielles, on ménage ses facultés en le conduisant peu à peu du connu à l'inconnu, du simple au composé, de ce qui est élémentaire à ce qui est plus compliqué, de manière à ce qu'il sorte de l'école sachant quelque chose et le sachant bien et, ce qui est plus difficile encore, le sachant pour toujours.

Et parce que nous fondons des écoles conçues de la sorte, nous travaillons avec succès au relèvement du pays, en lui préparant des hommes qui seront à la fois de bons chrétiens et de bons citoyens, qui serviront leur patrie avec d'autant plus de fidélité que la religion aura retrempé davantage leur caractère et fortifié leurs convictions. Et, quant aux familles, elles trouveront dans ces établissements bénis par l'Église, la garantie du respect, de l'obéissance, de la piété filiale, des vertus domestiques. Je ne puis donc que m'applaudir pour Trélazé de l'ouverture de cette école libre, et je forme les meilleurs vœux pour sa prospérité.

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

M. SUBILEAU

SUPÉRIEUR DU PETIT-SÉMINAIRE

Prononcé à Mongazon, le 20 février 1885

Messieurs, chers Enfants,

Bien que j'aie chargé l'un de vos anciens professeurs de consacrer à la mémoire du vénérable défunt un éloge complet, je ne veux pourtant pas laisser s'achever cette cérémonie funèbre sans déposer sur ces dépouilles mortelles l'expression de mes regrets, de mon estime et de ma reconnaissance. Je ne serai que juste en

disant que, dans la personne de votre digne supérieur, le clergé angevin perd l'un de ses membres les plus distingués, un prêtre qui l'honorait par son talent comme par ses vertus sacerdotales. Attaché de bonne heure à la personne de mon vénérable prédécesseur qui avait su apprécier ses belles qualités, l'abbé Subileau avait été initié sous une direction si sage aux détails de l'administration diocésaine, et il était resté jusqu'à la fin une des lumières de mon Conseil épiscopal. En même temps il avait montré, dans l'une des fonctions les plus pénibles du ministère ecclésiastique, le service religieux des prisons, un dévouement digne de tout éloge. Mais c'est ici, au milieu de vous, que sa place était marquée, et il a su l'occuper pendant vingt-neuf ans avec une rare distinction. Aussi bien, tout semblait-il l'appeler aux fonctions si importantes et si délicates de supérieur d'un petit-séminaire : la haute idée qu'il se faisait lui-même du sacerdoce ; un esprit littéraire dont il nous donnait la preuve dans ces discours de fin d'année que nous applaudissions tout d'une voix, et ce tact, cette condescendance, cette ouverture de cœur qui permettent d'exercer

l'autorité facilement et sans trop froisser personne. Entretenir des relations cordiales parmi les maîtres, écarter d'eux tout esprit de division, pousser les élèves aux bonnes et fortes études, par le respect des saines traditions pédagogiques, tel était le but que se proposait M. l'abbé Subileau. Ce but, il l'a atteint et, il faut le dire à son honneur, c'est par les efforts de son zèle que cette maison est arrivée à marquer au premier rang parmi les établissements scientifiques de l'Ouest. Aussi toute son âme comme toute sa vie étaient-elles à Mongazon : il y concentrait ses affections les plus chères ; il en défendait les intérêts, je dirais presque avec un soin jaloux, tant il s'était identifié avec l'institution au milieu de laquelle devait s'écouler la plus grande partie de sa vie. Vous le savez mieux que personne, Messieurs et chers élèves, vous qui l'avez vu à l'œuvre, vous savez que vos succès étaient ses succès, que votre bonheur était le sien propre; et il n'y a pas jusqu'à cette chapelle dont la décoration ne témoigne de l'ardeur qu'il mettait à faire de son cher petit séminaire une maison sans rivale. Voilà pourquoi son nom, après celui du vénérable abbé Mongazon, restera

attaché à cet établissement dont l'abbé Subileau aura été pour ainsi dire le second fondateur.

Mais, ce que je me plais à reconnaître par-dessus tout dans votre digne supérieur, c'est qu'il a été prêtre dans le sens véritable et élevé du mot, c'est que par la correction et la régularité de sa vie sacerdotale il méritait d'être cité comme un exemple et un modèle. Né dans cette Vendée angevine où la foi est traditionnelle, il avait contracté dès l'enfance les habitudes de piété qui distinguent ces braves populations ; la grâce du sacerdoce était venue confirmer et fortifier ces sentiments du premier âge, de telle sorte que la science et la vertu brillaient en lui d'un même éclat. Avec quelle prudence et quelle sûreté de vues il s'entendait à diriger les âmes dans les voies de la perfection chrétienne, les Religieuses de la Retraite pourraient le dire, elles qui, en ce jour, unissent leur deuil au vôtre. C'est donc avec confiance qu'il aura pu paraître devant le souverain Juge, pour recevoir de ses mains la récompense réservée au serviteur bon et fidèle. Quand des hommes de cette valeur viennent à disparaître du milieu de nous, il se fait toujours un grand vide dans les rangs du

clergé ; mais leur souvenir demeure avec le fruit de leurs œuvres, tandis que leurs mérites les accompagnent et les suivent dans l'éternelle béatitude, selon la parole de la sainte Écriture : *Beati mortui qui in Domino moriuntur.* « Bienheureux ceux qui meurent dans la paix du Seigneur ! » Ainsi soit-il !

INSTRUCTION PASTORALE

du 8 février 1885

SUR LA FRANC-MAÇONNERIE

Nos Très Chers Frères,

En publiant, il y a onze ans, l'Encyclique *Etsi multa* de Pie IX en date du 21 novembre 1873, nous vous disions :

« Le Souverain Pontife signale avec infiniment de raison les loges maçonniques et les sociétés secrètes comme le foyer principal de la conspiration contre le christianisme ; et, en nous recommandant de vous rendre attentifs à leurs menées souterraines, il nous rappelle l'une des

obligations de notre charge. Nous n'y faillirons pas ; et c'est pourquoi nous voudrions vous prémunir contre les dangers que présentent de pareilles associations. On rencontre encore quelquefois des esprits naïfs qui se laissent duper par les mots, au point de s'imaginer que la franc-maçonnerie n'a pas d'autre but que la bienfaisance. Ce qui se passe sur divers points du pays devrait pourtant ouvrir les yeux à ceux-là mêmes qui s'obstinent davantage à les fermer devant l'évidence : chaque fois qu'il se trouve un homme assez oublieux de sa dignité pour assimiler sa dépouille mortelle à celle d'une brute, ne voit-on pas aussitôt les adeptes des loges maçonniques sortir de leurs antres ténébreux pour faire à cet infortuné le cortège de l'athéisme et du matérialisme ? Disons-le hautement : on ne peut, sous quelque prétexte que ce soit, s'affilier à la franc-maçonnerie sans renier son baptême. »

En conséquence, dans l'article 2 de notre Mandement du 8 décembre 1873, « nous vous rappelions et remettions en mémoire les constitutions des papes Clément XII, Benoît XIV, Pie VII, Léon XII et Pie IX condamnant et prohi-

bant, sous peine d'excommunication à encourir par le fait même, la société dite des francs-maçons et les autres sociétés secrètes. »

Il ne nous semble pas que, depuis cette époque, la franc-maçonnerie ait gagné du terrain dans notre religieux diocèse, si ce n'est peut-être dans une ville d'arrondissement qu'il est superflu de nommer, et où cette association devenue maîtresse du pouvoir municipal s'est empressée de signaler son intolérance en interdisant les processions. Partout ailleurs la qualité de franc-maçon appelle moins d'estime que de curiosité sur les rares individus qui croient pouvoir se recommander de la sorte à l'attention de leurs concitoyens. Nos populations chrétiennes de l'Anjou ont trop de bon sens et d'esprit pour se laisser prendre à des pratiques tellement étranges qu'elles ne semblent pouvoir subsister qu'à la condition de ne pas affronter les regards du public.

Est-ce à dire que, pour avoir échoué jusqu'ici contre la foi et les hautes qualités naturelles de nos chers diocésains, la franc-maçonnerie ne constitue pas une association malfaisante et pleine de dangers ? Non certes, et pour vous en

convaincre, Nos Très Chers Frères, il vous suffira d'écouter la lecture de la grave lettre encyclique que nous avons reçue à ce sujet de Notre Saint Père le Pape Léon XIII. Avec la clairvoyance que ses augustes prédécesseurs n'avaient cessé de montrer en pareille matière, le vicaire de Jésus-Christ ne craint pas d'attribuer à l'influence néfaste de cette secte pernicieuse une grande partie des maux qui affligent nos sociétés modernes. A notre tour, et pour répondre aux intentions du Souverain Pontife, nous voudrions vous montrer que la franc-maçonnerie est la négation du christianisme et de tout l'ordre social établi sur les principes de l'Évangile, soit qu'on l'envisage dans ses origines, soit qu'on examine l'ensemble de ses idées, soit enfin que l'on constate les résultats de son œuvre.

I

La franc-maçonnerie est la forme moderne de l'anti-christianisme tel qu'il s'est montré dès l'origine de l'Église et développé dans le cours des

siècles. Qu'elle puisse se rattacher à certains égards par delà l'ère chrétienne au naturalisme païen, aux rites et aux symboles en usage dans les mystères de l'Orient, de la Grèce et de l'ancienne Rome, c'est une filiation à laquelle nous ne voulons pas contredire, laissant aux érudits le soin d'apprécier la valeur de ces rapprochements. Par les formes mystérieuses où elle se complaît, par les secrets qu'elle impose à ses adeptes, par les cérémonies qui accompagnent ses initiations, la franc-maçonnerie rappelle en effet ces associations secrètes au sein desquelles le culte païen de la nature cherchait un voile pour ses théories et plus encore pour ses pratiques. Personne n'ignore, d'autre part, que pour se donner un air de haute antiquité, en revêtant ses doctrines d'une teinte biblique, la franc-maçonnerie s'est tissé toute une trame de légendes et de fables qui tendraient à reculer ses origines jusqu'à la construction du temple de Salomon, à travers une descendance dont l'histoire aurait complètement perdu la trace. Vains efforts pour dissimuler le caractère anti-chrétien de la secte ! C'est à d'autres sources qu'il faut remonter, quand on veut rechercher comment il a pu se

former dans le monde chrétien et se développer d'âge en âge une société occulte n'ayant d'autre but que la destruction de l'Église catholique et par suite la doctrine du christianisme tout entier.

Cette société occulte, ténébreuse, qui opère dans le secret et dans le mystère contre l'Église catholique, sa doctrine et ses institutions, pour restaurer le naturalisme païen sous de nouvelles formes, nous la trouvons, Nos Très Chers Frères, dès le commencement de l'ère chrétienne : elle s'appelle la secte des gnostiques. Et ce n'est pas nous seulement qui signalons « la parfaite analogie qui existe entre les croyances, les rites et les usages du gnosticisme et ceux de la franc-maçonnerie (1). » Nous ne faisons que reproduire les aveux des écrivains les plus accrédités de la secte que Notre Saint Père le Pape Léon XIII vient de condamner à la

(1) Rédarès, *Études historiques et philosophiques sur les trois grades de la Maçonnerie symbolique.* — Voir, sur les origines de la franc-maçonnerie, l'excellent ouvrage du P. Deschamps : *les Sociétés secrètes et la Société*, tome I, p. 282 et suiv., et l'abrégé de cette grande œuvre historique par MM. Louis d'Estampes et Claudio Jannet : *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*.

suite de ses augustes prédécesseurs (1). Oui, dès l'origine de l'Église, nous voyons se former dans l'ombre, en opposition avec ses dogmes, des groupes anti-chrétiens professant la plupart des idées où se résume la franc-maçonnerie moderne: confusion de Dieu et du monde sous le nom de nature universelle, négation de la divinité de Jésus-Christ rabaissé au rang des législateurs et des philosophes de l'antiquité, monopole de la science attribué à un petit nombre d'initiés en regard de la foi des chrétiens traitée d'ignorance et de superstition, d'un côté les hommes qui aspirent à la lumière, et de l'autre ceux qui restent plongés dans les ténèbres, tout ce langage et toutes ces prétentions, avec des rites et des symboles d'égale valeur, nous les retrouvons dans les conventicules de la Gnose comme dans les loges maçonniques, de telle sorte que l'on pourrait dire, sans abuser du rapprochement, que les gnostiques ont été les francs-maçons des trois premiers siècles de l'Église.

---

(1) C'est par l'étude des anciens gnostiques et des manichéens, disait Weishaupt, le chef de l'illuminisme allemand, qu'on pourra faire de grandes découvertes sur la véritable maçonnerie. (Ibid., p. 284). »

Et ne vous étonnez pas, Nos Très Chers Frères, de ce que les anciens gnostiques, comme les francs-maçons modernes, recherchaient pour leurs réunions le secret et le mystère. C'est le propre de l'erreur, quand elle n'est pas dominante, de dissimuler ses desseins et de travailler dans l'ombre, pour arriver plus sûrement à ses fins. D'ailleurs, l'attrait de la curiosité, d'autant plus vif qu'on réussit à l'exciter davantage par l'habileté de la mise en scène, est un mobile qui ne manque jamais d'avoir une certaine force. Que d'esprits simples et crédules se laissent gagner par l'annonce mystérieuse de prétendus secrets dont la clef devra leur être livrée plus tard, et qui, si l'on en perçait le fond, n'exciterait que le rire ou l'indifférence! Promettre à un petit nombre d'initiés que, moyennant certains engagements ou certaines affiliations, ils s'élèveront au-dessus du vulgaire en s'affranchissant de ses croyances, c'est l'appât dont les sectaires se sont servis de tout temps afin d'attirer dans leurs filets des âmes trop naïves pour soupçonner le piège tendu à leur inexpérience. Ainsi faisaient, au témoignage de saint Augustin, les Manichéens du IIIe siècle, avec leurs mots de passe,

leurs signes de reconnaissance, leurs divisions en trois grades, leurs symboles et leurs serments (1). Ainsi feront plus tard toutes ces sectes du moyen âge plus ou moins résumées dans l'hérésie albigeoise, enveloppant d'obscurité, chaque fois qu'elles ne se sentiront pas assez fortes pour les faire éclater au grand jour, des doctrines qui n'auront d'autre but que la destruction complète de l'ordre social chrétien.

« En comparant, disait le savant historien du *pape Innocent III et de son siècle*, l'organisation intérieure d'une certaine société, les francs-maçons, et ses tentatives contre l'Église depuis une soixantaine d'années, avec les principes connus de la doctrine des Cathares, on est obligé de reconnaître quelques rapprochements, non seulement pour les principes généraux, mais pour les plus minces détails. Les deux sociétés ont pour principe l'indépendance de l'homme vis-à-vis de toute autorité supérieure. Toutes deux vouent la même haine aux institutions sociales et particulièrement à l'Église et à ses ministres ; toutes deux communiquent seule-

(1) Saint Augustin, *de Manichaeis*.

ment le secret à celui dont on s'est assuré par une longue épreuve, et imposent l'obligation de le garder, même envers les plus proches parents. Chez toutes deux les vrais chefs sont inconnus à la foule; la division est faite par provinces, placées sous des maîtres particuliers; mêmes signes de reconnaissance dans la manière de parler et de s'entendre, de sorte que nous pouvons dire avec quelque raison, que tout le bouleversement qui mine depuis plus d'un demi-siècle les fondements de la société européenne, n'est autre chose que l'œuvre des albigeois, transmise par eux à leurs successeurs, les francs-maçons (1). »

Pourquoi faut-il, Nos Très Chers Frères, que parmi les précurseurs de la franc-maçonnerie moderne, nous soyons obligé de signaler les chevaliers dégénérés du Temple qui, par les désordres de leur dernier âge, ne rappellent que trop les erreurs des gnostiques, des manichéens et des albigeois? Mais comment ne pas conclure, devant l'évidence des faits, avec l'illustre Fré-

(1) Hurter, *Histoire du pape Innocent III et de son siècle,* Paris 1840, p. 284-286.

déric de Schlegel, que l'ordre des Templiers, complètement déchu de son institution primitive, a été le pont sur lequel toutes ces erreurs ont passé d'Orient en Occident (1) ? L'appareil de cérémonies dont s'entoure la franc-maçonnerie, les grades et les degrés par où elle fait passer ses adeptes, le symbolisme de ses prétendues initiations, tout cela n'est-il pas emprunté à cet ordre devenu, à partir du XIVe siècle, une société secrète qui a jeté ses rameaux à travers l'Europe (2) ? Et quant au fond des doctrines, le reniement du Christ, et par suite la destruction de l'ordre social chrétien, n'est-ce pas l'idée mère qui domine de part et d'autre ? Les grands coupables du XIVe siècle n'ont-ils pas transmis à leurs successeurs la haine de la Papauté et de toute autorité légitime ? Quel moyen de méconnaître ces affinités, si étranges qu'elles paraissent, quand on voit, au XVIIIe siècle, l'ordre du Temple se reconstituer en France à l'état de société secrète, pour devenir un nouveau foyer d'impiété ? Oui, si loin que l'on remonte dans les

(1) Schlegel, *Philosophie de l'histoire*, XVIIIe leçon.

(2) *Procès des Templiers,* publié par M. Michelet, vol. in-4°, p. 3-4.

temps passés, la franc-maçonnerie se rattache à tous ceux qui, d'âge en âge, se sont réfugiés dans les doctrines et dans les pratiques secrètes pour mieux couvrir leur dessein de détruire l'Église et, avec elle, le christianisme tout entier.

C'est donc un fait historique, Nos Très Chers Frères, que depuis l'établissement de l'Église jusqu'à nos jours, l'esprit d'orgueil et de révolte n'a cessé de produire des groupes anti-chrétiens préparant dans l'ombre et à la faveur du mystère leurs projets d'attaque contre le catholicisme. Et maintenant qu'à la suite des troubles excités par le grand schisme d'Occident, et surtout après l'apparition des sectes protestantes, ces sociétés secrètes aient gagné en force et en diffusion, qui pourrait s'en étonner? Le protestantisme n'était-il pas lui-même une révolte, et la plus audacieuse de toutes, contre l'Église catholique? En substituant le libre examen sans frein ni limites au principe d'autorité en matière de foi, ne livrait-il pas la révélation divine à tous les assauts de l'incrédulité? Ne portait-il pas dans ses flancs l'hérésie socinienne, d'où est sorti le déisme lui-même, et dont l'article fondamental

consiste à nier le dogme de la divinité de Jésus-Christ, sans lequel tout l'ordre surnaturel croule par la base? Et, d'autre part, n'allait-il pas donner naissance à toutes ces sectes d'illuminés qui, depuis Schwedenborg jusqu'à Weishaupt, devaient travailler si activement, sous le couvert de leurs formules allégoriques, à la destruction de toute religion positive? D'un christianisme défiguré, mutilé, tronqué, tel que l'avaient imaginé les sectes protestantes, à l'élimination pure et simple de tout élément chrétien, il n'y avait qu'un pas à faire; et ce pas fut rapidement franchi. Sous l'action subversive du protestantisme, les sociétés secrètes ne tardèrent pas à se dépouiller de la teinte plus ou moins religieuse qu'elles avaient conservée jusqu'alors, soit par prudence politique, soit par un reste d'habitudes chrétiennes, pour prendre un caractère absolument hostile à l'Église et à la Papauté.

Aussi est-ce dans les pays protestants, en Suède, en Écosse, en Angleterre et en Prusse que la franc-maçonnerie moderne a jeté ses premières racines et pris ses développements les plus rapides. Corrompant l'idée de l'association professionnelle, pour la détourner de son but,

les déistes anglais, Toland à leur tête, s'en firent une arme contre le christianisme et ses institutions. Ils empruntèrent les formes extérieures et traditionnelles des corporations ouvrières, depuis si longtemps en usage dans leur pays, afin de mieux dissimuler leur projet d'anéantir la religion révélée. Plus d'ordre naturel, plus d'intervention de Dieu dans les choses humaines; l'Évangile dépouillé de ses dogmes et de ses miracles; la raison seul juge et unique mesure de la vérité; les devoirs de l'homme réduits à quelques maximes plus ou moins vagues de morale naturelle, comme la tolérance et la sociabilité, toutes ces doctrines impies propagées par les Bolingbroke, les Coolins, les Tindal, les Wolston, les David Hume prévalurent dans les loges maçonniques d'Angleterre, d'où elles pénétrèrent en France à la suite de Voltaire et de ses adeptes, pour remplir le XVIIIe siècle de révoltes et d'apostasies.

Car si quelque chose, Nos Très Chers Frères, était de nature à nous consoler des progrès de la franc-maçonnerie dans notre pays, c'est de pouvoir dire, l'histoire à la main, qu'elle est une importation étrangère et qu'elle a une origine

tout à la fois anglaise et prussienne. Les premières loges établies en France ont eu pour fondateurs des Anglais, et c'est le roi de Prusse Frédéric II qui travailla le plus activement à organiser la franc-maçonnerie, dont il réussit à faire un instrument de règne pour lui-même et une machine de guerre contre l'Église catholique (1). Est-ce à dire que la secte ait rencontré dans la société française du XVIII[e] siècle une résistance bien vive ? Hélas ! le terrain n'y était que trop bien préparé par le travail de corruption et d'impiété poursuivi sans relâche dès les premiers temps de la Régence. Favorisée par la faiblesse sinon par la connivence des pouvoirs publics, la franc-maçonnerie ne tarda pas à envahir la capitale et les provinces. Grâce à l'entraînement de la mode si puissante à une époque où les Mesmer, les Cagliostro, les Saint-Martin mystifiaient des esprits devenus d'autant plus crédules qu'ils étaient moins religieux, les classes les plus intéressées à se défendre contre une association subversive de tout l'ordre établi ne furent pas les dernières à s'y affilier.

(1) *Les Sociétés secrètes et la Société*, par le P. Deschamps, t. II, pp. 3 et s.

C'était d'ailleurs le moment où, sous le vain étalage d'une fausse érudition, la secte des encyclopédistes, dirigée par Voltaire, Diderot et d'Alembert, employait contre l'Église catholique toutes les armes du mensonge et de la calomnie (1). Francs-maçons et sophistes allaient se rencontrer sur un même terrain et se donner la main dans une commune entreprise. Le but des uns et des autres n'était-il pas identique? Et quel puissant auxiliaire pour les ennemis déclarés du christianisme et de toute autorité légitime, que le travail souterrain des loges! « L'ombre, le mystère, écrivait un homme initié à toutes ces choses, un serment terrible à prononcer, un secret à apprendre pour prix de mainte épreuve sinistre courageusement subie, un secret à garder sous peine d'être voué à l'exécration ou à la mort, des signes particuliers auxquels les frères se reconnaissent aux deux bouts de la

(1) « Toute la correspondance de Voltaire et de d'Alembert, écrivait Sainte-Beuve, est laide, elle sent la secte et le complot, la confrérie et la société secrète. De quelque point de vue qu'on l'envisage, elle ne fait point honneur à des hommes qui érigent le mensonge en principe et qui partent du mépris de leurs semblables comme de la première condition pour les éclairer. » (*Journal des Débats*, 8 novembre 1852.)

terre, des cérémonies qui se rapportaient à une histoire de meurtre et semblaient couvrir des idées de vengeance : quoi de plus propre à former des conspirateurs ? (1) »

Ainsi se préparait, Nos Très Chers Frères, par l'effort combiné des sociétés secrètes et des écoles où la sophistique usurpait le nom de philosophie, le grand bouleversement social de la fin du siècle dernier ; et s'il peut y avoir de l'exagération à dire que la Révolution française a été l'œuvre exclusive de la franc-maçonnerie, il ne faut pas oublier, dans l'examen de cette vaste conjuration contre l'ordre religieux, politique et social, qu'en 1789 les sociétés secrètes avaient pris un développement immense, et que, depuis Mirabeau et Talleyrand jusqu'à Robespierre et Danton, les acteurs principaux de ce drame sanglant avaient tous été affiliés aux loges maçonniques (2).

Un siècle nous sépare de ces graves événements, et depuis lors, tout en variant ses pro-

---

(1) *Histoire de la Révolution française* par Louis Blanc, t. II, pp. 74 à 81.

(2) Voir leurs noms dans l'ouvrage si remarquable du P. Deschamps, *les Sociétés secrètes*, etc. Tome II, pp. 138 et s.

cédés suivant les circonstances, la franc-maçonnerie n'a cessé de poursuivre son but, la destruction du christianisme et de tout l'ordre social établi sur les principes de l'Évangile. Est-ce la calomnier, de prétendre qu'elle a eu la main dans toutes les révolutions qui ont agité notre époque ? Elle-même s'en fait honneur par l'organe de ses interprètes les plus autorisés (1). Est-ce lui attribuer trop d'importance, que de rattacher à son action la Charbonnerie, la Haute-Vente, la jeune Europe, l'Internationale, et toutes ces sociétés secrètes dont les conspirations ont rempli jusqu'à présent l'histoire du XIXe siècle ? Elle a été sans contredit la pépinière de ces associations diverses qui toutes sont nées et ont grandi à l'ombre des loges; c'est par elle qu'ont passé, comme par une sorte d'institution préparatoire, les sectaires assez logiques pour porter ses théories jusqu'à leurs dernières consé-

---

(1) Recevant le 10 mars 1848, le suprême conseil du rit écossais, Lamartine lui répondait : « Je suis convaincu que c'est du fond de vos loges que sont émanés d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde, et, *j'espère*, la dernière représentation, il y a peu de jours.

quences. Et, à l'heure actuelle, que voyons-nous, Nos Très Chers Frères ? De la France au Brésil, de l'Angleterre aux États-Unis, du Portugal aux Indes, nous voyons la franc-maçonnerie, contrefaçon plus qu'étrange de l'unité catholique, étendre son activité au monde entier. Elle compte ses loges par milliers, et par millions le nombre de ceux qui, à un degré quelconque, sont affiliés à l'Ordre. Là où elle ne règne pas en maîtresse, elle ne cesse de battre en brèche les pouvoirs qui font obstacle à sa domination. Ce qu'elle ne fait pas directement, elle l'opère à l'aide d'autres sociétés issues d'elle ou pénétrées de son influence. Nous assistons ainsi, des deux bouts de la terre, à un vaste mouvement d'opposition au christianisme, et dont les loges sont le principal foyer. Or, pour mesurer le péril que la franc-maçonnerie fait courir à l'ordre religieux et social, il suffit, après l'avoir envisagée dans ses origines, d'examiner l'ensemble des idées qu'elle s'efforce de faire prévaloir dans le monde.

II

C'est avec une grande profondeur de vues que Notre Saint Père le Pape Léon XIII réduit au naturalisme tout le système doctrinal de la franc-maçonnerie. Combattre la religion révélée, ses dogmes, ses institutions et, par suite, tout l'ordre social fondé sur l'Évangile, tel est, en effet, l'objet du travail incessant des loges. Que, dans cette lutte acharnée, la secte maçonnique accommode son langage aux temps et aux circonstances ; que, dans certains pays, tels que l'Angleterre et les États-Unis, elle trouve son profit à user de réserves et de ménagements pour se faire mieux accepter ; et qu'enfin elle n'hésite pas, comme au Brésil et au Chili, à voiler ses agissements sous des apparences plus ou moins religieuses, nous ne songeons pas à le contester. Nous ajouterons même volontiers qu'elle n'a cessé de rendre au christianisme un hommage involontaire, en l'attaquant tantôt sous la quali-

fication de « fanatisme » et de « superstition, » tantôt sous celle de « cléricalisme, » sans oser le plus souvent le désigner par son véritable nom. Mais, à la prendre dans son ensemble, avec son but essentiel et le caractère qui lui est propre, il est parfaitement exact de dire après le Souverain Pontife « qu'il s'agit pour les francs-maçons de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle, façonnée à leurs idées et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme. »

En créant l'homme, Nos Très Chers Frères, Dieu lui a assigné une fin surnaturelle, qui est la vision béatifique. Par suite de cette élévation de la créature humaine au-dessus d'elle-même, de sa condition et de ses forces, il a surajouté les dons de la grâce à ceux de la nature, complété et perfectionné les lumières de la raison par celles de la révélation. La chute du premier homme, commune à toute sa descendance, n'a point détruit cet ordre surnaturel resté dans le plan divin le but suprême de la création tout entière. Mais « faisant surabonder la grâce là où

avait abondé le péché (1), » Dieu, dans sa miséricordieuse bonté, a réparé les effets de la déchéance originelle par une rédemption plus éclatante que la faute. Préparée d'âge en âge par le ministère des patriarches, de Moïse et des prophètes, cette œuvre immense s'est accomplie dans la plénitude des temps. A l'heure marquée dans les desseins de la Providence, Notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, le Verbe incarné, le Médiateur entre le ciel et la terre est venu régénérer le monde par son sacrifice, par sa doctrine et par ses institutions. Après avoir rétabli les rapports primitifs entre Dieu et l'humanité, l'Homme-Dieu a confié à son Église la mission de propager son Évangile par tout l'univers, et de faire participer tous les hommes aux bienfaits de la rédemption. « *Instaurare omnia in Christo,* (2) Restaurer toutes choses dans le Christ, » par la vertu de la foi et des sacrements, l'individu, la famille, la société tout entière, faire pénétrer l'esprit et les principes du christianisme dans les mœurs, dans les lois,

(1) Epître de S. Paul aux Romains, v. 20.
(2) Epître de S. Paul aux Ephésiens, I, 10.

dans les institutions, dans la vie publique comme dans la vie privée, tel est le travail que l'Église est appelée à poursuivre jusqu'à la consommation des siècles ; et, par le fait, voilà dix-huit cents ans que le genre humain marche progressivement dans cette voie tracée par la révélation divine, et qui, à travers les épreuves du temps, doit le conduire à ses éternelles destinées.

Nous ne faisons que résumer à grands traits cette admirable économie de la Providence dans le gouvernement des choses humaines. Mais c'est là précisément, Nos Très Chers Frères, ce que le naturalisme cherche à renverser, et la franc-maçonnerie s'est fait le principal instrument de cette œuvre de destruction. Dès le commencement du XVIIIe siècle, l'action des loges a eu pour but principal d'effacer de l'esprit de leurs adeptes toute idée de religion positive ou révélée, pour y substituer, sous le nom de religion ou de loi naturelle, les notions plus ou moins vagues du déisme : c'est à produire ce résultat que tendaient jusqu'ici toutes leurs initiations et tout leur enseignement. Est-il besoin d'en appeler au témoignage de ceux qui parmi leurs maîtres ont eu le plus d'autorité ? « La religion

naturelle, dira l'un, est celle que nous reconnaissons tous pour être la franc-maçonnerie (1). » — « Toutes les religions, ajoutera l'autre, sont l'ouvrage des hommes, tandis que la franc-maçonnerie ouvre son temple à tous les hommes pour les affranchir des préjugés de leur pays ou des erreurs de la religion de leurs pères.... le premier homme qui fit parler Dieu fut un imposteur (2). » — « Lorsqu'on attaque le côté religieux, écrira un troisième, à l'exception de quelques loges particulières, la grande majorité de l'ordre non seulement n'admet pas le christianisme, mais encore le combat à outrance (3). » — Et, pour montrer ce que la secte poursuit tout particulièrement sous le nom de christianisme, on laissera échapper des aveux comme ceux-ci : « Notre adversaire est l'Église catholique avec son organisation compacte et universelle. C'est là notre ennemi héréditaire et

(1) *Manuel du franc-maçon*, par Bazot, secrétaire général du Grand-Orient de France.

(2) *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes*, par Ragon, fondateur de la loge des Trinosophes de Paris. Voir dans le P. Deschamps, tome I, p. XLII, l'approbation donnée à cet ouvrage par le Grand-Orient de France.

(3) *Revue maçonnique* de janvier 1848.

implacable. Chrétiens ou francs-maçons : faites votre choix! (1) »

Il serait inutile de rien ajouter à ces déclarations de guerre contre l'Église et le christianisme, pour établir que la franc-maçonnerie n'a cessé dès l'origine de se poser en adversaire de la religion révélée. Mais, était-il bien possible aux loges de s'arrêter ainsi à moitié chemin, et de retenir leurs adhérents autour des formules du déisme? Assurément, Nos Très Chers Frères, la doctrine catholique, elle aussi, enseigne que les devoirs de l'homme envers Dieu sont fondés sur la nature même des choses et dictés par la voix de la conscience, écho de l'éternelle justice; mais elle s'empresse d'ajouter que le premier principe de cette loi naturelle consiste à proclamer la toute-puissance de Dieu et sa liberté absolue. Or, c'est précisément ce principe fondamental que méconnaît le naturalisme déiste, en niant la possibilité de toute révélation divine, au point de détruire par là même l'idée de l'Être suprême et infini. Car si la volonté de Dieu est tellement enchaînée aux lois de la nature, qu'il

(1) *Bauhütte*, journal maçonnique de Leipzig.

ne soit pas en son pouvoir d'y déroger par le miracle, que devient sa toute-puissance ? Si Dieu n'a pas le choix entre un ordre de choses où la raison de l'homme aurait été abandonnée à ses seules forces, et tel autre état de l'humanité dans lequel, par un bienfait tout gratuit, les lumières de la révélation seraient venues s'ajouter à celles de la raison, où est son absolue liberté ? Si l'intelligence humaine est l'unique mesure de la vérité, et la volonté humaine, la seule règle du droit, qu'est-il besoin de recourir à l'hypothèse d'une intelligence et d'une volonté divines ? Si la raison de l'homme est souveraine et indépendante, au point de n'admettre que ce qu'elle peut comprendre et savoir par elle-même, n'est-ce pas la place de Dieu qu'elle usurpe ? Et qu'est-ce d'ailleurs que cette idée d'un Dieu qui, après avoir créé le monde, abandonne son œuvre, s'interdit d'avance toute communication avec ses créatures, laissant flotter leurs destinées au hasard des événements, sans jamais y intervenir par un signe de sa puissance, indifférent à la prière de celui qui implore sa bonté, soit qu'il n'ait pas assez de science pour la connaître, soit qu'il manque de pouvoir pour l'exaucer ? Une

pareille conception ne tient pas devant le raisonnement; et c'est pourquoi il sera toujours vrai de dire, avec Bossuet, que le déisme n'est pas autre chose qu'un athéisme déguisé.

Ne soyez donc pas surpris, Nos Très Chers Frères, qu'après avoir cherché à détruire tout christianisme positif et pratique, pour lui substituer un déisme plus ou moins nuageux et indéterminé, la franc-maçonnerie ait fini par rayer de son symbole toute religion quelconque, et jusqu'à l'idée même de Dieu. Une logique vengeresse devait la pousser à l'athéisme, comme au dernier terme de ses négations. Vainement les loges retenues par un reste de croyance ou par la crainte de froisser l'opinion publique, avaient-elles inscrit à leur frontispice le nom du « grand architecte de l'univers. » Vainement leurs statuts portaient-ils, depuis 1854, cet article rédigé sous la pression des événements : « l'ordre des francs-maçons a pour base : l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et l'amour de l'humanité. » Cette base ne devait pas tarder à s'écrouler sous les coups d'une impiété conséquente avec elle-même. Toujours et partout, le naturalisme athée a fait suite au naturalisme

déiste. Lors donc que, le 14 septembre 1877, la franc-maçonnerie, par la main de ses chefs assemblés à Paris, effaçait de ses constitutions « l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, » elle ne faisait que tirer les conséquences de son principe. Et d'ailleurs cette abolition radicale n'était-elle pas depuis plusieurs années dans le vœu des loges? Ici, l'on avait dit : « Il ne faut pas seulement nous placer au-dessus des différentes religions, mais bien au-dessus de toute croyance en un Dieu quelconque. (1) » Là : « Dieu n'est que le produit d'une conception généreuse, mais erronée, de l'humanité qui s'est dépouillée au profit d'une chimère. Rendons à l'homme ce qui lui appartient, et le culte que nous avons attribué à l'œuvre, reportons-le à son auteur... La franc-maçonnerie nous apprend qu'il n'y a qu'une seule religion, le culte de l'humanité (2). » Plus loin : « L'idée de Dieu est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité (3). »

---

(1) *Journal de la franc-maçonnerie*, rédigé par le pasteur Zille, directeur du gymnase protestant de Leipzig, n° du 15 décembre 1866.

(2) *Le Monde maçonnique*, n^{os} de janvier et de mars 1870.

(3) *Anti-concile* de Naples de 1869, auquel ont pris part 700 délégués des principales loges du monde.

Ailleurs : « Tant que la doctrine de l'immortalité de l'âme n'aura pas été détruite par le maillet de la franc-maçonnerie, nous aurons une société composée de pauvres créatures trompées qui sacrifient tout pour obtenir la félicité dans une existence future (1). » Et enfin : « La morale sociale peut jeter désormais ses béquilles théologiques et marcher librement à la conquête du monde (2). » Toutes ces voix sorties des loges avaient préludé à la profession d'athéisme que devaient émettre solennellement les chefs de la franc-maçonnerie.

Ah ! sans doute, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, l'athéisme ouvertement professé soulève une telle répulsion dans la conscience des peuples, que, à l'exception de quelques fanfarons d'impiété, ses partisans les plus téméraires éprouvent le besoin de se réfugier derrière une équivoque. C'est le mot neutralité qui, de nos jours, a paru le plus propre à faire illusion au grand nombre. Nous ne nous prononçons ni pour ni contre l'existence de Dieu et l'immorta-

(1) *Masonic-Review*, du 16 février 1874.

(2) Discours de M. Jules Ferry, prononcé en 1877 à la loge de « la clémente amitié. »

lité de l'âme, répondent volontiers les habiles de la secte maçonnique, nous restons neutres. — Vain subterfuge pour échapper à une réprobation que l'on aurait à craindre en se montrant trop à découvert! Eh quoi, Nos Très Chers Frères! la neutralité à l'égard de Dieu, de la cause première, de l'arbitre suprême de nos destinées! La neutralité, c'est-à-dire l'indifférence et l'abstention systématique sur un point de doctrine dont dépend toute la conduite de l'homme dans sa vie publique comme dans sa vie privée! La neutralité devant une question qui, selon qu'elle est résolue dans un sens ou dans l'autre, imprime à notre activité une direction toute différente, et décide souverainement de nos pensées, de nos sentiments, de nos désirs, de nos espérances, de tout notre avenir! La neutralité, ou la balance tenue égale entre le oui et le non, dans un ordre d'idées autour duquel l'humanité a concentré toutes ses préoccupations depuis qu'elle existe, y cherchant une règle pour tous les âges de la vie, pour toutes les conditions sociales, pour toutes les manifestations de l'esprit, de la conscience et de la volonté! La neutralité là où il s'agit de savoir sur quel principe fondamental on

doit établir les droits et les devoirs de la personnalité humaine, organiser la famille, l'État, tout l'ordre domestique et social! Est-ce sérieux? Est-ce raisonnable? Est-ce même possible? Non, disons-le hautement, la neutralité vis-à-vis de Dieu, c'est une incrédulité sans franchise, c'est l'hypocrisie de l'athéisme.

Pour se rendre un compte exact des erreurs que la franc-maçonnerie cherche à répandre dans le monde, il faut donc en revenir à l'enseignement des loges tel qu'il résulte de leurs propres déclarations et des écrits de leurs principaux chefs. L'athéisme, dernier mot d'une théorie qui avait débuté par le déisme ou par la négation de la religion révélée; et, comme conséquence nécessaire, les droits de l'homme substitués aux droits de Dieu, le culte de l'humanité remplaçant tout autre culte; la conception d'un état social fondé et organisé en dehors de toute idée religieuse : voilà, en résumé, les doctrines de la secte que Notre Saint Père le Pape Léon XIII vient de réprouver à l'exemple de ses vénérables prédécesseurs. Or ces doctrines ne sont pas restées à l'état de pure spéculation : la franc-maçonnerie travaille de toutes ses forces à

les appliquer dans les pays soumis à son influence. C'est pourquoi, après l'avoir envisagée dans ses origines et dans l'ensemble de ses idées, il importe de constater les résultats de son œuvre.

III

C'est à l'école que la franc-maçonnerie a fait la première application de ses théories anti-chrétiennes. Et, en effet, du moment qu'elle aspirait à refaire l'ordre social sur les bases du naturalisme déiste ou athée, elle devait chercher avant tout à s'emparer de l'enseignement et à séparer l'éducation de la religion (1). Il y a longtemps qu'on l'a dit, Nos Très Chers Frères, et avec

---

(1) « Il faut partout gagner à notre Ordre le commun du peuple, écrivait Weishaupt, dont l'action a été si puissante sur la maçonnerie du XVIIIe siècle, et le grand moyen pour cela est l'influence sur les écoles... Le préfet illuminé n'épargnera donc rien pour se mettre en possession des écoles de son district et de leurs maîtres... Nous avons à ouvrir les sources des connaissances, et à nous emparer de l'éducation. C'est à cela que servent les grades inférieurs de la maçonnerie. » (*Écrits originaux publiés par le gouvernement bavarois.*)

beaucoup de justesse, qui tient l'école, tient l'avenir des générations. Au dernier siècle, déjà, les loges avaient hautement annoncé leur dessein par l'organe d'un de leurs principaux chefs, d'un homme qui, en terminant sa carrière par le suicide, allait montrer d'une façon péremptoire ce que devient la morale sans l'idée de Dieu : « Il est rigoureusement nécessaire de séparer de la morale les principes de toute religion particulière, et de n'admettre dans l'instruction publique l'enseignement d'aucun culte rêligieux. Cette proscription doit s'étendre même à ce qu'on appelle religion naturelle (1). » Et, pour compléter sur ce point la pensée de la secte, un autre représentant de la franc-maçonnerie proposait aux pouvoirs publics le plan que voici : « C'est d'après le principe que l'enfance est destinée à recevoir l'influence salutaire de l'habitude, que je voudrais qu'à cet âge il ne fût point parlé de la religion... Je désirerais que pendant le cours entier de l'institution publique l'enfant ne reçût que les instructions de la morale uni-

---

(1) Condorcet, *Rapport sur l'instruction publique à l'Assemblée législative de 1792.*

verselle et non les enseignements d'aucune croyance particulière (1). »

Ce n'est donc pas de notre époque seulement que date l'idée maçonnique de constituer l'enseignement des écoles en dehors de toute influence religieuse : tel a été de tout temps le programme des loges. Vainement une lamentable expérience avait-elle prouvé, il y a près d'un siècle, à quels résultats peut conduire le régime des écoles sans Dieu (2). La franc-maçonnerie n'en a pas moins repris son œuvre de séparation, au risque de voir se reproduire les mêmes conséquences. Sous le nom de « Ligue de l'enseignement, » une association est sortie du sein des loges, il y a vingt ans, avec le motif apparent de répandre

(1) *Plan d'éducation nationale*, de Michel Lepelletier, lu par Robespierre à la Convention, le 13 juillet 1793.

(2) Portalis, *Exposé des motifs du Concordat devant le Corps législatif :* « Il est temps que les théories se taisent devant les faits. Point d'instruction sans éducation, et point d'éducation sans morale et sans religion. Les professeurs ont enseigné dans le désert, parce qu'on proclama imprudemment qu'il ne fallait jamais parler de religion dans les écoles. L'instruction est nulle depuis dix ans. Il faut prendre la religion pour base de l'éducation. Les enfants sont livrés à l'oisiveté la plus dangereuse, au vagabondage le plus alarmant. Ils sont sans idée de la divinité, sans notion du juste et de l'injuste : de là des mœurs farouches et barbares, de là un peuple féroce. »

l'instruction populaire dont elle ne pouvait être plus soucieuse que Voltaire lui-même (1), mais ayant pour but réel de proscrire des écoles l'enseignement chrétien. Grâce à l'appui de la franc-maçonnerie, qui se reconnaissait dans son œuvre, cette société néfaste a organisé des cercles dans tout le pays ; et, rendant justice à un auxiliaire si puissant, son fondateur a pu dire avec raison : « Loin de renier le concours des loges, je l'avais invoqué, réclamé même, par la raison toute naturelle que l'œuvre de la ligue est bien réellement la mise en pratique des principes proclamés dans les loges (2). » En vous prémunissant, Nos Très Chers Frères, contre les projets de la « Ligue de l'enseignement, » nous

(1) Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs, » écrivait Voltaire à La Chalotais, le 28 février 1762. Non moins ennemi que Voltaire de l'instruction du peuple, La Chalotais avait dit dans son *Essai d'éducation nationale :* « Les Frères de la doctrine chrétienne sont survenus pour achever de tout perdre. Ils apprennent à lire et à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner et à manier le rabot et la lime.... Parmi les gens du peuple, il n'est presque nécessaire de savoir lire et écrire qu'à ceux qui vivent par ces arts ou à ceux que ces arts aident à vivre. »

(2) Bulletin de la *Ligue de l'enseignement.* — Dans son important ouvrage sur la *Ligue de l'enseignement*, M. de Moussac a relevé cent onze loges adhérant expressément et en corps à cette association.

vous disions dès 1873 : « Il s'agit pour elle, avant tout, de combattre l'influence chrétienne ; et lors même que ses promoteurs n'annonceraient pas hautement ce dessein, ce serait déjà l'avouer que d'exclure la religion d'un plan d'éducation où elle doit figurer en première ligne. » Pouvions-nous prévoir qu'à la faveur des événements, de telles idées passeraient si promptement de la théorie dans les faits, et qu'il se trouverait, chez une nation chrétienne, un gouvernement et des Chambres pour introduire dans nos lois le programme de la franc-maçonnerie ?

Quoi qu'il en soit, Nos Très Chers Frères, nous ne saurions trop insister sur l'inanité et sur les périls d'une pareille tentative sans précédent peut-être dans l'histoire de l'humanité. La franc-maçonnerie prétend se borner à faire enseigner dans les écoles ce qu'elle appelle la morale universelle. Mais d'abord a-t-elle oublié que les philosophes, tant modernes qu'anciens, sont loin de s'accorder sur la règle des mœurs (1) ; que,

(1) Le désaccord existe même sur les points qui sembleraient devoir être hors de tout conteste, comme par exemple sur les devoirs des enfants envers leurs parents. — « L'autorité du père sur les enfants, écrit Diderot, n'est fondée que sur

depuis la morale de Platon jusqu'à celle d'Épicure, les systèmes les plus contradictoires ont eu et ont encore leurs partisans ; qu'il existe, à l'heure actuelle, des nations entières où ce qui est un mal et même un crime pour la conscience mieux éclairée des peuples chrétiens est regardé comme indifférent ou licite ; et qu'en dehors du Décalogue et de l'Évangile interprétés par l'autorité infaillible de l'Église, il est impossible de trouver quelque part, formulé en termes précis, le code de cette morale une et universelle ? Et même, cela serait-il possible, que la morale n'en resterait pas moins dépendante du dogme. Écartez l'idée de Dieu législateur suprême, et le devoir n'est plus autre chose qu'une règle de

---

les avantages qu'elle est censée leur procurer. » — « Cette autorité, ajoute Raynal, s'évanouit au moment que les enfants peuvent se pourvoir eux-mêmes. » — « Il est constant, dit d'Alembert, que la soumission des enfants ne doit avoir lieu que pour le temps où ceux-ci sont dans l'état d'ignorance et d'ivresse. » — « L'amour des enfants pour leur père, reprend Toussaint, n'est pas d'une obligation si générale : s'il faut tenir compte à son père du prétendu bienfait de la naissance, on lui devra donc des actions de grâce pour les mets délicats qu'il s'est fait servir, etc. » (*Système de la nature* ; *Histoire politique et philosophique*, l. XVIII, nº 42 ; *Encyclopédie*, art. *Enfants ; Mœurs*, part. IV, art. 4). Voilà les aberrations auxquelles conduit la morale qui prétend s'affranchir du dogme.

conduite que l'homme se trace à lui-même dans son absolue souveraineté, et dont, par conséquent, il peut s'affranchir à son gré du moment que sa libre pensée détermine sa libre volonté dans un sens contraire. Il n'y a plus rien d'absolu ni d'impératif, tout devient arbitraire et contingent dans une loi que l'homme tire de son seul et unique fond, sans qu'elle se rattache par aucun lien à la loi éternelle réalisée et personnifiée dans l'essence divine. Et quant aux obligations qu'on prétendrait lui imposer du dehors, sans faire intervenir l'idée de Dieu, racine et fondement de tout l'ordre moral, de quel droit autre que celui de la force viendrait-on lui prescrire ce qui blesse son intérêt ou contrarie ses penchants? Dans la théorie de la morale indépendante, il ne saurait être question, pour la volonté humaine, d'autres préceptes que ceux dont elle consent à accepter le joug. Commencer par déclarer suivant la maxime favorite de la franc-maçonnerie, « que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, » sans affirmer l'existence d'une autorité supérieure à celle des hommes, et au nom de laquelle la liberté doit s'incliner et l'égalité fléchir, c'est

rendre impossible toute loi, tout devoir, tout commandement. Et, d'autre part, quelle efficacité peut avoir un enseignement moral où l'on se tait sur la question qui est au fond de tout, celle de savoir si l'âme existe ou si elle n'existe pas, si elle est immortelle ou si elle périt avec le corps, si la vie présente est pour l'homme le terme de toutes choses ou si elle est suivie d'un avenir éternel? La matière a-t-elle une morale? Peut-il y avoir un devoir quelconque pour un simple agrégat d'éléments physiques et chimiques? Les mots de crime ou de vertu ont-ils encore un sens là où l'on affecte de rester neutre entre la spiritualité et la matérialité de l'âme? Concluons donc sans hésiter que la morale indépendante, telle que les loges s'efforcent de la faire prévaloir dans l'enseignement des écoles, conduit logiquement à la destruction de toute morale.

La deuxième application des doctrines de la franc-maçonnerie concerne la famille qu'elle cherche à constituer en dehors de la loi divine; et comme le mariage est la base de l'ordre domestique, c'est à le dépouiller de son caractère religieux, pour le rabaisser au rang d'un contrat

purement civil, que devait tendre tout particulièrement l'action des loges. S'il est, Nos Très Chers Frères, une institution que sa fin essentielle élève au-dessus des choses simplement profanes, temporelles, terrestres, c'est bien celle dont dépend la réalisation même du plan divin. Le mariage se rapporte directement et immédiatement à Dieu, puisqu'il a pour but principal d'étendre son règne et de glorifier son nom, en multipliant le nombre des créatures faites pour le connaître, l'aimer, le servir et le posséder éternellement dans la béatitude céleste. Il est donc par sa nature même une chose sainte et sacrée; c'est pourquoi Dieu est intervenu dès l'origine, avec son autorité souveraine, par un acte spécial et positif de sa volonté, pour bénir et sceller l'union de l'homme et de la femme (1). Aussi, malgré les altérations qu'avait subies la révélation primitive, tous les peuples de l'antiquité, instruits par une tradition restée plus ou moins fidèle, s'étaient-ils fait une loi d'entourer le mariage de cérémonies sacrées : toujours et partout la religion venait présider à la célébra-

(1) Genèse, II, 18 et ss.

tion d'un acte trop marqué du sceau divin pour être confondu avec les pratiques de la vie civile. Mais, combien ce sentiment ne dut-il pas s'accroître et se fortifier, quand Notre-Seigneur Jésus-Christ eut élevé le mariage à la dignité de sacrement, c'est-à-dire au faîte du surnaturel et du sacré, pour en faire le signe mystérieux de sa propre union avec l'humanité, et lui communiquer la vertu de produire la grâce sanctifiante, comme le Baptême et l'Eucharistie! A partir de ce moment, le contrat matrimonial entre chrétiens est dévenu inséparable du sacrement, à tel point que les mêmes lois divines et ecclésiastiques régissent l'un et l'autre. Non, il n'est pas de division possible, là où il n'y a qu'une matière et qu'une forme pour un seul et même acte. Que la société civile, se renfermant dans sa sphère propre, règle et détermine certains effets temporels d'une institution dont la défense et la protection lui sont confiées, c'est assurément son droit, et plus encore son devoir ; mais, quant au lien conjugal lui-même, lien essentiellement religieux, elle est aussi impuissante à le former qu'à le rompre. Telle est la loi de Dieu : loi auguste parmi toutes, et qui établit la famille sur un fondement

inébranlable, en même temps qu'elle fait ressortir pleinement l'excellence et la dignité du mariage chrétien.

Il n'est guère de doctrine que le naturalisme déiste ou athée ait combattue avec plus d'ardeur, sentant fort bien que la famille une fois déchristianisée dans l'institution même qui en est la source et la base, toutes choses ne tarderaient pas à marcher au gré de ses désirs. L'effort de ses partisans devait tendre dès lors à constituer l'union conjugale en dehors de la loi divine, sous le nom de mariage civil. C'est par cette large brèche aux traditions chrétiennes, pensaient-ils, et non sans raison, que passerait facilement tout un arsenal de lois ayant pour but de séculariser les unes après les autres toutes les institutions de l'ordre social. Aussi à peine la franc-maçonnerie est-elle arrivée à prendre une part prépondérante dans les affaires d'un pays, qu'elle s'empresse de signaler son pouvoir par l'introduction du mariage civil. La « grande loge » du Chili veut-elle, au lendemain de sa fondation, tracer à ses membres le plan de leurs travaux? C'est « à faire établir le mariage civil que devra s'appliquer spécialement la section de propa-

gande (1). » La franc-maçonnerie juge-t-elle à propos de nous révéler le but qu'elle poursuit au Brésil? « Demander l'institution du mariage civil, dira son grand maître, telle est l'œuvre que nous avons entreprise, non pas au nom de la maçonnerie, mais pour elle, puisque la défense de ce principe comprend celle de sa propre existence et de son intégrité (2). » Tant il est vrai que le mariage chrétien, fondement de la famille chrétienne, paraît un obstacle puissant à tous ceux qui rêvent la destruction de l'Église!

Est-il besoin d'ajouter, Nos Très Chers Frères, qu'en réduisant le mariage à la condition d'un pur contrat civil, la franc-maçonnerie devait être conduite à réclamer le divorce comme une conséquence toute naturelle? Les loges l'avaient demandé dès la fin du siècle dernier par l'organe de leurs principaux chefs (3), et la Révolution triomphante s'était empressée de faire passer

---

(1) *Plan des travaux* de la grande loge du Chili, rapporté dans le *Monde maçonnique*, nº de janvier 1876.

(2) Discours prononcé par Salhanda Marino, grand maître de l'Orient au Brésil, *Journal de la franc-maçonnerie belge*, nº du 8 janvier 1880.

(3) Voltaire, *Dict. phil.* art. *divorce;* Helvétius, *de l'homme*, § VIII, note 3; d'Orfeuil, *l'Alambic moral*, art. *divorce.*

leurs vœux dans la loi. C'est encore du milieu d'elles, qu'est partie de nos jours l'initiative d'une entreprise qui leur paraissait le couronnement de leur œuvre. Et, par le fait, un lien peut-il être indissoluble, quand c'est la loi civile qui l'a formé? Pourquoi la même volonté qui unit les époux ne pourrait-elle pas les désunir, du moment que la loi divine, écartée et méconnue, ne met plus d'obstacle à l'inconstance des passions humaines? Ainsi les erreurs se succèdent-elles les unes aux autres dans un enchaînement fatal. Pourquoi faut-il que notre pays, déjà livré à tant de causes d'affaiblissement, ait laissé s'introduire dans ses lois un pareil élément de ruine et de dissolution? Écoutons Notre Saint Père le Pape appréciant la loi du divorce que la secte voudrait établir en Italie comme partout : « loi, dit-il, qui, permettant en beaucoup de cas la rupture du lien conjugal, va directement contre le précepte de Dieu lui-même, précepte intimé à l'homme dès le commencement du monde : *quod Deus conjunxit, homo non separet;* loi qui répugne ouvertement à la doctrine de Jésus-Christ, législateur universel, et à toute l'économie de l'Église sur le mariage ; loi

qui ne reconnaît pas en ce grand sacrement l'excellence sublime à laquelle il fut élevé par Jésus-Christ ; loi qui l'abaisse à la condition d'un pur contrat civil ; loi qui dégrade la femme et l'humilie, qui compromet l'éducation et le bien-être des enfants, qui rompt les liens de la société domestique et la détruit, qui sème la discorde dans les familles, qui est une source de corruption pour les mœurs publiques et le principe pour les États d'une irrémédiable décadence (1). »

Mais qu'importe à la franc-maçonnerie cette décadence qui, suivant la parole du Souverain Pontife, résulterait pour les États de l'abaissement du mariage réduit à la condition d'un pur contrat civil et privé de l'indissolubilité qui faisait son honneur et sa force ? N'est-ce pas précisément dans la séparation absolue de l'Église et de l'État que les loges sont unanimes à chercher la dernière et suprême application de leurs théories antichrétiennes ? Vous le savez, Nos Très Chers Frères, dans l'ordre social fondé sur

(1) Discours adressé aux cardinaux par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, le 24 décembre 1884.

les principes de l'Évangile, la puissance ecclésiastique et la puissance civile, quoique distinctes par leur nature et par leur objet, doivent concourir à la même fin dernière, qui est le développement du règne de Dieu sur la terre comme préparation du règne de Dieu dans le ciel. A l'État, le maniement et la gestion des affaires temporelles et séculières ; à l'Église, la direction et le soin des choses spirituelles et religieuses. L'un maintient l'ordre et la sécurité, afin que, selon l'expression de l'Apôtre, nous menions une vie paisible et tranquille : *Ut quietam et tranquillam vitam agamus* (1) ; l'autre nous apprend à traverser les biens de ce monde l'œil fixé sur les biens de l'éternité : *Ut sic transeamus per bona temporalia ut non amittamus æterna* (2). Le salut des âmes est la fin directe et immédiate de la mission de l'Église ; mais, par les vertus qu'elle inspire et les vices qu'elle combat, l'Église coopère avec l'État à la prospérité temporelle des peuples. Cette prospérité temporelle est la fin directe et

(1) Première épître de saint Paul à Timothée, II, 2.
(2) Office de l'Ascension, *Oraison de la Messe.*

immédiate de la mission de l'État ; mais, par la liberté qu'il assure aux intérêts spirituels et par la protection dont il les couvre, l'État coopère avec l'Église au salut des âmes. Comme l'écrivait le pape saint Léon le Grand, chacune des deux puissances fait les affaires de l'autre, en faisant les siennes propres (1). L'Église rend à l'État en force et en autorité morale ce qu'elle en reçoit d'aide et de garantie pour le libre exercice de son ministère. Et c'est par ce mutuel accord, par cette assistance réciproque, par cette union dans l'accomplissement d'une même œuvre, que l'Église et l'État doivent contribuer, pour leur part respective, à réaliser ici-bas le plan de la divine Providence.

Or, ce plan providentiel, compris et respecté jusqu'ici dans le monde chrétien, est tout juste le contrepied de celui que la franc-maçonnerie voudrait faire triompher parmi les nations modernes. Séparer l'État de l'Église, établir la société civile sur la seule base de la raison naturelle, sans tenir aucun compte de la religion, de ses dogmes, de ses préceptes et de ses institu-

---

(1) Ep. 43, III, *ad Theodosium.*

tions, voilà le mot d'ordre parti du sein des loges et qui retentit en ce moment d'une extrémité de la terre à l'autre. L'un des sophistes les plus malfaisants qui aient paru en France, Rousseau, s'était fait dans son *Contrat social* le théoricien de cette nouvelle organisation de l'État où tout repose sur la volonté générale devenue l'unique source du droit et de l'autorité (1). Exclusion complète de tout rapport avec la religion, même de l'idée de Dieu, dans la conception de l'ordre civil, telle est aussi la maxime du juriste le plus considérable que la franc-maçonnerie contemporaine ait compté dans ses rangs : « L'État moderne, dit-il, est fondé humainement sur la nature humaine. L'État est une communauté humaine de vie, créée et administrée par l'homme dans un but humain..... la science moderne avoue qu'elle ne saurait pénétrer la pensée de Dieu, mais elle s'efforce de comprendre humainement l'État..... la politique de l'État moderne cherche le bien

(1) « En tout état de cause, écrivait Rousseau, un peuple est toujours maître de changer ses lois, même les meilleures. S'il lui plaît de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui aurait le droit de l'empêcher ? » (*Contrat social*, l. III, ch. 1.)

public d'après les conceptions de la raison humaine avec des moyens humains (1). » Donc, l'homme mis à la place de Dieu, le droit purement humain substitué au droit divin, la religion exclue de toutes les manifestations de la vie publique, voilà l'idéal que rêve la franc-maçonnerie. Faut-il s'étonner qu'en partant de telles données, les loges réclament de toutes parts la séparation absolue de l'Église et de l'État (2) ? Et ne nous y trompons pas, Nos Très Chers Frères, ce qu'elles réclament sous ce mot, ce n'est pas seulement la suppression de l'indemnité due aux membres du clergé pour les biens qui leur ont été enlevés, c'est la loi divine complètement écartée des affaires humaines, c'est l'idée religieuse n'ayant plus la moindre part

(1) *Théorie générale de l'État*, par Bluntschli, professeur à Heidelberg, grand'maître de la loge de Bayreuth. Les nombreux ouvrages de cet érudit résument le mieux les théories sociales de la franc-maçonnerie.

(2) Le 11 janvier 1875, la loge des *Amis philanthropes* de Bruxelles discute les moyens à employer pour populariser dans le corps électoral l'idée « de la séparation absolue de l'Église et de l'État ». Le 24 août 1880, le congrès de la franc-maçonnerie belge, réuni à Bruxelles, demande l'établissement d'un cours de droit politique dans lequel « on enseignerait la nécessité de la séparation absolue de l'Église et de l'État. »

d'influence dans la confection des lois, dans les rapports des gouvernants avec les gouvernés, dans l'administration de la justice, dans l'exercice de la bienfaisance, dans la conduite de la chose publique (1). Après l'école et la famille sans Dieu, l'armée sans Dieu, le prétoire sans Dieu, l'hospice sans Dieu, et, pour tout dire en un mot, l'État sans Dieu, telle est la formule sociale de la franc-maçonnerie.

Et quelles seraient, Nos Très Chers Frères, les conséquences d'une pareille théorie, si elle venait jamais à triompher complètement? Rien ne resterait debout, de tous les principes sur lesquels la société a vécu jusqu'à présent. Quand les peuples formés par la doctrine chrétienne s'inclinaient avec respect devant une volonté et une raison souveraines, c'est que, pour eux, cette volonté n'était qu'un organe et un instrument de la volonté divine, et cette raison un reflet de la raison et de la loi éternelles. Doctrine éminem-

---

(1) En 1875, la loge des *Philadelphes* de Verviers posait comme un article de son programme « la sécularisation de la bienfaisance publique, surtout des hospices d'orphelins et d'orphelines. » On sait tout ce qu'a fait sous ce rapport la franc-maçonnerie française, fidèle imitatrice des loges de la Belgique.

ment protectrice des intérêts de l'État, et qui assurait au commandement sa force, de même qu'elle laissait à l'obéissance sa dignité ; car c'est au représentant de Dieu, et non pas à l'homme que se terminait la soumission du citoyen. Mais, du moment que l'ordre social repose uniquement sur l'homme, sur le droit humain, sur la raison humaine, c'en est fait de toute autorité stable et ferme. Dans l'idée maçonnique de l'État, il n'y a plus d'autre pouvoir que celui du nombre et de la somme des forces matérielles ; or, ce nombre et cette somme pouvant se déplacer sans cesse dans un sens ou dans un autre, toutes les institutions sociales se trouvent à la merci d'une majorité variable et changeante. C'est elle qui, sous le nom de volonté générale, et, la loi divine une fois écartée, fait désormais le vrai, le bien, le juste, crée souverainement le droit, élève ou renverse les gouvernements à son gré, fixe et détermine les conditions d'existence de chaque individu, sans qu'aucune volonté particulière puisse lui opposer une limite. Aujourd'hui le droit humain, formulé par cette majorité, consent à reconnaître la légitimité de la propriété individuelle ; demain, si cette majorité vient à

changer, le droit humain, n'ayant plus la loi divine pour règle, pourra proclamer que le sol appartient à tous et au même titre. Et, par le fait, si, en l'absence d'une raison et d'une volonté supérieures à celles de l'homme, tout dépend du caprice d'un peuple « que nul n'a le droit d'empêcher de se faire du mal à lui-même », comme le disait Rousseau, où est l'obstacle vraiment sérieux à cette révolution sociale que la franc-maçonnerie a préparée avec autant d'imprudence que d'ardeur? N'est-ce pas aussi du droit humain, séparé du droit divin, que se réclamait naguère, à l'imitation des loges, l'un des chefs du nihilisme, dans cette déclaration sauvage : « La loi morale, telle que nous l'entendons, nous autres matérialistes et athées, n'est une loi vraiment morale que parce qu'elle émane de la nature même de l'humaine société, nature dont il faut chercher les bases réelles, non en Dieu, mais dans l'animalité (1). » Et lorsqu'on voit en ce moment, d'un bout du monde à l'autre, les sociétés secrètes, issues de la franc-

(1) Bakounine, *Critique de la théologie politique de Mazzini et l'Internationale* (1871).

maçonnerie, livrer un assaut formidable à toutes les institutions existantes, comment ne pas s'étonner qu'il se trouve des hommes politiques assez insouciants de l'avenir pour vouloir enlever à l'État le dernier rempart qui puisse le protéger ? Il prévoyait donc à merveille les conséquences sociales du naturalisme athée, le chef de la secte des illuminés au XVIII[e] siècle, quand il écrivait ces lignes devenues le programme des anarchistes et des nihilistes du XIX[e] :

« L'égalité et la liberté sont les droits essentiels que l'homme, dans sa perfection originaire et primitive, reçut de la nature. La première atteinte à cette égalité fut portée par la propriété ; la première atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou les gouvernements ; les seuls appuis de la propriété et des gouvernements sont les lois religieuses et civiles. Donc, pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité et de liberté, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile et finir par l'abolition de la propriété (1). »

Nous ne voulons pas, Nos Très Chers Frères,

---

(1) Weishaupt, *Code illuminé : système général.*

insister davantage sur ces dernières considérations, ayant le dessein d'en faire l'objet d'une Instruction spéciale, afin de vous montrer quelles erreurs et quelles injustices se dissimulent sous ces mots que tant de personnes répètent sans les comprendre, « la séparation de l'Église et de l'État ». Ce que nous avons dit de la franc-maçonnerie, de ses origines, de ses théories et des résulats de son œuvre, suffit pour vous prouver combien les souverains pontifes ont manifesté de clairvoyance en réprouvant dès son apparition une secte ennemie de l'Église et de tout l'ordre social fondé sur les principes de l'Évangile. Et, maintenant, nous tournant vers ceux qui, par imprudence ou par irréflexion, se sont engagés dans les liens de cette société pernicieuse, nous les exhortons, avec l'autorité de notre charge, à s'en séparer pour toujours, nous les en supplions ardemment dans le Seigneur Jésus, nous souvenant que nous sommes responsables du salut de leur âme dans la mesure de nos forces. Le Baptême les avait faits enfants de Dieu et de l'Église; par la première Communion, ils étaient devenus le temple du Verbe fait chair; la Confirmation leur avait imprimé le caractère

de la milice chrétienne. Comment ont-ils pu oublier ces titres de noblesse et de sainteté, acquis au grand jour, sous les yeux de leurs familles, pour aller chercher dans les ténèbres d'une loge maçonnique la marque d'une association que ses desseins coupables contraignent à s'envelopper de secrets et d'obscurité? Ah! surtout, qu'ils ne sacrifient pas leur devoir à un faux point d'honneur, en se croyant liés par un serment arraché le plus souvent à l'inexpérience de la jeunesse! Il n'y a pas de serment qui puisse obliger à faire le mal; et c'est chose mauvaise au premier chef que de rester dans une société réprouvée et condamnée par le vicaire de Jésus-Christ. Voici pour eux le temps favorable, le moment du retour à Dieu et à la grande famille chrétienne: l'Église les attend pendant cette sainte quarantaine, la prière sur les lèvres et la main pleine de pardons.

Pour vous, Nos Très Chers Frères, qui cherchez votre règle de conduite dans la loi divine et dans les préceptes de l'Église, la franc-maçonnerie vous inspire autant de répulsion qu'à nous-mêmes; et nous n'avons nullement à craindre qu'elle recrute jamais ses membres dans vos

rangs. Il importe cependant que même dans nos religieuses campagnes, on se tienne en garde contre les agissements d'une secte qui étend partout ses ramifications. Là où les loges sont impuissantes à s'établir, elles se mettent en rapport avec l'un ou l'autre affilié, qui devient le pivot de leur propagande. Dans un but en apparence inoffensif, sous prétexte de favoriser l'instruction et les arts, quelquefois même sous le couvert du patriotisme, elles ouvrent des cercles, organisent des conférences, créent des sociétés qui reçoivent d'elles leur inspiration. Ce sont là autant de moyens, pour la franc-maçonnerie, de soustraire les populations à l'influence chrétienne (1). Est-il besoin d'ajouter que la jeunesse est tout particulièrement en butte aux machinations d'une secte habile à masquer son dessein

(1) Au troisième congrès des loges de l'Est, qui a eu lieu à Nancy en juillet 1882, le rapporteur d'une Commission s'exprimait ainsi : « Quelle force n'aura pas la maçonnerie sur le monde profane, quand existera autour de chaque loge comme une couronne de sociétés, dont les membres dix ou quinze fois plus nombreux que les maçons, recevront des maçons l'inspiration et le but, et uniront leurs efforts aux nôtres pour le grand œuvre que nous poursuivons ! Ce cercle une fois fondé, on devra y perpétuer avec soin un noyau de jeunes maçons de manière à ce que la jeunesse des écoles se trouve directement soumise à l'influence maçonnique. »

sous des dehors spécieux? Veillez donc sur vos enfants avec plus de sollicitude que jamais, pères et mères de famille, afin de les prémunir contre les pièges qu'on pourrait leur tendre à un âge où la confiance se donne avec tant de facilité. Ne leur permettez jamais d'entrer dans une association quelconque, sans avoir vu clairement par vous-mêmes quelle fin l'on s'y propose, et surtout quels en ont été les promoteurs. Et vous, jeunes gens, à qui, dans le cours de nos visites pastorales, nous avons imposé les mains pour faire de vous des soldats de Jésus-Christ, restez fidèles au drapeau de la foi. Loin de vous tout engagement contraire à celui que vous avez pris le jour où l'onction sainte est venue marquer votre front du signe de la croix! Défiez-vous de ces affiliations dont le but véritable se dérobe sous des formules hypocrites et mensongères. Avant de contracter aucun lien avec les sociétés où l'on vous sollicite d'entrer, imposez-vous comme une règle invariable de consulter vos parents, de suivre l'avis du prêtre qui a pris soin de votre enfance et dirigé vos premiers pas dans la voie du bien. Ce n'est point s'abaisser que de recourir à l'expérience d'autrui, quand on

manque soi-même des lumières que l'âge seul peut donner. Sans ces précautions salutaires, il suffirait d'un moment de faiblesse et d'oubli pour vous rendre esclaves d'une secte qui ne perd jamais de vue ses victimes, et pour charger votre conscience d'une promesse ou d'un serment qui pèserait sur elle de tout le poids d'un perpétuel remords!... Et d'ailleurs, que d'associations chrétiennes sont prêtes à vous ouvrir leurs rangs! Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, cercles catholiques, patronages, corporations ouvrières, tiers-ordres de Saint-François et de Saint-Dominique, pieuses confréries, sociétés charitables, l'Église multiplie ces œuvres à l'infini pour former entre ses enfants les liens les plus étroits. C'est en union avec vos frères dans la foi que vous trouverez, suivant la parole du Souverain Pontife, la vraie liberté, celle qui consiste à s'affranchir de l'erreur et des passions mauvaises; la vraie fraternité, celle qui nous rattache à Dieu, créateur et père de tous les hommes; la vraie égalité, celle qui, après les communes épreuves d'une vie passagère, devra nous associer un jour dans l'éternelle béatitude.

Nous l'avons dit en commençant, Nos Très

Chers Frères, une vaste ligue s'est organisée de nos jours contre l'Église catholique, et la franc-maçonnerie est l'âme de cette conspiration qui s'étend d'une extrémité du monde à l'autre. Il en sera de cette tentative comme de toutes celles qui ont marqué dans l'histoire depuis dix-neuf siècles : elle échouera devant l'invincible vertu que Dieu a communiquée à son œuvre. Nous aurons à gémir sur un grand nombre d'âmes égarées par l'action pernicieuse des sociétés secrètes ; nous assisterons avec une poignante tristesse à la décadence des États qui auront répudié les doctrines protectrices de tout droit et de toute autorité. Mais l'Église n'en continuera pas moins à remplir sa mission d'enseignement et de salut à travers les âges : au milieu des attaques du présent, comme devant les menaces de l'avenir, elle est en droit de répéter avec confiance le mot divin dont le passé n'a été jusqu'ici qu'une éclatante confirmation : *Non prævalebunt !* Ils ne prévaudront pas !

HOMÉLIE

PRONONCÉE

AU GRAND SÉMINAIRE D'ANGERS

EN LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Discipulus ille quem diligebat Jesus.
C'était le disciple que Jésus aimait.
SAINT JEAN, XXI, 7.

MESSIEURS ET CHERS ENFANTS,

C'était une heureuse inspiration, de la part des fondateurs de ce séminaire, que de l'avoir placé sous le patronage et la protection de saint Jean. Vous êtes ici pour vous préparer aux fonctions de l'apostolat, pour apprendre à l'école du Sauveur les mystères de la doctrine et les secrets de la sainteté. Or quel modèle plus

accompli du noviciat lévitique et de l'initiation au sacerdoce, que cet angélique jeune homme dont l'éloge peut se renfermer en deux mots : « Il était le disciple que Jésus aimait, » *Discipulus ille quem diligebat Jesus.*

Et pourquoi, Chers Enfants, Jésus-Christ aimait-il saint Jean ? Jésus-Christ aimait saint Jean, parce que saint Jean était jeune, et que dès les premières années de son adolescence il s'était voué au service de Dieu. Assurément la vocation divine n'exclut aucun âge, et l'ouvrier de la onzième heure peut être appelé comme les autres à travailler dans la vigne du Seigneur. Mais les prédilections divines sont pour ceux qui ont écouté la parole du Sage : *Fili excipe doctrinam a juventute tua* (1), « Mon Fils, accueillez la doctrine dès votre jeunesse. » Elles sont plus près du cœur de Dieu les âmes qui à l'exemple de Samuel ont su abriter leurs jeunes années à l'ombre du sanctuaire et répondre de bonne heure à l'appel d'en haut : *loquere Domine, quia audit servus tuus,* « Parlez Seigneur, parce que votre serviteur écoute (2). »

(1) Eccli., VI, 18.
(2) Reg., III, 9.

Jésus-Christ aimait saint Jean, parce que saint Jean était vierge, et qu'aucun amour profane n'avait effleuré cette âme dans laquelle s'étaient conservées toute la fraîcheur et la pureté du sentiment. C'est ce que disait déjà le Sage de l'ancienne alliance : « Celui qui aime la pureté du cœur aura le Roi pour ami à cause de la grâce répandue sur ses lèvres : » *Qui diligit cordis munditiam, propter gratiam labiorum suorum habebit amicum regem* (1). Quoi de plus beau en effet, quoi de plus digne de l'amitié de Dieu que l'homme qui a su embaumer sa jeunesse de ce parfum de vertu qui s'appelle la chasteté ; qui n'a laissé tomber à terre aucune des perles de sa couronne virginale ; qui a tenu constamment son cœur assez haut pour que la matière n'arrivât point jusqu'à lui ; qui a vu passer l'orage des passions sur son âme restée tranquille et forte ; qui est là, sous l'œil de Dieu, comme le roc battu par la tempête que les flots blanchissent de leur écume sans pouvoir l'ébranler sur sa base. Quoi de plus semblable au Dieu Vierge et né d'une Vierge, disait saint Grégoire

(1) Proverbes, XXII, 15.

de Nazianze en prononçant l'oraison funèbre de Pulchérie, la jeune fille de l'empereur Théodose? Et quand je cherche la plus haute révélation de Dieu sur la terre, je ne m'adresse ni à la science, ni au génie, ni au pouvoir, je laisse derrière moi toutes ces choses les plus grandes en apparence que Dieu ait faites; je la cherche et je la trouve sur le front et dans le cœur de l'homme pur.

Et maintenant, Chers Enfants, comment Jésus-Christ a-t-il prouvé son amour à saint Jean? Il lui a témoigné tout d'abord son amour en lui permettant de reposer sur son cœur: *Erat recumbens in sinu Jesu* (1). Touchante image de la familiarité avec laquelle il traite le prêtre fidèle à ses devoirs! Il le rapproche de son cœur, il le tient serré sur son cœur, et c'est au contact de ce cœur adorable de Jésus que s'alimente et se renouvelle le feu de la divine charité. Que dis-je? Il ne lui suffit pas de nous attirer sur son cœur, comme le disciple bien-aimé, mais il veut bien lui-même, tous les matins, reposer sur le nôtre, pour y verser la lumière et la force. En s'identifiant avec nous au

(1) S. Jean, XXIII, 23.

Saint Sacrifice de la Messe, il nous enlève pour ainsi dire ce cœur de chair, suivant l'expression du prophète : *auferam vobis cor lapideum a carne vestra* (1); ou du moins il l'embrase de ces divines ardeurs qui faisaient dire aux disciples d'Emmaüs : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via* (2)?

Jésus-Christ témoigne son amour à saint Jean en lui donnant Marie pour mère : *Fili*, *ecce Mater tua* (3). Et quelle plus haute preuve d'affection aurait-il pu lui donner que de le placer sous l'égide maternelle de la bienheureuse Vierge? Cette donation se renouvelle pour chaque prêtre; elle devient la protection et la sauvegarde de son sacerdoce. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire à des hommes du monde revenus de leurs égarements : au milieu de mes oublis et de mes désordres, il est du moins un nom qui n'était jamais sorti de mon cœur, le nom de Marie; toujours je continuais à réciter soir et matin l'*Ave Maria* que ma mère avait mis sur mes lèvres; et c'est à cette confiance dans

(1) Ezéchiel, XXXVI, 26.
(2) S. Luc, XXIV, 32.
(3) S. Jean, XIX, 27.

la Reine du Ciel que j'attribue mon retour à Dieu et à la vertu..... Tant il y a d'efficacité dans cette prière d'une mère qui intercède pour ses enfants! Mais que sera-ce d'un prêtre qui s'est accoutumé à chercher sa force dans cette toute-puissance suppliante, *omnipotentia supplex?* Non, ni les artifices du démon ne pourront jamais troubler sa foi, ni les séductions du monde effleurer sa vertu, ni les persécutions ébranler sa constance, aussi longtemps qu'il tiendra ses mains et son cœur élevés vers cette Reine du sacerdoce dont le pouvoir n'a d'égale que son ineffable tendresse.

Jésus-Christ témoigne son amour à saint Jean en l'initiant davantage aux mystères de la doctrine; et c'est bien ici, Chers Enfants, que la pureté du cœur trouve sa récompense. Le Sauveur l'avait dit : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* (1), « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu », non seulement au ciel mais encore sur la terre, à travers les voiles de la foi et dans le miroir des créatures. Il appartenait au disciple vierge de

(1) S. Matthieu. v, 8.

plonger du regard dans le sein même de Dieu et d'ouvrir son Évangile par cette sublime métaphysique de l'ordre surnaturel dont chaque trait est une lumière, chaque mot une révélation, chaque verset une vision de Dieu et de l'éternité. Grande leçon par laquelle Dieu nous apprend que la pureté du cœur est la condition de la véritable science ! Car ce qui nous empêche de voir clair dans les choses de Dieu, c'est la domination des sens sur l'esprit. Les passions sont comme d'épaisses vapeurs qui s'élèvent du fond de la conscience et qui viennent se placer entre l'œil de l'âme et le soleil de la vérité ; des nuages qui interceptent les rayons de l'éternelle justice. Autre est la condition de l'homme qui sait se dégager des liens de la matière : son regard est limpide, *oculus simplex* (1) ; Dieu se réfléchit dans son âme comme dans un pur cristal ; rien ne met obstacle à cette libre communication du foyer de la lumière avec l'œil qui la reçoit. Aussi les grandes vues sur l'ensemble de la doctrine ont-elles été l'apanage des cœurs chastes ; et depuis saint Jean jusqu'à saint Thomas d'Aquin,

---

(1) S. Luc, XI, 34.

depuis saint Thomas d'Aquin jusqu'à saint Alphonse de Liguori, ce sont les âmes pures qui ont eu le privilège de voir de plus haut et plus loin.

Enfin, Chers Enfants, Jésus-Christ témoigne son amour à saint Jean en l'associant à boire le calice de ses souffrances. Un jour, séduite par d'ambitieuses visées, la mère du fils de Zébédée avait demandé pour lui la première place dans le royaume temporel qu'elle rêvait; et le Sauveur lui avait répondu : *Potestis ne bibere calicem quem ego bibiturus sum* (1)? « Vous sentez-vous de force à boire le calice que je boirai? » Ah! c'est que le partage dans la souffrance est aussi une marque d'amour : *Quem diligit castigat* (2), « Dieu éprouve ceux qu'il aime. » Pour achever cette réciprocité du divin amour, il fallait que le privilégié de la Cène dernière eût sa part au Calvaire dans les douleurs de l'amitié, et que le prophète de Patmos sortît transfiguré des tortures du Latran. C'est encore là une loi divine qui, dans la personne de saint Jean, s'applique à tous les ministres du Seigneur;

(1) S. Matthieu, xx, 22.
(2) Ép. aux Hébreux, xii, 6.

et cela est bon, cela est juste. Car l'homme qui n'a pas souffert a toujours quelque chose d'incomplet et d'inachevé : il lui manque ce sens pratique qui fait comprendre le sérieux de la vie, cette expérience des choses qui dissipe les illusions devant la réalité, cette habitude de regarder en face les contrariétés du monde sans en être effrayé, ce ressort moral qui ploie un instant sous l'obstacle qu'il ne peut éviter pour se relever avec d'autant plus de force, ce don enfin de savoir compatir aux maux de ses semblables et supporter leurs faiblesses. C'est à l'école de la souffrance que se forment les grands caractères, les volontés énergiques, les âmes capables de dévouement et de sacrifice. Voilà pourquoi Dieu se plaît à éprouver ses prêtres; voilà pourquoi il leur répète à chacun cette grande parole : *Potestis ne bibere calicem quem ego bibiturus sum?* Mais qu'est-ce que cela, s'écriait un autre modèle du sacerdoce, saint Paul, qu'est-ce que les souffrances physiques, les peines morales, les contradictions du monde, l'injustice et l'ingratitude des hommes? Tout cela est une semence de bonheur que nous jetons dans le sein de Dieu ; les afflictions,

si courtes et si légères de la vie présente produiront pour nous le poids d'une sublime et incomparable gloire : *Supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus* (1).

Je vous ai dit, Mes Chers Enfants, pourquoi Jésus-Christ aimait saint Jean et comment il lui a prouvé son amour. Méditez ces leçons qui ressortent de la vie de votre saint patron. A son exemple, efforcez-vous de mériter les divines faveurs par une pureté inviolable de sentiments et d'intentions. Serrez-vous contre le cœur du divin Maître, redoublez d'amour et de ferveur, chaque fois qu'il daigne venir reposer sur le vôtre. Placez sous la protection de Marie votre Mère les années de votre préparation au sacerdoce et celles de votre ministère futur. Présentez à l'illumination d'en haut une âme où les rayons de la doctrine puissent pénétrer sans obstacle; et si Jésus-Christ vous admet un jour à l'honneur de partager avec lui le calice de l'épreuve, acceptez-le de ses mains avec générosité comme saint Jean pour mériter avec lui la couronne de gloire et de bonheur que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il!

---

(1) IIe aux Cor., IV, 17.

HOMÉLIE

PRONONCÉE

AU GRAND SÉMINAIRE D'ANGERS

EN LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Messieurs et Chers Élèves,

En plaçant ses enfants sous le patronage des saints, l'Église est toujours guidée par des raisons de haute convenance qui se tirent à la fois de la situation des uns et du caractère des autres. C'est en partant de ce principe, que je n'ai pas de peine à m'expliquer pourquoi l'apôtre saint Jean a été donné comme protecteur à ce noviciat du sacerdoce où vos esprits doivent

s'ouvrir à la science sacrée et vos cœurs se pénétrer de l'amour divin.

Tel est en effet le double aspect sous lequel se présente à nous cette figure évangélique, qui tient à la fois du chérubin et du séraphin et dont l'expression vraiment céleste peut se traduire par ces deux mots : lumière et amour. Oui, il a été par excellence le théologien inspiré du Nouveau-Testament, cet homme extraordinaire et pourtant si simple à qui il a été donné de s'élever aux plus hauts sommets de la doctrine, en même temps qu'il plongeait dans les dernières profondeurs de l'ordre surnaturel et divin. A lui de décrire la vie intime de Dieu, et d'exprimer en d'immortelles et magnifiques formules les deux actes de cette vie, la génération du Verbe et la procession de l'Esprit Saint. A lui de montrer le rayonnement de la lumière et de la vie sur le monde créé, à travers les opérations combinées, mais distinctes, de la nature et de la grâce. A lui d'établir, dans le plus sublime des langages, les lois de la vie divine en nous, telle qu'elle se produit et s'alimente par la grâce et par l'Eucharistie. Et après avoir indiqué le principe et les moyens, à lui enfin de marquer le terme de ces

grandes choses, en retraçant sous d'admirables symboles la vision béatifique dont jouiront les élus dans la Jérusalem céleste.

Voilà pourquoi saint Jean a mérité de devenir et d'être appelé le patron des théologiens, et par conséquent le vôtre, Chers Enfants. Car, vous aussi, vous êtes appelés à étudier et à approfondir cette science sacrée dont l'apôtre dessinait les grandes lignes d'une main que dirigeait l'Esprit de Dieu. Ah! qu'elle est belle, la part qui vous est échue, et combien vous devez vous estimer heureux d'avoir été préférés à tant d'autres jeunes hommes de votre âge qui se sont séparés de vous sur le seuil du collège pour s'engager dans des carrières profanes! Certes, je ne voudrais pas médire des sciences humaines : elles ont aussi leur importance et leur beauté; et quand elles se réunissent pour faire cortège à la science sacrée comme à leur maîtresse et à leur souveraine, elles en reçoivent je ne sais quel reflet céleste qui les illumine et les ennoblit à leur tour. Et pourtant qu'est-ce que cela, en comparaison des choses qui vous occupent ici, et dont vous faites votre étude de chaque jour? Lever des plans, tracer des routes, remuer des

chiffres, faire mouvoir des machines, quel terre à terre auprès des hauteurs où la théologie vous entraîne et vous tient élevés? C'est d'abord la philosophie qui vous découvre les assises inébranlables de l'entendement humain, ces vérités premières sur lesquelles repose tout l'édifice de nos connaissances. Prenant la raison au point extrême où s'arrête son coup-d'œil, la théologie dogmatique la conduit de merveille en merveille à travers ces magnificences de la grâce et de la gloire auprès desquelles toutes les conceptions de la sagesse humaine ne sont que des jeux d'enfants. Avec la théologie morale vous parcourez le vaste champ de l'activité humaine, que vous envisagez sous toutes ses faces, pour la ramener constamment aux lois qui la gouvernent et aux fins où elle doit tendre. L'exégèse vous place sous les yeux ce livre unique, ce livre des livres où Dieu a consigné ses révélations dans un langage inimitable. Tandis que l'histoire profane se perd dans un dédale de faits et d'événements où l'œil n'aperçoit aucune issue, l'histoire ecclésiastique vous met en main le fil conducteur qui permet de suivre à travers les siècles le développement du règne de Dieu sur la

terre, le jeu à la fois si simple et si complexe des harmonies providentielles dans le gouvernement de ce monde ; et la science du droit canon, complétant celle de l'histoire, vous met en face de cette œuvre monumentale de la législation de l'Église, dans laquelle viennent se résumer dix-huit siècles de travaux et d'efforts pour réformer les mœurs, maintenir la discipline et diriger les peuples dans le sens de leurs vraies destinées. Merveilleux assemblage de faits et d'idées, de lois et de doctrines, où tout se lie, s'enchaîne et se coordonne pour former une science aussi vaste dans son ensemble qu'elle est attrayante par la variété presque infinie de ses détails.

Et dès lors, Chers Enfants, avec quelle ardeur ne devez-vous pas vous appliquer à des études qui ont pour objet de si hautes vérités ? Si c'est déjà pour les hommes du monde la plus noble des jouissances que de cultiver les lettres humaines, de vivre dans le commerce des poètes, des historiens et des philosophes du temps passé, quelle satisfaction pour de jeunes esprits comme les vôtres de se trouver constamment en présence de l'infini, des choses supra-sensibles, des mystères de l'éternité, des grandes questions

de la vie et de la destinée humaines ! Je ne vous dirai pas seulement que ces connaissances si élevées exigent de votre part une application constante, parce qu'elles sont indispensables pour le succès de votre ministère futur. Non, même abstraction faite de leur utilité, je ne dis pas assez, de leur absolue nécessité, quel attrait n'offrent-elles point par elles-mêmes à une intelligence tant soit peu développée? C'est le goût, c'est l'amour, c'est la passion de la science sacrée que je voudrais voir germer au cœur des élèves du sanctuaire, afin qu'après s'y être plongés avec toute l'ardeur de leur âge pendant les années de leur séminaire, ils continuent à en faire leurs délices dans tout le cours de leur vie sacerdotale.

Et pourtant, Messieurs, de quoi vous servirait la science, et même la science sacrée, si elle n'avait pour effet de nourrir et de fortifier en vous l'amour de Dieu, en vous faisant pénétrer davantage dans ses desseins de miséricorde et de bonté à l'égard des hommes? *Qui non diligit non novit Deum* (1), écrivait l'apôtre saint Jean,

(1) Ire Épitre de S. Jean, IV, 8.

« Celui qui n'aime pas, n'a pas la vraie connaissance de Dieu ; » car l'on ne sait bien que ce que l'on sent vivement ; et la théologie est l'affaire du cœur, non moins que de l'esprit. Voilà pourquoi le théologien inspiré qui a écrit au début de son Évangile la plus haute page de métaphysique chrétienne est également celui qui a recueilli dans le discours de la Cène les effusions les plus vives et les plus tendres du divin amour, comme si l'Esprit Saint avait voulu marquer par ce rapprochement le lien qui unit la science à la charité, l'harmonie qui existe entre les élévations de l'esprit et les mouvements du cœur. Saint Jean est le patron des théologiens, parce que la théologie est la science de Dieu, et que Dieu, comme nous le dit encore le disciple bien-aimé, « Dieu est Amour, » *Deus charitas est* (1).

Ah ! c'est là encore, c'est là surtout, Chers Enfants, l'objet et la fin de ce noviciat lévitique. La science est une force assurément ; mais l'amour est une plus grande force encore. Car, dit l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, on est

---

(1) *Ibid.*, IV, 16.

bien fort, alors que l'on aime bien. L'amour rend léger ce qui est pesant, agréable et doux ce qui est amer. L'amour ne calcule pas : il va, il court, il vole. Rien ne l'arrête ; rien ne l'effraie. C'est une flamme libre et vivante qui pénètre où elle veut, qui embrase ce qu'elle touche. Si vous savez profiter de vos années de séminaire pour recueillir dans votre âme et pour y entretenir le feu sacré de l'amour divin, vous sortirez d'ici avec une provision de forces qui ne s'épuisera plus jamais. Coadjuteurs de vos aînés dans le sacerdoce ou bien pasteurs des âmes vous-mêmes, vous n'aurez plus de goût ni d'attrait que pour le service de Dieu. Toutes les choses de ce monde vous paraîtront fades et insipides auprès de cette grande, de cette unique occupation de votre vie. Vous créerez des œuvres, vous multiplierez pour vos frères les moyens de salut, sans trêve ni merci, parce que la charité du Christ vous poussera en avant, toujours active et féconde : *charitas Christi urget nos* (1). Au lieu d'accomplir les devoirs de votre ministère froidement et par manière d'acquit, vous y

(1) IIe aux Cor., V, 14.

mettrez toute l'ardeur d'une âme qui n'a de pensée et de vie que pour la gloire du divin Maître. Ce zèle infatigable, vous le porterez dans l'enseignement, dans la direction des consciences, dans l'administration des sacrements, dans la visite des malades et dans le soulagement des pauvres. Vous serez véritablement les hommes de Dieu, parce qu'en vous et pour vous se sera accomplie la prière du Sauveur à la Cène dernière : « Faites, ô mon Père, que l'amour dont vous m'avez aimé, soit en eux : » *Ut dilectio qua dilexisti me, in ipsis sit* (1). Ainsi le séminaire deviendra-t-il pour vous un nouveau cénacle d'où vous sortirez comme saint Jean, éclairé par les enseignements du Sauveur et confirmé dans le divin amour par l'onction de sa grâce. Dieu veuille, Mes Chers Enfants, que vous fassiez chaque jour de nouveaux progrès dans la science sacrée en même temps que vous marcherez de vertu en vertu, joignant ainsi aux lumières de la doctrine le zèle et la charité qui font les apôtres !

---

(1) S. Jean, XVII, 26.

PARAPHRASE

D'UNE

PROSE DE L'OFFICE DE SAINT JEAN

DANS LA CHAPELLE DU GRAND SÉMINAIRE

Messieurs, Chers Enfants,

Vous venez de chanter les louanges de saint Jean dans une prose pleine de sentiment et d'élévation. Chaque strophe vous rappelait quelque trait de cette belle vie où la virginité et l'apostolat, la prophétie et le martyre semblent avoir résumé toutes les grandeurs intellectuelles et morales. Vous avez suivi de degrés en degrés cette progression de lumière et de sainteté qui commence par la fidélité à la vocation divine

pour aboutir aux délices de l'éternelle béatitude. Or, qu'est-ce qui fait l'unité de .cette grande carrière? Quelle est la note dominante du cantique par lequel vous venez de la célébrer? Quel est le mot qui, tout à l'heure, revenait sans cesse sur vos lèvres comme l'expression fidèle, comme le résumé de tout un siècle de travaux et de vertus? Ce mot, le cantique sacré le place en tête de toutes ses effusions de joie et d'admiration :

Quem ad terras amor vexit,
Qui nos prior sic dilexit,
Redamari diligit.

« Celui que l'amour a conduit sur la terre, celui qui le premier nous a aimés, demande à être aimé en retour. »

C'est qu'en effet il y a dans l'homme une puissance, la plus haute et la plus souveraine de toutes. C'est par elle et dans elle que nous trouvons, à proprement parler, la perfection de notre nature. Car si un homme peut être grand par l'esprit, grand par le caractère, il est encore plus grand par le cœur, et le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui, c'est de dire : il y a là un

grand cœur. C'est du cœur en effet que procède son mérite ou son démérite, sa noblesse ou son ignominie ; et l'homme ne s'élève pas autant par ce qu'il sait que par ce qu'il aime. Voilà pourquoi saint Augustin voulant définir la vertu ou la sainteté, c'est-à-dire tout l'homme, écrivait ce mot, un des plus profonds qui soient tombés de sa plume : « La sainteté, c'est l'ordre dans l'amour. »

C'est cet amour que saint Jean a donné au Sauveur : *Hunc Joannes dans amorem.* C'est l'amour qui l'entraîne à la suite du divin Maître partout où il lui est permis de l'accompagner, *quovis loci sequi datur ;* c'est l'ardeur, c'est la vivacité de cet amour qui lui mérite d'être surnommé le fils du tonnerre : *Ut pro Christo fervet totus, filius tonitrui !* L'amour qui le rapproche du cœur de Jésus à la dernière Cène, *ambit prope consedere*, l'amour qui le tient debout au pied de la croix, *et ad crucem juvat stare*, l'amour qui l'entraîne vers le sépulcre du Ressuscité, *ad sepulcrum amor rapit*, l'amour qui lui fait reconnaître son bien-aimé des yeux du cœur, sur le rivage du lac de Tibériade, *ut aspexit statim novit*, l'amour enfin qui

va lui donner la force d'entreprendre les grandes œuvres de sa vie, *tentat amor grandia.*

Ah! c'est qu'il n'y a de vraie force que dans l'amour : nous ne cesserons de vous le dire. L'amour donne des ailes : c'est une flamme libre et vivante qui pénètre où elle veut, qui embrase ce qu'elle touche, *quo non amor penetrat?* L'amour ne connaît pas d'obstacles, il triomphe de toutes les difficultés, il passe par dessus toutes les répugnances de la nature; il fait du devoir une passion, du sacrifice un bonheur. Aussi, voyez tous les grands dévouements qui s'accomplissent dans le monde, depuis le prêtre qui consacre à ses frères son cœur et sa vie jusqu'au soldat qui verse son sang pour la patrie sa mère, c'est l'amour, l'amour pur, l'amour sacré qui inspire toutes ces choses, les ennoblit, les féconde, les transfigure en quelque sorte : *tentat amor grandia.*

Ne vous étonnez donc pas que l'amour divin rende l'apôtre saint Jean supérieur à toutes les épreuves et à toutes les tribulations; qu'il le dispose à donner sa vie pour servir le Christ et pour sauver ses frères :

Ut pro Christi servitute
Sic et fratrum pro salute
Vitam velit ponere.

Domitien a beau lui préparer des supplices dans la chaudière de Latran : plus vive, plus ardente encore est la flamme de l'amour divin qui brûle au cœur de l'apôtre, *fervet intus major ignis ;* en le plongeant dans cette huile bouillante, Rome païenne ne fera que consacrer par une onction nouvelle le soldat du Christ : *Ungis Roma militem.* L'âge et les fatigues de l'apostolat pourront bien exténuer et briser son corps ; mais les forces que la vieillesse lui enlève, l'amour les lui rendra : *Quas senectus vires aufert, fratrum amor novas refert;* et quand sa voix presque éteinte ne pourra plus se faire entendre dans l'assemblée de ses frères, l'amour du moins saura retenir sur ses lèvres une dernière parole, la parole qui résume tout l'Évangile :

Alterutrum diligatis,
Cunctis Christus pro mandatis
Hoc sit unum voluit.

Puissiez-vous tous, Chers Enfants, recueillir en vous ce feu sacré de l'amour divin qui

embrasait le cœur de saint Jean. L'amour de Jésus-Christ, c'est la vie du lévite, du prêtre; c'est le principe de leur force, la source de toutes leurs joies et de toutes leurs consolations. Et comment l'amour de Jésus-Christ ne remplirait-il pas votre âme d'une sainte ardeur pour son service? N'est-ce pas lui qui vous a discernés dès vos plus jeunes années, et qui vous a choisis parmi tant d'autres pour vous conduire comme par la main dans ce noviciat du sacerdoce? Quoi de plus aimable que ce divin Sauveur, qui est la bonté et la beauté mêmes, en qui toutes les perfections se réunissent comme dans leur centre et leur foyer? Tout ce qu'il y a dans les créatures de saint, de noble, d'attrayant, de parfait, se retrouve dans Jésus-Christ, mais élevé à une puissance qui n'est autre que celle de l'infini. Ne me parlez pas de joie, s'écriait saint Bernard, de satisfaction, d'allégresse, si Jésus n'y entre pour quelque chose. Jésus, c'est le miel sur les lèvres, c'est l'harmonie dans l'oreille, c'est la jubilation dans le cœur : *Jesus mel in ore, in aure melos, in corde jubilus*. Il ne se peut rien chanter de plus suave, *nil canitur suavius*, il ne se peut rien entendre de plus agréable, *nil*

auditur jucundius, il ne se peut rien concevoir de plus doux, *nihil cogitatur dulcius*, que Jésus le Fils de Dieu, *quam Jesus Dei Filius.* Jésus, c'est la consolation dans la tristesse ; c'est la force dans l'épreuve, c'est la résignation dans la douleur, c'est la joie au milieu des peines et des souffrances de ce monde. Oui, ô mon divin Sauveur, c'est vous que nous suivrons avec saint Jean, car vous êtes la vérité, *te sectamur veritatem;* c'est de vous que nous avons soif, car vous êtes notre amour, *te sitimus caritatem;* donnez à ceux qui vous aiment la clarté de vos lumières et l'abondance de votre paix : *lucis tuæ claritatem, tuæ pacis ubertatem da te diligentibus.* Ainsi soit-il.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU COLLÈGE DE COMBRÉE

LE 26 JUILLET 1885.

Monseigneur (1), Messieurs,

Je ne saurais dire combien il m'est agréable de voir un Évêque d'Amérique, ancien élève de Combrée, prendre part à cette solennité scolaire. L'Amérique du Nord! Ah! Elle n'en est plus au temps où les missionnaires catholiques se frayaient péniblement une voie dans la partie

---

(1) Mgr Moore, évêque de Saint-Augustin.

septentrionale des États-Unis, entre l'idolâtrie d'une part et le protestantisme de l'autre. Voici que le camp d'Israël s'est élargi, les tentes de Jacob se sont multipliées. Partout ce sont de nouvelles paroisses qui s'érigent, de nouveaux diocèses qui se fondent et s'organisent. Baltimore voit se réunir des Conciles qui pourraient faire envie aux provinces ecclésiastiques de la vieille Europe. Vous venez, Monseigneur, d'en apporter les actes au Souverain Pontife dont le cœur a dû se sentir réjoui et consolé devant les marques d'une activité qui témoigne à un si haut point des travaux du passé et qui renferme de si belles promesses pour l'avenir.

Merveilleux témoignage de la puissance et de la fécondité de l'Église catholique! Chaque siècle voit s'accroitre pour elle cet héritage des nations que Dieu lui avait assuré par la bouche des prophètes. Quand elle fait des pertes sur un point, elle se récupère sur un autre. Le Nouveau-Monde s'ouvre à ses conquêtes, alors que l'Ancien l'attriste trop souvent par le spectacle de ses défections. N'allez pas croire cependant, Monseigneur, que l'Europe et la France en particulier aient renié leurs traditions tant de fois séculaires.

Je le sais, à l'heure présente, on dit beaucoup de mal de nous à l'étranger; et je ne veux pas contester que nous ayons donné prise à ces jugements défavorables, par nos fautes et plus encore par nos revers. La renommée a toujours été plus ou moins du côté de la force et du succès. Et cependant que de motifs d'espérance pour l'avenir de notre pays, quand on voit ces collèges catholiques si nombreux et si florissants, où la religion prépare à la patrie une jeunesse si pleine de sève chrétienne et de vigueur morale; ces Universités catholiques qu'on n'eût pas même osé rêver il y a vingt ou trente ans; ces corporations ouvrières dont la trace semblait perdue sur un sol bouleversé par la Révolution; ces œuvres charitables de tout genre qui enveloppent la société comme d'un immense réseau; et par dessus tout ces phalanges de laïques chrétiens pour lesquels le respect humain, naguère si puissant, est devenu un mot vide de sens.

Oui, j'espère en voyant nos missionnaires et nos sœurs de charité remplir le monde entier des merveilles de leur dévouement. J'espère en voyant qu'à un moment donné il peut s'opérer en France un mouvement de prière incomparable,

comme il s'en produit chaque fois que la voix du Souverain Pontife nous appelle à d'unanimes supplications. J'espère en voyant un clergé si fidèle à ses devoirs, de nobles familles qui ne sont occupées qu'à faire le bien, des populations profondément attachées à la foi de leurs pères. Devant ces éléments de force et de progrès religieux, il m'est impossible de ne pas espérer dans l'avenir, Chers Enfants : vous serez plus heureux que nous ; vous récolterez dans la joie ce que nous avons semé dans les larmes ; vous triompherez là où nous avons lutté sans succès immédiat ; et quand nous aurons disparu de la scène où vous monterez à votre tour, vous nous rendrez du moins ce témoignage que nous avons espéré jusqu'à la fin et contre l'espérance même : *in spem contra spem.*

Sans doute, en France comme aux États-Unis, comme partout ailleurs, le monde moderne est devenu le théâtre d'une lutte à mort entre la foi et l'impiété. Engagée de tout temps sous une forme ou sous une autre, cette lutte a pris de nos jours un caractère de violence et d'intensité qu'elle n'avait peut-être revêtu à aucune autre époque. Mais ne l'oublions jamais, l'Église a des

promesses d'immortalité qui défient toutes les passions humaines : elle est la lime que ronge, sans pouvoir l'entamer, le serpent de l'erreur; elle est l'éternelle enclume sur laquelle viennent se briser tous les marteaux de l'hérésie; vingt fois, cent fois, ses ennemis s'étaient flattés de l'enterrer, et chaque fois elle leur a survécu, se bornant pour toute vengeance à prier sur la tombe de ses persécuteurs.

Nous n'avons donc aucun motif de nous décourager, malgré les craintes et les tristesses de l'heure présente; et les raisons ne nous manquent pas pour espérer le triomphe de l'Église dans l'Ancien comme dans le Nouveau-Monde. Partout le catholicisme est en progrès, là même, là surtout où il est le plus vivement combattu. Or c'est principalement de nos maisons d'éducation chrétienne que nous viendra le salut : elles préparent à la religion de zélés défenseurs et à la patrie des citoyens dévoués. Voilà pourquoi je suis si heureux de venir, chaque année, récompenser dans le succès des élèves le travail des maîtres, en applaudissant aux efforts que font les uns et les autres pour le bien de l'Église et le relèvement de la France.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU PETIT SÉMINAIRE DE MONGAZON

LE 27 JUILLET 1885.

Messieurs, Chers Élèves,

L'année qui vient de s'écouler a été pour Mongazon une année de deuil et d'épreuve. M. le Supérieur vous le rappelait tout à l'heure en termes émus. Qu'il me permette toutefois d'ajouter ce qu'il ne pouvait dire lui-même, mais ce que nous sentons tous, c'est qu'à une douleur profonde a succédé pour cette maison une grande joie, celle de se voir passer en de si bonnes

mains. Il a suffi de quelques mois pour mettre en relief des qualités d'esprit et de cœur qui nous étaient connues, mais qu'une plus haute fonction ne pouvait manquer de manifester davantage. Aussi est-ce avec une entière confiance que j'envisage l'avenir de cet établissement, après avoir vu avec quel bon esprit et quelle cordialité, maîtres et élèves, sont venus se ranger autour du nouveau Supérieur qui a pris la place du regretté M. Subileau.

Faut-il s'en étonner ? La religion est l'âme de nos établissements, et la religion, comme on l'a dit tant de fois et avec raison, est la plus grande école de respect qu'il y ait en ce monde. Ce respect ne s'adresse pas seulement aux personnes, mais encore, mais surtout à cet ensemble de prescriptions sans lesquelles une communauté ne saurait subsister et qui se résume dans ce qu'on appelle un règlement. L'observation du règlement constitue la discipline et la discipline est le nerf de l'éducation. C'est en s'accoutumant de bonne heure à se plier à une règle, qu'on se prépare à l'accomplissement de devoirs plus graves et plus étendus. Le règlement est pour un collège ce que la loi est pour un État, la garantie

du bon ordre et de la prospérité; et de même que la société civile se relâche et s'énerve, du moment que le respect de la loi s'affaiblit au milieu d'elle, ainsi les infractions fréquentes au règlement et la négligence à faire observer la discipline sont-elles pour une maison d'éducation une cause de faiblesse et d'amoindrissement. Il n'y a pas de petites choses dans l'ordre moral, Chers Enfants, ou du moins les petites choses préparent et conduisent-elles aux grandes en mal comme en bien. C'est par de légères fissures que les eaux de la Loire s'infiltrent peu à peu dans les digues avant de les rompre et de porter dans nos campagnes le ravage et la désolation; et le travail du termite est d'autant plus dangereux qu'il appelle moins l'attention. C'est pourquoi je ne saurais trop vous recommander la stricte observation de cette règle qui prend l'élève à l'heure du lever pour le conduire à travers la journée du dortoir à l'étude, de l'étude en classe et en récréation, assignant à chaque exercice son objet, ne laissant aucune heure sans but déterminé, de manière à faire tourner au profit de l'âme et du corps tout ce cercle d'occupations aussi régulières que variées. Là est le progrès;

là est la perfection. La vie humaine se compose de détails dont chacun a son importance relative et qui constituent dans leur ensemble le mérite et le démérite. Pénétrez-vous dès maintenant de cette grande maxime et montrez-vous au collège ce que vous devrez être plus tard, des hommes de règle formés au respect de la loi par l'esprit de discipline. Le prophète le disait il y a vingt-cinq siècles : *Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua :* « Il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse. » Les paroles de Jérémie n'ont cessé d'être confirmées par le témoignage de l'histoire. Toujours et partout l'obéissance à la règle, pratiquée de bonne heure, a préparé et façonné les hommes du devoir, et c'est à la discipline morale, plus encore qu'aux progrès de la science, que les nations sont redevables de leur force et de leur prospérité.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU PETIT SÉMINAIRE DE BEAUPRÉAU

LE 28 JUILLET 1885.

Messieurs, Chers Élèves,

Je me suis fait une habitude de mettre à profit ces fêtes scolaires pour donner l'un ou l'autre conseil à la jeunesse de nos établissements. Plus on avance en âge, plus on éprouve le besoin de communiquer aux autres le fruit de sa propre expérience. Aussi bien votre avancement dans la science et dans la vertu réclame-t-il nos efforts de chaque jour, comme il est d'ailleurs l'objet de tous nos vœux.

Je voudrais en ce moment appeler votre attention sur le profit que vous devez tirer de vos lectures. On lit beaucoup de nos jours, peut-être même un peu trop; car si l'on aime tant à savoir ce qu'ont écrit les autres, c'est le plus souvent pour se dispenser de réfléchir par soi-même. Vous connaissez l'adage des anciens : *timeo hominem unius libri* : « Celui-là est vraiment redoutable qui s'en est tenu à un seul livre, pour se l'assimiler et en faire sa nourriture. » C'est dans le même sens que Pline le jeune disait : *multum legendum non multa :* « Mieux vaut lire beaucoup que de lire beaucoup de livres, » voulant marquer par là qu'il importe avant tout de savoir faire un choix dans ses lectures. Cette discrétion, à la fois si raisonnable et si utile, fait complètement défaut à la plupart de nos contemporains qui lisent tout à tort et à travers, sans s'inquiéter de savoir si c'est à leur détriment ou pour leur bien, oubliant cette sage maxime de saint Jérôme : *Melius est aliquid nescire secure quam cum periculo discere.*

Mais enfin, Chers Élèves, quoi qu'il en soit à cet égard, qu'on doive lire beaucoup ou peu de livres, qu'en pareille matière comme en toutes

choses il faille préférer la qualité à la quantité, l'essentiel est de savoir lire, de lire utilement, de mettre a profit ce qu'on a lu. Or c'est ici que se trouve la difficulté. De nos jours surtout, où le sérieux de l'esprit est loin de dominer, on lit par passe-temps, et non pour s'instruire, à tel point que le goût de la lecture est devenu chez plusieurs un signe de paresse bien plutôt que la marque d'une application sérieuse. Voulez-vous retirer de vos lectures un véritable fruit? Habituez-vous à lire la plume à la main, c'est-à-dire à faire l'analyse et le résumé des ouvrages que vous lisez. Ou bien, si vous ne voulez pas aller jusque-là, si ce travail vous effraie, mettez au moins par écrit tel passage plus remarquable que les autres, telle phrase de l'auteur, telle pensée qui vous aura frappé davantage par sa justesse ou par son élévation. Recueillez dans un cahier spécial ces maximes et ces réflexions sur lesquelles votre attention se sera portée de préférence. Ainsi vous formerez-vous pour l'avenir, comme l'écrivait saint Jérôme à Paulin, un véritable répertoire dans lequel il vous sera facile de puiser chaque fois que vous aurez à traiter un sujet de quelque importance : *Præpara tibi*

divitias quas quotidie eroges, et nunquam deficiant. Sans doute, cette méthode de lire ne laisse pas d'imposer à l'esprit une certaine fatigue; mais n'oubliez pas la maxime d'Horace : *Nihil sine malo labore vita dedit mortalibus.* Si vous ne lisez pas de la sorte, vous ne rapporterez de vos lectures que des traces fugitives, des impressions passagères : autant en emporte le vent. Un seul livre, analysé fidèlement, annoté aux bons endroits, profite plus que vingt ouvrages lus rapidement et sans qu'il en reste rien ni sur le papier ni dans l'esprit. Vous le voyez, Chers Enfants, je vous donne là un conseil éminemment pratique ; et si j'avais la bonne fortune de vous le faire accepter, nous n'aurions pas perdu notre temps, vous à m'écouter, et moi à vous dire ces mots qui m'ont été inspirés par le souci de votre avenir et par l'affection que je vous porte.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU COLLÈGE SAINT-LOUIS DE SAUMUR

LE 29 JUILLET 1885.

Messieurs, Chers Élèves,

J'ai toujours pensé qu'en donnant à ce collège le nom de saint Louis nous en marquions d'avance le caractère à la fois patriotique et religieux. Saint Louis ! Que de souvenirs ne rappelle pas ce nom ? Il est l'expression la plus haute et la plus pure de l'alliance intime de la religion et de la patrie. Saint Louis servait les intérêts de l'une et de l'autre avec le même zèle et une égale éner-

gie. Aussi grand dans la défaite que dans la victoire, il a appris à son pays, pour toute la suite des temps, à ne pas s'enorgueillir du succès et à supporter les revers avec constance. Plus que tout autre, il a donné à la France la conscience de sa mission, en faisant d'elle l'apôtre armé de la civilisation chrétienne, en Égypte et en Palestine comme sur les côtes de l'Afrique. Lui, pourtant si soucieux de veiller à l'intégrité du territoire, il n'entendait pas que la France se confinât dans d'étroites limites, et oubliât, dans un égoïsme stérile, que Dieu lui avait mis la flamme au cœur pour répandre au loin les lumières et les bienfaits du christianisme. Tandis qu'à Taillebourg et à Saintes il combattait pour l'unité nationale, il mettait l'épée de la France au service de l'Église à Damiette et à la Mansourah, également préoccupé de la concentration de nos forces au-dedans et de leur expansion au dehors, et sans se soucier de savoir si certains politiques de son temps ne qualifieraient pas d'aventures ses héroïques efforts pour défendre les saints lieux et porter un coup mortel au mahométisme. Voilà pourquoi, à cinq siècles de distance, ce nom domine encore l'histoire de

notre pays, comme pour lui indiquer les conditions de sa grandeur et le vrai caractère de sa mission.

Nous n'étions donc pas mal inspirés en plaçant cette maison sous un tel patronage. A l'exemple de saint Louis, Chers Enfants, vous n'oublierez jamais que deux amours, j'allais presque dire deux passions, doivent se confondre dans votre cœur, l'amour de l'Église et l'amour de la France. Quand vous verrez la religion en butte aux attaques de ses ennemis vous vous rappellerez toujours que c'est une mère que vous défendez, en combattant pour elle. Et chaque fois que l'honneur et les intérêts de la patrie vous paraîtront en jeu, vous saurez vous mettre au-dessus des étroitesses et des mesquineries de l'esprit de parti, pour aller du côté où se trouve le drapeau de la France. Ainsi vous montrerez-vous les dignes enfants de saint Louis qui a su être à la fois un grand roi et un grand saint, un modèle de piété et de patriotisme, un héros devant Dieu et un objet d'admiration aux yeux des hommes.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU COLLÈGE DE BAUGÉ

LE 30 JUILLET 1885.

Messieurs, Chers Élèves,

Avancer chaque année dans la science et dans la piété, tel est le vrai programme de la vie de collège. Ce programme est-il toujours rempli aussi exactement qu'il devrait l'être? A chaque distribution de prix, j'entends parler de progrès, de progrès dans l'étude et dans la bonne conduite. Et certes, j'aimerais à me persuader que tous les élèves de nos établissements diocésains marchent d'un pas ferme et sûr dans la voie du progrès scolaire. Il est pourtant fort à craindre qu'on ne

soit en droit de rappeler à quelques-uns d'entre eux les procédés de certains personnages d'un règne inférieur dont La Fontaine s'est beaucoup occupé dans ses fables. Permettez-moi ces rapprochements, car rien n'est plus propre à donner du relief aux idées que de les présenter sous des images empruntées à l'ordre extérieur et sensible.

Le premier de ces personnages n'a cessé depuis sa création de se montrer réfractaire à la loi du progrès. Sans doute, il marche, si vous voulez bien vous servir de ce mot, mais, grand Dieu ! quelle marche ! Il avance si bien que l'on croirait, en vérité, qu'il ne change pas de place ; et la plus forte image que nous puissions employer pour indiquer que la marche d'un homme est d'une lenteur désespérante, c'est de dire qu'il va à pas de tortue. Eh bien ! il y a des tortues partout, même au collège, c'est-à-dire des élèves qui marchent en ce sens qu'ils font une classe chaque année, mais qui marchent si lentement et avancent si peu, qu'on est tenté de se demander s'ils ne portent pas sur eux une carapace encore plus dure et plus épaisse que celle de la tortue, la carapace de la paresse.

Et cependant, Chers Enfants, au point de vue du progrès il y a un pas encore plus inquiétant que celui de la tortue : vous m'avez deviné, c'est le pas de l'écrevisse. Au moins la tortue, si elle ne va point à pas de géants, ne marche-t-elle pas à reculons comme sa commère de la famille des crustacés. Et encore, au moins, si celle-ci marchait droit ; mais il n'en serait pas même ainsi, s'il fallait en croire La Fontaine, car voici la confidence qu'il nous fait :

Mère écrevisse un jour à sa fille disait :
Comme tu vas bon Dieu ! ne peux-tu marcher droit ?

Ah ! Messieurs, ne pas marcher droit, reculer au lieu d'avancer, dans la lumière, dans la vertu, dans la piété, est-ce chose déjà si rare parmi les enfants, parmi les jeunes gens ? Je sais fort bien que le pays de Baugé est par excellence le pays des écrevisses : ce n'est pourtant pas une raison pour en prendre le pas. Hélas ! Ce n'est pas seulement dans les collèges que cette marche à reculons trouve parfois des imitateurs. Comme le disait notre immortel fabuliste :

Les Sages quelquefois, ainsi que l'écrevisse,
Marchent à reculons tournant le dos au port.

Nous en avons connu, il y a quelques années, de ces prétendus Sages qui marchant à reculons ont tourné le dos au port du salut, au lieu d'y conduire, comme ils l'auraient dû faire, la fortune de la France.

Donc, Chers Élèves, ni le pas de la tortue, ni le pas de l'écrevisse, si vous voulez avancer dans la science et dans la vertu. Voyez plutôt le noble animal que Buffon appelait la plus belle conquête de l'homme sur la nature. Oh ! lui, il va au pas, il va au trot, il va au galop, suivant la voix du maître. En voyage, à la chasse, à la guerre, cheval de charge ou de selle, de poste ou de trait, de parade ou de bataille, il marche toujours du pas qu'il faut, il avance, soit que, un jour de rentrée, il ramène au collège de Baugé des bandes joyeuses d'étudiants, à la satisfaction bien légitime du Supérieur, soit que, au jour du combat, il emporte le guerrier dans les rangs de l'ennemi, aux applaudissements du poète :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

La conclusion de cet apologue, Chers Enfants, c'est qu'il faut marcher, et marcher vite pour arriver au but. Traîner à la queue des classes,

n'avancer qu'à coup de pensums, c'est un sort qui ne me paraît pas digne d'envie. Les distributions de prix sont faites pour stimuler votre ardeur au travail. Voilà pourquoi je suis toujours si heureux de pouvoir les présider, et de récompenser vos progrès dans la science et dans la vertu.

ORAISON FUNÈBRE

DE

L'AMIRAL COURBET

PRONONCÉE

Dans l'église d'Abbeville, le 1er septembre 1885.

Confiteantur Domino qui descendunt mare in navibus, facientes operationem in aquis multis.

Qu'ils rendent hommage au Seigneur, ceux qui descendent sur mer dans les navires, et qui font leurs opérations au milieu des grandes eaux.

(Ps. CVI, v. 23).

Monseigneur, Mes Frères,

C'est pour avoir rendu à Dieu l'hommage dont parlait le Psalmiste, que l'amiral Courbet a mérité de voir la religion s'unir à la patrie dans l'expression d'un même deuil et d'une commune admiration. Voilà ce qui donne aux funérailles

dont nous sommes témoins un caractère de grandeur et de dignité incomparable. Réduite à ses seules ressources, la société civile est impuissante à égaler la reconnaissance au mérite; pour honorer ses morts, elle a beau multiplier les démonstrations publiques, faire appel aux splendeurs de l'éloquence et des arts, mettre un peuple entier en mouvement autour de leurs cendres, tant que la religion reste absente d'une solennité funèbre, il y manque ce qu'il y a de plus imposant et de plus auguste. Il y manque la prière, l'espérance chrétienne, le regard du côté de l'infini, les aspirations vers une destinée plus haute, tout ce qui emporte l'homme au-delà des horizons étroits de la matière, et l'élève au-dessus des choses passagères de ce monde, pour marquer sa vie et ses œuvres du sceau de l'immortalité.

La religion, sans laquelle toutes les pompes humaines ne sont qu'un vain spectacle, devait donc se rencontrer avec la patrie devant le cercueil du héros chrétien qui, dans tout le cours de sa vie et à son heure dernière, avait rendu à Dieu l'hommage de sa foi. Aussi, à l'approche de ces dépouilles glorieuses, la France entière a

tressailli; des Salins d'Hyères au dôme des Invalides, elle les a suivies du regard avec une pieuse émotion. Paris les attendait pour leur faire un triomphe que les pouvoirs publics, de concert avec l'Église, avaient su rendre digne d'un grand peuple. Et certes, c'était bien dans cette nécropole du génie militaire, sous ces voûtes où tant de gloires étaient allées s'ensevelir, à l'ombre de ces trophées qui rappellent les merveilles de notre histoire, c'était là que, en présence des chefs de l'armée et des corps de l'État, la piété publique devait rendre ses premiers devoirs à l'illustre soldat qui, après tant d'années de deuil, venait de ramener la victoire sous le drapeau de la France.

Mais si de tels lieux convenaient à de telles funérailles, il y avait une autre ville et une autre église où elles devaient s'achever au milieu des témoignages plus touchants encore, parce qu'ils sont plus intimes, de la famille et de l'amitié. Sans doute les grands hommes appartiennent à la patrie tout entière : chacun prend sa part de ce qui fait leur renom; mais cette gloire rejaillit de plus près sur les lieux qui les ont vus naître; et leur tombe n'est nulle part mieux placée que là

même où s'élevait leur berceau. Sol natal, maison paternelle, église du baptême, toutes ces choses tiennent la première place dans la vie de l'homme ; il est juste dès lors que tout ce qui nous reste de lui revienne au point de départ de sa destinée. Vous l'avez compris, habitants d'Abbeville : vos vœux devançaient le désir de la noble chrétienne qui, au milieu de ses tristesses, a du moins la consolation de voir son deuil se confondre avec celui de la France. Après l'honneur d'avoir donné le jour à celui dont nous pleurons la perte, il ne pouvait échoir à votre cité de plus grande faveur que de recevoir ses restes au milieu d'elle, pour les garder comme un dépôt précieux auprès duquel les générations futures viendront apprendre comment on peut devenir un grand serviteur du pays sans cesser d'être un fils dévoué de l'Église, et par quel lien la religion et le patriotisme s'unissent dans une âme d'élite pour l'élever à la hauteur du héros chrétien.

Tel est, en effet, l'enseignement qui ressort de la vie dont vous m'avez appelé à retracer devant vous les grandes lignes ; et ce sera également la matière de l'éloge que j'ai dessein de consacrer à

la mémoire de l'amiral Courbet, suivant les paroles qui m'ont servi de texte : « Qu'ils rendent hommage au Seigneur, ceux qui descendent sur mer dans les navires, et qui font leurs opérations au milieu des grandes eaux. » *Confiteantur Domino qui descendunt mare in navibus, facientes operationem in aquis multis.*

I

C'était en 1827. La France, fatiguée de la gloire militaire, s'était reposée dans l'ordre et dans la liberté. Reliant le présent au passé, par dessus le gigantesque drame qui venait de se dénouer à Sainte-Hélène, elle cherchait à résoudre dans des luttes pacifiques les problèmes soulevés par les événements du siècle dernier. Tout semblait lui promettre un avenir désormais garanti contre les excès de la licence et les abus de la force. Retrempée dans les épreuves de l'exil, la royauté s'appliquait à guérir les maux de la patrie, en même temps qu'elle gardait vis-à-vis de l'étranger une attitude dont nos récents désastres rehaussaient la dignité. La tribune s'honorait

d'une parole qui n'avait jamais retenti plus éclatante ni plus ferme. En attendant la prise d'Alger, Cadix et Navarin venaient d'apprendre au monde que notre armée rajeunie conservait le souvenir des vétérans d'Austerlitz et d'Iéna. Sciences et arts, philosophie et belles-lettres, toutes les branches du savoir humain avaient repris un développement arrêté ou ralenti par vingt années de guerre. Avec les progrès toujours croissants de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, la fortune publique, si gravement atteinte, s'était relevée à force de sagesse et d'économie. Enfin, pour couronner tout ce travail de restauration, la religion, cet organe essentiel de la vie nationale, se remettait peu à peu des blessures que lui avaient faites tour à tour l'impiété et le despotisme. Il était permis de tout espérer d'une alliance si féconde du droit héréditaire avec les libertés publiques. Pourquoi faut-il qu'une opposition aveugle, aidée d'une ambition illégitime, soit venue troubler le cours de ces prospérités renaissantes au risque de rouvrir une ère de discordes qu'on pouvait croire à jamais fermée après les leçons d'un passé qui n'avait laissé derrière lui que du sang et des ruines !

Je me suis arrêté un instant devant cette année 1827, date de la naissance de l'amiral Courbet, parce qu'elle parle à mon cœur comme elle parlait au sien, entre toutes celles de ce siècle. Nés à quelques jours l'un de l'autre, nous avons, depuis cinquante ans, traversé les mêmes vicissitudes de notre histoire nationale, tressailli aux mêmes joies, partagé les mêmes tristesses, sans nous être laissé ravir jusqu'au bout nos communes espérances.

La plus grande faveur que Dieu puisse accorder à un homme, c'est de le faire naître d'une famille chrétienne. Anatole Courbet eut ce bonheur dont les souvenirs allaient le suivre tout le long de la vie. Au lendemain de Fou-Tchéou, il pourra écrire ces lignes, touchant hommage à la piété maternelle : « C'est la vierge Marie que notre mère invoquait avec tant de confiance, qui me préserve d'une façon manifeste (1). » Aux leçons religieuses du foyer domestique, venait s'ajouter pour lui l'exemple du travail, de cette activité consciencieuse qui a valu au commerce français un si juste renom de probité et d'hon-

(1) Lettre à sa sœur, du 31 août 1884.

neur. Ces influences salutaires ne perdirent rien de leur force, lorsque, privé trop tôt des bienfaits de la sollicitude paternelle, par suite d'un événement tragique, il se vit placé sous la direction d'un frère aîné, devenu le chef de la famille, et auquel je me reprocherais de ne pas payer en ce moment le tribut d'éloge que mérite une si haute vertu. Car, pas plus que l'amiral Courbet, dont la reconnaissance se doublait d'une affection profonde, vous n'avez oublié cet autre enfant d'Abbeville que sa piété semblait destiner au sacerdoce, mais qui, voyant dans le malheur des siens un signe de la Providence, n'avait pas hésité à sacrifier son goût personnel à ses devoirs de famille : à la tête de votre cité, comme dans les conseils du département et de la nation, il a su joindre, à la science des affaires, un dévouement à toute épreuve, et laisser après lui une mémoire qui reçoit aujourd'hui de la gloire fraternelle un nouveau lustre, par le soin qu'avait mis cet homme de bien à préparer une renommée qui devait un jour ajouter à la sienne.

Est-ce à dire, Messieurs, que tant de soins furent dès l'instant même couronnés de succès? Je manquerais à la vérité de l'histoire, si je disais

que votre jeune concitoyen se montra au début ce qu'il devait paraître plus tard à un degré si éminent, l'homme du devoir et de la discipline. Élève du petit séminaire de Saint-Ricquier, il annonçait des goûts d'indépendance qui se pliaient difficilement à une règle ; et, par une suite toute naturelle, ses premières études avaient dû se ressentir des résistances d'une nature impatiente du frein, selon la maxime du Sage : *Qui diligit disciplinam, diligit scientiam :* « Qui aime la discipline aime la science (1). » S'il fallait en juger par quelques traits de son enfance, il lui en aurait coûté de se sentir renfermé entre des murailles qui lui paraissaient froides et sévères, au lieu de pouvoir s'épanouir en toute liberté au grand soleil de la nature. Il semblerait même que la lutte avec le règlement eût pris dans son imagination l'apparence d'une théorie ; car — vous me permettrez bien de ne pas sacrifier ce détail à la gravité de la chaire — Saint-Ricquier n'a pas perdu le souvenir d'une « confrérie de réfractaires » dont le futur amiral avait dressé les sta-

(1) Prov. XII, 1.

tuts, où l'élévation du grade devait se mesurer au degré de l'indocilité, tandis que le président se réservait le privilège de porter l'indiscipline à sa perfection. Surprenant contraste entre de tels commencements et l'avenir d'un homme pour qui la soumission à la règle allait devenir le premier des devoirs, et qui, placé un jour entre une conviction profonde et des ordres contraires, devait montrer par un mémorable exemple qu'il y a souvent quelque chose de meilleur que d'avoir raison, c'est de savoir obéir même à ceux qui ont tort, du moment qu'ils portent au front le signe de l'autorité.

La voix de la famille et celle de la religion, ces deux échos de Dieu dans la conscience humaine, ne tardèrent pas à triompher d'une indépendance de caractère qui demandait à être assouplie au devoir. Cédant à des remontrances auxquelles l'amitié fraternelle prêtait une force irrésistible, Anatole Courbet prit l'engagement, sinon de garder constamment le premier rang, du moins de ne pas descendre au-dessous du second dans ses compositions. Il tint parole au collège d'Abbeville, comme plus tard au lycée d'Amiens et au lycée Charlemagne. C'est qu'il avait trouvé sa

véritable voie, celle des mathématiques. Elles devaient convenir, en effet, à son esprit net et positif, ces sciences exactes qui, par la sévérité de leur méthode, la rigueur de leurs déductions, la précision de leurs formules et leur indiscutable certitude, tiennent une si grande place dans l'ensemble des connaissances humaines : disciplines puissantes, qui, loin de rien ôter au jugement de sa rectitude, accoutument l'esprit à procéder avec ordre, à marcher sans cesse du connu à l'inconnu et du simple au composé, à suivre jusqu'au bout le fil d'un raisonnement, à porter une attention continue sur un même sujet, à écarter les idées vagues, les aperçus incomplets, pour saisir en toutes choses, avec le point précis de la difficulté, le principe de la vraie solution; admirables sciences qui, à force d'opérer sur les lois de cet univers que Dieu a fait « avec nombre, poids et mesure (1), » ont pu ouvrir à l'analyse un champ illimité, se créer à l'aide de quelques signes une langue universelle merveilleuse de concision et de clarté, et par leurs applications fécondes, influer sur la destinée des peuples,

(1) *Sagesse*, XI, 21.

depuis le géomètre de Syracuse qui mettait au service de sa patrie défaillante les ressources de son génie, jusqu'au modeste ingénieur qui, hier encore, demandait au calcul des forces motrices une nouvelle arme pour protéger l'honneur et l'indépendance de son pays.

Avec son programme où les mathématiques tiennent la tête, l'École polytechnique se désignait d'avance au brillant lauréat des concours de la Sorbonne. Il y entra pour marquer sa place au premier rang de cette jeunesse d'élite qui, depuis près d'un siècle, a su jeter sur l'œuvre des Monge et des Berthollet un si vif éclat : trop heureuse si l'écho de nos discordes civiles était venue la troubler plus rarement dans le calme de ses études, et si, au milieu de ses démarches parfois prématurées, elle avait toujours compris que l'opposition, pour être légitime, ne saurait jamais se passer de la justice. En 1848, les circonstances étaient peu faites pour ne laisser aux élèves d'autres préoccupations que celles de la science. Comme la plupart des jeunes hommes de sa génération, Courbet ne trouvait pas que la France eût reçu du côté de la liberté assez de dédommagements pour une gloire absente et

pour une paix conservée au prix de l'effacement. Dieu me garde de me montrer sévère pour ces rêves de vingt ans, pour ces ardeurs généreuses d'esprits à la recherche de l'idéal, pour ces élans d'enthousiasme trop tôt ramenés à un sentiment plus juste des réalités ! Toujours est-il que, dans l'histoire de la célèbre institution dont je parle, il y a d'autres pages plus glorieuses que celle-là. Ce n'est ni derrière les barricades de février ni à l'Hôtel-de-Ville que je me plais à suivre le sergent-major de la promotion de 1847 et ses jeunes camarades. J'aime mieux me rappeler la mémorable journée du 30 mars 1814, où, à la barrière du Trône et sur l'avenue de Vincennes, leurs aînés, ces héroïques enfants, debout à leurs pièces sous le feu de l'ennemi, tiraient contre l'étranger le dernier coup de canon de la France, laissant à l'École polytechnique une tradition d'honneur impérissable, et à la jeunesse française tout entière un sublime exemple de courage et de patriotisme.

A quoi faut-il attribuer le goût précoce de votre concitoyen pour les choses de la mer ? Votre ville avait-elle excité en lui cette inclination par l'activité de son port aujourd'hui relégué parmi

les souvenirs de l'histoire? Le fait est qu'entre toutes les carrières qui s'ouvraient devant lui, il n'hésita pas un instant à choisir celle de la marine ; et je n'en suis pas étonné. Cet art merveilleux a toujours attiré, par ses difficultés mêmes, les hommes les plus doués d'énergie et d'audace. C'est à vaincre un obstacle en apparence insurmontable, que les peuples ont appliqué d'âge en âge toutes les découvertes de la science et de l'industrie. Placés en face de l'Océan qui semblait devoir les séparer, ils ont jeté d'une rive à l'autre des ponts flottants qui désormais les rapprochent entre eux. Quelques bateaux informes suffiront à Tyr et à Memphis pour porter sous le ciel de la Grèce la civilisation du vieil Orient. La trirème de Corinthe a-t-elle remplacé le radeau de Cadmus, Thémistocle pourra confier à des murailles de bois le salut de sa patrie. Entre Rome et Carthage, c'est à qui cherchera sur mer l'empire du monde. Les siècles se succèdent, et Venise du fond de ses lagunes, Gènes et Pise, sur des côtes rivales, envoient leurs galères s'ouvrir de nouvelles routes vers des plages inconnues. Avec l'aiguille aimantée pour guide et les astres pour jalons, une légion de hardis

navigateurs s'élancent à la suite de Christophe Colomb, et tout un monde nouveau vient se révéler à l'ancien. Chaque progrès de la marine marque ainsi une étape de plus sur le chemin de la civilisation ; et aujourd'hui que la vapeur a donné des ailes aux navires, l'homme a pris enfin possession du globe entier que Dieu a assigné pour théâtre à son activité.

Je ne suis donc pas surpris de l'attachement passionné du brillant officier de marine pour le grand service auquel il devait consacrer sa vie. Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je suive dans tous ses détails cette carrière de trente-six ans qui n'a eu pour couronnement un poste suprême qu'après s'être prolongée à travers tous les rangs de la hiérarchie. Tour à tour enseigne de vaisseau sur la *Capricieuse*, second sur le *Coligny*, officier instructeur de l'école des canonniers sur le *Montebello*, directeur de l'école des torpilles, chef d'état-major des divisions cuirassées de la Manche et de la Méditerranée, Courbet montra partout cette précision scientifique qui était le trait dominant de son esprit, ces habitudes de calcul et d'observation si précieuses à une époque où l'art des Duquesne, des

Tourville et des d'Estrées a subi des modifications profondes; où, sur mer comme sur terre, la tactique et la stratégie sont constamment gouvernées par des problèmes de mécanique et de chimie; où, hier encore, sous l'armure d'airain qui les protège, nos vaisseaux semblaient invulnérables, tandis que, le lendemain, il a suffi, pour donner un tout autre cours à la guerre maritime, de susciter un adversaire que l'on ne peut plus guère combattre que par la fuite; de faire jouer le salpêtre sous l'eau et de refouler la masse liquide qui, par un choc irrésistible, entr'ouvre le flanc des navires et détruit en un clin d'œil ces forteresses mobiles la veille encore l'orgueil et l'espoir d'une nation.

A l'esprit scientifique qu'il possédait à un si haut degré, le commandant Courbet joignait cette patience de travail qui, sans négliger les vues d'ensemble, n'oublie aucun détail dans l'accomplissement d'un service; ce sens ferme et droit que ni les préjugés ni les illusions ne parviennent à troubler; cette énergie de caractère aussi incapable de se laisser arrêter par les obstacles que par les contradictions; ce sentimen de la justice qui, avec la bonté d'âme, concilie

au chef l'affection de ses subordonnés; cet ascendant que donne une haute intelligence servie par une volonté inébranlable ; ce mélange d'audace et de prudence sans lequel les grandes entreprises ne se conçoivent ni ne s'exécutent; et, par dessus tout, cette qualité maîtresse de l'homme de guerre, qui, après avoir préparé le succès à force de prévoyance, sait l'obtenir par une action aussi prompte que sûre.

Mais ce que je suis heureux de pouvoir ajouter devant ces autels, en présence de ce grand Dieu qui « juge les justices mêmes (1), » c'est que l'homme religieux et moral était à la hauteur du savant et du soldat. Fidèle aux traditions chrétiennes restées l'honneur et la force de la marine française, Courbet donnait aux équipages placés sous ses ordres l'exemple d'une foi vive et sincère. Ils en rappelaient naguère le touchant souvenir, ces aumôniers de la flotte qui avaient pu le voir à bord du *Richelieu* et du *Solférino* assistant au saint sacrifice de la messe avec un profond recueillement et suivant dans la « journée du chrétien » les actes et les prières de la litur-

(1) Psaume LXXIV, 3.

gie. Elle en gardera pour toujours le pieux témoignage, cette église qui s'élève sur les hauteurs de Montmartre comme une réparation du passé et un gage d'espérance pour l'avenir.

Et ne croyez pas, Messieurs, que cette foi robuste en la Providence se réduisît au sentiment naturel à l'homme de mer qu'un péril incessant avertit de l'infirmité de notre condition, et qui, séparé de l'abîme par la frêle épaisseur d'une planche, s'élève vers l'infini dont cet immense horizon lui retrace l'image. Non, pour cet esprit accoutumé à ne pas se payer de mots et à aller au fond des choses, la religion était plus que « l'élément sentimental de l'humanité : » elle lui apparaissait comme une doctrine, la plus positive de toutes, et la seule capable de trancher souverainement les questions capitales de l'origine et des fins de l'homme ; doctrine qui, sans doute, par cela même qu'elle touche de toutes parts à l'infini, doit renfermer des mystères, mais qui n'en repose pas moins sur des faits historiques rigoureusement constatés par la voie du témoignage ; doctrine qui s'impose à la plus froide raison par un ordre de démonstration aussi concluantes dans leur genre que celles

des sciences exactes ; doctrine à laquelle les progrès de l'esprit humain, bien loin de la contredire, ne font qu'apporter, avec chaque découverte, une nouvelle et plus éclatante confirmation ; doctrine enfin qui, si elle pèse aux esprits médiocres, ravit et subjuge les hautes intelligences, parce qu'elle les élève aux sommets de la pensée, en leur ouvrant des perspectives inaccessibles au seul regard de la raison humaine. Voilà ce qui produisait une si vive impression sur ce mathématicien éloigné de toute théorie qui ne s'offrait pas à lui avec le caractère de la certitude, mais d'autant plus attaché à sa foi que les habitudes sévères de son esprit lui en avaient fait creuser davantage les fondements. C'est ainsi que, dans l'amiral Courbet, le savant fortifiait le croyant, et le soldat se doublait du chrétien. Dieu et la France, telle est la devise à laquelle il a rattaché toute sa vie, dans les années de préparation où nous venons de le suivre, comme dans celles où l'exercice d'une plus haute charge devait le signaler à l'admiration et à la reconnaissance de sa patrie.

II

En distribuant le globe aux nations, Dieu leur assigne à chacune la mission qui répond le mieux à leurs forces et à leur génie. C'est le concours de toutes ces activités, distinctes mais non séparées, qui doit amener l'accomplissement du plan providentiel. Car il n'est pas plus permis aux peuples qu'aux individus de s'isoler les uns des autres dans un égoïsme stérile : la solidarité dans la justice et dans la vérité est la loi de ce monde. Par l'étendue de ses côtes, par sa situation merveilleuse sur trois mers, par l'ardeur persévérante de ses populations maritimes, la France était appelée à prendre une large part au mouvement qui devait porter l'ancien monde vers les nouvelles régions ouvertes devant lui. C'est la gloire de Richelieu et de Louis XIV d'avoir mieux compris qu'on ne l'avait fait dans le passé ce rôle échu à leur pays; et la première récompense de leurs efforts, c'est d'avoir trouvé pour mener leur plan à bonne fin des hommes

tels que Colbert et Vauban. A quel point le génie expansif de notre race est apte à s'assimiler les peuples d'origine étrangère, le Canada, la Louisiane, Bourbon, Maurice, les Antilles, vingt contrées diverses en témoignent à l'envi sur toute la surface du globe. Si, à ces hautes et fermes conceptions, est venue succéder au siècle dernier une politique d'abandon et de défaillance, si notre cœur saigne encore au souvenir des Dupleix et des Labourdonnais, notre génération, qui a tressailli dès son début au son du canon d'Alger, doit se sentir fière de pouvoir réparer de si grandes fautes. Oui, Messieurs, à une époque où la scène de l'histoire s'est élargie ; où toutes les nations de l'Occident cherchent à s'étendre hors de ce coin de terre devenu trop étroit pour leur activité ; où, pour compter en Europe, il faudra désormais compter dans le reste du monde ; où devant l'Amérique déjà menaçante et devant la Chine qui se révèle, chaque peuple jaloux d'assurer son avenir est tenu de marquer d'avance sa place et de planter ses jalons sur la future carte du globe ; à une telle époque, dis-je, créer une France d'outre-mer, prolonger la patrie sous d'autres latitudes,

y porter sa langue, son influence, sa religion, en un mot, son empire, c'est une entreprise qui s'imposerait encore par la nécessité, alors même qu'elle ne serait pas faite pour parler au cœur de tout français par sa noblesse et par sa grandeur.

Aucun homme public de notre temps ne souhaitait plus vivement que l'amiral Courbet la reprise de nos traditions coloniales : il y voyait, pour notre pays, le moyen de jeter dans l'avenir les assises de sa puissance et de conserver sur mer sa part de souveraineté. Seulement, il aurait voulu qu'on apportât dans ce vaste projet plus de décision et d'esprit de suite. On le vit bien, lorsque, nommé gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, il déploya autant de fermeté que de sagesse dans l'administration d'une île où le problème de la colonisation se complique d'une difficulté particulière. Réprimer sévèrement toute tentative de révolte parmi les coupables que la mère-patrie met en état de se créer une nouvelle existence au-delà des mers; leur procurer toutes les ressources nécessaires pour se réhabiliter dans un milieu où la propriété, le travail et la famille peuvent les rendre à une vie honnête et respectée ; protéger, d'autre part, la population

française contre les agressions d'indigènes que leurs habitudes et leurs mœurs ont retenus si longtemps au dernier rang de l'échelle sociale, telle est la tâche qui s'offrait à l'amiral Courbet; et il sut la remplir avec cette vigueur et cette promptitude de résolutions qu'il avait coutume de montrer dans l'exercice du commandement. Quelques mois lui suffirent pour pacifier entièrement cette île qui, avec les Nouvelles-Hébrides, son prolongement naturel et nécessaire, formera dans l'avenir l'un des joyaux les plus précieux de la couronne de France.

Mais, en même temps qu'il s'appliquait à développer tous les éléments de la prospérité matérielle, le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie n'oubliait pas que la religion est la condition essentielle et la base même de toute colonisation. Il savait que, toujours et partout, les missionnaires ont été l'avant-garde de la France chrétienne; que, de Madagascar en Cochinchine, ils nous ont frayé la voie à travers toutes les régions où nous sommes allés planter le drapeau national; qu'ils ont fécondé chacune de nos conquêtes par les sueurs de l'apostolat et par le sang du martyre; et que, d'ailleurs, aucune

contrée ne s'ouvre à la civilisation, à moins que la croix ne vienne se dresser au milieu d'elle comme le symbole de la lumière et du sacrifice. Aussi, lorsqu'une politique aussi étroite qu'imprévoyante voulut le contraindre à expulser de leurs établissements les Pères Maristes, sans le concours et l'influence desquels la Nouvelle-Calédonie serait aujourd'hui une terre anglaise, le noble officier, peu soucieux d'une disgrâce qui allait suivre de près sa résistance, refusa énergiquement de prêter la main à des mesures que la reconnaissance, à défaut de la loi et du respect de la propriété, aurait dû suffire à écarter de l'esprit d'un pouvoir quelconque. Grand exemple, amiral, que vous avez donné par là aux dépositaires de la puissance publique ! Vous leur avez enseigné qu'il y a des droits supérieurs auxquels le caprice de l'homme ne saurait porter atteinte ; que, dans ce qui touche à l'ordre religieux et moral, la soumission a des limites au-delà desquelles elle deviendrait une faiblesse ; et que la conscience, placée entre l'intérêt et le devoir, doit toujours aller du côté où la loi de Dieu lui indique le droit chemin de la justice et de la vérité.

De tels hommes peuvent bien être méconnus pour un temps; mais leurs qualités les désignent à la confiance publique, dès l'instant où les besoins du pays appellent les grands talents et les grands caractères. Il y a deux ans, la France se trouvait aux prises avec l'une de ces difficultés qui demandent, pour être résolues, la sûreté du coup d'œil et la vigueur dans l'action. A la suite d'initiatives plus héroïques que sages, il s'agissait, pour notre pays, d'assurer ses possessions de l'Indo-Chine, ou bien de renoncer pour toujours au prestige de son nom et de ses armes dans tout l'Extrême-Orient. Le choix ne pouvait être douteux pour une nation jalouse de venger son honneur et de maintenir ses droits. Déjà Fénelon, du haut de la chaire chrétienne, saluait, dans le lointain de ses espérances, ces régions de l'Annam et du Tonkin qui avaient appris depuis plus d'un siècle à respecter et à bénir le nom français (1). A la veille de tomber, victime de nos discordes civiles, la monarchie s'était acquis, en retour du plus signalé des services,

(1) Sermon pour la fête de l'Épiphanie, *Sur la vocation des gentils.*

un droit de protection garanti par un pacte solennel. Pressentait-il dès lors, dans l'ardeur de son patriotisme, cet illustre évêque d'Adran, le conseiller de Louis XVI, qu'il arriverait un jour où la formation d'un empire indo-chinois deviendrait pour son pays le moyen de rétablir un équilibre rompu par la perte des grandes Indes? Le cœur a ses intuitions comme le génie. Toujours est-il que, à cent ans de là, nous avons repris, pour l'agrandir, cette portion du patrimoine national. Ah! sans doute, Messieurs, l'héritage d'un passé comme celui de la France est lourd à porter, parce que, à côté de l'honneur, le dévouement y entre pour une large part. Alors même que la violation des traités, succédant à de cruelles persécutions, la rend juste et légitime, la guerre a des extrémités devant lesquelles reculeront toujours la raison et la conscience des peuples. Mais, du moins, ces grandes souffrances ne demeurent-elles pas stériles; car rien de fort ni de durable ne se fonde ici-bas que sur le sacrifice; et l'on s'attache à une cause par les efforts qu'elle coûte. Voilà pourquoi cette terre du Tonkin, qui a bu le sang de nos soldats avec celui de nos martyrs, restera pour toujours une

terre française; nous y avons laissé trop de tombes, pour ne pas y laisser encore le drapeau qui les couvre de ses plis; et si jamais une pensée de défaillance venait à l'emporter sur le sentiment de l'honneur, les ossements des vainqueurs de Sontay, de Bac-Ninh, de Thuen-Quang tressailleraient à la simple annonce d'un abandon qui, livrant la faiblesse désarmée aux coups de la force brutale, imprimerait au nom français une tache ineffaçable.

Mais, pourquoi parler de l'avenir, quand c'est le passé, et un passé d'hier que j'ai à vous rappeler? Aussi devrai-je être court, en voulant refaire un récit qui est encore sur toutes les lèvres ou plutôt dans tous les cœurs. A peine arrivé sur le théâtre de la lutte, l'amiral Courbet a vu du premier coup d'œil sur quel point il faut porter l'effort pour obtenir le succès. Il part de Touranne à la tête de son escadre, se dirige vers les forts de Thuan-An qu'il prend d'assaut sous la protection d'un feu bien nourri, force l'entrée de la rivière de Hué et va dans la capitale dicter un traité de paix à l'ennemi étonné d'un coup de main aussi hardi qu'habilement exécuté. Une campagne de cinq jours lui a suffi pour réduire

l'Annam. De là, sans perdre un instant, il tourne ses regards vers le Tonkin, où une action énergique et immédiate pourrait faire tomber une résistance que le temps rendrait plus opiniâtre. Trois mois se passent, trois mois trop longs au gré de l'homme de guerre pour qui tout retard ajoute à la difficulté. Enfin, il peut agir, et alors tombe de sa plume ce mot du soldat qui se souvient du chrétien : « Nous ferons de notre mieux, et la Providence fera le reste (1). » La prise de Sontay est en tête de son plan d'opération : il marche sur cette place réputée imprenable, avec sa faible armée qu'il partage en deux colonnes ; l'une et l'autre se rejoignent devant les ouvrages avancés qu'elles emportent après une résistance désespérée ; la ville cède à son tour malgré les formidables retranchements qui la protègent, et la citadelle abandonnée témoigne de l'impression produite par la bravoure de nos soldats et par l'habileté de leur chef. Encore quelques jours, et Bac-Ninh tombera sous les coups du vainqueur, le Tonkin tout entier, surpris par la rapidité foudroyante de cette

(1) Lettre du 1er novembre 1883.

marche, va se ranger sous nos lois, avant qu'un nouvel adversaire, plus redoutable que le premier, entre en ligne pour rallier des bandes dispersées et vaincues.

Pourquoi faut-il que des motifs étrangers à l'art de la guerre soient venus arrêter l'amiral Courbet dans le cours de ses victoires? Ah! je comprends comme vous tous, Messieurs, la douleur dont il a dû être saisi en se voyant brusquement séparé de ses compagnons d'armes, au moment où il allait les conduire à un triomphe qui lui semblait certain. Je comprends ces épanchements intimes du soldat qui redoute pour l'honneur et les intérêts de sa patrie, les hésitations du pouvoir, les lenteurs de la diplomatie, les luttes des partis politiques, et qui, devant la mauvaise foi dont il est témoin, ne connaît qu'un moyen efficace d'en avoir raison, les grands coups portés d'une main ferme et sûre. Les natures de cette trempe s'accommodent peu des demi-mesures, et leur magnanimité s'irrite de ne pas trouver, là surtout où elles se croient le plus en droit de la chercher, une énergie qui égale la leur.

L'homme du devoir et de la discipline était

rentré à bord du *Bayard* où il allait rendre à sa patrie des services encore plus éclatants que ceux de la veille. Sans doute, ses vastes conceptions ne devaient pas se réaliser en face d'un courant d'opinion moins porté vers la guerre que vers la paix et devant des puissances étrangères plus soucieuses de protéger leurs intérêts que de servir les nôtres. Mais que de brillants faits d'armes dans cette campagne de six mois qui s'ouvre à Fou-Tchéou pour se terminer aux îles Pescadores ! S'il n'est pas donné à l'amiral Courbet de remonter à Port-Arthur pour frapper au cœur la puissance ennemie, il ira dans la rivière Min détruire la flotte chinoise, briser les moyens de défense accumulés sur les deux rives depuis vingt ans, et, sortant d'un défilé dont cent obstacles semblaient devoir lui fermer l'issue, ramener en pleine mer son escadre triomphante, après avoir accompli, aux applaudissements de la marine de tous les pays, une opération dont la hardiesse rappelle les exploits les plus audacieux des Jean Bart et des Duguay-Trouin. Il ira, le long des côtes de la Chine, dans une croisière mémorable à jamais, appliquer cette science navale dont il a suivi tous les

progrès, et montrer par une expérience décisive ce que l'on peut attendre des batteries flottantes, quand on a pour les manier au péril de la vie, des héros comme ceux des canots du *Bayard*. A Kélung, et pendant tout le blocus de Formose, de cette île si bien faite pour tenter une politique d'avenir, il ira déployer cette constance du marin plus admirable encore dans sa lutte de chaque jour contre les éléments de la nature qu'au milieu des combats où l'énergie croît avec le danger. Enfin, couronnant sa carrière par un dernier coup d'éclat, il ira conquérir pour la flotte une station militaire dans les mers de Chine, et s'emparer des îles Pescadores après un combat de trois jours où l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, d'une prévoyance qui ne laisse rien au hasard, d'une direction à laquelle n'échappe aucun détail, ou bien d'un calme et d'une décision si propres à soutenir la confiance d'une poignée de braves combattant à trois mille lieues de la France,

Que ne pouvait-on, Messieurs, espérer de l'homme de guerre auquel deux ans avaient suffi pour révéler au monde de si hautes qualités? Et quel motif de confiance pour le pays de se sentir

en possession d'une gloire à laquelle de plus grandes luttes n'auraient pu qu'ajouter un nouveau lustre! Il n'entrait pas sans doute dans les desseins de la Providence qu'une telle force nous fût réservée pour l'avenir. Lorsque, du haut de la montagne des Pescadores, l'amiral Courbet entouré de ses compagnons d'armes, leur montrait avec une légitime fierté cette nouvelle conquête qu'il espérait pouvoir conserver à la France, c'était pour son cœur de soldat la joie qui précède le sacrifice suprême. Il touchait à ce moment où, les honneurs de la terre n'ayant plus rien qui puisse égaler le mérite, Dieu seul se réserve de décerner aux hommes des récompenses aussi grandes que leurs œuvres. Vainement le pressait-on de toutes parts d'aller demander à la terre natale la réparation de ses forces épuisées sous la zone torride : « Moi, répondait-il, en montrant ses marins, quitter ces braves enfants, jamais ! » La paix ne lui semblait pas assurée; dès lors sa résolution était prise : « Mon devoir, disait-il en se dérobant aux instances les plus vives de l'amitié, mon devoir est de rester ici, et j'y resterai jusqu'au bout. » C'est au milieu de ces braves, qu'il allait montrer

comment savent mourir les hommes qui ont fait du devoir la règle de leur vie. Ils l'avaient vu calme et intrépide sous le feu de l'ennemi ; ils le verront opposer à la souffrance une égale sérénité, s'oublier lui-même pour ne s'occuper que des autres, remplir sa charge comme si la fatigue et la douleur n'avaient aucune prise sur son âme, descendre à terre chaque jour pour visiter les blessés, et conserver jusqu'à la fin cette force de volonté qui n'avait jamais connu de défaillance. Comme cet empereur romain près d'expirer et disant d'une voix ferme au centurion qui venait tous les matins lui demander le mot d'ordre, *Laboremus :* « Travaillons, » on verra l'amiral Courbet se traîner à son bureau la veille de sa mort, et là, d'une main tremblante, rédiger ses derniers ordres, en vrai soldat chrétien qui, en face du trépas, attend tranquillement sous les armes que Dieu et la patrie viennent le relever de son poste.

Dieu ! ah ! Messieurs, comment n'aurait-il pas tourné vers Dieu le dernier regard de son âme ? Avant de partir pour le Tonkin, n'était-il pas allé, pèlerin plein de foi, se placer lui et son escadre sous la protection de sainte Anne

d'Auray? En réclamant avec tant d'instance le ministère des prêtres de Jésus-Christ pour ses frères d'armes, n'avait-il pas mérité que la religion vînt le consoler et le fortifier lui-même à ses derniers moments? Aussi quel calme et quelle touchante simplicité dans l'accomplissement des actes qui préparent le chrétien à paraître devant le Juge suprême! Comme toutes les âmes vraiment fortes et qui ont senti par elles-mêmes le néant des choses de ce monde, l'amiral a compris que la vie présente n'est qu'un passage à la vie future ; que, pour être admis à contempler le saint des saints face à face, l'homme a besoin d'être purifié de ses fautes, et que, seule, la religion avec les pouvoirs du pardon dont elle est dépositaire peut ouvrir devant nous les portes de l'éternité bienheureuse. C'est avec la foi la plus vive qu'il s'incline sous la main bénissante du prêtre, en serrant sur sa poitrine le signe de la piété chrétienne qui ne l'avait jamais quitté au milieu des hasards de sa périlleuse carrière. Il pourra mourir désormais, comme il a vécu, sans peur et sans reproche, le regard vers le ciel, après un adieu suprême à sa famille, objet d'une affection si tendre, à sa patrie dont les joies et

les tristesses ont été constamment les siennes ; et quand la fatale nouvelle de sa mort aura jeté la consternation d'un navire à l'autre, quand le morne silence d'un équipage en pleurs lui aura fait un éloge funèbre auprès duquel pâliront tous nos discours, en face de cet océan qui prête sa majesté aux grands deuils comme aux grands triomphes, devant ces îles, dernier trophée d'une série de victoires sans revers, debout sur le *Bayard* devenu un cercueil après avoir été le théâtre de la gloire, la religion pourra redire, pour l'instruction de tous les âges, en montrant les dépouilles du héros chrétien : *Confiteantur Domino qui descendunt mare in navibus, facientes operationem in aquis multis :* « Rendez hommage au Seigneur, vous qui descendez sur mer dans les navires, et qui faites vos opérations au milieu des grandes eaux. »

Ces paroles, amiral, dans lesquelles se résume votre vie, nous les répétons en ce jour où les prières de l'Église plus durables dans leur effet que tous les honneurs du monde descendent sur vos dépouilles au milieu de votre ville natale. Ah ! vous aurez rendu à la France d'immortels services. Vous n'avez pas seulement attaché votre

nom à des conquêtes dont l'avenir montrera tout le prix ; mais, en portant le pavillon haut et fier dans les mers lointaines, vous avez relevé votre pays à ses propres yeux ; vous avez ajouté à sa confiance dans la grandeur de ses destinées ; vous avez prouvé par votre exemple ce qu'il tient en réserve d'intelligence et de bravoure, et quelles merveilles on peut obtenir de l'armée française, quand on sait la conduire avec énergie et talent. Et puis, ces manifestations unanimes autour de votre mémoire, ne sont-elles pas faites pour ouvrir nos cœurs à l'espérance? Serait-il possible que votre cercueil eût traversé la France d'une extrémité à l'autre, salué sur son passage par le respect de tous, sans laisser derrière lui une pensée de paix et d'union ? S'il est pénible de voir la division parmi les enfants d'une mère qui souffre, et pour nous, cette mère, c'est la France ! si le cours des événements nous a mis en face de tout un ordre de choses sur lesquelles l'opinion se partage, vous nous avez enseigné par votre dévouement à la cause commune, par votre esprit de sacrifice et d'abnégation, que tous les partis doivent s'effacer, et tous les ressenti-

ments se taire, du moment qu'il s'agit de l'honneur et des intérêts de la patrie.

Grand Dieu ! qui, depuis l'origine de la France, n'avez cessé de proportionner vos grâces à sa mission, et qui, pour manifester sur elle vos desseins de miséricorde, avez, aux plus mauvais jours de son histoire, fait germer l'héroïsme militaire avec la sainteté jusque dans le cœur d'une pauvre fille des champs, Dieu de Godefroy de Bouillon, de saint Louis et de Jeanne d'Arc, suscitez parmi nous des serviteurs du pays qui soient en même temps des fils dévoués de l'Église, des hommes en qui la religion et le patriotisme s'unissent, comme dans l'amiral Courbet, pour élever leur âme à la hauteur du devoir. Ajoutez à ce patrimoine d'honneur que les siècles nous ont légué, en ramenant parmi nous ce qui fait la force d'une nation, les grands cœurs et les grands caractères. Tout ce qui profite à la France tourne au bien de votre Église, car, entre l'une et l'autre, il y a des liens d'amour qui ne se rompront jamais.

Et vous, mes frères, qui allez prendre sous votre garde les restes de votre illustre conci-

toyen, vous viendrez vous retremper auprès d'eux dans les sentiments de foi et de générosité qui sont restés l'une des meilleures traditions de cette vieille terre de Picardie si éminemment chrétienne et française. En inscrivant sur le monument que la reconnaissance publique prépare à votre cité, les noms de Son-Tay, de Fou-Tchéou, de Kélung, vous apprendrez à vos enfants que ces noms signifient l'attachement au devoir, l'amour du travail, le respect de la discipline, la modestie dans le succès, la résignation au milieu des épreuves, et, par dessus tout, la confiance en Dieu, toutes ces choses qui ont valu à l'amiral Courbet une auréole de gloire impérissable. Cette voix d'outre-tombe rappellera aux générations futures que leur devise doit se renfermer en ces deux mots : Dieu et la France.

MANDEMENT

du 15 novembre 1885

SUR LA CONSTITUTION CHRÉTIENNE

DES ÉTATS

Nos Très Chers Frères,

Nous ne voulons pas tarder à vous communiquer l'Encyclique de Notre Saint Père le Pape Léon XIII sur « la Constitution chrétienne des États. » Aucun autre enseignement n'aurait pu être plus utile à une époque où tant d'hommes s'efforcent d'organiser la société civile en dehors de la doctrine évangélique. A l'exemple de ses augustes prédécesseurs Grégoire XVI et Pie IX,

dont il rappelle et confirme les solennelles déclarations, le Souverain Pontife oppose aux erreurs qui ont cours dans le monde moderne, sur ce point fondamental, la vérité telle que l'Église n'a cessé de la proclamer depuis son origine. En écoutant la lecture de cet admirable document, il vous sera facile d'apprécier avec quelle fermeté le Docteur suprême des chrétiens énonce les principes qui dominent tout cet ordre de choses, et avec quelle haute sagesse il en fait l'application aux temps difficiles où nous vivons.

Nous aurons sans doute plus d'une fois l'occasion et le devoir de revenir sur cette pièce magistrale, soit pour développer les vérités qu'elle contient, soit pour écarter toute interprétation qui tendrait à en dénaturer le caractère ou à en affaiblir la portée. Mais, pour le moment, nous voulons nous effacer devant l'autorité de cette grande parole, qui peut d'ailleurs se passer de tout commentaire, tant la clarté de l'exposition s'y trouve jointe à l'ampleur et à l'élévation de la doctrine.

INSTRUCTION PASTORALE

du 21 février 1886

SUR LA DÉVOTION DU CHEMIM DE LA CROIX

Nos Très Chers Frères,

La rédemption est le dogme fondamental de la religion chrétienne. Tout se résume dans ce grand acte par lequel s'expliquent également le passé et l'avenir du genre humain. Bien plus : c'est Dieu lui-même qui, par ce fait immense, se révèle à nous dans les profondeurs de sa vie intime, en nous faisant connaître l'existence et

l'action des trois personnes divines dans l'unité d'une seule et même nature. Avec le sacrifice d'un Dieu fait homme pour racheter nos fautes, nous comprenons toute la gravité et toutes les conséquences de la chute originelle, comme, d'autre part, nous entrevoyons les destinées glorieuses que de tels mérites nous préparent et nous assurent à jamais. La croix de Jésus-Christ s'élève donc au milieu des âges comme le point culminant de la doctrine et de l'histoire. C'est au Calvaire que vient aboutir l'ancien Testament, avec ses figures, ses espérances, ses promesses; c'est du Calvaire que procède le Testament nouveau, avec son héritage de lumières, de grâces et d'éternelles félicités. Là tout l'ordre surnaturel prend son origine ou trouve sa consommation : l'Évangile y est en abrégé; les sacrements y puisent leur vertu, la prière son efficacité, les bonnes œuvres leurs mérites pour le salut, et l'Église tout entière la vie divine qui doit animer chacun de ses membres ici-bas et dans le monde à venir. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul ne craignait pas de réduire tout son enseignement au mystère de la croix, quand il écrivait aux Corinthiens : « Je n'ai pas prétendu savoir autre

chose parmi vous, si ce n'est Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum et hunc crucifixum* (1).

Il n'est donc pas, Nos Très Chers Frères, de vérité plus digne d'occuper notre esprit que le dogme de la rédemption. Assurément, toute la vie chrétienne est remplie de ces grands souvenirs qui se mêlent plus ou moins à chacun de nos actes. C'est ainsi que le signe de la croix, par où vous débutez dans vos prières, est de nature à vous rappeler tout le long du jour la passion du Sauveur. A plus forte raison le saint sacrifice de la Messe est-il propre à vous remettre en mémoire les souffrances de l'Homme-Dieu, puisqu'il représente et continue, bien que d'une manière non sanglante, le sacrifice de la croix. Mais les différentes scènes de ce drame douloureux ne devaient-elles pas servir d'objet à une dévotion spéciale? N'entrait-il pas dans les convenances comme dans les besoins de la piété chrétienne, que la voie des souffrances parcourue par le Fils de Dieu devînt l'occasion de toute une

(1) Ire aux Cor. II, 2.

série de prières et d'exercices appropriés aux circonstances d'un supplice où le genre humain bénit et vénère la cause de son salut? Toujours attentive à honorer le divin Rédempteur dans ce témoignage inestimable d'un amour sans bornes, l'Église a pensé qu'il y avait là une place tout indiquée pour une pratique éminemment utile au bien des âmes. C'est dans ce but qu'elle a permis de représenter sur les murs de nos temples, dans une suite de tableaux, l'histoire de la Passion, et qu'elle a enrichi des indulgences les plus précieuses le touchant exercice du chemin de la Croix. Nous voudrions que cette dévotion, excellente parmi toutes, pût devenir générale dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, parce que nous en attendons les meilleurs fruits pour la piété des fidèles. Et quel temps pourrait être mieux choisi pour l'expression de nos désirs, que cette sainte quarantaine pendant laquelle la croix de Jésus-Christ va reparaître au milieu de nous avec ses grands exemples et ses salutaires enseignements?

I

Lorsque, le vendredi 14 juillet de l'an 1099, vers trois heures de l'après-midi, Godefroi de Bouillon, à la tête des croisés, entra dans Jérusalem conquise sur les Sarrasins, le premier mouvement de son âme fut de se tourner vers la voie douloureuse qu'avait suivie le Sauveur du monde. Alors on vit le pieux guerrier et, avec lui, ses nobles compagnons, déposer leurs armes et, les pieds nus, la tête découverte, tenant en mains des cierges allumés, symboles de leur foi, gravir les flancs de la colline où s'était accomplie la rédemption du genre humain. A chaque station, dit l'historien de cette grande scène, ils s'arrêtaient, baisant avec dévotion et arrosant de leurs larmes ces lieux sanctifiés par les pas de l'adorable victime : *pavimenta imbre lacrymarum inundabant.* Le cœur de ces hommes vaillants se brisait d'émotion à la pensée que, dix siècles auparavant, le Fils de Dieu avait parcouru ce chemin de la souffrance, chargé du pesant fardeau de la croix. Pénétrés d'une vive contri-

tion de leurs fautes, ils entrecoupaient de sanglots les hymnes et les cantiques sacrés : *cum hymnis et canticis psallentes, compunctionis lacrymas emittebant*. Puis, arrivés auprès du Saint-Sépulcre, on les vit se prosterner la face contre terre, et toute l'armée avec eux. C'était la France, ou, pour mieux dire, la chrétienté tout entière, qui, en ce jour mémorable, faisait le chemin de la Croix, accomplissant ainsi, dans l'élite de ses fils, le pèlerinage des lieux saints (1).

Ne croyez pas, toutefois, Nos Très Chers Frères, que cette solennelle manifestation de la foi des croisés ait été la première origine des pieux exercices que nous venons vous recommander. Prise en elle-même et dans ses principaux traits, la dévotion du chemin de la Croix remonte jusqu'aux premiers temps du christianisme. Comment les lieux témoins de la passion du Sauveur ne seraient-ils pas devenus pour ses disciples l'objet d'une vénération toute particulière? Ne nous sentons-nous pas portés,

---

(1) *Gesta Francorum Hierusalem expugnantium*, tome III des historiens occidentaux des croisades, p. 515, 869. — Guillaume de Tyr, livre VIII, ch. I.

par un mouvement naturel de notre cœur, à revoir par intervalle et à visiter l'endroit où nous avons recueilli les dernières paroles de ceux que nous aimions, compati à leurs souffrances et pleuré leur perte ? Qu'est-ce qui nous attire le plus, dans les jours qui suivent nos grands deuils, sinon la tombe où sont allées s'ensevelir nos meilleures affections ? Et quelle tombe que le sépulcre d'un Homme-Dieu ! Quel amour maternel pourrait égaler celui de la Vierge-Mère ? Quelle amitié surpassera jamais en profondeur et en tendresse celle de saint Jean et de sainte Marie-Madeleine ? Les inductions les plus légitimes de la piété chrétienne viennent s'accorder ici avec les touchants souvenirs d'une antique tradition. Oui, n'en doutons pas un instant, c'est en compagnie du disciple bien-aimé, des saintes femmes associées à ses tristesses dans les scènes du Calvaire, que Marie a dû reprendre plus d'une fois, en s'arrêtant aux endroits marqués par d'inoubliables incidents, la voie qui conduisait du Prétoire au Golgotha. Quel autre chemin aurait pu lui être plus familier durant son séjour à Jérusalem, après la mort de son divin Fils ? Elle y retrouvait, toute fraîche encore, l'empreinte

des pas de Jésus et jusqu'à la trace de son sang. Ici, elle l'avait vu défaillir sous le poids de l'instrument de son supplice ; là, elle était parvenue à le joindre en perçant à grand'peine les rangs d'une foule ennemie ; plus loin, elle l'avait reçu dans ses bras, tout sanglant et meurtri, après être restée debout au pied de la croix... Autant d'actes dans ce drame divin de la souffrance, autant de stations pour la Vierge des douleurs dans le pieux pèlerinage où elle devait nous servir de modèle. Car nous pouvons le dire en toute vérité : Marie a inauguré dans le monde une dévotion si chère à nos cœurs ; c'est à sa suite et à son exemple que les chrétiens ont appris à faire le chemin de la Croix.

Nul doute, en effet, que cette voie sacrée n'ait attiré, de préférence à tout autre lieu, les premiers fidèles encore tout remplis des souvenirs de la Passion. A la vérité, les temps étaient proches où, suivant la prédiction du Sauveur, la ville déicide allait recevoir le châtiment de son crime. Devant l'épée vengeresse de Titus et de ses Romains, les chrétiens durent quitter les saints lieux pour se retirer au-delà du Jourdain, sous la conduite de leur évêque, saint Siméon. Mais quand la colère de Dieu eut passé sur Jérusalem

et son temple, le petit troupeau des disciples du Christ revint s'établir auprès de son tombeau resté debout au milieu de tant de ruines. Malgré la persécution qui sévissait de toutes parts, trente évêques se succédèrent sans interruption sur le siège de Jérusalem, depuis saint Jacques jusqu'à saint Narcisse qui l'occupait à la fin du IIe siècle (1) ; et c'est avec raison qu'un historien peu crédule, Gibbon, a pu dire d'eux et des fidèles confiés à leurs soins, qu'ils fixèrent par une tradition non douteuse la scène de chaque événement mémorable (2). La visite au Calvaire, le long de la voie douloureuse, était tellement entrée dans leurs habitudes, que le paganisme résolut d'y mettre un terme en élevant à ses divinités impures un temple et des statues à la place même où se terminait le chemin de la Croix (3). Grande fut assurément la tristesse des

---

(1) Eusèbe, *Hist. Eccl.*, l. III, ch. 35 ; IV, 5 ; v, 12.

(2) Tome IV, p. 101.

(3) Ab Adriani temporibus usque ad imperium Constantini, per annos circiter centum octoginta, in loco resurrectionis simulacrum Jovis, in crucis rupe statua ex marmore Veneris a gentibus posita colebatur, existimantibus persecutionis auctoribus quod tollerent nobis fidem resurrectionis et crucis, si loca sancta per idola polluissent. (S. Jérôme, *ad Paulinum*, Ep. XIII.)

chrétiens en se voyant privés, pendant cent quatre-vingts ans, du bonheur de faire leur pèlerinage au tombeau du Sauveur indignement profané par les haines sacrilèges de l'idolâtrie; mais, quelque pénible qu'il pût être pour la piété des fidèles, l'acharnement d'Adrien et de ses successeurs contre les souvenirs de la Rédemption devait servir du moins à marquer d'une certitude irréfragable l'authenticité des lieux désignés par la dévotion des uns comme par la fureur des autres à la vénération de tous les siècles futurs.

Avec le triomphe de l'Église sous Constantin, tout allait changer de face. Le premier empereur chrétien n'avait-il pas fait graver sur son étendard le signe de la Rédemption, comme le gage de ses victoires : *in hoc signo vinces?* Aussi sa pensée se tourna-t-elle aussitôt vers la sainte colline pour en faire disparaître les souillures du paganisme. Tandis que sa pieuse mère, sainte Hélène, méritait l'insigne faveur de retrouver la vraie croix échappée comme par miracle à la rage des impies, l'église du Saint Sépulcre sortait de dessous terre, digne par sa magnificence d'abriter sous ses murs le tombeau

du Christ. A partir de cette mémorable époque, Jérusalem, le Calvaire, la voie douloureuse redevinrent pour la piété chrétienne des lieux de grâce et de prédilection. « On accourt ici de toutes les parties du monde, écrivait saint Jérôme à Paulin ; la ville est pleine d'hommes venus de tous les points de la terre (1). Il écrivait encore à Marcella « qu'il serait trop long de dire le nombre d'évêques, de martyrs, de savants dans les divines Écritures, venus à Jérusalem dans la pensée qu'ils auraient moins de religion et moins de science, qu'il leur serait impossible de parvenir au sommet de la vertu, s'ils n'adoraient le Christ dans les lieux mêmes où le premier Évangile descendit de la Croix. « Après avoir attesté d'une manière générale que les grands et les puissants de la terre y arrivaient en foule, le saint docteur ajoutait : « Tout ce qu'il y a de noble dans les Gaules, vient ici. Le Breton à peine converti, abandonne son île et son froid soleil pour chercher ces lieux qu'il ne connaît que par la renommée et la relation des saintes Écritures. Parlerai-je des Arméniens, des

---

(1) *Ad Paulinum*, Ep. XLIX.

Perses, des Indiens, des Éthiopiens, de l'Égypte si fertile en monastères, du Pont, de la Cappadoce, de la Cœlé-Syrie, de la Mésopotamie et de tous les peuples de l'Orient? » Et que venaient faire à Jérusalem ces multitudes de pèlerins dont parle le solitaire de Bethléem? Verser des larmes sur le tombeau du Sauveur, couvrir de baisers le bois de la Croix et, sur le mont des Olives, s'élever en esprit vers le ciel où Notre Seigneur les avait précédés dans sa triomphale ascension : *In sepulcro Domini flere, crucis deinde lignum lambere, et in Oliveti monte cum ascendente Domino voto et animo sublevari* (1).

Le pieux mouvement qui, au témoignage de saint Jérôme, portait les chrétiens vers les lieux témoins de la passion du Sauveur, ne se ralentit pas dans les siècles suivants. Un jour — c'était le 14 septembre de l'année 629 — le chemin de la Croix se faisait à Jérusalem dans des conditions auxquelles de récents événements prêtaient un éclat inaccoutumé. Vainqueur des Perses, l'empereur Héraclius venait de reprendre sur

(1) Ep. XLIV *ad Marcellam.*

eux la vraie Croix qu'ils avaient emportée de la ville sainte : c'était le plus beau trophée de sa victoire. Alors l'on put voir l'héritier des Césars charger sur ses épaules ce glorieux fardeau et, parcourant nu-pieds toute la voie douloureuse, monter au Calvaire suivi de ses soldats et d'un peuple immense qui répondaient par leurs chants et leurs prières à ce grand acte de foi et d'humilité chrétienne. Héraclius précédait cette longue suite de souverains qui, après comme avant saint Louis, allaient d'âge en âge édifier le monde chrétien, en inclinant la majesté royale devant Celui qui règne du haut d'un bois d'ignominie devenu le trône de sa gloire : *Regnavit a ligno Deus.*

Mais il entrait dans les desseins de la divine Providence que la Terre Sainte, comme le Sauveur lui-même, restât au milieu du monde un signe de contradiction. Tour à tour aux mains des infidèles, ou redevenus pour un temps la possession des chrétiens, les lieux sanctifiés par la présence visible de l'Homme-Dieu allaient être le théâtre de luttes qui devaient se prolonger jusqu'à nos jours. Est-il besoin, Nos Très Chers Frères, de rappeler les efforts incessants des

Papes pour restituer à la chrétienté un héritage dont les Omar et les Saladin avaient fait la proie du mahométisme? Après l'héroïque élan des croisades il était permis d'espérer que le tombeau de Jésus-Christ resterait à jamais sous la garde des preux chevaliers accourus de toutes parts pour la délivrance des saints lieux. Triste résultat des déchirements amenés par le schisme grec et par le protestantisme! Six siècles se sont écoulés depuis que nos comtes d'Anjou, les Foulques et les Baudouin déployaient les qualités de leur vaillante race sur le trône de Jérusalem, et, grâce aux rivalités des princes chrétiens, le Saint Sépulcre, le Calvaire, les monuments de la Rédemption sont encore au pouvoir des successeurs de Mahomet. Il nous paraît impossible que le monde chrétien consente pour toujours à subir une humiliation aussi profonde et qu'il n'arrive pas un moment où de telles étrangetés feront place à un ordre de choses indiqué par les plus hautes convenances non moins que par le respect de la foi religieuse.

Quoi qu'il en soit de nos espérances et de nos désirs, c'est à partir de la chute de Constantinople, tombée aux mains des Turcs en 1453, que

l'on a pu répéter avec le prophète : *viæ Sion lugent, eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem* : « les voies de Sion pleurent parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses solennités (1). » Comment les pèlerinages en Terre Sainte auraient-ils pu ne pas devenir plus rares et plus difficiles devant la cruauté des ennemis les plus acharnés de la Croix ? Et d'ailleurs quel moyen pour le grand nombre des fidèles, d'entreprendre de lointains voyages et de traverser les mers, pour aller méditer sur la passion de Jésus-Christ aux lieux mêmes qui en ont été le théâtre ? C'est alors que la foi et la piété chrétiennes, toujours inépuisables dans leurs conceptions, surent trouver de quoi remédier au malheur des temps, par une dévotion qui, de proche en proche, allait s'étendre au monde entier. Représenter le grand œuvre accompli sur le Golgotha, transformer en autant de Calvaires les collines qui s'y prêtaient le mieux, y reproduire les stations de la voie sacrée, de manière à permettre aux fidèles de parcourir en quelque sorte le chemin de la souffrance suivi par le Sauveur ; et, plus tard,

(1) *Lamentations de Jérémie*, I, 4.

étendre aux églises mêmes, et jusqu'aux simples chapelles, l'histoire figurative des scènes de la Passion, soit en les faisant revivre sur la toile, soit en les gravant sur la pierre, de telle sorte que, sans sortir de l'enceinte des sanctuaires, il devienne facile de contempler successivement tous les actes de ce grand drame, sinon avec autant d'émotion, du moins avec les mêmes avantages spirituels que si l'on avait le bonheur de visiter les saints lieux : telle est la pensée qui a donné naissance aux pieux exercices connus et pratiqués depuis lors sous le nom de chemin de la Croix.

C'est à l'ordre de saint François d'Assise, nous sommes heureux de le constater, Nos Très Chers Frères, que revient l'honneur d'avoir contribué davantage à étendre et à propager une dévotion si éminemment salutaire. Pèlerin de la Terre Sainte au début de sa mission, le patriarche séraphique n'avait-il pas mérité de recevoir les stigmates du divin Crucifié le jour même où l'Église célèbre la fête de l'exaltation de la Croix? En héritant de sa ferveur pour le culte de Jésus souffrant, ses enfants spirituels étaient tout indiqués pour tracer aux fidèles la voie du Cal-

vaire, eux à qui l'Église a confié, depuis tant de siècles, la garde du saint sépulcre. Aussi s'appliquèrent-ils avec un zèle infatigable à multiplier les chemins de Croix dans toutes les contrées de l'Europe. On en vit s'élever plus de cinq cents par les soins de saint Léonard de Port-Maurice, ce grand Franciscain qui mériterait d'être appelé l'apôtre par excellence d'une si touchante dévotion. Depuis les stations érigées dans l'amphithéâtre de Flavien, à Rome, jusqu'à celles, non moins célèbres, que le peuple de Paris aimait à visiter sur le Mont-Valérien, aux portes mêmes de la capitale, il n'y eut bientôt plus de ville ni de simple paroisse où la voie du Calvaire, reproduite sur le modèle de la cité de David, ne devînt pour les fidèles un lieu de prières et un sujet d'édification. Tant il est vrai que les scènes de la Passion, représentées dans leur émouvante simplicité, parlent au cœur des chrétiens avec une éloquence à laquelle ne saurait atteindre aucun autre enseignement !

Faut-il s'étonner, dès lors, Nos Très Chers Frères, que ce saint exercice ait été de la part des souverains Pontifes l'objet des recommandations les plus vives et des faveurs les plus signa-

lées? Après avoir encouragé depuis tant de siècles la visite des saints lieux, en y attachant d'amples indulgences, pouvaient-ils hésiter à enrichir des mêmes privilèges une dévotion devenue si utile par suite d'événements à jamais déplorables pour le monde chrétien? Ces insignes privilèges, Innocent XI et Innocent XII les confèrent à toute la famille des religieux et des religieuses de Saint-François-d'Assise. Benoît XIII les étend à tous les fidèles qui feront le chemin de la Croix dans une église dépendant de cet ordre. Clément XII et Benoît XIV accordent aux Frères mineurs la faculté d'ériger les stations dans toutes les églises paroissiales, sans avoir égard à la distance des lieux, et même dans les chapelles dépendantes des paroisses, afin que tous les fidèles puissent profiter d'un si grand avantage. Pie VI n'en excepte pas les chapelles domestiques, ni même les moindres oratoires, pour mettre à la portée d'un plus grand nombre de chrétiens les grâces spirituelles attachées à cette sainte pratique. Enfin, malades, infirmes, tous ceux qu'un obstacle légitime empêche de faire le chemin de la Croix, pourront, eux aussi, participer à un tel bienfait :

grâce à la condescendance paternelle de Clément XIV et de Pie IX, un crucifix spécialement bénit à cet effet leur tiendra lieu des saintes stations. Il serait difficile d'indiquer une dévotion que les Papes se soient plu à favoriser davantage et à propager avec plus de zèle dans l'univers chrétien.

Et pourquoi, Nos Très Chers Frères, ce soin extrême des chefs de l'Église, des évêques, des ordres religieux, à faire revivre en tous lieux les souvenirs de la Passion? Ah! c'est que, suivant les paroles du pieux auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, « dans la croix est le salut; dans la croix est la vie; dans la croix, la protection contre les ennemis; dans la croix, l'infusion des célestes délices; dans la croix, la force d'âme; dans la croix, la joie de l'esprit; dans la croix, le résumé de la vertu; dans la croix, la perfection de la sainteté » : *in cruce virtutis summa, in cruce perfectio sanctitatis* (1).

---

(1) L. II, ch. 12, *de regia via sanctæ crucis.*

II

Les quatorze stations du chemin de la Croix sont autant de pages d'un livre déployé aux yeux du monde pour l'instruction et la consolation des âmes : livre à la fois sublime et populaire, aussi propre à exercer les méditations du génie qu'il est accessible aux intelligences les plus simples et les plus communes; livre écrit dans toutes les langues de la terre, ou, pour mieux dire, dans une seule, mais qui est universellement comprise, la langue du cœur ; livre où les actes tiennent lieu des paroles, mille fois plus expressifs que ne sauraient l'être les plus merveilleux discours; livre imprimé sur la chair d'un Homme-Dieu, d'où chacun de ses caractères se détache avec un relief incomparable; livre que le Fils de Dieu a écrit de son sang, pour en mieux graver les leçons dans la mémoire des hommes; livre qui est en même temps le poème de l'amour divin et la révélation la plus effrayante de la malice humaine; livre unique

par le don qu'il ne partage au même degré avec aucun autre, d'adoucir les souffrances, d'inspirer tous les sacrifices, d'apaiser toutes les haines, et de ne s'ouvrir devant aucune âme sans la rendre meilleure, moins faible contre l'adversité, plus constante et plus ferme dans les combats du devoir et de la vertu.

Tolle et lege, prenez et lisez : ce mot de la grâce, qui décida de la conversion de saint Augustin, s'applique tout particulièrement à un livre où se trouvent résumés, avec les obligations de la vie chrétienne, tous les motifs que nous avons de croire, d'espérer et d'aimer. Oui, Nos Très Chers Frères, prenez en mains ce livre où tout est lumière, force et vie ; suivez avec attention et ferveur le chemin de la croix, et, à chaque pas que vous ferez dans cette voie royale de la souffrance, vous sentirez croître et s'augmenter en vous la foi et la divine charité.

Jésus-Christ injustement condamné à mort par Pilate vous fera comprendre tout ce qu'il peut y avoir de cruel et d'inique dans les jugements des hommes, du moment qu'ils cessent d'avoir la loi de Dieu pour principe et pour règle. Quelle force dans ce sublime exemple et quelle source

de consolations pour tous ceux que la médisance et la calomnie poursuivent et accablent de leurs traits ! Qui pourrait se plaindre d'être en butte à la haine et à la vengeance, en voyant que la sainteté idéale n'a pu préserver le Juste par excellence de la fureur des méchants ? Sans parler des martyrs de la primitive Église, ne comprenez-vous pas ce que la scène du Prétoire a dû inspirer de courage et de résignation à toutes ces nobles victimes dont l'histoire ne prononce les noms qu'avec attendrissement, depuis Jeanne d'Arc expirant au milieu des flammes le nom de Jésus sur les lèvres, jusqu'à Charles Ier d'Angleterre et à Louis XVI tombant sous les coups d'une multitude en délire ? Et, s'il est rare de voir les hommes soumis à d'aussi grandes épreuves, s'il ne s'agit pour la plupart d'entre eux ni de persécutions à souffrir ni de supplices à endurer, la vie humaine est ainsi faite que les afflictions et les contrariétés ne manquent jamais d'y trouver place. Quelque paisible et sereine que puisse être notre existence ici-bas, le monde aura toujours assez d'injustices pour excercer notre patience, ses critiques assez de malignité, ses procédés assez de violence ou d'indélicatesse. Grande

leçon que le chemin de la Croix nous donne dès le premier pas, pour nous apprendre à préférer aux vaines opinions des hommes le témoignage de notre conscience, en attendant le jugement suprême de Dieu !

Jésus-Christ chargé du fardeau de la croix vous enseignera que nous avons tous notre croix à porter, que cette croix est toujours prête et qu'elle nous attend partout : *Crux semper parata est, et ubique te expectat* (1). Car la loi de la souffrance est écrite sur le berceau du monde. Dieu la promulgua le jour où le premier homme entraîna dans sa chute toute sa descendance. Depuis ce moment-là, un joug dur pèse sur les enfants d'Adam : *Jugum grave super filios Adam* (2). Tous, nous participons à l'expiation comme à la faute ; et, quelque effort que nous fassions pour échapper à la souffrance, nous ne parvenons jamais à l'éviter entièrement : *non potes effugere, ubicumque cucurreris* (3). Quand elle s'éloigne de notre corps, elle se

(1) *De Imitatione Christi*, lib. III, cap. 12.
(2) *Eccli.* XL, 1.
(3) *De Imit. Christi*, ibid.

réfugie dans l'âme pour remplacer la douleur physique par les peines morales ; et, à défaut de causes intérieures qui l'entretiennent, nous trouvons au dehors des occasions qui la font naître, dans les accidents de la vie et dans les vicissitudes de ce monde : *Aut enim in corpore dolorem senties, aut in anima spiritus tribulationem sustinebis* (1). Telle est la destinée de l'homme sur la terre : il n'est pas de vie humaine où la souffrance n'ait eu son jour ou son heure. Ce qui importe, c'est de l'accepter des mains de Dieu avec une soumission filiale, pour avoir part à la gloire comme à la peine : *Et si socius fueris pœnæ, socius eris et gloriæ* (2).

Jésus-Christ tombant à trois reprises sous le poids de l'instrument du supplice vous avertira de l'infirmité de notre nature si sujette à défaillir sur le chemin de la vie, où les blessures de l'âme viennent s'ajouter aux souffrances du corps, pour entraîner tout l'homme dans des chutes multipliées. Car vous n'oublierez pas, Nos Très Chers Frères, en suivant le chemin de la Croix, qu'ici

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*

chaque détail renferme une leçon morale, et que l'histoire du genre humain se résume tout entière dans ce drame unique dont le sens intime dépasse infiniment la simple apparence du fait extérieur et sensible. Le Fils de Dieu succombe sous le fardeau de nos péchés qu'il a pris sur lui pour les racheter, bien plus que sous la croix qui pèse sur ses divines épaules ; et les trois chutes, qui se succèdent sur la voie douloureuse, répondent aux défaillances de l'humanité tombée sous le joug de la triple concupiscence dont parle l'apôtre saint Jean, l'orgueil, la convoitise et la sensualité. Mystérieuse expiation, aussi propre à nous pénétrer du sentiment de notre faiblesse qu'à ranimer notre confiance! Car si le Sauveur nous apprend à ne jamais présumer de nos forces, il nous enseigne en même temps qu'avec le secours de Dieu nous pouvons toujours nous relever de nos chutes, raffermir nos pas chancelants et reprendre avec courage le chemin qui doit nous conduire au terme de nos épreuves et de nos tribulations.

Jésus-Christ rencontrant sa très sainte Mère sur la voie des souffrances vous rappellera que Marie a été établie de Dieu le salut des infirmes

et la consolatrice des affligés, qu'il sera doux pour nous de recueillir le bienfait de cette assistance maternelle au milieu de nos peines et surtout à l'heure de notre mort. Nul doute, en effet, Nos Très Chers Frères, que dans cet abandon universel, éclatant mais triste témoignage de la lâcheté et de l'ingratitude des hommes, la vue et la compassion de la sainte Vierge n'aient été pour l'adorable victime un adoucissement suprême au plus amer des tourments. Là, du moins, dans la foule des accusateurs et des bourreaux et faisant contraste avec l'indifférence et la haine, il y avait un regard plein de tendresse, des yeux baignés de larmes, un cœur percé du glaive de la douleur..... Ainsi Dieu a-t-il voulu que la plus pure et la plus sainte des affections humaines ne fût pas absente de cette grande scène, afin d'indiquer tout ce qu'il y a pour l'homme de force et de consolation dans ces sentiments de famille qui, prenant racine au plus profond de son être, le suivent du berceau à la tombe, le soutenant dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, pour ajouter à ses joies ou pour diminuer ses peines et ne le laissant jamais sans un rayon d'espérance, alors même qu'il serait délaissé du

monde entier. A toutes ses leçons, le chemin de la Croix ajoute celle-ci, d'une si grande élévation morale : en nous montrant la passion du Fils devenue la compassion de la Mère, il associe dans l'ordre de la grâce et de la rédemption ce qu'il y a de plus étroitement uni dans la nature et dans la société humaine.

Jésus-Christ aidé par Simon de Cyrène à porter sa croix vous enseignera que nous devons tous nous entr'aider sur le chemin de la vie, nous soutenir mutuellement, nous fortifier les uns les autres par la parole et par l'exemple, par un échange fraternel de services et de bienfaits. C'est la loi fondamentale du christianisme : *alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi* (1). Loin de nous cet égoïsme inhumain qui consiste à ne s'occuper que de soi, sans s'inquiéter d'autrui ; car il est écrit : *Unicuique mandavit Deus de proximo suo :* « Dieu ordonne à chacun de s'intéresser à son prochain (2) ». Membres d'une même famille, d'une même cité, d'un même État, d'une même Église,

(1) *Epître aux Galates*, VI, 2.
(2) *Eccl.* XVII, 12.

la loi de l'assistance réciproque s'impose à nous, et cette loi n'a d'autres limites que celles de l'humanité. Ainsi se forment et se resserrent les liens qui doivent nous unir comme autant de frères, et il n'est pas de sacrifice auquel nous ayons le droit de nous dérober, du moment qu'il est en notre pouvoir d'alléger pour nos semblables le poids de la souffrance et du malheur. Car nous ne formons tous qu'un seul corps dans le Christ qui en est la tête (1) ; et c'est la croix même du Sauveur que nous soulevons de nos mains, en aidant nos frères à porter la leur.

Jésus-Christ imprimant sa sainte face sur le suaire que lui tend la pieuse Véronique vous rappellera que nous devons tous reproduire en nous-mêmes la sainteté de Dieu à l'image de qui nous avons été créés. Heureuse femme qui, en retour de cet acte de foi et de charité, reçoit l'empreinte des traits du Sauveur sur le voile qu'elle lui présente pour essuyer son visage couvert de poussière, de sueur et de sang! Elle aura pour récompense de sa courageuse piété l'insigne faveur de déployer ce voile aux yeux

(1) *Ephes.*, IV, 15 ; *Rom.* XII, 15.

du monde entier, d'offrir à l'adoration des hommes cette face auguste qui fait le ravissement des anges et des esprits bienheureux; cette face où la majesté divine resplendit à travers les opprobres de la Passion, et que nous sommes tous appelés à essuyer à notre tour en réparant les outrages de l'impiété par la prière, par la louange et par l'adoration. Œuvre de réparation méritoire entre toutes, touchante dévotion qui s'est ranimée de nos jours, à quelques pas du tombeau de saint Martin, sous les auspices d'un fidèle serviteur de Dieu, et qui est bien faite pour graver dans notre cœur l'image d'un Dieu souffrant, comme d'ailleurs elle nous prépare merveilleusement à contempler un jour l'incomparable beauté de cette sainte face devenue toute rayonnante de lumière et de gloire.

Jesus-Christ consolant les femmes de Jérusalem et oubliant ses propres souffrances pour déplorer les malheurs futurs de son ingrate patrie vous apprendra que nous devons compter pour peu de chose nos épreuves personnelles, en regard des calamités qui peuvent fondre sur tout un pays. Grande leçon de patriotisme que le Sauveur se plaît à nous donner, au moment le

plus douloureux de sa vie! Et que de motifs n'avons-nous pas de nous en pénétrer à l'époque où nous vivons : époque de défaillance où il y aurait tout lieu de craindre qu'à l'exemple de la nation autrefois choisie de Dieu, la France, devenue infidèle à sa mission de défenseur et d'apôtre de la foi, ne subît une destinée semblable; époque de luttes et de divisions intérieures, où, comme dans Jérusalem déchirée par les factions, vis-à-vis même de l'étranger, les partis ne savent plus faire trêve à leurs rivalités et à leurs compétitions. Notre génération a vu ces jours de deuil et d'humiliation, où, réduits à nous voiler la face devant d'épouvantables désastres, nous pouvions, suivant la parole du Christ, « dire aux montagnes : tombez sur nous; et aux collines : couvrez-nous (1). » Puissions-nous ne plus revoir des temps pareils et profiter de si terribles avertissements, pour écarter de ceux qui viendront après nous les maux dont nos fautes auraient été la cause : *Nolite flere super me, sed super vos ipsos flete, et super filios vestros* (2).

---

(1) S. Luc, XXIII, 30.
(2) *Ibid.* 28.

Jésus-Christ mis à nu et dépouillé de ses vêtements par les soldats du Prétoire reportera votre pensée vers ces déshérités de la fortune avec lesquels il s'était identifié, quand il disait : « J'étais nu et vous m'avez couvert ; car ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (1). » S'il est, en effet, une vertu que l'exercice du chemin de la Croix doive entretenir et fortifier en nous, c'est bien la charité, et la charité dans ce qu'elle a de plus facile, les œuvres de miséricorde corporelle. Sans doute, Nos Très Chers Frères, ces œuvres se sont multipliées sous toutes les formes ; elles embrassent aujourd'hui tous les âges de la vie, depuis l'enfant bercé dans sa crèche par la fille de la charité jusqu'au vieillard secouru et servi par la petite sœur des pauvres. Et cependant que de misères ne reste-t-il pas à soulager ! Que d'infortunes laissées sans remède et sans consolation ! Et, d'autre part, que de richesses mal employées ! Que de biens dissipés en pure perte ! Que de ressources enlevées aux besoins des malheureux par un luxe immodéré et de frivoles

(1) S. Mathieu, XXV, 36 et 40.

plaisirs ! Ah ! si l'image de l'adorable victime du Calvaire était souvent présente à notre esprit, si nous nous appliquions davantage à pénétrer le sens mystérieux de cet absolu dénuement auquel nous la voyons réduite, nous rapporterions de la voie douloureuse un plus grand amour pour les pauvres, avec une intelligence plus profonde de cette divine parole : « J'étais nu, et vous m'avez couvert : *Nudus eram, et cooperuistis me; quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis mihi fecistis.*

Jésus-Christ attaché à la croix vous placera en face de ce mystère insondable d'iniquité, d'une part, de justice et d'amour de l'autre. Pour peu que vous cherchiez à le pénétrer, Nos Très Chers Frères, vous y trouverez la vraie connaissance de Dieu, la plus haute révélation de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté. Car tout est là sur ce bois suspendu depuis dix-huit siècles entre le ciel et la terre : la divinité et l'humanité. La divinité ! ses grandeurs, ses abaissements, ses tendresses. L'humanité ! ses malheurs, ses espérances, ses gloires. La divinité ! son courroux et son pardon. L'humanité ! ses fautes et ses souffrances. La divinité ! ses

œuvres et ses droits. L'humanité ! ses devoirs et ses mérites, ses réprouvés et ses élus, son passé et son avenir. Tout cela est écrit dans ce livre qui est le vrai livre des prédestinés, livre unique dont chaque trait est une lumière, chaque ligne une révélation, chaque page une vision de Dieu et de l'éternité.

Jésus-Christ mourant sur la croix pour le salut du monde vous fera entendre ses dernières paroles, *novissima verba*, paroles qui devront vous suivre tout le long de la vie comme une lumière, une force et une consolation. Vous l'écouterez implorant la miséricorde divine sur ses bourreaux et, dans leur personne, sur l'humanité entière : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font (1) ; » ranimant la confiance des pécheurs par le pardon qu'il accorde au plus coupable d'entre eux : « Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis (2) » ; consolant par son exemple tous les malheureux et tous les délaissés de ce monde, en poussant vers son Père ce cri suprême de

(1) S. Luc, XXIII, 34.
(2) *Ibid.* 43.

détresse : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné (1) ? » confiant à sa sainte Mère toute la famille humaine représentée par saint Jean : « Femme, voilà votre fils (2) ; » exprimant la soif des âmes qui le dévore, en même temps qu'il expie par un cruel supplice les ardeurs criminelles de l'ambition, de la cupidité et des faux plaisirs : « *sitio*, j'ai soif (3) ; » annonçant au monde l'accomplissement de toutes les promesses et de toutes les prophéties de l'Ancien Testament par ce mot le plus profond qui ait retenti dans l'histoire : « tout est consommé (4) ; » et terminant par cet abandon filial, dernière effusion du cœur humain en face de la mort : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains (5). » Quel sublime enseignement, quel thème inépuisable à nos méditations dans ces sept paroles auxquelles l'agonie d'un Homme-Dieu vient prêter tant de grandeur et de solennité !

Jésus-Christ descendu de la croix et remis aux

(1) S. Mathieu, XXVIII, 46.
(2) S. Jean, XIX, 26.
(3) *Ibid.* 28.
(4) *Ibid.* 30.
(5) S. Luc, XXIII, 46.

soins pieux de Marie et de quelques fidèles disciples vous rappellera combien la dépouille mortelle du chrétien, consacrée par son union avec l'âme temple vivant du Saint-Esprit, mérite, elle aussi d'honneur et de respect. Ah! sans doute, il n'y avait pas d'aromates assez précieux pour embaumer dignement ce corps dont le Verbe de Dieu avait fait son sanctuaire; et l'on comprend que rien n'ait dû tenir plus à cœur aux saints personnages venus en aide pour ce charitable office à celle que nous invoquons sous le nom de Notre-Dame de Pitié. Mais la grâce sanctifiante, cette communication surnaturelle de la vie divine, ne fait-elle pas de tous les chrétiens autant de membres du Christ : *membra de membro?* (1) Et dès lors comment Dieu ne nous ferait-il pas un devoir d'honorer religieusement cette chair qui, selon le beau langage de Tertullien, est « l'œuvre de ses mains, l'objet de son industrie, l'enveloppe de son souffle, la reine de sa création, l'héritière de sa libéralité, la prêtresse de sa religion, le soldat de sa foi, la sœur du Christ » : *manuum suarum*

---

(1) I[re] aux Cor., XVI, 27.

operam, ingenii sui curam, afflatus sui vaginam, molitionis suæ reginam, liberalitatis suæ hæredem, religionis suæ sacerdotem, testimonii sui militem, Christi sui sororem? (1) Plus que jamais, Nos Très Chers Frères, nous devons nous pénétrer de ces grandes pensées de la foi, à une époque où l'impiété s'acharne à profaner la dépouille mortelle de l'homme, en écartant d'elle la religion qui, seule, peut égaler les honneurs funèbres à la dignité du chrétien.

Enfin, Jésus-Christ enseveli dans le sépulcre du Calvaire vous enseignera qu'ici-bas toute destinée humaine finit au tombeau et que l'arrêt fatal porté dès l'origine contre la race d'Adam devra recevoir jusqu'au bout son exécution. Mais, si nous sommes tous appelés à payer cette dette que saint Paul appelle la solde du péché, *stipendium peccati mors* (2), la dernière station du chemin de la Croix nous fait entrevoir également dans la résurrection de Jésus-Christ le principe et le gage de notre exaltation future. Grâce à

(1) *De resurrectione carnis*, IX.
(2) Épître aux Romains, VI, 23.

notre union avec le divin Crucifié, nous emporterons dans la tombe la semence de la gloire et c'est du Golgotha que nous arrive, comme une réponse éclatante au dernier cri de la souffrance, cette promesse de l'éternelle félicité. Fils du premier homme formé de la terre, *de terra terrenus*, nous retournerons à la terre comme lui ; frères du deuxième homme venu du ciel, *de cœlo cœlestis*, nous monterons au ciel avec lui (1). Notre corps, membre vivant de Jésus-Christ, sera semé dans la faiblesse, mais il se relèvera dans la force : *seminatur in infirmitate, surget in virtute.* Il sera semé dans l'ignominie, mais il germera pour la gloire : *seminatur in ignobilitate, surget in gloria.* Il sera semé dans la corruption, mais il ressuscitera incorruptible : *seminatur in corruptione, surget in incorruptione.* Il sera semé dans la terre corps animal, mais il en sortira corps spirituel : *seminatur corpus animale, surget corpus spiritale* (2). Voilà ce qu'opérera cette semence de vie divine déposée dans notre

(1) Ire aux Cor., XV, 47.
(2) *Ibid.*, 42.

être par la grâce du Rédempteur : elle fera surgir la force de la faiblesse, la gloire de l'ignominie ; elle fera germer la vie au sein de la mort et elle rendra féconde jusqu'à la poussière du tombeau. Puis, un jour, après cette lente germination de la gloire, debout sur ces miliers de tombes que le péché lui avait creusées, l'humanité, affranchie par le sacrifice du Calvaire, pourra, comme le divin Ressuscité, porter à la mort ce défi du triomphe : « O mort où est ta victoire ? ô mort, où est ton aiguillon ? Toute ta puissance s'est évanouie, elle a été absorbée dans la victoire : *absorpta est mors in victoria* (1).

Que vous semble, Nos Très Chers Frères ? N'avons-nous pas eu raison de dire que les quatorze stations du chemin de la Croix sont un résumé incomparable des obligations de la vie chrétienne ? Où trouver ailleurs et sous une forme plus saisissante que dans ce pieux exercice tout l'ensemble de la doctrine évangélique ? Comment ne pas se sentir plus de force et de courage dans l'accomplissement du devoir

---

(1) *Ibid.*, 54.

en parcourant cette voie du sacrifice où le Sauveur a laissé à chaque pas la marque ineffaçable d'une constance et d'une résignation surhumaines ? Quelles épreuves pourraient nous paraître dures et pénibles à la vue d'un tel enchaînement de supplices et d'opprobres ? Est-il une lutte devant laquelle reculerait notre faiblesse, une passion que nous trouverions trop difficile à vaincre, après avoir repassé en esprit tout ce que Jésus-Christ a dû souffrir pour expier nos fautes? Placez donc cette grande dévotion au premier rang de celles qui vous sont les plus chères. Aimez à faire le chemin de la Croix, soit en votre particulier, soit en prenant part à l'office public de vos paroisses. A chaque station, entrez dans les sentiments de foi, de piété, de componction salutaire, qu'inspirent si vivement, les uns après les autres, tous les actes du drame divin de la Passion. Tout païen qu'il était, le Centurion, témoin de cette grande scène, ne s'écriait-il pas avec l'accent d'une âme sincère et qui ne résiste pas à la vérité: « Vraiment celui-là était le Fils de Dieu ? (1) » Et le peuple de Jéru-

(1) S. Matth. XXVII, 54.

salem, resté jusque-là si indifférent et si lâche, ne descendait-il pas du Calvaire en se frappant la poitrine : *Percutientes pectora sua revertebantur* (1) ? Ainsi sentirez-vous s'accroître et se fortifier en vous l'amour de Dieu, la charité envers vos frères, le renoncement à vous-mêmes, l'esprit d'abnégation et de sacrifice, l'horreur du péché, la contrition de vos fautes et l'espérance d'une vie future, terme et couronnement de la vie présente ; car c'est par la souffrance que le Christ est entré dans la gloire, et le chemin de la Croix est aussi le chemin du bonheur et de l'immortalité.

---

(1) S. Luc, LXIII, 48.

ALLOCUTION

PRONONCÉE A LA

RÉUNION DES MÈRES CHRÉTIENNES

dans la chapelle des Ursules, le 16 avril 1886

Mater mirabilis et bonorum memoria digna.

« C'était une mère admirable et dont le nom mérite d'être conservé dans la mémoire des gens de bien. »

(IIe livre des Machabées, VII, 20.

Mesdames,

Elle méritait bien l'éloge que je viens de rappeler, cette mère des Machabées qui soutenait ses fils du regard et de la parole au milieu des combats que leur livrait une persécution inique. Antiochus avait beau faire briller aux yeux de

ces jeunes hommes l'appât du plaisir, l'attrait des honneurs et des richesses, leur mère était là, intrépide et calme, qui leur rappelait leurs devoirs envers Dieu, en les exhortant à tenir ferme et à tout souffrir plutôt que de transgresser la loi de Moïse. Souvenez-vous, leur disait-elle, que je vous ai portés dans mon sein, que je vous ai nourris de mon lait, *quæ lac triennio dedi et alui*, que je vous ai élevés au prix de mille soins jusqu'à l'âge où vous êtes, *et in ætatem istam perduxi.* Restez fidèles à votre foi et ne trahissez pas les principes que je vous ai inculqués dès l'enfance. Ainsi parlait cette mère, et le cœur prêtait à sa voix une éloquence irrésistible. Aussi ni les menaces, ni les séductions du tyran, ne purent prévaloir contre un tel langage : l'autorité et la tendresse maternelles avaient fait de ces enfants autant de saints, de héros, de martyrs.

Grand exemple, Mesdames, et qui mérite bien d'être proposé à une réunion de mères chrétiennes. Car les ennemis de l'enfance ne disparaissent jamais de la scène du monde : ils revivent à chaque siècle de l'histoire sous une forme ou sous une autre. Antiochus est toujours

là, qui attend ces jeunes âmes pour les corrompre et les flétrir. Antiochus, c'est l'erreur qui cherche à pénétrer dans des intelligences incapables de se défendre par elles-mêmes contre le sophisme et le mensonge. Antiochus, c'est le vice qui tâche de s'insinuer dans des cœurs accessibles à toutes les impressions. Antiochus, ce n'est pas le plus souvent, c'est même rarement la force matérielle, la persécution violente et brutale; mais c'est toujours le mauvais exemple, avec les fausses doctrines, les occasions dangereuses, les influences délétères, tout ce qui tend à détourner l'enfant de Dieu et de l'Église, pour le livrer à Satan, c'est-à-dire au mal et à la perdition éternelle.

Eh bien, où est la force divinement organisée pour repousser de telles attaques? Quel est le premier rempart dont Dieu a entouré l'enfance pour la protéger contre l'ennemi de tout bien? Ce premier rempart, cette force tutélaire, c'est, comme dans le IIe livre des Machabées, la mère, la mère à qui la plus tendre et la plus profonde des affections prête un langage, une clairvoyance et une sollicitude capables de prévenir tous les périls et d'écarter tous les malheurs.

Voilà, Mesdames, le rôle de la mère chrétienne. Elle a été constituée la gardienne de la foi et de l'innocence de son enfant. Car c'est d'elle principalement, de son attention inquiète, de sa vigilance de tous les moments, que dépend l'avenir de cette fleur si délicate, si exposée à se flétrir au moindre souffle du mal et à recevoir irrémédiablement les atteintes de la mort.

L'association des mères chrétiennes est née du double sentiment de ce devoir et de ces périls. Or j'ai à peine besoin de vous dire que si jamais cette œuvre si touchante et si pieuse a eu son utilité et sa raison d'être, c'est bien dans les temps difficiles que nous traversons et où le rôle de la mère grandit à chaque instant avec les dangers mêmes qui menacent l'enfance chrétienne. Car, là-dessus, il n'y a plus d'illusion à se faire, c'est à l'enfance que, de nos jours, on s'attaque avant tout, pour la soustraire aux leçons et à l'influence de la religion. Vous savez tout ce qu'on a fait dans le passé et tout ce qu'on prépare pour l'avenir. Jusqu'ici de pareils projets n'atteignaient que vos fils ; et déjà c'était là pour vous comme pour nous un grave sujet d'inquiétude. Mais voici que la jeune fille elle-même

n'est plus à l'abri de ces étranges programmes d'où l'on exclut l'instruction et l'éducation chrétiennes, c'est-à-dire ce qui devrait précisément y figurer en première ligne comme la chose essentielle, celle qui importe davantage pour la formation de l'esprit, du cœur, du caractère, pour la culture de l'âme tout entière, de l'âme créée à l'image de Dieu notre premier principe et notre fin suprême.

Ai-je eu raison de dire, Mesdames, que le rôle de la mère grandit dans de telles circonstances et devant de pareilles tentatives? Car, enfin, j'estime bien que ces choses-là vous regardent au premier chef : il y va de vos intérêts les plus chers et les plus sacrés. J'entends toujours parler des droits du père de famille; et certes, ils sont aussi respectables que réels. Mais la mère de famille a également ses droits, non moins incontestables. Car, cet enfant qu'il s'agit d'instruire et d'élever, c'est elle encore, et je dirai volontiers, c'est elle surtout. Ses droits, elle les a acquis, elle les possède à un titre de tous le plus noble, le plus sérieux, le plus touchant. Car ce qui fait de ce nom de mère l'un des plus beaux qu'il y ait dans la langue humaine, c'est qu'il

rappelle la souffrance, une vie donnée au péril de sa propre vie, une existence qui se dédouble en quelque sorte, qui ne s'appartient plus à elle-même, des jours, des mois, des années entières enlevées au repos et au plaisir, des alarmes, des veilles inquiètes, des angoisses douloureuses, toutes ces choses enfin que nous environnons de respect et d'honneur, parce qu'elles résument le sacrifice dans sa plus haute expression.

Vous ne faites donc qu'user d'un droit naturel et sacré, d'une autorité légitime en cherchant à procurer à vos enfants les bienfaits d'une éducation chrétienne, en les éloignant d'établissements où leur foi serait en péril, où des maîtres hostiles à l'Église leur donneraient l'exemple de la désertion du devoir religieux. Ah! quelle douleur pour une mère de penser que cet enfant, qu'elle a élevé avec tant de soins et au prix de si grands sacrifices, que cet enfant, au sortir de la maison paternelle, est exposé à perdre sa foi et, avec sa foi, ses mœurs et sa vertu, qu'il va tomber entre les mains d'hommes qui, en retour d'un peu de science plus ou moins frelatée, déposeront dans son esprit des germes d'incrédulité et lui raviront, pour toute la vie peut-être,

ce qui devait faire son mérite et son bonheur, ses croyances chrétiennes et catholiques. Non, il n'est pas de peine plus vive pour le cœur d'une mère; il n'y a pas pour elle de source d'inquiétudes plus profonde; car il y va de l'âme de ses enfants, de leur salut et de leur avenir éternel.

Voilà pourquoi, depuis nos écoles libres et nos collèges jusqu'à nos facultés catholiques, nous n'avons rien négligé, à tous les degrés de l'enseignement, pour ouvrir à vos enfants des établissements où ils conserveront leur foi intacte et d'où ils vous reviendront un jour, au terme de leurs études, dignes de vous et des familles chrétiennes dont ils devront faire la joie et le bonheur.

Mais il ne suffit pas, Mesdames, de choisir pour l'éducation de vos enfants des établissements dignes de toute confiance par leur caractère franchement religieux. Précisément parce que, de nos jours, la foi de vos fils est plus exposée que jamais par suite des entreprises de l'impiété, il faut qu'elle s'enracine de bonne heure dans leur âme, au sein de la famille, et cela principalement par les soins de la mère. Nécessaire de tout temps, cette éducation de la

première heure, cette éducation du foyer domestique est devenue plus indispensable encore, en raison des périls de toute sorte qui menacent l'enfance chrétienne. L'expérience ne le dit-elle pas d'ailleurs plus haut que ma parole? C'est à nos mères que nous devons pour la plupart du temps et nos qualités d'homme et nos vertus de chrétien. Ce que nous recevons d'ailleurs est peu de chose ou ne sert qu'à fortifier cette base de notre éducation religieuse et morale. Voilà pourquoi la mère chrétienne est devenue et reste encore, par la grâce de Dieu, le premier et le plus sérieux des instituteurs. L'Église catholique n'a pas d'auxiliaire plus puissant que cet apostolat intime qui sait retenir au foyer domestique la pureté de la foi et la dignité des mœurs. Et si l'esprit religieux, soutenu par l'esprit de famille, s'est conservé parmi nous vivant et fécond; si les théories mauvaises qui nous envahissent de toutes parts ont affaibli la foi de nos contemporains sans réussir à l'éteindre; si, dans la vie des hommes d'aujourd'hui, vie d'entraînement plutôt que de calcul ou d'opposition haineuse, nous sommes témoins de retours souvent tardifs, mais qui manquent rarement,

c'est qu'on n'a pu ébranler encore ce fondement de l'éducation chrétienne, c'est qu'il reste au foyer domestique, sous les traits de la mère, une puissance morale qui n'a pas perdu son empire, parce qu'elle continue de s'imposer avec la double autorité de l'affection et de la vertu.

Ainsi, Mesdames, redoublement de soins et d'efforts pour poser des fondements solides de foi et de piété dans l'âme de vos enfants, choix de maîtres chrétiens pour achever l'œuvre de leur instruction et de leur éducation, voilà les devoirs que vous imposent les temps difficiles où nous vivons. Ah! je ne dis pas que, malgré toutes les précautions de la tendresse maternelle, vous n'ayez pas à craindre pour vos enfants les séductions du monde et les artifices de Satan. Trop d'exemples sont là pour montrer que ni les saines influences de la famille, ni l'action de maîtres foncièrement religieux, ne suffisent toujours à prévenir de funestes égarements. Mais alors, même dans des extrémités si douloureuses, il n'en reste pas moins à la mère chrétienne une ressource qui, elle aussi, a son prix et son efficacité, je veux dire la prière. Avec la force secrète et mystérieuse dont Dieu l'a douée, la prière peut

toujours pénétrer là où n'arrivent plus les leçons ni les conseils. C'est le seul moyen qui restait à la pieuse Monique pour agir sur l'âme d'Augustin son fils égaré dans les sentiers de l'erreur et du mal, et vous savez s'il demeura sans effet. Ah ! c'est que la prière est entre les mains de tout chrétien une arme d'une trempe merveilleuse. Comme le disait saint Augustin, après en avoir éprouvé par lui-même la toute puissante vertu, « elle est la clef du ciel : *oratio justi clavis est cœli.*

Mais, si la prière est une force dans la bouche de tout homme, que n'est-elle pas sur les lèvres d'une mère priant pour son enfant ? « Non, disait saint Ambroise à la mère d'Augustin, Dieu ne souffrira pas que l'objet de telles larmes vienne à périr. » Et quand Notre Seigneur Jésus-Christ tourna son regard vers la veuve de Naïm pleurant le fils qu'elle avait perdu, il fut touché de compassion, dit le saint Évangile, *misericordia motus super eam* (1). Tant il y a de puissance dans les larmes d'une mère, tant sont efficaces les prières qu'elle répand devant Dieu pour le salut de ses enfants !

---

(1) S. Luc, VII, 13.

Votre association, Mesdames, est avant tout une association de prières : c'est la mise en commun de tout ce qu'il y a de foi et de piété dans le cœur des mères pour retenir les enfants dans les voies de la vertu ou pour les y ramener. Voilà pourquoi je la place au premier rang de toutes nos œuvres ; car il n'en est aucune qui réponde davantage aux besoins de l'heure présente, et c'est mon vif désir de la voir s'étendre à toutes les paroisses tant soit peu importantes de mon diocèse. Heureuse la mère chrétienne qui sait ainsi comprendre ses devoirs et les remplir dans toute leur étendue ; qui, pour éloigner des autres la frivolité et la dissipation, commence par se pénétrer elle-même du sérieux de la vie chrétienne, et se complaît, suivant la parole de saint Ambroise, aux fonctions laborieuses et austères du foyer domestique : *domestico operosa secreto !* Loin de se perdre dans ce que l'Écriture sainte appelle avec tant de raison la fascination de la bagatelle, *fascinatio nugacitatis* (1), elle se concentre dans les soins et dans les devoirs de son intéreur. Ce qui l'occupe et la préoccupe par dessus tout, c'est l'éducation chré-

(1) Sagesse, IV, 12.

tienne de ses enfants : voilà le but de ses efforts et l'objet de sa sollicitude. Elle sait de quels dangers ils sont environnés et combien il faut veiller pour les disputer à l'ennemi de tout bien. C'est pourquoi, non contente de prier pour eux et de les recommander à la Vierge-Mère, patronne et protectrice de l'enfance chrétienne, elle s'efforce de leur donner l'exemple d'une foi sincère, d'une piété profonde, d'une charité constante. Dieu bénit son dévouement, et les hommes répètent à l'envi l'éloge que l'Esprit-Saint faisait de la mère des Machabées : *Mater mirabilis et bonorum memoria digna :* « C'était une mère admirable et dont le nom mérite d'être conservé dans la mémoire des gens de bien. » Puisse-t-il en être ainsi de tous les membres de cette pieuse association. Ainsi soit-il !

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

M. LE CHANOINE RAPP

PRONONCÉ

en l'église de Saint-Denis, le 4 juin 1886

Mes Frères,

Avant de réciter les dernières prières de l'Église sur la dépouille mortelle du vénérable chanoine de Saint-Denis qui vient de terminer, au milieu de vous, sa longue et laborieuse carrière, je tiens à lui payer en quelques mots le tribut de ma constante et fidèle amitié. Si la mort était venue frapper l'ancien vicaire général de Strasbourg aux lieux mêmes qui l'avaient vu

naître, c'est de tous les points de l'Alsace que le clergé serait accouru pour faire à sa mémoire le cortège du respect et de l'affection. A défaut de ce concours et en l'absence de cette famille sacerdotale dont nous sommes sortis l'un et l'autre, qu'il me soit permis, au nom de notre commune patrie, de rendre hommage et d'adresser un suprême adieu à l'un des prêtres les plus respectables et les plus méritants que j'ai rencontrés dans ma vie.

Je l'avais appelé de la sorte, à la Chambre des députés, alors que je m'étais vu dans la pénible nécessité d'avoir à défendre contre de regrettables entreprises la grande institution religieuse et nationale qui fait l'honneur de Saint-Denis. Oui, prêtre, M. Rapp l'a été constamment, dans le sens le plus complet et le plus élevé du mot. Né à Erstein, dans cette région de la France où la foi catholique a jeté de si profondes racines, issu de cette race à la fois religieuse et militaire, race privilégiée de missionnaires et de soldats, il joignait à la piété la plus vive et la plus sincère un dévouement à toute épreuve. On le vit bien lorsque, successivement vicaire à

Mulhouse, curé de Ridisheim, de Bouxwiller et de Haguenau, il fut à même de pouvoir déployer dans la charge pastorale les meilleures qualités de l'esprit et du cœur. La paroisse Saint-Georges de Haguenau, en particulier, n'a pas oublié cette activité de tous les moments qui, jointe à tant de douceur et à une si grande bonté d'âme, conciliait à M. Rapp l'estime et la sympathie de tous ; et ce fut pour elle un grand deuil quand le chef du diocèse, voulant s'assurer une si précieuse collaboration, s'associa le curé de Haguenau comme vicaire général dans le gouvernement de l'Église de Strasbourg.

Aucun choix n'aurait pu être plus heureux ; et la confiance générale le ratifia à l'instant même. M. Rapp possédait en effet tout un ensemble de qualités par où il devait exceller dans ces importantes et délicates fonctions. Il avait à un haut degré le tact et la modestie qui, dans un rang déjà élevé, permettent de se subordonner à la pensée et à la volonté d'autrui, sans rien sacrifier de ce qui fait la dignité personnelle ; cette abnégation et ce détachement de soi-même qui consistent à s'effacer dans le commandement

pour ne paraître que dans l'action, à se faire le bras qui exécute, au service de la tête qui conçoit. Nul mieux que lui ne s'entendait à exercer l'autorité sans trop l'engager ni la compromettre, et l'on ne savait ce qu'il fallait admirer davantage de sa dextérité à dénouer des situations difficiles, ou du soin qu'il mettait à faire remonter plus haut le succès des œuvres dont il avait eu la peine, trop heureux qu'on pût l'oublier au second rang où il se plaisait, et qu'on n'eût d'éloges ou d'attention que pour le premier degré de la hiérarchie. C'est ainsi que le bien se faisait à Strasbourg : fabriques, hospices, pensionnats, séminaires, congrégations religieuses, œuvre de Saint-Odile, communauté du Bon-Pasteur, tous les établissements d'instruction ou de charité avaient leur part dans le zèle infatigable du vicaire général ; et il était le seul à ne pas s'apercevoir des résultats qu'obtenaient sa sagesse et son activité.

Il ne me démentirait pas, s'il écoutait ma parole, le vénérable évêque dont M. l'abbé Rapp a été le fidèle collaborateur, et qui, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, semble défier la maladie

et la vieillesse, comme pour rester debout, témoin calme et digne de tout un siècle de travaux et de luttes, au milieu des vicissitudes qu'a traversées l'Église de Strasbourg.

Toutes ces choses se sont passées loin de vous, messieurs ; aussi n'y insisterai-je pas, laissant à nos frères d'Alsace le soin d'achever un éloge que je ne puis qu'ébaucher. Mais ce que vous savez et ce qui vous appartient en propre comme un patrimoine d'honneur, c'est que, dans cette âme vraiment sacerdotale, le patriotisme s'élevait à la hauteur de la foi. Quand des désastres aussi imprévus qu'immérités amenèrent pour l'Alsace la plus cruelle des épreuves, M. l'abbé Rapp n'estima point que la nécessité de subir le nouvel état de choses dût aller jusqu'à étouffer ses souvenirs et ses regrets à l'égard de la patrie française. Quoi qu'aient pu en dire les dominateurs de l'Alsace annexée sans elle, malgré elle et contre elle, le vicaire général de Strasbourg ne sortit pas de la réserve que lui imposait sa fonction ; mais cette réserve même fut considérée comme un danger ; et le plus grand éloge que l'on puisse faire de son talent, de son influence

et de ses vertus, c'est que son éloignement parut au vainqueur un gage de sécurité.

La dernière fois que j'eus le bonheur de me rencontrer avec lui en Alsace, c'est à Belfort, en 1873, où nous étions allé prier tous deux sur la tombe de nos soldats morts pour conserver à la France ce glorieux lambeau de la terre alsacienne. Déjà l'heure de l'exil avait sonné pour le noble vieillard.

Ah ! ce n'est pas sans une vive douleur qu'il dut quitter pour ne plus jamais la revoir, cette terre d'Alsace où il était né, où depuis si longtemps il avait travaillé et lutté, où il laissait derrière lui tant de cœurs amis. L'exil est chose si dure et si amère ! Mais du moins la terre où il dut chercher un abri était-elle encore, était-elle toujours la France. Ce fut l'honneur du gouvernement français de lui avoir ouvert un asile parmi vous, dans ce chapitre de Saint-Denis, qui représente l'une des traditions les plus glorieuses de notre histoire nationale. Vous l'y avez vu pendant les dernières années de sa vie partageant son temps entre l'étude et la prière, homme de la règle et du devoir, édifiant tous ceux qui

l'approchaient par une piété douce et aimable, toujours fidèle aux principes d'une orthodoxie sévère, consacrant ses modiques ressources à ses compatriotes pauvres et aux œuvres religieuses de cette paroisse, et ne séparant pas dans son cœur comme elle ne cessaient d'être présentes à son esprit, l'Église, la France et l'Alsace. Ce sont les sentiments qui l'animaient, lorsque d'une main déjà affaiblie par l'âge, il écrivait encore de si belles pages sur saint Fulrade, cet illustre enfant de l'Alsace que l'abbaye de Saint-Denis peut compter avec fierté parmi ses fondateurs, et la France parmi ses plus grands hommes d'État.

C'est encore à cette noble pensée qu'il obéissait, lorsque désespérant de pouvoir confier ses restes mortels à un sol foulé par l'étranger, il en remettait la garde, par une disposition suprême, à la pieuse congrégation du Saint-Cœur-de-Marie, qui, elle aussi, rappelle l'Alsace par les noms à jamais bénis des Liberman et des Schwindenhamer. Qu'ils reposent donc en paix au milieu de vos frères, vénérable ami, en attendant le jour de la résurection. Vous avez été préparé aux

joies éternelles par les souffrances d'une longue et douloureuse maladie. Nos prières vous suivent dans l'éternité, tandis que vous nous laissez sur la terre le souvenir de vos vertus, l'exemple d'une vie sacerdotale où la foi, la piété, le zèle des âmes, la résignation dans l'épreuve, l'amour de l'Église et l'attachement à la patrie se réunissent et se confondent pour l'édification de tous. Heureux ceux qui, comme vous, ont mérité la lumière, le rafraîchissement et la paix : *Justus, si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit* (1).

---

(1) Sagesse, IV, 7.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA CONSÉCRATION DE LA CHAPELLE

DU PETIT-SÉMINAIRE DE BEAUPRÉAU

LE 20 JUILLET 1886

Messieurs et Chers Élèves,

Lorsqu'après la tourmente qui les avait dispersés dans les champs de Babylone, les enfants de Juda revinrent à Jérusalem sous la conduite d'Esdras et de Néhémie, leur premier soin fut de restaurer la maison de Dieu. Il leur semblait que la réédification du temple de Jéhovah devait précéder la reconstruction de la cité de David et que leur empressement à mettre la main à la première de ces œuvres deviendrait un gage de succès pour l'achèvement de la seconde. Leur

attente ne fut pas trompée ; et c'est autour du temple rebâti par leurs soins qu'ils eurent la consolation de voir se relever la ville elle-même à force de travail et de persévérance.

Ainsi avons-nous fait pour le collège de Beaupréau. Quand les jours de l'épreuve furent terminés pour cet antique foyer d'éducation chrétienne, la restauration de la chapelle attira tout d'abord l'attention de ceux auxquels était échu l'honneur de relever les ruines du passé. Ah ! c'est qu'ils savaient, ces maîtres expérimentés dans l'art d'élever la jeunesse, que la chapelle est au collège ce que l'âme est au corps, la source de la vie surnaturelle et divine, l'école des vertus chrétiennes, la solitude bénie où, au pied des autels, les vocations se discernent et s'épurent, le lieu des épanchements intimes où le cœur s'ouvre aux tendresses de l'amour divin, le champ privilégié des opérations de la grâce, le rendez-vous de Dieu et de l'âme où, de semaine en semaine et jour par jour, l'œuvre de la sanctification se poursuit et s'achève dans l'intérieur de l'enfant, du jeune homme, en un mot, le centre religieux et moral d'où la doctrine chrétienne, fécondée par le sacrifice de l'Homme-Dieu, rayonne sur

toute l'institution, pénètre l'enseignement, informe l'éducation, ennoblit la discipline et rattache toutes choses à celui dont la présence réelle, au sanctuaire de son invisible souveraineté, est pour les maîtres et les élèves une bénédiction de tous les moments.

C'était donc une heureuse pensée d'avoir commencé par la chapelle une œuvre de restauration qui devait embrasser tout le petit séminaire de Beaupréau. Et, parce que la maison de Dieu a eu la première part dans nos sacrifices, il nous a été donné de pouvoir, sans trop de peine, mener toute l'entreprise à bonne fin. Aujourd'hui, l'œuvre est complète et il ne me reste qu'à remercier de leur générosité tous ceux qui ont contribué par leurs offrandes à ce magnifique résultat. Ils ont donné par là un grand et bel exemple ; car, tandis que sur d'autres points du diocèse, l'administration épiscopale, abandonnée à ses seules ressources, a dû s'imposer de lourdes charges pour réédifier nos collèges, les bienfaiteurs et les anciens élèves de Beaupréau ont su trouver dans leur zèle et dans leur piété filiale de quoi suffire à une tâche qui eût été au-dessus de nos forces.

Il est donc plus vrai que jamais de dire que le petit séminaire de Beaupréau est l'œuvre de la Vendée, le prix de ses efforts et le fruit de son dévouement à l'Église. Mais ce qui ajoute au mérite d'une entreprise si louable en elle-même, c'est qu'elle a été conduite avec une intelligence remarquable du vœu de l'opinion et des intérêts de l'établissement. Il eût été regrettable de voir disparaître la physionomie du vieux collège de Beaupréau, cet air grave, ces lignes sévères qui répondaient si bien au caractère même de la contrée. Tant de générations avaient emporté avec elles l'image de ces lieux restée gravée dans l'esprit de tous ! Grâce à l'habile architecte qui a su mettre son talent au service de sa piété filiale, Beaupréau s'est rajeuni tout en gardant les traits sous lesquels on aimait à se le représenter. Sous la fraîche parure dont vous l'avez revêtue, l'antique maison est toujours là, fièrement assise sur le roc traditionnel, allongeant ses deux ailes vers la rivière qui baigne ses murs, vers la prairie qui lui forme une ceinture verdoyante, et vers la colline dont les chênes séculaires couronnent son horizon. Ainsi avez-vous su relier le présent au passé et, sous des

formes neuves, assurer à un édifice qui penchait vers sa ruine. des siècles de durée, suivant cette parole de l'Évangile : « Le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses anciennes et des choses nouvelles, *nova et vetera.* »

C'est ainsi, du reste, que les restaurations vraiment fécondes ont coutume de s'opérer dans l'ordre social comme partout ailleurs. Faire table rase de tout le passé d'un peuple, ne rien laisser debout des éléments historiques de sa force et de sa grandeur, vouloir refaire à neuf, en dehors des principes et des droits dont il a vécu, ses lois et ses institutions, son organisme et son tempérament, c'est tenter une œuvre dont l'expérience a démontré de tout temps la complète inanité. Ceux-là, au contraire, travaillent efficacement au relèvement des peuples, qui rattachent le présent au passé, prennent pour base de leurs réformes le droit national, s'appuient sur la tradition pour imprimer une direction plus sûre au mouvement des esprits, sachant bien que si, comme toutes les choses humaines, elles sont susceptibles de changement et de progrès, les institutions ont d'autant plus de

force qu'elles plongent leurs racines plus avant dans le sol de l'histoire. Ce que vous avez fait à Beaupréau est dans l'ordre matériel une image exacte de ces restaurations sociales qui marquent si heureusement dans la vie des peuples, parce qu'elles améliorent sans détruire, et qu'en ouvrant de nouvelles voies pour l'avenir elles retiennent du passé tout ce qu'il a de bon et de légitime.

Quoi qu'il en soit de ces leçons morales qu'on aime toujours à chercher dans les choses en apparence les plus indifférentes de l'ordre matériel, c'est par la consécration de cette chapelle que nous devions couronner l'œuvre si importante de la restauration du petit séminaire de Beaupréau. Sans doute, une première bénédiction avait déjà tiré cet édifice du rang des choses purement profanes pour lui imprimer un caractère religieux et l'approprier au culte de Dieu. Depuis le vénérable M. Mongazon, que de saints prêtres se sont agenouillés sur ces dalles, et ont offert en ces lieux le sacrifice de la messe! Que d'autres y ont trouvé la lumière et les forces nécessaires pour répondre à l'appel de Dieu! Et cependant j'ose espérer de la bonté divine qu'a-

près cette dédicace solennelle, après cette prise de possession définitive de la part du Verbe incarné, cette chapelle deviendra un lieu de prières encore plus privilégié, une nouvelle source de grâces et de bénédictions. Vous vous y attacherez davantage, chers enfants, maintenant qu'elle a reçu le sceau de la consécration divine ; vous y redoublerez de ferveur en assistant aux saints offices ; vous vous sentirez plus de respect pour un lieu désormais comme imprégné d'une vertu surnaturelle ; vous y verrez l'image de votre âme consacrée, elle aussi, au Dieu de toute vertu et de toute sainteté. Ainsi ce grand acte liturgique, dont vous avez été les témoins attentifs et émus, produira-t-il en vous des fruits de grâce et de sanctification.

Aussi bien, Messieurs et Chers Élèves, la cérémonie de ce jour ne fait-elle qu'ajouter à mes espérances pour l'avenir de votre établissement. Il y a des lieux prédestinés à devenir des foyers d'éducation : Beaupréau était indiqué pour une telle œuvre. Vous travaillez tous sur un terrain fertile. Car ce n'est pas un mince profit pour une contrée que d'avoir amassé à la longue de pareils trésors de probité, d'honneur, de foi religieuse,

de vertus morales. Il y a là un capital inépuisable, un héritage qui ne peut plus se dissiper, un patrimoine dont vivent à jamais les générations qui vont se succédant les unes aux autres. Non, il n'est pas possible que de si grands exemples demeurent infructueux pour un pays, et que de tels souvenirs fidèlement conservés n'y suscitent comme par le passé des hommes de foi, des hommes de cœur et de caractère. Un mythe antique nous représentait le héros phénicien semant les dents d'un dragon pour en faire sortir des hommes. Plus véridique que la fable, la tradition chrétienne nous montre toujours et partout dans le sang des martyrs une semence de chrétiens : *sanguis martyrum, semen christianorum.* Si jamais cette loi de l'histoire a dû trouver son application quelque part, c'est bien dans cette Vendée militaire qui par son héroïsme a su attirer sur elle l'admiration du monde entier; et s'il est vrai de dire que Beaupréau est la tête et le cœur de la Vendée, l'antique cité a dans l'établissement que nous venons de rajeunir et de consacrer à nouveau, son plus bel ornement et son meilleur titre de gloire.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU PETIT-SÉMINAIRE DE MONGAZON

LE 27 JUILLET 1886

Messieurs, Chers Élèves,

Lorsque je visitai Mongazon, il y a quelques semaines, mon attention se porta sur un point qu'on peut appeler accessoire et secondaire, mais qui ne laisse pas d'avoir à mes yeux une certaine importance. Pour tout ce qui regarde la culture intellectuelle et morale, je crois que nos établissements diocésains sont arrivés à un degré de perfection relative qui, s'il n'exclut pas

le progrès, témoigne d'une amélioration sérieuse et constante. Peut-être n'en est-il pas de même, dans un ordre de choses moins relevé, de quelque détail auquel nous ne prêtons pas toute l'attention qu'il faudrait. Depuis plusieurs années, l'opinion publique s'est fort préoccupée de cette partie inférieure de la pédagogie ; et si l'on ne mêlait pas à une louable pensée des éloges trop pompeux pour être complètement sincères, nous ne pourrions qu'approuver sans réserve le genre d'exercices auxquels on vient de faire une si large part dans les règlements scolaires. Toujours est-il, Messieurs, qu'on doit constamment s'appliquer à dégager le vrai et le juste de toutes les réformes que l'on propose en matière d'éducation : voilà pourquoi je voudrais vous dire un mot, non pas du règlement ou de la discipline, moins encore du vers latin ou du thème grec, mais purement et simplement de la gymnastique.

Oh ! le mot est aussi ancien que la chose elle-même. Je serais bien long, si je voulais rappeler tout ce que les Grecs entendaient par là ; si, à la suite de Vitruve, je voulais vous introduire dans l'un de leurs gymnases, pour vous en faire

admirer tour à tour les salles et les portiques, outre le xyste et le stade, l'*éphébéum*, le *coriceum*, l'*apodyterium*, l'*elacothesium*, le *frigidarium*, le *propnigeum* et le *laconicum*. Comme nous n'avons ni l'espace ni les ressources nécessaires pour reproduire à Mongazon l'œuvre que décrivait Vitruve (liv. V, ch. II), il n'y a pas lieu d'y voir autre chose qu'un souvenir historique. Il est même juste d'ajouter que les Grecs exagéraient l'importance de la gymnastique dont ils ne craignaient pas de faire la partie prédominante de l'éducation. La conception païenne de la vie terrestre leur faisait négliger, au profit des exercices du corps, la culture autrement essentielle de l'âme. Est-ce à dire qu'il n'y ait pas un fond de vérité dans le soin que mettaient les anciens à développer un art dont d'éminents esprits, comme Platon, ne dédaignaient pas de s'occuper jusque dans les moindres détails? Assurément non. Car enfin, dans le plan du Créateur, l'homme n'est pas un pur esprit, mais un composé d'âme et de corps; et sous ce rapport, Montaigne n'avait pas tort de dire au 25e chapitre du 1er livre de ses *Essais :* « Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse,

c'est un homme. » Il suit de là que les exercices du corps ont leur place marquée dans la vie du collège, et que la gymnastique ne saurait être indifférente au perfectionnement de tout l'être humain.

Et qu'on ne dise pas que les jeux désordonnés et sans suite où les enfants se livrent à tous les ébats de leur âge peuvent suppléer aux exercices réguliers et disciplinés de la gymnastique. Non, pas plus que les compositions où la fantaisie domine, ne sauraient remplacer, dans les exercices de l'esprit, cette autre gymnastique qui assujettit l'élève au travail méthodique des thèmes et des versions. En toutes choses, dans la culture du corps comme dans celle de l'âme, il faut de l'ordre et de la symétrie, un jeu alternatif de forces qui se balancent dans les conditions d'un équilibre parfait, une répétition d'actes qui, par leur continuité, assouplissent l'organe, l'exercent sans l'accabler, le développent en le fortifiant, et lui donnent sa forme normale, comme le prouvent ces modèles si achevés de la statuaire antique que vous cherchez à reproduire dans vos cours de dessin comme la plus belle expression de la nature et de l'art.

Il n'y a qu'une difficulté à ce que je viens de dire : c'est le budget; car, au collège comme ailleurs, toute amélioration entraîne une conséquence financière. Mais, en élevant votre supérieur à la dignité de gymnasiarque, je sais qu'il n'est pas homme à laisser la fortune de l'établissement suspendue à un trapèze : il a plusieurs cordes à son arc; et vous le verrez bien lorsqu'à votre retour des vacances, vous trouverez à Mongazon cette preuve nouvelle de son activité et de sa sollicitude.

DISCOURS

SUR LA

CONSÉCRATION DU TEMPS PAR L'ÉGLISE

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DU MOIS DE MARIE

Mes Frères,

A la veille du beau mois où nous allons entrer, je me demande tout d'abord pourquoi l'Église consacre un mois spécial à la Sainte Vierge, et pourquoi elle choisit dans ce but le mois de mai, préférablement à tout autre.

Rien n'est admirable, Mes Frères, comme la liturgie catholique, quand on l'étudie dans ses rapports avec la doctrine et l'histoire, avec la nature et l'humanité. Parcourez successivement

les fêtes dont se compose l'année chrétienne, pour les rapprocher les unes des autres et les embrasser dans leur ensemble, vous découvrirez dans cet enchaînement merveilleux des harmonies ravissantes, une ordonnance dont l'ampleur et la régularité s'imposent à l'esprit le moins attentif ou le plus prévenu.

Quand l'Église se présenta au monde avec la mission de ramener les hommes à Dieu, elle y trouva toutes choses étrangement profanées. Le paganisme avait marqué de son empreinte tous les actes de la vie humaine comme toutes les réalités d'ici-bas. Le temps qui mesure la durée et la succession des créatures avait participé à cette profanation générale. Toutes les divisions de l'année, soit grandes, soit petites, rappelaient une turpitude ou une ignominie. Et d'abord chaque jour de la semaine était souillé en quelque sorte par la mémoire d'une divinité ridicule ou impudique ; et encore à l'heure présente, si vous allez à la racine des noms qui servent à désigner les jours, et que les usages de la vie civile ont perpétués par une tradition à mes yeux profondément regrettable, si, dis-je, vous consultez l'étymologie de ces mots mercredi, jeudi

et vendredi, vous y trouverez le souvenir de quelque honte païenne, de Mercure, de Jupiter, de Vénus, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus infâme et de plus criminel. Il en était des mois comme des jours de la semaine. L'idolâtrie avait placé au front de chacun d'eux quelque personnification éclatante du vice et de l'impureté ; et ici encore, la dérivation des mots vous indique que les mois de l'année comme les jours de la semaine avaient subi la flétrissure d'une terminologie qui rappelait les fables puériles ou immorales dans lesquelles se complaisait l'imagination du monde païen.

Lors donc que l'Église entreprit la réformation spirituelle de toutes choses, elle se trouva en face de cette grande profanation du temps, et elle se mit à répandre sur les divisions de l'année un reflet de la sainteté dont elle portait le principe dans sa doctrine et dans ses sacrements. Et, d'abord, en tête de la semaine, elle plaça le jour consacré au Seigneur, *dies dominica*, le jour de la sainte Trinité, le jour du repos et de la prière ; elle l'y plaça comme un grand mémorial destiné à renouveler sans cesse et à perpétuer le souvenir de la première création,

celle de l'univers, et de la deuxième création, plus haute que la première, celle du monde chrétien, qui date de la résurrection du Sauveur. Puis, de même que les saints se groupent autour de Jésus-Christ pour escorter sa royauté divine, ainsi les autres jours de la semaine vinrent faire suite au jour du Seigneur dont ils réfléchissent l'idée et prolongent le souvenir. Pour les sanctifier tous, l'Église mit chacun d'eux sous la garde et le patronage d'un saint. Au lieu des infamies qui s'attachaient à leurs noms, ils durent rappeler tour à tour ce que la virginité a de plus pur, l'apostolat de plus fécond, le martyre de plus héroïque, la science sacrée de plus éclatant et de plus profond. Et ainsi, enlacés les uns dans les autres, les trois cent soixante-cinq jours de l'année formèrent au temps une couronne de sainteté dont chaque rayon ajoute à l'éclat de celui qui le précède et prépare la splendeur de celui qui le suit.

Après la purification des jours, vint la sanctification des mois. Arrière ces étranges dédicaces qui, dans l'esprit du paganisme, ne rappelaient que des fables dignes de rester ensevelies dans un éternel oubli. Voici venir les grandes choses

de la Rédemption, les hautes réalités qui dominent le monde moral. Ici, c'est le saint nom de Jésus qui s'imprime au front d'un mois, ce nom devant lequel toute tête se découvre, tout genou fléchit, ce nom que tout cœur bénit, que toute langue répète avec respect et amour. Là, c'est le sacré cœur de Jésus qui enveloppe un autre mois de ses tendresses et de ses souvenirs, pour rappeler aux hommes les inépuisables trésors de l'amour divin. Plus loin, c'est le précieux sang de Jésus qui rejaillit sur un troisième mois qu'il sanctifie, qu'il consacre. Puis, ce sont les saints anges, c'est la milice céleste dont le ministère et les gloires se rattachent à l'une des douze divisions de l'année. Ailleurs, c'est la sainte et vénérable figure de saint Joseph qui resplendit à l'entrée d'un autre mois comme le modèle et l'expression de toutes les vertus. C'est enfin l'incomparable Vierge, la plus angélique des créatures, qui donne son nom à un mois au sommet duquel rayonnent sa dignité et ses grandeurs.

Ce n'est pas tout, Mes Frères. Après avoir donné le baptême de la sainteté à tous les jours de la semaine, après avoir imprimé à chaque

mois de l'année le sceau d'une dévotion particulière, l'Église enveloppa l'année entière d'un réseau de fêtes destinées à exprimer et à résumer sa doctrine. Semblable à la vie humaine dont elle retrace les vicissitudes, l'année parcourt quatre phases différentes : elle naît, elle fleurit, elle porte des fruits, elle s'éteint. De là quatre périodes liturgiques qui répondent aux grands moments de la vie chrétienne. C'est d'abord le Cycle de l'Avent et de Noël, la période de l'attente et du désir, de l'espérance et de la promesse, où la naissance du Sauveur, où l'incarnation du Verbe apparaît comme le point initial, comme le point de départ de la doctrine et de la vie chrétiennes. C'est ensuite le Cycle pascal, la période du sacrifice et de la Rédemption, où le chrétien retrempe ses forces et renouvelle sa vigueur aux sources de la grâce et du salut. C'est plus tard le Cycle de la Pentecôte où les fruits de la Rédemption s'appliquent sous l'action de l'Esprit-Saint qui fait mûrir dans les âmes cette riche moisson de mérites et de bonnes œuvres. C'est enfin le Cycle de la Toussaint, la période des graves pensées, des aspirations vers l'immortalité, où l'âme se détache de cette vie ter-

restre pour prendre son vol vers les régions célestes où elle devra se fixer à jamais. Et ainsi, comme les quatre âges de la vie, les quatre grandes divisions de l'année se suivent et se succèdent dans une progression constante de lumière et de sainteté.

Mais, s'il vous est facile de comprendre pourquoi, dans cette sanctification universelle du temps, l'Église a consacré, parmi ces périodes de la dévotion chrétienne s'échelonnant le long de l'année, un mois spécial à la Sainte-Vierge, vous ne vous expliquez peut-être pas aussi bien pourquoi elle a choisi dans ce but le mois de Mai préférablement à tout autre. A cela, Mes Frères, il y a une double raison, l'une dogmatique, l'autre de convenance morale, et j'oserais presque ajouter de convenance matérielle et physique.

En plaçant le mois de Marie entre la Pâque et la Pentecôte, entre ces deux grandes fêtes dont l'une rappelle l'acte de la Rédemption, et l'autre le fait immense du renouvellement de la face du monde par l'Esprit-Saint, l'Église a voulu marquer la place qu'occupe la Très Sainte Vierge dans le plan divin et dans l'économie générale

du salut. Le cœur encore tout ému des souvenirs de la Rédemption, nous sommes invités à tourner nos regards vers celle qui a été l'instrument privilégié de ce grand œuvre. Après le Fils, dont la parole a retenti au fond de nos cœurs, et qui par son douloureux sacrifice nous a tenus dans le saisissement de l'adoration et de la reconnaissance, c'est la Mère qui vient s'offrir à notre respect et à notre vénération. Quoi de plus rationnel, Mes Frères, quoi de plus conforme à l'ordre naturel des choses? Le mois de Marie est comme l'appendice et le prolongement de la sainte quarantaine dont il reproduit les enseignements sous une autre forme et avec un caractère tout particulier.

Mais si la dévotion du mois de Marie vient se placer tout naturellement entre la Pâque et la Pentecôte, comme une conséquence de la première et une préparation à la seconde, il est une autre raison qui a déterminé le choix de l'époque où l'Église a coutume de la célébrer. Vous le savez, Mes Frères, rien n'égale l'intuition profonde et le tact merveilleux avec lesquels l'Église saisit et exprime les harmonies qui peuvent exister entre la nature et la grâce, entre l'ordre

sensible et l'ordre moral. Pourquoi, par exemple, la période de l'Avent se prolonge-t-elle pendant l'hiver ? Ah ! c'est qu'il y avait eu également un long hiver dans la vie du genre humain, une période pendant laquelle la terre devenue ténébreuse et froide ne produisait plus des fruits de justice et de sainteté, où quelques pâles rayons de lumière, répandus çà et là sur le monde païen, ne parvenaient plus à éclairer les intelligences ni à réchauffer les cœurs. Pourquoi la fête de la Toussaint et celle des Morts se célèbrent-elles à une époque de l'année où la terre se couvre d'un voile de tristesse et comme d'un linceul funèbre ? C'est afin que le deuil des âmes réponde au deuil de la nature, et que ces grandes images de la fragilité humaine venant s'ajouter aux méditations austères de la foi nous détachent de ce monde périssable pour nous faire prendre notre essor vers l'immortalité. Et maintenant, ai-je besoin de vous dire pourquoi la dévotion du mois de Marie coïncide avec l'époque de l'année où la nature endormie jusqu'alors dans le sommeil de l'hiver, se réveille peu à peu sous l'influence du travail mystérieux qui s'opère dans son sein ; où le souffle de la vie, qui semblait

l'avoir abandonnée, la pénètre de nouveau et circule dans ses veines; où la sève monte, où les troncs desséchés reverdissent, où les arbres se couvrent de feuilles et de fleurs, germes précieux des fruits à venir; où, enfin, se manifeste partout un retour universel à la force, à la joie et à la vie? Ah! n'est-elle pas, elle aussi, l'incomparable Vierge, n'est-elle pas la terre qui a fait germer le Sauveur après ce long hiver pendant lequel l'humanité s'en allait traînant son existence sous un ciel sombre et triste? N'est-elle pas la fleur d'où est sorti le fruit divin qui nous procure la nourriture de nos âmes? Sa vie n'a-t-elle pas été le printemps de la Rédemption, l'aurore de ces grands jours du Christ où le genre humain, éclairé par le soleil de justice et de vérité, allait cueillir la moisson évangélique? Pourquoi, dès lors, l'Église n'aurait-elle pas choisi le mois des fleurs pour dresser au front de Marie une couronne de louanges et de bénédictions? Pourquoi n'aurait-elle pas adopté la saison la plus riante de l'année, pour rappeler ce que la dévotion et la piété chrétienne ont de plus pur, de plus suave, de plus tendre, de plus

délicat, de plus propre en un mot à réjouir et à dilater nos cœurs?

Le voilà donc, Mes Frères, qui va s'ouvrir, devant nous, ce mois plus spécialement consacré à la Très Sainte-Vierge. Pendant trente jours, les louanges de la Mère de Dieu ne cesseront de retentir sur toute la surface du globe, depuis les sanctuaires les plus célèbres de la chrétienté jusqu'à l'église du hameau le plus obscur. Mille voix vont s'unir pour célébrer à l'envi ses privilèges et ses vertus, ses grandeurs et ses gloires. On vous redira, avec l'accent d'un pieux enthousiasme, sa prédestination éternelle, son immaculée conception, sa vie passée sans tache, sa maternité divine, sa glorieuse assomption, sa royauté céleste. Ces grandes, ces divines choses de la foi, vous les écouterez avec attention ; vous les méditerez dans le silence et dans le recueillement de votre âme. Attentifs et exacts à suivre ces pieux exercices, vous vous pénétrerez de l'enseignement qui vous sera donné ; et l'honneur que vous rendrez à la Très Sainte Vierge se convertira pour vous-mêmes en fruits de grâce et de bénédiction.

DISCOURS

SUR

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

PRONONCÉ

DANS L'ÉGLISE SAINT-SULPICE DE PARIS, LE 3 MAI

JOUR DE L'INVENTION DE LA CROIX

Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona!

Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Évangile de paix, de ceux qui annoncent les vrais biens !

AUX ROM., X, 15.

MES FRÈRES,

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi Dieu s'est plu à rattacher à la fête de ce jour la naissance de l'œuvre dont je viens vous entretenir. Trois siècles après que le sacrifice de l'Homme-Dieu eut renouvelé la face de la terre,

la Croix avait disparu des lieux où s'était accomplie la rédemption du monde ; et pour effacer le souvenir de ces grandes choses, le paganisme avait érigé sur le Calvaire la statue d'une divinité impure. Alors Dieu mit au cœur de la mère du premier empereur chrétien la pensée de rechercher le bois sacré sur lequel s'était étendue la chair virginale du Sauveur. Bientôt la Croix sortit de dessous terre, signalant sa vertu par la guérison de ceux qu'elle touchait ; et tandis que Constantin la faisait monter avec lui sur le trône, les pieux efforts d'Hélène la rendaient à la vénération des peuples.

Or, n'est-ce pas au triomphe de la Croix qu'est consacrée l'œuvre dont le souvenir nous réunit dans cette enceinte pour y célébrer le 40e anniversaire de sa fondation ? Les apôtres, auxquels vos prières et votre charité viennent en aide, que font-ils autre chose, si ce n'est retirer de la terre la Croix, là où le paganisme l'avait enfouie de nouveau ; et l'élever sur les ruines des idoles dans le monde entier ? Comme au temps de sainte Hélène, cette Croix qu'ils portent avec eux devient un instrument de guérison pour ceux qu'elle touche : partout où elle arrive, elle

chasse devant elle les ténèbres, rend la santé aux malades, ressuscite les morts. La planter quelque part, c'est faire germer et fleurir autour d'elle la justice, la paix, la sainteté. Aussi je ne m'étonne pas que l'apôtre, embrassant d'un coup d'œil ces grandes missions de la foi à travers les siècles, se soit écrié dans l'enthousiasme de son âme après le prophète Isaïe : « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Évangile de paix, de ceux qui annoncent les vrais biens » ! *quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !*

Déjà, Mes Frères, je pourrais m'en tenir là, car dire d'une œuvre qu'elle est associée au triomphe de la Croix dans le monde, c'est marquer la grande place qu'elle occupe entre toutes. Cependant, pour stimuler votre zèle et encourager votre piété, je me propose d'en démontrer l'excellence et l'utilité en l'examinant dans son origine, dans son caractère et dans ses résultats.

MONSEIGNEUR (1)

On éprouve un véritable bonheur à parler de tout ce qui touche à la propagation de la foi devant un représentant du Saint-Siège. Ce n'est pas uniquement parce que l'œuvre que vous encouragez en ce moment par votre présence a été de la part des souverains Pontifes l'objet d'une bienveillance toute spéciale, mais encore et surtout parce que la Papauté est le principe et la source de l'apostolat. Si l'Europe est chrétienne, c'est aux successeurs de saint Pierre qu'elle le doit, à l'ardeur infatigable qu'ils ont mise à répandre les lumières de l'Évangile du Midi au Nord et de l'Orient à l'Occident. Il n'est pas de nation chrétienne qui, remontant à son berceau, n'y trouve la Papauté comme le point de départ de sa foi et de sa civilisation. La France, en particulier, n'oublie pas que les premières semences de la vérité ont été jetées dans son sein par des missionnaires partis du pied de la chaire apostolique. Si donc l'attachement au Saint-

(1) Son Exc. Mgr le Nonce apostolique.

Siège n'est nulle part plus profond que dans ce pays, si nous saluons avec allégresse tout ce qui contribue à son exaltation, comme nous ressentons avec la plus vive douleur tout ce qui peut l'amoindrir, ce n'est pas seulement un hommage que nous rendons à la suprématie du chef de l'Église, c'est de plus une vieille dette nationale que nous acquittons envers les Pontifes de qui nous tenons ce qui a fait la grandeur de la France dans l'histoire et son mérite devant Dieu.

I

Lorsqu'on veut saisir le caractère providentiel d'une œuvre, il faut tout d'abord la prendre à son berceau et au milieu des circonstances qui l'ont vue naître. Or, je ne sais, Mes Frères, si vous avez été frappé comme moi d'un phénomène qui s'est reproduit pour la plupart des grandes œuvres catholiques de notre temps. Si vous remontez à l'origine de ces créations religieuses qui, de siècle en siècle, ont attesté l'inépuisable fécondité de l'Église, vous les trouverez d'ordi-

naire signées d'un grand nom. C'est une individualité puissante qui apparaît devant vous et dont la physionomie se reflète sur l'établissement qu'il lui a été donné de fonder. Presque toutes les institutions du passé se sont faites de la sorte; chacune d'elles a reçu la marque d'un de ces esprits fondateurs que Dieu suscitait suivant les besoins de l'époque et qui se sont appelés tour à tour saint Dominique, saint François d'Assise, saint Ignace, saint Vincent de Paul. Rien de pareil dans les œuvres les plus fécondes de ce temps-ci : un voile mystérieux recouvre leur origine, et la source en est d'autant plus profonde qu'elle est plus cachée. Ce sont quelques étudiants de Paris qui, un jour, au fond d'une mansarde conçoivent l'idée de cette grande armée de la charité qui, sous la bannière de saint Vincent de Paul, couvre le monde; et l'histoire est impuissante à lever l'anonyme dans lequel s'est renfermée cette merveilleuse institution. Partout où je porte mes regards, je vois des noms qui ont disparu et des œuvres qui restent. A l'heure où je parle, un vaste ébranlement agite l'Orient, un mouvement de retour entraîne le schisme vers le centre de l'unité. Qui est-ce

qui en a donné le signal ou pris l'initiative ? Quel est le nom, quel est l'homme de génie qui paraît en tête ou qui ouvre la marche ? Un jour quelques inconnus se sont dit : reprenons le chemin de Rome ; c'était la patrie religieuse de nos ancêtres; et les voilà peut-être à la veille de reprendre le chemin de Rome, entraînant à leur suite la masse du peuple. C'est ainsi que la Providence a coutume d'agir dans ce siècle où les hommes placent toute leur confiance dans les ressources et les calculs de leur esprit : elle se plaît à confondre leur orgueil en choisissant ce qu'il y a de plus faible pour renverser ce qu'il y a de plus fort; elle prend, dit saint Paul, ce qui n'est pas pour détruire ce qui est, et cela, afin que son action éclate davantage et que nul homme ne puisse se glorifier devant elle, *ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus* (1).

L'œuvre de la propagation de la foi n'a pas eu une origine différente de celles que je viens de dire. Pour montrer qu'elle était sa propre œuvre, Dieu n'a pas voulu qu'elle pût porter au front d'autre nom que le sien et celui de l'Église.

---

(1) 1re aux Cor., I, 29.

Après qu'elle eut germé dans le cœur de deux pieuses femmes, dont le souvenir a été enseveli dans son triomphe, elle sortit des ateliers de la seconde ville de France pour se répandre au loin. Quelques hommes de foi la recueillirent pour lui donner un corps et un point d'appui. Adoptée par l'Église entière, elle fit en peu d'années le tour du monde. Voilà, en quelques mots, l'historique de cette grande institution chrétienne. C'est vous dire assez qu'elle n'est pas née comme naissent d'ordinaire les œuvres humaines, qu'elle a été comme la pierre qui se détache de la montagne sans le secours d'aucun homme, qu'elle s'est faite d'elle-même, pour ainsi dire, sous le souffle de l'Esprit de Dieu qui avait jeté cette semence féconde dans quelques âmes obscures et ignorées. Je sais bien que l'incrédulité appelle cela du hasard ou toute autre chose, mais ce qu'elle nomme hasard nous l'appelons la Providence ; nous faisons remonter au ciel ce qu'elle est impuissante à expliquer par la terre, et là où elle ne peut pas nous montrer la main des hommes, nous plaçons le doigt de Dieu.

Ce caractère providentiel n'éclate pas moins dans les circonstances au milieu desquelles a

surgi l'œuvre dont je parle. Quand on étudie le développement du plan divin, on voit que la puissance créatrice du catholicisme se déploie à mesure que de nouveaux besoins réclament des ressources nouvelles. Chaque fois que l'esprit chrétien semble ralentir sa marche, Dieu le pousse en avant par une impulsion secrète qui se fait sentir dans quelque partie de l'Église. Il tire des conseils de sa Providence et suscite à l'heure marquée les hommes ou les choses destinés à remplir ses desseins ; et, répondant à son appel, ces instruments qu'il tient sous la main se présentent devant lui pour dire comme les éléments dans Job : *adsumus,* nous voici ! (1) C'est en harmonie avec cette loi du gouvernement divin qu'est née l'œuvre de la propagation de la foi. Dans le premier quart du siècle où nous sommes, des guerres sans pareilles dans l'histoire avaient détourné l'attention du monde catholique des missions lointaines. La vieille Europe, ébranlée sur ses bases, avait perdu de vue la condition déplorable où se trouvaient les races étrangères, pour ne songer qu'à ses propres

(1) Job, XXXVIII, 35.

malheurs. Par suite de ces événements, qui n'épargnaient l'Église ni dans son chef ni dans ses membres, l'apostolat chrétien avait subi un temps d'arrêt. Bientôt des cris de détresse partirent de ces colonies évangéliques où la foi avait jeté de si profondes racines. Des milliers de mains s'élevaient vers Rome et la France pour les appeler au secours de ces terres abandonnées où le paganisme menaçait de relever les idoles sur les débris de la Croix. C'est le moment que Dieu choisit pour faire éclore au milieu des œuvres catholiques celle qui devait répondre aux besoins les plus pressants de l'époque. Grâce à elle, la foi, entravée dans ses progrès par les bouleversements de l'Europe, allait reprendre sa marche ascendante à travers les pays infidèles : expression nouvelle de la charité catholique, l'œuvre de la propagation surgissait à son heure et à sa place, comme un auxiliaire puissant de l'apostolat dans le monde.

II

En disant que l'Œuvre de la propagation de la foi est un auxiliaire de l'apostolat chrétien, j'ai marqué son caractère après avoir indiqué son origine et les circonstances qui l'ont vue naître. Or ce caractère est tel que je n'en conçois pas de plus élevé, parce que l'apostolat lui-même est tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre. C'était la propre qualité de Jésus-Christ qui s'intitulait l'apôtre de Dieu : *Oportet me evangelizare regnum Dei*, disait-il, il faut que j'annonce l'Évangile du royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé, *quia ideo missus sum* (1). Oui, il n'est rien de plus grand sur la terre que cet amour surhumain de la vérité, cette passion des âmes que Jésus-Christ communique à tous ceux qui prolongent son œuvre. Quand je regarde par-delà le christianisme, je vois bien dans l'antiquité païenne, je vois le rhéteur qui disserte, le sophiste qui discute, le phi-

(1) Saint Luc, IV, 43.

losophe qui converse tranquillement au milieu d'un petit cercle d'initiés ou d'adeptes, mais qui, après tout, s'il n'est pas écouté, en prend son parti, ferme ses livres et s'en va. Cet homme-là, je le rencontre à chaque pas dans les siècles païens : il s'est appelé tour à tour Socrate, Platon, Cicéron. Cela se comprend et cela s'explique. Mais l'apôtre, l'apôtre qui, pour sauver des âmes, s'élance jusqu'aux confins de la terre, qui oublie la fatigue, brave le péril et affronte la mort ; cet homme auquel l'amour de Dieu prête des ailes, qu'il soulève de dessus terre et pousse à travers le monde tout brûlant d'ardeur pour la vérité ; cet homme qui, mille fois rebuté, n'en revient pas moins à la charge, presse, sollicite, adjure ; qui, si on l'écoute, verse des larmes de joie et, s'il est repoussé, frémit de douleur ; cet homme qui depuis dix-huit siècles passe et repasse sous les yeux des peuples, et qui, dans sa course que rien n'arrête, a traversé toutes les contrées, franchi toutes les mers, est apparu sous toutes les latitudes portant la parole sur ses lèvres et la vérité dans son cœur, cet homme-là, je ne le vois nulle part en dehors du christianisme : c'est une création de l'Évangile, une

création surhumaine, et je n'ai pas besoin d'autre preuve pour conclure à la divinité d'une religion qui a su et qui sait encore produire de tels hommes.

Donc, Mes Frères, le plus bel éloge que l'on puisse faire de votre Œuvre, c'est de rappeler qu'elle a pour but de participer aux travaux de l'apostolat dans le monde entier. Vous vous êtes dit : les ouvriers évangéliques ne manqueront jamais à cette grande mission que Jésus-Christ est venu ouvrir au milieu de l'humanité ; mais, pour hâter la conquête des âmes, il faut mettre au service de l'apostolat les ressources terrestres de la charité. S'il appartient à Dieu seul d'inspirer au prêtre ces dévouements sublimes, il est du devoir des hommes de les soutenir et d'en faciliter le succès. Il faut à l'apôtre qui a reçu du ciel cette vocation la plus haute de toutes, il lui faut de quoi entreprendre ses courses lointaines, de quoi pourvoir à ses vêtements et à sa subsistance sur ces rivages inhospitaliers ; il lui faut un abri où il puisse reposer sa tête, il lui faut enfin les secours nécessaires pour créer les trois choses sans lesquelles il n'y a pas de vie religieuse durable et complète : une école, un temple

et un asile pour les infirmes et les pauvres. Voilà ce que vous vous êtes dit, et alors, comme ces saintes femmes de l'Évangile qui suivaient le Sauveur dans le cours de ses missions et l'assistaient de leurs biens, *ministrabant ei de facultatibus suis* (1), vous vous êtes faits les auxiliaires de l'apostolat par la prière et par la charité, ces deux leviers à l'aide desquels l'Église soulève le monde depuis dix-huit siècles. De cette manière, sans quitter vos familles ni votre patrie, vous devenez à votre tour des apôtres ; vous travaillez d'ici-même à l'extension du règne de Dieu sur la terre et, tandis que vos prières accompagnent les missionnaires de la foi pour leur ouvrir le chemin des cœurs, vos dons leur permettent d'affermir les triomphes de la parole. Admirable institution que cette sainte ligue de la charité, qui enveloppe le monde comme d'un immense réseau, associe tous les fidèles aux conquêtes de la croix, et va recueillir jusqu'au fond du hameau le plus reculé le denier du pauvre pour l'unir à l'offrande du riche dans un même tribut de foi et de sacrifice !

---

(1) Saint Luc, VIII, 3.

III

Aussi je ne m'étonne pas, Mes Frères, que des résultats merveilleux soient venus couronner une œuvre dont le caractère est si élevé et qui porte sur son berceau des marques si visibles d'une intervention divine. Il s'est répété pour elle ce qui n'a cessé de se produire à l'égard de toutes les œuvres vraiment inspirées par l'Esprit de Dieu : faible à son origine, elle a pris un accroissement aussi rapide qu'inattendu. Jésus-Christ avait formulé cette loi providentielle qui régit les établissements auxquels les hommes n'ont qu'une faible part, quand il comparait l'Église elle-même au grain de sénevé qui donne naissance à un arbre d'autant plus grand que la semence en est plus petite. L'Œuvre de la propagation de la foi a participé de cette fécondité que Dieu communique à tout ce qui sert à étendre son règne et à glorifier son nom. Ce mince petit filet d'eau est devenu un fleuve qui recule indéfiniment ses rives et qui verse sur les champs

qu'il parcourt l'abondance et la fertilité. Pour constater ces résultats, il me suffirait de citer quelques chiffres dont l'éloquence parlerait plus haut que tout ce que je pourrais en dire ; mais ces chiffres, vous les avez lus dans les *Annales*, cette sublime épopée de l'apostolat et du martyre à laquelle chaque persécution vient ajouter un nouveau chant. Ce que je tiens à rappeler, c'est la marche ascendante qu'ont suivie les missions catholiques depuis un demi-siècle. Le nombre des missionnaires décuplé dans toutes les parties du monde, plus de cent diocèses nouveaux érigés dans les pays infidèles, l'Asie orientale entamée sur tous les points par la prédication de l'Évangile, l'Église des États-Unis devenue l'une des plus florissantes de la chrétienté, l'Afrique et l'Océanie comptant des milliers de néophytes là où l'on ne rencontrait ni un autel ni un prêtre, partout des clergés indigènes qui se forment ou s'organisent comme une espérance pour l'avenir : voilà ce qu'a produit en peu d'années cette force d'expansion dont l'Église est douée. Assurément vous m'en voudriez vous-mêmes, si je faisais remonter à votre œuvre tout l'honneur de ces succès si consolants pour la foi ; mais je ne suis

qu'un faible écho de la voix des Pontifes qui, d'une extrémité de la terre à l'autre, vous ont payé le tribut de la reconnaissance, quand je dis que l'Œuvre de la propagation de la foi a eu sa large part dans ces triomphes de la Croix.

Je le sais, Mes Frères, il est des esprits impatients qui trouvent que ces résultats ne répondent pas encore à l'étendue des sacrifices que le monde catholique a faits pour les obtenir. La marche progressive de l'Évangile à travers les pays infidèles est trop lente à leur gré. A les entendre, les barrières de l'erreur devraient tomber à l'instant même devant les missionnaires de la foi, et les peuples vaincus se jeter sans résistance dans les bras de ces hommes qui viennent leur apporter la lumière et la vie. Ce n'est pas ainsi que la vérité se fait jour dans les âmes. Dieu qui l'a fait descendre sur la terre, n'a pas voulu qu'elle triomphât sans combattre. Sans doute il a donné à son Fils toutes les nations pour héritage, mais cet héritage lui sera disputé jusqu'à la fin par les puissances de l'enfer et par les passions humaines. Jésus-Christ veut régner sur le genre humain par droit de conquête, comme il règne sur lui par droit de naissance. En comparant

son royaume au levain qui, mêlé avec la pâte, l'excite peu à peu, jusqu'à ce que la masse entière ait fermenté, il prédisait par là même que la marche de la vérité à travers le monde serait lente et laborieuse. Telle a été, d'ailleurs, l'économie providentielle depuis l'origine de l'humanité. Ce n'est pas brusquement, mais de loin en loin, et comme par étapes que Dieu a jeté dans les âmes la semence de sa parole. Il a fait l'éducation du genre humain par degrés, en procédant du particulier au général, d'un individu à une famille, d'une famille à une nation, d'une nation à l'humanité entière. Et cette loi du développement, qui est celle de tous les êtres créés, suit son cours après comme avant Jésus-Christ. Semblable à l'astre du jour qui monte à l'horizon, éclairant d'abord le sommet des montagnes, puis les plaines, puis enfin le fond des vallées, le soleil de vérité répand ses rayons de proche en proche jusqu'à ce qu'il ait pénétré de sa lumière les nations les plus reculées. Si quatre mille ans de préparation ont dû précéder l'avènement du règne de Jésus-Christ, comment s'étonner qu'il faille de longs siècles pour l'étendre à l'univers entier ? Dieu ne fait point

violence à la liberté humaine : en offrant à l'homme ses dons, il lui laisse le pouvoir de les repousser, afin que le mérite de l'adhésion éclate dans l'absence de toute contrainte. Et certes Dieu ne pouvait ménager à la vérité un plus beau triomphe qu'en permettant aux hommes de la combattre pour les obliger à témoigner par leurs résistances mêmes de sa force et de sa souveraineté.

A côté de ces esprits impatients dont les désirs, d'ailleurs louables, vont plus vite que les événements, il est des âmes timides qui s'effraient en comparant aux collectes de la charité catholique les sommes que prodigue l'hérésie pour propager ses doctrines. Rassurez-vous, Mes Frères, ces millions-là, si nombreux qu'ils soient, ne sont pas féconds : Dieu les frappe de stérilité pour le Ciel. Avec cela on peut ériger des comptoirs, établir des agences politiques ou commerciales, mais les chrétientés, mais les Églises ne se fondent pas de la sorte. Pour convertir les âmes, il ne suffit pas d'être un honnête homme et de jeter quelques bibles en passant sans risque ni périls : la semence qu'on répand ainsi ne lève pas ; les vents du Ciel la dispersent sans

qu'il en résulte aucun fruit durable. Pour convertir les âmes, il faut autre chose que ce que je viens de dire; il faut une parole vivante qui aille réveiller les échos endormis de la conscience, il faut des lèvres purifiées par le charbon ardent dont parlait le prophète, il faut des poitrines qui aient recueilli en elles le feu sacré de l'apostolat, il faut des cœurs qui ne reculent pas devant la mort pour faire germer la vérité dans le sang du martyre, il faut en un mot ce que l'hérésie ne peut pas donner, ce qui fait la force et la gloire de l'Église catholique.

Ah! sans doute, nous aussi, quand nous jetons les yeux sur la carte du monde, nous ne pouvons nous défendre d'une profonde tristesse. Malgré les efforts prodigieux qu'a faits l'Église depuis dix-huit siècles pour dilater le royaume de Dieu sur la terre, plus de la moitié du genre humain reste encore étrangère aux bienfaits de l'Évangile. En Afrique et en Océanie, un fétichisme grossier retient dans la barbarie une multitude de peuplades idolâtres. L'Asie compte dans son sein une race nombreuse, au sujet de laquelle on a pu discuter récemment dans le premier de nos corps savants, le 7 avril dernier,

pour savoir si la religion que professent ces deux cents millions d'hommes ne se réduit pas à la doctrine du néant absolu (1). Assurément ce coup-d'œil sur la géographie religieuse du globe a de quoi affliger toute âme chrétienne qui désire le triomphe de Jésus-Christ dans le monde entier. Mais, loin de décourager notre zèle, la vue des besoins de l'Église ne fait que l'enflammer davantage. L'Œuvre de la propagation de la foi, j'aime à le croire, n'en est encore qu'à ses débuts : elle ira grandissant de plus en plus, reculant ses limites, élargissant ses cadres, enlaçant dans ses dizaines les villes et les campagnes, jusqu'à ce que ce tribut de la foi, grossi par la charité de tous les catholiques, permette à l'apostolat d'élever ses ressources matérielles à la hauteur de son dévouement.

Car, laissez-moi vous le dire avant de terminer, jamais époque n'a été plus favorable que la nôtre aux conquêtes de la Croix dans les pays infidèles. D'abord la sympathie de tout ce qu'il y a d'honnête en Europe accompagne ces hommes qui s'arrachent à leurs familles et à leur patrie

(1) Séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

pour aller porter les lumières de l'Évangile à travers les ténèbres de l'idôlatrie. Au siècle dernier l'incrédulité nous faisait des romans sur l'Inde et sur la Chine ; aujourd'hui, grâce à Dieu, ces romans sont devenus impossibles : il est constaté par la science comme par la religion que les peuples dont je parle occupent le degré le plus infime sur l'échelle religieuse et morale. On ne nous dira plus : Qu'allez-vous faire au milieu de ces populations primitives, aux mœurs simples et douces, que les vices de la civilisation n'ont pas effleurées ? Ces prétendus chefs-d'œuvre de la nature qu'on nous dépeignait jadis sous des couleurs fantastiques sont, de l'aveu de tout le monde, plongés dans un état de dégradation et d'abrutissement dont la seule pensée fait frémir. En même temps qu'une appréciation plus saine des missions catholiques a prévalu dans les esprits, le mouvement de l'histoire du monde moderne tend à diminuer les obstacles qui s'opposaient à la propagation de la foi. Quand les soldats d'Alexandre s'élançaient à travers l'Asie, ils ignoraient qu'en rapprochant l'Orient de l'Occident ils préparaient par cette fusion des peuples les triomphes futurs de la religion chré-

tienne, et quand les légions de César s'ouvraient des routes à travers les forêts jusqu'alors inaccessibles des Gaules et de la Germanie, ils ne se doutaient pas que les apôtres marcheraient à leur suite le long de ces voies romaines pour y répandre la bonne nouvelle. C'est ainsi que, dans les desseins de la Providence, l'Église profite de ces découvertes récentes et de ces entreprises lointaines auxquelles, je l'avoue, l'idée religieuse est souvent fort étrangère. La vapeur qui est devenue pour l'industrie un instrument de progrès, donne également des ailes aux missionnaires de la foi. Une traversée de quelques jours les sépare de ces pays qu'ils n'atteignaient autrefois qu'après des mois et des années. En s'ouvrant au commerce, les terres des infidèles ne pourront plus rester fermées à l'apostolat. Déjà le sauvage des Montagnes-Rocheuses et l'habitant de la Nouvelle-Zélande ne sont plus étonnés de voir arriver au milieu d'eux ces étrangers qui viennent leur enseigner la science du salut. Partout les distances s'abrègent, les communications s'établissent, les barrières que le fanatisme élevait devant la vérité tombent peu à peu, les colonies européennes se multiplient comme

autant de centres d'où rayonne l'Évangile et, chaque fois que les puissances chrétiennes ouvrent une brèche à travers le paganisme, la Croix les suit et s'y précipite après elles. Certes, s'il est une époque qui ait offert à l'apostolat des ressources abondantes, c'est le siècle où nous sommes, et l'on peut mesurer les résultats qui l'attendent à l'étendue des moyens que la Providence a su lui ménager.

Donc, Mes Frères, redoublons de zèle pour l'œuvre de la propagation de la foi. Il arrive dans l'histoire des institutions charitables un moment où, ayant pris un grand développement, elles ont à se défendre contre une tentation presque inévitable, celle de s'arrêter ou de s'immobiliser. C'est une suite de l'infirmité de notre nature pour laquelle rien n'est plus difficile que la persévérance. Je ne dis pas que ce temps d'arrêt soit venu pour votre œuvre, car je vois au contraire qu'elle progresse d'année en année. Mais l'esprit chrétien envisage moins ce qui a été fait que ce qui reste à faire. « En avant! Dieu le veut ! » Tel était le cri de nos pères ; que ce soit aussi le nôtre. Cette sainte croisade de la charité doit enrôler le monde entier sous la bannière de

la foi ; or l'on trouve encore dans des pays éminemment catholiques, comme l'Autriche par exemple, des diocèses entiers qui n'ont pas été saisis par son action. Il reste donc là de grands progrès à réaliser. S'il ne nous est pas donné à tous de multiplier nos dons, nous pouvons du moins faire monter vers le ciel des prières plus ferventes. Nous disons tous les jours à Dieu : que votre règne arrive, *adveniat regnum tuum* ! Eh bien que cette prière-là s'échappe de nos lèvres comme l'expression d'une foi ardente ! Oui, qu'il arrive ce règne de Dieu ! qu'il arrive pour ces peuples infidèles encore assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort ! qu'il arrive pour ces races idolâtres qui ne connaissent pas Jésus-Christ, qui sont privées des lumières et des consolations de la foi, qui n'ont pas comme nous ces remèdes divins contre le péché, ces sources de grâce que l'Église tient ouvertes au milieu de ses enfants ! Qu'il arrive également pour ces contrées de l'Orient qui s'ébranlent en ce moment sous le souffle de Dieu qui les pousse, pour ces branches languissantes que le schisme a détachées depuis des siècles du tronc de l'unité catholique ! Qu'il arrive enfin pour nos frères

séparés d'Europe qui ne retiennent plus qu'avec peine quelques lambeaux de la doctrine et quelques restes de vie chrétienne! *Adveniat regnum tuum* ! Puis, quand ce grand jour de Dieu aura lui sur le monde, ce jour de la naissance spirituelle pour les uns et de la résurrection pour les autres, lorsqu'on voudra remonter à la source de ces divines choses, on y trouvera comme l'un des moyens les plus féconds de la rénovation des âmes, on y trouvera, dis-je, à côté de la main de Dieu, l'œuvre de la propagation de la foi. Ce sera sa couronne terrestre, en attendant qu'il plaise à Dieu d'accorder à ses membres actifs et zélés la récompense éternelle.

ALLOCUTION

AUX

NOVICES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

A L'OCCASION

DE LA FÊTE DE SAINT STANISLAS KOSTKA

Consummatus in brevi explevit tempora multa.

Consommé en peu de jours, il a rempli une longue carrière.

SAGESSE, IV, 13.

C'est bien à saint Stanislas Kostka que s'appliquent ces paroles du Sage. Dix-huit années de vie, dix mois de noviciat dans la compagnie de Jésus, voilà toute sa carrière. Et cependant, que de mérites amassés dans ce court espace de temps! Quelle perfection de sainteté dans ce noble jeune homme déjà mûr pour le ciel, à un âge où tant d'autres ne font que de commencer

l'apprentissage de la vertu! Il est donc bien vrai, comme le dit encore le Sage, que l'honneur d'une vie ne se tire pas du nombre des années, *senectus venerabilis est non diuturna, neque annorum numero computata ;* une vie sans tache, voilà ce qui fait véritablement une longue vie, *ætas senectutis vita immaculata.*

Aussi, Messieurs, ne suis-je pas étonné que Stanislas Kostka ait été choisi pour patron des novices de votre pieuse compagnie : *pium institutum.* Car le noviciat n'a d'autre but que d'exercer les âmes aux devoirs et aux pratiques d'une vie sainte et pure, *vita immaculata.* Oui, former des saints, des hommes de Dieu, des soldats de Jésus-Christ, tel doit être le résultat de ces semaines et de ces mois de préparation sérieuse et continue. Vous n'êtes pas ici pour vous appliquer à l'étude des sciences sacrées : ce sera la tâche de l'avenir. Il s'agit d'abord pour vous de poser le fondement sur lequel devra s'édifier tout le reste ; et ce fondement en dehors duquel on ne peut rien bâtir de solide ni de durable, c'est la sainteté. Vainement le prêtre, le religieux chercherait-il à suppléer au défaut de piété par les avantages de l'esprit,

par les connaissances même les plus étendues ou les plus variées. Sans la sainteté, son ministère reste frappé d'impuissance et de stérilité. Sa parole est un vain bruit qui retentit à l'oreille mais qui ne touche pas le cœur ; et quoi qu'il fasse pour agir sur les âmes, il ne trouve pas le chemin qui conduit au plus profond d'elles-mêmes. Dieu ne bénit point ses œuvres ; et, malgré l'éclat qui les recouvre, tout se réduit à des apparences trompeuses. Plus je vais dans l'expérience du ministère épiscopal, plus je me convaincs qu'il n'y a que les saints pour réussir véritablement dans les choses de Dieu et du salut. Eux seuls ont cette humilité toute puissante, cette abnégation de soi-même où l'homme s'efface derrière Dieu qui opère ; eux seuls sont des instruments dociles entre les mains de celui qui les emploie ; eux seuls font l'œuvre de Jésus-Christ parce qu'ils vivent de sa vie propre, qu'ils sont identifiés avec lui, qu'ils sont lui-même parlant et agissant. En quelque estime qu'il faille tenir la science, ce ne sont pourtant pas des savants qui ont conquis le monde à l'Évangile, mais des saints, *sancti per fidem vicerunt regna ;* et si, malgré tant de

défaillances, la foi conserve toujours son empire sur le monde, c'est qu'il s'y trouve encore, à côté des puissances du mal, cette force invincible et souveraine qui s'appelle la sainteté.

Voilà pourquoi le modèle que l'on vous propose au noviciat n'est pas l'un de ces maîtres de la science ou de la parole qui ont fait bruit dans le monde par leur éloquence ou leurs travaux apostoliques, mais un humble jeune homme dont tout l'éloge se trouve renfermé dans ces deux mots : *vita immaculata*, « il a mené une vie sans tache. » Aussi bien cette courte carrière résume-t-elle toute la perfection religieuse, par la fidélité avec laquelle Stanislas répondit à l'appel de Dieu et par la constance qu'il mit à suivre sa vocation.

Car tout est là pour l'homme : chercher sa voie et, après l'avoir trouvée, y marcher avec persévérance, jusqu'au bout et sans faiblesse. Les obstacles ne manquèrent pas au jeune étudiant de Vienne ; et il les trouva du côté même où il aurait été en droit d'attendre des secours. Or c'est là, plusieurs d'entre vous ont dû en faire l'expérience, c'est là ce qui vient traverser le plus souvent les vocations religieuses. La voix

de la chair et du sang cherche à couvrir celle de la grâce, et les parents ne comprennent pas toujours que Dieu ne fait que leur prêter leurs enfants, et qu'avant tout ils lui appartiennent à lui-même. Redoutable épreuve lorsqu'à des sollicitations qui empruntent leur force à une autorité respectable entre toutes, viennent se joindre, comme pour l'héritier des Kostka, les séduisantes perspectives des honneurs et de la fortune ! Mais de pareils calculs n'ont point de prise sur les âmes généreuses du moment qu'il s'agit de faire à Dieu le sacrifice d'elles-mêmes. Stanislas avait compris la parole du divin Maître : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi (1) ». Il se rappelait cette scène mémorable de l'Évangile où le Sauveur répondait à ceux qui faisaient appel aux sentiments de la famille pour l'arrêter au début de son ministère : « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? Quiconque fera la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère (2). »

(1) S. Math., x, 37.
(2) S. Marc, iii, 35.

Voilà pourquoi saint Stanislas Kostka a mérité de servir de modèle et de patron à tous ceux qui s'arrachent au monde pour répondre à l'appel de Dieu. Mais que dire de sa fidélité à suivre sa vocation à partir du moment où, après tant d'épreuves et de contradictions, saint François de Borgia l'admit aux exercices du noviciat? Quel moyen de retracer cette pureté du cœur qui tient de l'ange plutôt que de l'homme; ces délicatesses d'une conscience qui s'alarme de la faute la plus légère; cet abandon complet de soi-même entre les mains de Dieu; cette immolation d'une volonté qui va au devant du précepte plutôt qu'elle ne s'incline sous lui; cette humilité profonde qui met à fuir l'éloge plus d'ardeur que l'orgueil et la vanité n'en mettront jamais à le chercher; ce commerce intime, cette conversation avec Dieu que les choses d'ici-bas ne parviennent plus à distraire de son objet unique et permanent; tout cet état enfin, tout cet intérieur d'une âme encore retenue sur la terre par les liens qui l'enchaînent ici-bas, mais déjà voisine du ciel où elle tend et où elle vit. Oui, voilà bien l'idéal de la vie religieuse, le sacrifice, la donation complète et absolue, l'holocauste parfait. Ces vies-là,

ces vies extraordinaires, qui sont comme une anticipation sur l'éternelle extase, Dieu les déploie devant nous de temps à autre pour nous élever au-dessus de nous-mêmes ; mais, quelle que soit la distance qui nous sépare de tels modèles, nous nous édifions à leur aspect et, si nous ne pouvons les suivre que de loin, nous cherchons du moins à retracer en nous quelques traits de leur perfection idéale.

Telle est l'impression que doivent produire sur nous les exemples des saints, et c'est aussi là, Messieurs, le fruit que vous retirerez des leçons que vous a laissées votre glorieux patron. Les temps où il vivait sont assez semblables aux nôtres. Le protestantisme attaquait l'Église de toutes parts ; et nul doute que le désir de combattre plus efficacement les ennemis de la foi ne fût pour beaucoup dans les motifs qui avaient décidé Stanislas à entrer dans la compagnie de Jésus qui, alors comme aujourd'hui, était au premier rang dans la lutte du bien contre le mal. Cette perspective, bien loin de l'effrayer, ne fit qu'ajouter à l'énergie de sa résolution. Vous répondez à l'appel de Dieu dans des moments non moins difficiles. Qui sait ce que l'avenir nous réserve à

vous et à nous? Le mal suit une progression effrayante ; et l'on ne voit pas quelle force humaine pourra l'arrêter. Mais là où les hommes sont impuissants, Dieu reste le maître absolu et l'arbitre souverain des choses d'ici-bas. Bannissons donc de notre âme toute pensée de découragement. C'est le propre de l'Église de poursuivre sa marche à travers les épreuves et les oppositions de ce monde, toujours attaquée et ne se laissant jamais abattre, aussi résolue la veille du combat que tranquille et calme le lendemain de la victoire, sûre qu'elle est de survivre à tous ses ennemis et de trouver, dans leurs attaques et dans leurs contradictions mêmes autant de moyens pour accomplir plus sûrement ses glorieuses destinées.

Mais, pour prendre une part utile aux combats de la foi, il faut des armes ; et ces armes, c'est le noviciat qui vous les met en mains : l'arme de la patience et de la douceur, car Notre Seigneur Jésus-Christ l'a dit : ce sont les hommes doux qui posséderont la terre, *beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram* (1) ; l'arme de la

(1) S. Math., v, 4.

justice, contre laquelle viennent se briser tôt ou tard tous les efforts de l'iniquité; l'arme de la foi, de cette foi vive et ardente, dont Notre Seigneur disait qu'elle a vaincu le monde, *hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (1); l'arme de la prière, que Tertullien appelait notre rempart, nos traits, *oratio murus et tela nostra* (2). A ces armes spirituelles dont vous devrez vous revêtir pour le moment, vous joindrez plus tard l'arme de la science, le glaive de la parole, et vous combattrez avec nous les combats du Seigneur. Tels sont les vœux que je forme pour vous, Mes Chers Enfants; je les offre à Dieu par les mains de votre saint patron; et c'est en priant le Seigneur de les exaucer dans sa miséricorde que je vous bénis tendrement du fond de mon cœur.

---

(1) 1re Ep. de S. Jean, v, 4.
(2) *De oratione* xxviii.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

AUX OBSÈQUES DE M. VICTOR PAVIE

LE 20 AOUT 1886

Mes Frères,

Si jamais j'ai éprouvé le besoin et considéré comme un devoir de payer à l'un de mes diocésains le tribut de mon affection et de ma reconnaissance, c'est bien en ce moment et devant les restes mortels du grand chrétien qui vient de disparaître du milieu de nous. Président du conseil de fabrique de cette paroisse, M. Victor Pavie était, en même temps, à la tête des œuvres

catholiques les plus importantes de notre ville, depuis les conférences de Saint-Vincent-de-Paul jusqu'aux institutions ouvrières plus récemment fondées. Trente années durant, il n'est pas d'établissement de piété ou de charité auquel il n'ait attaché son nom et prêté son concours, soit par le conseil, soit par l'exemple, soit enfin par l'édification d'une vie consacrée tout entière au service de Dieu et à l'utilité du prochain.

Issu d'une famille où la première des industries, celle qui a pour objet de fixer la parole et de propager la pensée, se transmettait de père en fils comme un héritage d'honneur, votre éminent compatriote avait su dépasser les conditions inférieures du métier par les élévations de l'art. Il comprenait l'imprimerie comme l'avaient entendue les Estienne et les Didot, joignant sa science propre à l'érudition d'autrui. Comment cet esprit vraiment original, ce poète à l'imagination si féconde, cet orateur aux brillantes saillies, comment un homme doué de tant de précieuses qualités, n'a-t-il pas marqué sa place parmi les célébrités de l'époque? Une certaine timidité naturelle, ou, à dire plus vrai, un profond sentiment d'humilité chrétienne le tenait en

garde contre tout ce qui pouvait mettre en relief son talent ou sa personne. Toujours est-il que l'ami fidèle, bien qu'attristé, des Victor Hugo, des Sainte-Beuve, des David d'Angers, ne leur cédait guère par les vives allures et la spontanéité d'une nature éprise, comme la leur, du beau et de l'art. Touchant spectacle que cette constance dans son attachement pour des hommes dont l'éloignait par ailleurs tout l'abîme qui sépare la foi du scepticisme ou de l'incrédulité! Leurs succès, il y applaudissait en ami; leurs fautes, il cherchait à les excuser en chrétien; et quand le reproche, pourtant hasardé sous la forme la plus discrète et la moins blessante, glissait, sans y pénétrer, sur ces âmes fermées à toute autre recherche qu'à celle du bruit et de la gloire humaine, il lui restait, dans la prière répandue devant Dieu, un témoignage suprême d'affection et de fidélité.

« Victor Pavie, écrivait, en 1862, le plus sceptique d'entre eux, Victor Pavie, d'Angers, un de nos plus jeunes amis du cénacle, resté le plus fidèle, en vieillissant avec nos amitiés, à toutes les admirations, à tous les cultes de la jeunesse; quand tous ont changé, le même;

conservé, perfectionné, exalté et enthousiaste toujours, la flamme au front, un cœur d'or. A le voir d'ici, à travers notre tourbillon et du milieu de notre dispersion profonde, je le compare à un chapelain pieux qui veille et qui attend; je l'appelle le gardien de la chapelle ardente de nos souvenirs (1). »

Victor Pavie veillait et attendait, en effet, mais, hélas! en vain; et ce furent de grandes épreuves, pour son cœur si généreux et si dévoué, de voir des hommes que Dieu avait comblés de tous les dons, ne pas savoir marquer leurs derniers moments du signe de l'immortalité et s'éteindre tristement sans avoir laissé leur âme s'ouvrir aux consolations et aux espérances de la foi.

Plus heureux que ses brillants compagnons d'études, dans sa carrière modeste, mais féconde en mérites, l'ancien élève du collège de Charlemagne et de la Faculté de droit de Paris avait fait de la religion l'âme de toute sa vie. Il y avait puisé de bonne heure cette intégrité de mœurs

---

(1) Sainte-Beuve, *Œuvres poétiques, dernière édition*, note mise au bas d'une Ode à l'occasion du mariage de Victor Pavie.

qui, au milieu de tant de périls, ne s'était pas démentie un instant; cette piété vive et ardente que toute une ville a pu admirer pendant de si longues années; cette soumission aux enseignements et aux préceptes de l'Église, cette docilité qui l'a tenu constamment en union parfaite de pensées et de sentiments avec ceux dans la parole desquels il se faisait un devoir d'écouter la voix même de Dieu. Qui montrait plus de ferveur et d'assiduité dans le culte de la sainte Eucharistie, soit en s'associant à toutes nos manifestations publiques, soit en passant les nuits mêmes dans les exercices de l'adoration? Qui aimait davantage à soutenir de son zèle et à édifier par sa présence toutes les confréries organisées sous le patronage de la Sainte Vierge et des saints? Et quand, l'année dernière, au cours de sa maladie, il inscrivait son nom dans le Tiers-Ordre de Saint-François-d'Assise, n'était-ce pas une dernière marque de cette piété exemplaire qui a été la caractéristique de toute sa vie?

Et parce que Victor Pavie n'a cessé d'être un modèle de piété pour la ville d'Angers, il lui a été donné de pratiquer la charité chrétienne sous

toutes ses formes, suivant cette parole de l'apôtre : « Ce qui a de la valeur en Jésus-Christ, c'est la foi qui opère par la charité : *Valet in Christo Jesu fides quœ per charitatem operatur* » (1). Sans doute, à l'exemple d'un frère que le collège de France préparait à l'Université catholique d'Angers, il possédait à un haut degré le goût des belles-lettres ; et la Société d'*agriculture, sciences et arts* n'oubliera jamais la part si active qu'il prenait à ses travaux. Quel vif et délicat sentiment de l'art dans la relation du voyage qu'il fit à Weimar, en compagnie de David d'Angers, pour visiter Gœthe, la plus haute personnification peut-être du génie allemand ! Mais par-dessus tous les exercices littéraires et toutes les jouissances de l'esprit, il plaçait le bonheur de faire le bien : *Major autem horum est charitas* (2). Ai-je besoin de vous rappeler qu'en Anjou le nom des conférences de Saint-Vincent-de-Paul avait fini par s'identifier en quelque sorte avec le sien, tant son dévoue-

---

(1) Ep. aux Galates, v. 6.
(2) Ire aux Cor., XIII, 13.

ment pour les déshérités de la fortune était devenu proverbial ?

L'intérêt des âmes n'éveillait pas moins sa sollicitude que les besoins du corps, témoin cette école libre de Saint-Melaine, qui restera un foyer d'éducation chrétienne au milieu d'une population menacée par les entreprises de l'impiété. Avec quelle ardeur il s'appliquait à soulager de son mieux toutes les misères matérielles et morales, soit comme membre de la Société de Saint-François-Régis, soit comme associé à tant d'autres œuvres qui font l'honneur de cette ville, nul ne le sait mieux que vous, messieurs, ses auxiliaires dévoués, et qui aimiez à saluer dans ce vétéran de la milice chrétienne un modèle et un guide. Et tout cela, simplement, avec une abnégation complète, sans le moindre retour sur soi-même, suivant le mot de l'Évangile qu'il aimait à répéter : « Nous sommes des serviteurs inutiles, nous n'avons fait que notre devoir : » *Servi inutiles sumus, quod debuimus facere, fecimus* (1).

---

(1) S. Luc, XVII, 10.

Et maintenant, Mes Frères, si j'ajoute que cet homme de bien, dans la véritable et complète acception du mot, que ce chrétien de l'ancienne marque a donné au sein de sa famille l'exemple de toutes les vertus domestiques, et qu'il laisse, à côté de la digne compagne de sa vie, des fils héritiers de ses sentiments, de sa fidélité aux principes, de son amour passionné du devoir, comme de son nom, je croirai avoir payé à sa mémoire, autant qu'il est en moi, la dette de l'estime et de la vénération publiques. Aussi bien l'immortel Pie IX avait-il devancé nos éloges, il y a plusieurs années déjà, par une haute distinction, et la bénédiction de son auguste successeur était venue ces jours derniers fortifier le pieux malade. Voilà pourquoi nous implorons avec confiance la miséricorde de Celui qui récompense le vrai mérite et auprès de qui la piété, la charité et la sainteté ont infiniment plus de prix que toutes les productions, si brillantes soient-elles, de l'imagination et de l'art. Et si le suffrage des hommes peut être un écho anticipé du jugement de Dieu, je n'hésiterai pas à dire que, dans le cours de mon épiscopat, je n'ai pas rencontré de

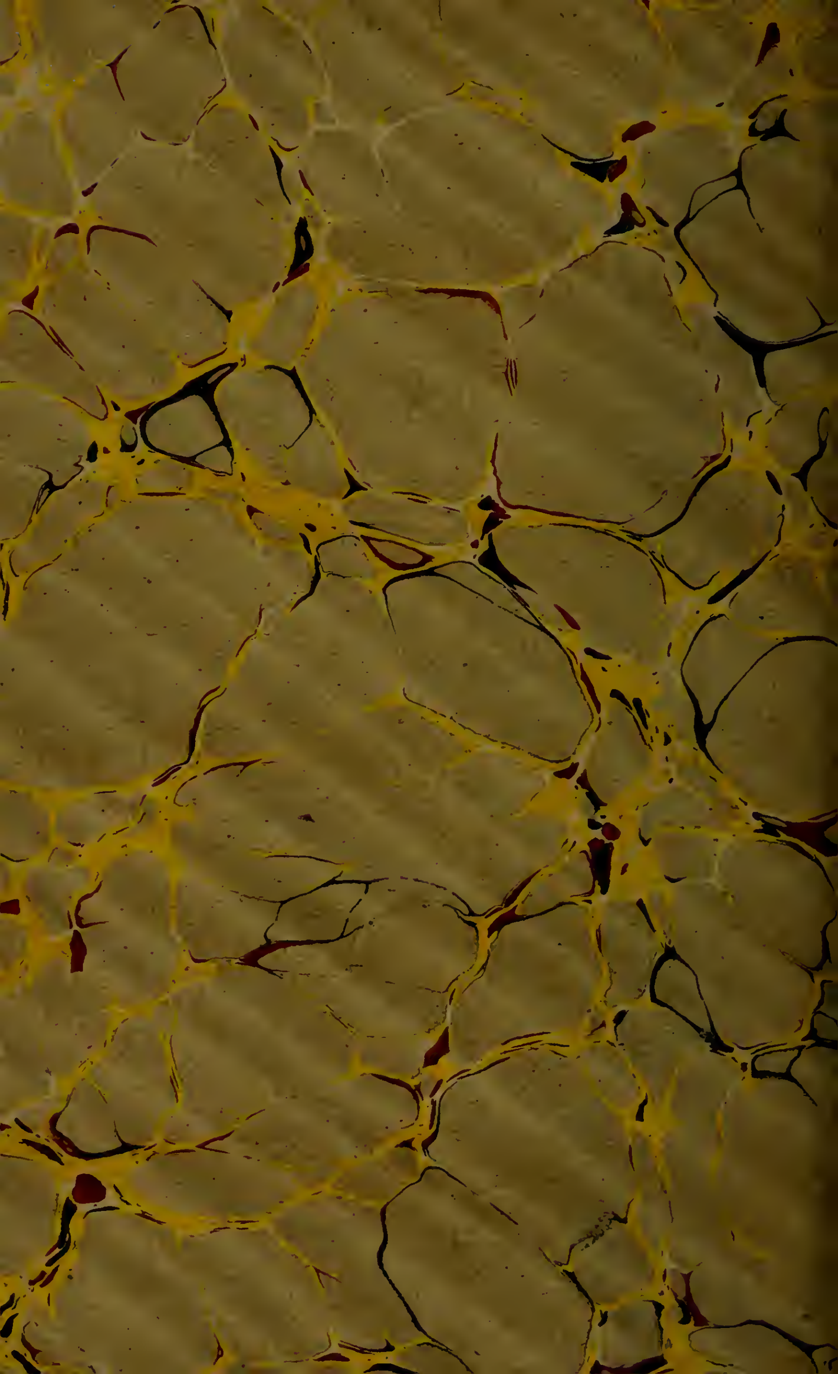
chrétien plus digne de ce nom, d'âme plus droite ni plus sincèrement dévouée au bien. C'est le témoignage que je tenais à rendre publiquement au vénérable défunt, en priant Dieu de réaliser pour son fidèle serviteur cette parole de la Sainte Écriture : « *Beati qui in Domino moriuntur* : Heureux ceux qui meurent dans la paix du Seigneur » (1) ! Ainsi soit-il !

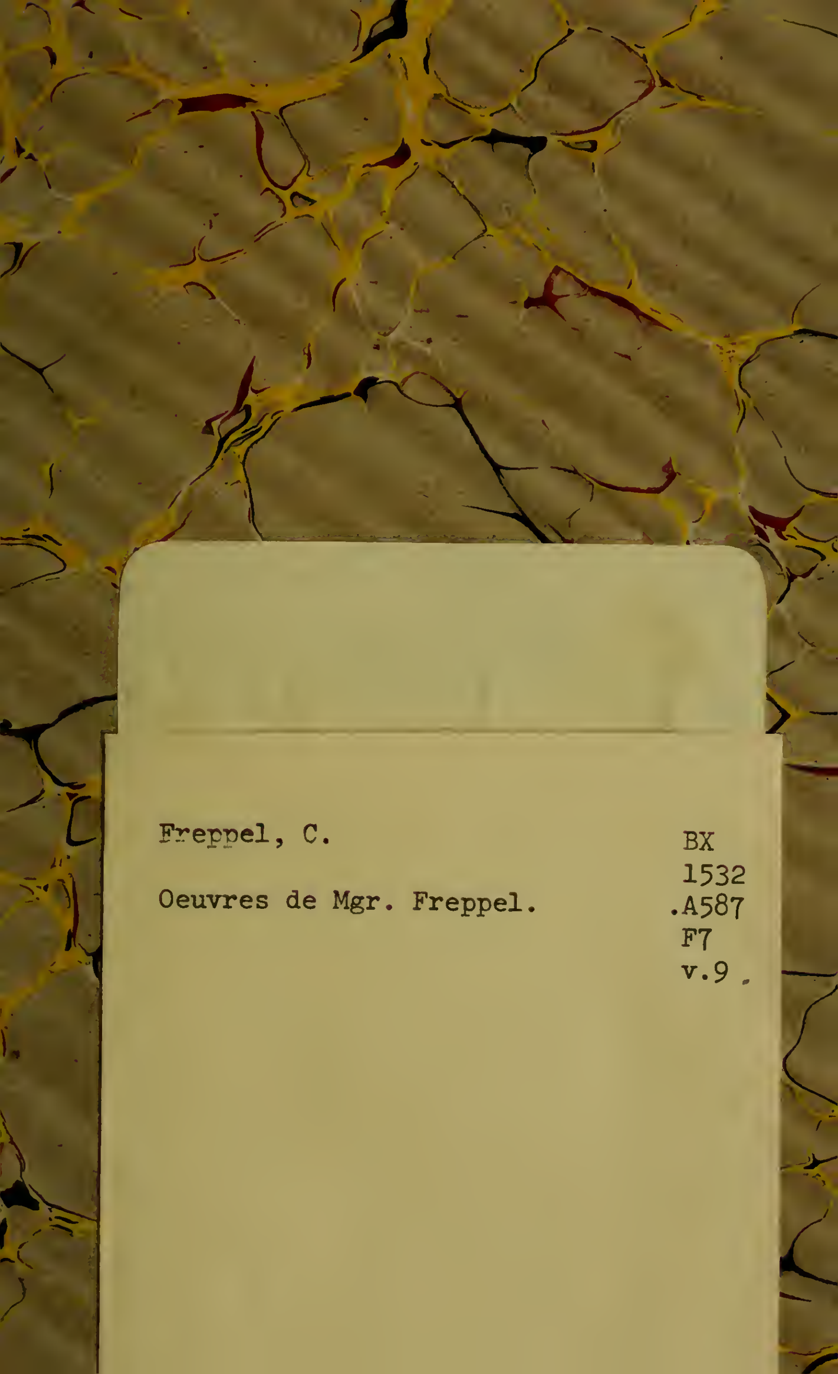
---

(1) Apocalypse, XIV, 13.

TABLE DES MATIÈRES

Angers, imp. Germain et G. Grassin. — 1500-86.




Freppel, C.
Oeuvres de Mgr. Freppel.
BX
1532
.A587
F7
v.9